L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

64ième ANNEE No 252 — QUEBEC, MARDI 24 MARS 1931 — Tirage en Février : 25,863 — SEIZE PAGES

Capitol Theatre — DERNIERE FOIS AUJOURD'HUI

Claudette Colbert et Frederic March, — dans — "HONOR AMONG LOVERS" — et — Norman Foster, Skeets Gallagher, Carole Lombard et Eugène Paillette — dans — "IT PAYS TO ADVERTISE"

ACCORD ECONOMIQUE DE L'ALLEMAGNE ET L'AUTRICHE

Berlin publie le protocole qui a été signé par les deux gouvernements. — Les pays gardent leur indépendance mais abolissent les droits de douane entre eux et divisent les revenus. — L'Europe craint qu'une entente politique succède à cet accord économique.

UNE SENSATION

(Service de la Presse Canadienne)

Berlin, 24. — Un protocole publié hier par le gouvernement allemand indique que l'Allemagne et l'Autriche, conformément à l'union douanière proposée entre elles, conserveront leur indépendance complète, abolliront les droits de douane sur le commerce austro-allemand, et diviseront les revenus nets de la douane suivant une échelle déterminée d'avance.

Les deux pays s'engagent à négocier avec toute autre nation qui voudra entrer dans cet accord. Chaque pays devra supporter les frais de sa propre administration douanière.

L'Allemagne et l'Autriche sont laissées libres de conclure des traités commerciaux avec d'autres nations, mais lorsque de tels traités seront passés, l'Allemagne et l'Autriche signeront des traités séparés au sujet desquels des documents ratifiés seront échangés simultanément avec la troisième partie.

EMOI EN EUROPE

(Service de la Presse Canadienne)

Paris, 24. — L'Europe tout entière a été troublée, hier, en apprenant la conclusion de l'accord économique austro-allemand qui, croit-on ici, n'est que l'avant - signe d'une union politique entre l'Autriche et l'Allemagne, ce qui rouvrirait les blessures de la guerre, que l'Europe s'efforce de cicatriser.

La nouvelle de l'entente douanière intervenue entre les deux pays juste au moment où les forces de la Société des Nations se rassemblent ici pour la conférence d'aujourd'hui qui, l'espère-t-on, devrait pousser un peu plus avant le projet des Etats-Unis d'Europe prôné par M. Aristide Briand, ministre des Affaires Etrangères, n'a pas été sans causer une certaine commotion.

Des amis de M. Briand et la presse française en général prétendent que l'accord austro-allemand, qui aura pour effet d'éliminer toutes les barrières douanières entre l'Allemagne et l'Autriche, va diriger le marché autrichien vers l'Allemagne, en excluant les marchandises des autres pays.

M. Julius Curtius et M. Johann Schoeber, respectivement ministres des Affaires Etrangères d'Allemagne et d'Autriche, sont représentés comme étant en train de bâtir un protocole qui, tout en paraissant servir l'idée de l'union économique recommandée par Briand, par l'abolition des barrières économiques, est considéré comme réellement dangereux pour le projet, parce qu'il va trop loin d'un seul coup, et qu'il n'est pas fait avec le consentement des autres nations.

L'OPINION A BERLIN

(Serv. de la Presse Canadienne)

Berlin, 24. — Le fait de grouper 70 millions d'Allemands en une union douanière, ainsi que le projettent l'Allemagne et l'Autriche dans l'accord tarifaire austro-allemand proposé, n'est peut-être pas aussi facile qu'on semble le croire à première vue, suivant ce qu'ont fait remarquer plusieurs écrivains économistes allemands, hier. Toutefois ils sont unanimes à approuver le plan propose par les ministres des Affaires Etrangères Curtius et Schoeber, de Vienne.

Le professeur Franz Eulenberg, écrivant dans le "Magazin der Wirtschartf" déclare que l'Allemagne et l'Autriche devront coordonner leurs systèmes d'impôts de manière à ce que les differences de taxes de production et de consommation ne rendent pas l'union illusoire.

EN GRANDE-BRETAGNE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 24. — L'union douanière austro-allemande dont il était question depuis quelques jours, a cause passablement d'inquiétude dans les cercles officiels de Downing Street, mais peut-être moins d'énervement qu'à Paris toutefois, de même qu'à Prague et Budapest, où l'on croit que ceci n'est que le présage d'une union politique entre l'Autriche et l'Allemagne.

La Grande-Bretagne n'a pas enregistré de protestation contre l'union douanière, ainsi qu'avaient voulu le faire croire d'abord certains journaux continentaux. Les officiels ici attendent avec calme des victoires du Foreign Office, qui ont été demandés par le Foreign Office, avant de se prononcer.

Toutefois derrière le calme de l'officialité britannique, il existe un malaise considerable, mais non pas contre le principe général d'une union douanière. Dans certaines circonstances, un tel mouvement serait un pas en avant dans la voie du libre-échangisme dont l'Europe, suivant la Société des Nations, a tant besoin.

BOULANGERIE MODELS HETHRINGTON
Pains, Biscuits, Pâtisseries, Gâteaux.
358-364, rue St-Jean. Tel. 2-6636

L'ÉVENEMENT

D'un matin à l'autre

Propos

On a l'âge de son coeur.

Mais l'Autriche n'est plus bicéphale.

L'amour de soi-même ne compense pas.

On croyait ces bons meilleurs que cela.

Le jardinier d'amour pleure les fleurs coupées.

Entre la grâce et la beauté, préférons le charme.

L'enfant reste l'expression la plus proche de l'idéal.

Un feu d'artifice a peur d'une fusée d'enthousiasme.

Le clos qu'on néglige de clore s'en va dans l'eau chlorée.

Les instruments délicats perçoivent mieux les harmoniques.

Si la députation ne s'entend pas la faute en est à l'acoustique.

Il y a des pénitents qui feraient mieux d'aller à confesse par couples.

On a beau tirer sur un vieil oiseau, on ne lui met pas de plomb dans la tête.

Tout de même, la Législature ne nous empêche pas d'avoir un domicile d'élection.

Diogène.

Malades

Une demi-douzaine de députés fédéraux en vue sont retenus par la maladie loin de la Chambre des Communes. On pourrait peut-être les envoyer faire une cure au Sénat.

Cher maitre

De passage à Paris, Charley Chaplin a été présenter ses compliments à M. Aristide Briand. Comme Charley refuse de jouer pour les films sonores, Aristide profitera davantage de ce contact professionnel.

Le Nautilus

Un confrère affirme que le "Nautilus" de Jules Verne n'a jamais percé un homme à la mer. N'y a-t-il pas là une grosse erreur littéraire ? Il nous semble avoir lu le récit de la mort d'un des marins du merveilleux navire. Et c'était un Canadien-Français...

Un brave

A la suite d'une discussion au sujet du communisme, dans un petit village du nord ontarien, un immigré a tué sa belle-soeur, ses deux nièces et blessé son neveu. Nous serions curieux de savoir dans quelles conditions ce brave propagandiste est entré en Canada ?

Suprématie

L'an dernier, comme depuis des centaines d'années, le commerce maritime anglais a dépassé le commerce global de toutes les marines du monde. Par le nombre et le tonnage des navires anglais qui sillonnent les cinq océans ouverts au trafic, l'Angleterre a doublé le commerce maritime des Etats-Unis, sa rivale la plus proche. John Bull n'est pas encore ruiné.

Entente

Berlin et Vienne ont leur petit plan. Tout en conservant leur liberté individuelle, l'Allemagne et l'Autriche s'entendent pour abolir les barrières douanières. Mais Londres et Paris redoutent que, de ce rapprochement, s'ensuive un jour l'union politique. Le malheur est que le traité de Versailles a laissé cette pauvre Autriche presque sans moyens de subsistance. Elle préfère passer au bleu de Prusse que de subir le rouge de Russie.

TEMPERATURE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto 24. — La pression est élevée dans Québec et les Maritimes, et basse dans la vallée du Missouri. La température a été généralement belle, hier, à l'exception de quelques averses dans l'ouest.

	Min.	Max.
Aklavik	—24	—
Dawson	—10	—
Victoria	38	54
Vancouver	36	56
Calgary	26	48
Lethbridge	31	48
Edmonton	34	46
Saskatoon	30	42
Regina	28	43
Winnipeg	32	38
London	28	50
Toronto	33	48
Ottawa	28	52
Montreal	32	48
Québec	26	44
St-John	24	52
Halifax	26	50
Charlottetown	24	46

PRONOSTICS:

Vallée de l'Ottaouais et Haut St-Laurent : — Vents d'est, beau et doux.

Bas St-Laurent : — Vents modérés, beau et doux.

Golfe et Côte Nord : — Vents d'est, beau, plus doux.

Maritimes : — Gros vents d'est, nuageux, même température.

M. PERRAULT DEFEND LA LOI DES LIQUEURS A MONTREAL

Le ministre de la Voirie est l'hôte de la Jeunesse Libérale. — Le président, M. Léonce Plante, C. R., critique certains aspects de la loi des liqueurs. — Mise au point de l'hon. M. Perrault, qui parle longuement des problèmes politiques de la province.

PAS ASSEZ DE PUBLICITE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 24. — Si certains aspects de la Loi des Liqueurs de Québec ont été critiqués par M. Léonce Plante, C.R., cette loi a trouvé un énergique défenseur dans l'honorable M. J.-E. Perrault, ministre de la Voirie, hier soir, à un dîner donné par l'Association de la Jeunesse Libérale de Montréal.

M. Plante déclara que la loi des liqueurs enlève à la magistrature toute discrétion et toute initiative et ne laisse aux juges aucune option autre que d'envoyer un homme en prison pour un mois pour la première offense s'il est trouvé coupable d'avoir vendu de la boisson sans permis. "Les juges", dit-il, "devraient pouvoir suspendre une sentence ou la rendre plus sévère dans certains cas particuliers. S'il y avait une option d'amende pour les premières offenses, je crois que le parti aurait maintenant cinquante mille partisans de plus dans Montréal".

L'honorable M. Perrault déclara que la loi des liqueurs est sévère, et avec intention. "L'opportunité d'accorder une option d'amende", dit-il, "fut discutée lorsque cette mesure fut considérée pour la première fois par les législateurs, mais ceux-ci se prononcèrent contre, vu qu'ils voulaient être certains que le contrôle resterait entre les mains du gouvernement. Un homme qui peut s'en tirer avec une amende, continuera de vendre de la boisson. Il est toujours en mesure de payer des amendes. Ceux qui vendent de la boisson illégalement connaissent les conséquences de leurs actions".

M. Perrault parla longuement des problèmes politiques de la province et de la manière dont le gouvernement libéral les attaque.

Une autre critique formulée par M. Plante fut que le parti libéral ne répond pas suffisamment lorsqu'il est attaqué par l'opposition. "On laisse croire aux ouvriers, trompés par des démagogues", dit-il, "qu'ils ont été trahis par le parti libéral. Des déclarations comme celles-là devraient recevoir une réponse immédiate".

"Le parti ne fait pas assez de publicité. Les ministres sont trop occupés à administrer leurs départements", admit M. Perrault.

Voici le discours prononcé par le ministre:

"Je suis reconnaissant aux directeurs de l'association de la jeunesse libérale d'avoir eu le généreux dessein d'inviter l'un de leurs aînés à venir s'asseoir à leur table de famille", commença l'hon. M. Perrault. "Je dis l'un de leurs aînés", pour ne pas employer un autre mot, peut-être

(Suite à la page 10)

835,000 DRAMES DE L'AUTOMOBILE

(Service de la Presse Canadienne)

New - York, 24. — Il s'est produit au-delà de 835,000 accidents d'automobiles aux Etats-Unis au cours de l'année dernière. Dans ces accidents 32,500 personnes ont été tuées, tandis que 962,000 autres ont été blessées. Ces chiffres ont été fournis hier par la Travellers Insurance Company.

Les mortalités ont augmenté de 4.5 pour - cent sur 1929. L'état de New - York a cependant enregistré une diminution.

UNE GREVE MENACANTE

L'hon. sénateur Robertson essayera de l'éviter dans l'industrie du transport.

DES POURPARLERS

(Spécial à l'Evénement)

Ottawa, 24. — Le sénateur Robertson et les représentants des mécaniciens et chauffeurs du Canadien National et du Pacifique Canadien vont avoir une conférence aujourd'hui, en cette ville, en vue de régler si possible le conflit qui vient d'éclater et qui, s'il n'est pas tranché, pourrait amener une grève du transport dans tout le pays. Après de longs pourparlers avec les compagnies, la Brotherhood a demandé l'arbitrage au ministre du Travail pour essayer d'éviter la grève.

La dispute a commencé parce que les compagnies en face des conditions générales qui prévalent dans le pays, ont dû réduire leur personnel. Un grand nombre d'équipes ont été suspendues ou elles ont vu leur temps de travail réduit considérablement et la paye des employés s'en est ressentie.

Les chauffeurs protestent et déclarent qu'ils ne doivent pas être les seuls à supporter la réduction en force et que les ingénieurs devraient en prendre leur part. Il paraît que les ingénieurs ont tous gardé leurs positions et que les chauffeurs ont dû accepter de fortes réductions de travail. D'un autre côté les ingénieurs font remarquer que lorsqu'ils n'ont pas d'ouvrage comme tels, ils descendent au rang de chauffeur.

De plus, les ingénieurs prétendent qu'après avoir passé par tous les processus de la promotion ils ont droit à l'avantage que leur donne la séniorité.

JEAN-JULES VERNE

Le petitfils du célèbre romancier français Jules Verne, vient d'arriver à New-York pour présider au lancement du sous-marin de sir Hubert Wilkins, le "Nautilus", avec lequel ce dernier espère atteindre le pôle nord. Jean-Jules Verne accompagnera l'expédition.

CHARLIE CHEZ BRIAND

(Spécial à L'Evénement)

Paris, 24. — Charlie Chaplin, le célèbre pitre du cinéma, a été l'hôte de M. Aristide Briand, hier, au cours d'un déjeuner intime au ministère des Affaires Etrangères. Lord Tyrrell, ambassadeur britannique, était présent ainsi que le ministre de la Justice, M. Bérard qui, en 1920, décora Chaplin de la rosette qui le faisait "officier d'Académie".

MONUMENT CANADIEN A NEW DELHI, AUX INDES

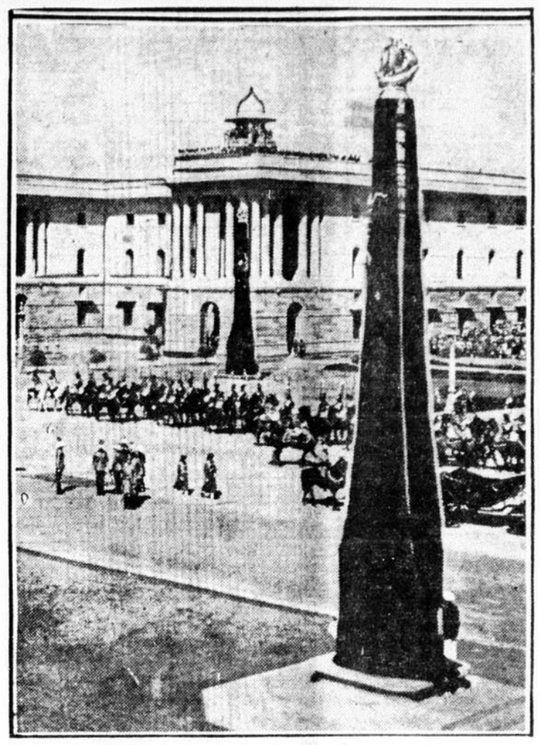

Le Canada a fait ériger cette colonne à Delhi, en face des nouveaux édifices du Parlement. On la voit, encore revêtue d'un voile, avant la cérémonie du dévoilement, à laquelle assistaient Lord Irwin, vice-roi des Indes, et lady Irwin.

A la Chambre des Communes

LE DEBAT CONTINUE AUTOUR DE L'INCIDENT LAVERGNE

M. Pierre Casgrain, whip en chef des libéraux, et M. E.-R.-E. Chevrier, député d'Ottawa, ripostent vigoureusement au vice-président de la Chambre des Communes qui a accusé Laurier d'avoir trahi la cause du Français. — M. LaVergne remplaçait le président Black lorsque M. Chevrier l'a attaqué. — Le député de Montmagny reprend son siège et un dialogue s'ensuit. — Plusieurs députés de l'ouest prennent la parole.

SEANCES FERTILES EN INCIDENTS

(PAR EDMOND CHASSE)

Ottawa, Ont., 24.—Le discours de M. Armand LaVergne a mis de la poudre dans l'air à la Chambre des Communes. La sortie du député de Montmagny a été jugée comme une offense à la mémoire de sir Wilfrid Laurier et deux députés canadiens-français lui ont répondu hier. Le premier, M. Pierre Casgrain (Charlevoix-Saguenay) n'a fait qu'effleurer l'incident mais il a tout de même marqué son indignation.

M. CASGRAIN.—"Le nom de Laurier sera vénéré longtemps après que celui de l'hon. député de Montmagny aura été oublié."

M. LaVergne ne riposta pas à ce moment. Il se contenta de lancer les mots traditionnels qu'un député prononce lorsqu'il veut montrer que le passage d'un discours intéresse vivement: "Ecoutez, écoutez." (Hear, hear)

Le second à se lancer à l'attaque contre le Vice-Président fut M. E.-R.-E. Chevrier (Ottawa).

Lorsque M. Chevrier commença son discours, M. LaVergne remplaçait le Président Black au fauteuil de l'Orateur. Le député d'Ottawa ne put s'empêcher d'avouer sa répugnance à diriger ses batteries contre celui qui à ce moment était le gardien de l'ordre à la Chambre.

M. CHEVRIER.—"L'hon. député de Montmagny a prononcé vendredi un discours que, dans mon humble opinion, il n'aurait jamais dû prononcer."

Le député d'Ottawa releva quelques passages de cette harangue, rappela que le député de Montmagny avait déclaré que la position de Vice-Président n'existait pas et répondit à cela (avec une pointe de malice) qu'elle existait sûrement puisqu'elle procurait à son titulaire un traitement additionnel. Puis il répéta que M. LaVergne avait dit: "J'ai pu commettre des erreurs, mais il faut les attribuer à ma pauvre éducation."

M. M.-F. HEPBURN (chef libéral d'Ontario revenu hier à Ottawa).—"C'est du "humbug".

M. CHEVRIER.—"Je n'ai vraiment jamais vu l'honorable député de Montmagny aussi modeste."

Le député d'Ottawa cita encore M. LaVergne lui-même, qui avait dit qu'il était conservateur par éducation et il retraça alors l'éducation du député de Montmagny, puis ses débuts dans la politique, où sir Wilfrid Laurier fut son parrain.

M. LaVergne ne pouvait plus tenir en place. Il fit prier le Président Black de venir reprendre le fauteuil et se rendit à son siège.

M. CHEVRIER.—"En 1904, il (M. LaVergne) fut élu député de Montmagny grâce aux efforts de sir Wilfrid Laurier."

M. LAVERGNE (de son siège de député).—"Que l'hon. député consulte le Hansard de 1906: il verra alors copie d'un document que je fis remettre à sir Wilfrid Laurier."

Un peu plus tard, dans l'histoire de la carrière du Vice-Président:

M. CHEVRIER.— "L'hon. monsieur fut candidat libéral indépendant dans Montmagny en 1917."

M. LAVERGNE.— "Pardon, j'étais candidat libéral."

Après avoir aussi représenté M. LaVergne comme un des disciples de sir Wilfrid Laurier, le député d'Ottawa lui reprocha amèrement d'avoir dit vendredi que l'illustre chef libéral avait trahi sa province. Pointant du doigt le Vice-Président, M. Chevrier fut aussi pathétique que son collègue de Montmagny l'avait été, à certains moments, vendredi dernier. Il termina par un extrait de la "Conscience", de Victor Hugo.

M. CHEVRIER.—"Je dis à l'hon. député, quoi qu'il arrive: "L'oeil était dans la tombe et regardait Caïn."

M. LAVERGNE (riant d'abord).—"Ah, ah, ah! (avec un air de défi ensuite.) Si l'hon. député d'Ottawa veut discuter cette question avec moi dans la province de Québec, il sera le bienvenu, mais je ne crois pas qu'il y vienne."

On le voit, si M. LaVergne a voulu soulever une tempête il a réussi. Un autre député, M. Totzke (ne pas confondre avec Trotzky), de Humboldt, Sask., prit le député de Montmagny à

(Suite à la page 8)

M. FERGUSON APPELLE SIR G. PERLEY EN ARGENTINE

(Service de la Presse Canadienne)

Buenos Aires, Argentine, 24. — (Par Claude Melançon correspondant de la Presse Canadienne)

—"Hello, Sir George Ferguson speaking".

Cette voix, celle du Haut Commissaire du Canada à Londres, est arrivée de ce côté - ci de l'Atlantique, hier midi, au cours d'un déjeuner donné en cette ville, quand Sir George Perley, chef de la mission commerciale canadienne en Amérique Latine, appliqua un récepteur téléphonique sur son oreille. Sir George recevait des ministres, de hauts fonctionnaires et des hommes d'affaires éminents de l'Argentine, au nom du gouvernement canadien, quand cet appel arriva.

LE PROSPERO CONDUIT 40 SURVIVANTS A CATALINA

Le vapeur Sagona, qui a des blessés et des malades à son bord, est attendu ce matin à Saint-Jean de Terre-Neuve.—Des trois avions envoyés au secours des victimes du Viking pas un n'avait encore atteint Horse Island hier soir.

ENQUETE PROCHAINE

(Serv. de la Presse Canadienne)

St-Jean, T.-N., 24. — Environ quarante survivants du Viking ont été débarqués hier soir à Catalina, à 65 milles au nord de St-Jean, par le vapeur du gouvernement Prospero. Le vapeur Sagona qui a des blessés et des malades à son bord est attendu ici ce matin entre deux et trois heures.

Enfin libérés quand un vent d'oust chassa les glaces au loin de Horse Island le Sagona et le Prospero ne perdirent pas de temps à quitter la scène de l'explosion du Viking. Tous les survivants non blessés furent conduits sur le Prospero.

L'un des trois avions envoyés pour rechercher les quelques 226 disparus du Viking, qui survivent peut-être encore sur une épave ou sur un champ de glace, a été endommagé en frappant la glace, hier soir, un autre a dû rester à Cornerbrook pour la nuit, et le troisième a abandonné son objectif.

Une enquête autour du désastre du Viking ne tardera pas à être ouverte une fois que les survivants du vapeur seront ici. Sir William Harwood, juge en chef de Terre-Neuve, a accepté de présider la commission.

L'avion de Bob Fogg, de Concord, N.-H., venu pour prendre des photographies, a eu un accident sur la glace, près de Horse Island, quand l'un des skis de la machine se rompit. Fogg ne fut pas blessé. Hier soir l'avion a été tiré sur le rivage, et l'on prévoit qu'il aura de la difficulté à s'élever dans les airs, à moins que le pilote ne trouve une surface moins rugueuse que la glace.

Bernt Balchen, faute de l'arrivée de l'essence dont il avait besoin, n'a pas pu décoller dans la direction de Horse Island, hier, et il a dû passer la nuit à Cornerbrook.

KENNEDY SUCCOMBE

(Serv. de la Presse Canadienne)

St-Jean, T.-N., 24. — Le capitaine Kennedy, l'un des rescapés dans le désastre du vapeur Viking, est mort hier soir à bord du bateau de secours Sagona, suivant un message transmis ici par sans-fil par le capitaine Jacob Kean, commandant du Sagona. Le capitaine Kennedy a succombé à une pneumonie.

Kennedy, Harry Sargent, de Boston, et Clayton Kink, sansfiliste, furent sauvés alors qu'ils s'accrochaient à un débris de la cabine du Viking.

SUPERBE CADEAU A LADY WILLINGDON

(Service de la Presse Canadienne)

Londres, 24. — Au nom des femmes du Canada, Mme Howard Ferguson, épouse du Haut Commissaire Canadien, a présenté hier à Lady Willingdon une magnifique paire de boucles d'oreilles, dans des écrins d'or solide, à titre de souvenir pour les années qu'elle passa comme châtelaine à Rideau Hall.

HORRIBLE DRAME

Un chauffeur de locomotive, devenu fou, se jette dans sa fournaise.

(Service de la Presse Canadienne)

St-Thomas, Ont., 24. — Ernest Dart, chauffeur de la compagnie du Pacifique, de Toronto, s'est suicidé hier après-midi en s'introduisant dans le foyer de sa locomotive, alors que celle - ci était dans les cours ici, attendant d'être attelée à un convoi. On croit que le malheureux devint subitement fou.

5 POMPIERS SE TUENT

(Service de la Presse Canadienne)

Malvern, Pe. 24. — Cinq membres de la brigade volontaire de Malvern se sont tués, hier soir, lorsque l'une des voitures tourna sens dessus dessous sur King Road à deux milles à l'ouest d'ici.

LE CAPT. BERNIER A SIR H. WILKINS

(Service de la Presse Canadienne)

Ottawa, 24. — Le capitaine J.-E. Bernier, le célèbre explorateur canadien des régions arctiques, a adressé hier à Sir Hubert Wilkins une médaille et un crucifix, en vue de son prochain voyage en sousmarins vers le pôle nord. Le rude navigateur canadien a aussi décidé de faire célébrer une messe à la Basilique d'Ottawa, pour demander spécialement que l'expédition du Nautilus soit couronnée de succès.

LA CIE REO AU CANADA

La compagnie annonce qu'elle commencera à produire ses machines à Toronto le premier avril.

3E DECISION DU GENRE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, 24. — Des dispositions viennent d'être prises par lesquelles les automobiles Reo, ainsi que les camions et autobus de cette marque seront produits de nouveau en Canada, a annoncé hier M. R.-G. Hudson, gérant des ventes canadiennes et d'exportation de la Reo Motor Car Company. Cette compagnie, dont la charte de fabrication canadienne remonte à plus de 22 ans, s'établira dans l'ancienne usine de Dodge Brothers, à Toronto, où elle commencera à produire le 1er avril.

La Reo Company est la troisième à annoncer son installation en Canada pour fins de production, depuis que le gouvernement canadien a décidé, le 19 février, de réduire l'escompte alloué sur le prix de liste des automobiles américaines, basant ainsi le tarif douanier à payer sur le prix augmenté des machines importées de la république voisine. Les autres compagnies sont la Nash Company, qui s'est amalgamée avec la Canadian Durant, à Leaside, et la Hupp Corporation, qui va ouvrir une usine d'assemblge, à Windsor, Ont.

Reo fut la première compagnie à entreprendre la production en Canada sur une échelle un peu considérable, d'après ce que disent ses officiers. La compagnie fabriquait ses moteurs, ses essieux et les autres parties vitales d'une machine à St-Catharines, Ont. En 1916, cette manufacture fut convertie en fabrique de munitions.

Dans l'intervalle entre l'abandon de la manufacture de St-Catharines et la reprise de la production canadienne, la Reo Company conserva sa charte canadienne et poursuivit des activités considérables dans le Dominion, maintenant un entrepôt de gros à Windsor, ainsi qu'un bureau de ventes, sous la direction de M. W.-C. Turnbull, qui deviendra gérant résident de l'usine de Toronto.

A OTTAWA LE 7 AVRIL

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 24. — Le comte et le comtesse de Bessborough, qui débarqueront à Halifax le samedi, 4 avril, n'arriveront à Ottawa que le 7, soit le mardi suivant. C'est le désir de Son Excellence de ne pas voyager de nuit.

LE HOCKEY

Série Allan

McGill	2
x Truro	4
x Gagne la ronde	5-4
Hamilton	1
Ottawa	0

Memorial Cup

Ottawa	2
Winnipeg	0

Canado-Américaine

Boston	4
Provindence	2

UNE PROTESTATION DU GOUVERNEMENT ITALIEN

(Service de la Presse Canadienne)

Rome, 24. — L'Italie a tenté, hier, d'enrayer ce qu'elle considère comme une animosité croissante en Yougo - Slavie, en distribuant à Belgrade et dans la Cité Vaticane des protestations contre les prétendues démonstrations anti-italiennes conduites dans des églises fréquentées par des officiels yougo-slaves.

A ces cérémonies, dit-on, une "prière de haine" fut récitée pour obtenir la libération de Slaves emprisonnés en Italie.

Les réponses des autorités de Belgrade et de la Cité Vaticane n'avaient pas encore été publiées hier soir.

La presse italienne, en rapportant la prière en question, la qualifia de "prière de haine".

RADIO

Les programmes de ce soir et demain

MARDI

POSTE CHRC

Midi à 1 heure: Concert par la Maison C. Robitaille Enrg.

POSTE CKAC

12 h. 30 p. m. — Bourses de Montréal et de New-York.

12 h. 40 à 1 h. 15 p. m. — Récital d'orgue de la salle Tudor.

3 h. 45 p. m. — Clôture de la Bourse.

6 h. 15 à 7 h. p. m. — Récital d'orgue du Dr Saunders.

8 h. à 9 h. p. m. L'Heure Provinciale.

9 h. à 10 h. p. m. — Concert du C. N. R.

10 h. à 11 h. p. m. — Orchestre symphonique.

11 h. p. m. — Résultat des parties de hockey.

CONCERT VARIE

A six heures ce soir mardi, Harry Tucker et son orchestre de concert, présenteront au poste WABC, le programme ci-dessous:

PROGRAMME DOUBLE
Lawrence Tibbett, Grace Moore
"THE NEW MOON"
Ann Harding
— dans —
"GIRL OF THE GOLDEN WEST"
CARTIER

Marche Militaire . . . . . .Schubert
Sélections de "Maritana" . . Wallace
Tango: Adios Amor . . . . . .Antonini
Moonlight Dance . . . . . .Lincke
Berceuse de "Jocelyn" . . . . Godard
Samuel Young, violoncelliste
Valse du Bleu Danube . . . .Strauss
Sélections de "Little Nemo" . .Herbert

AU POSTE WOR

A 6 heures 45 ce soir mardi, on entendra au poste WOR, le programme ci-dessous:
Intermezzo, de
"L'Amico Fritz" . . . . .Mascagni
Nocturne et Scherzo . . .Mendelssohn
Méditation de Faust . . . . .Gounod
Ballet de "Lakmé" . . . . . .Delibes

L'HEURE PROVINCIALE

A 8 heures ce soir mardi, le poste CKAC, émettra le programme de l'Heure Provinciale dont voici le détail:
Directeur: M. Edouard Montpetit.
Directeur artistique et annonceur: M. Henri Letondal.
— Causerie:
"La Faculté des Sciences"
Docteur Georges Baril.
2 — Opérette: "Ca, c'est l'bouquet!"
Pièce en 1 acte de Ferd. Beissier.
Musique de George Zucca.
Personnages:
Jacqueline . . . . Mlle F. Poirier
Paul . . . M. Fournier de Belleval
a) Introduction (orchestre)
b) Couplet de Jacqueline
c) Sérénade (Paul)
d) "Elle s'appelle Virginie"
e) Couplet de Jaul et Jacqueline
f) Duo et valse chantée
g) Duo final:
"Oui, ça c'est l'bouquet".
Orchestre sous la direction de M. Albert Roberval.

CONCERT DU C. N. R.

A 9 heures ce soir mardi, les postes du C. N. R., transmettront l'Heure Spéciale pour les auditeurs de langue française.

On y entendra une pièce en un acte intitulé: "Une Vilaine Femme Brune", et une opérette de Hess, intitulée "Le denier de Pierrot".

MERCREDI

AU POSTE CKAC

12 h. 30 p. m. — Bourses de Montréal et de New-York.

12 h. 40 à 1 h. 15 p. m. — Récital d'orgue de la salle Tudor.

3 h. 45 p. m. — Clôture de la Bourse.

8 h. 30 à 9 h. p. m. — Croisières musicales du C. P.

POSTE CHRC

Midi à 1 heure Concert par la Maison C. Robitaille, Enrg.

LES MUSICAL CRUSADERS

Alfred Heather, dirigera à 8 heures 30 ce soir mercredi, aux postes CHRC, CKAC et WJZ, le programme des Musical Crusaders dont détail suit
Romance . . . . . .Svendsen
Choeur
Air Suédois
Contralto et baryton
Choeur des matelots de
"Le Vaisseau Fantôme" . . .Wagner
Choeur
Roselil Og Hender Moder
I Se Your Shadow Yonder
Soli de Soprano
Marche Nuptiale . . . . .Soedermann
Orchestre
Ein Traum . . . . . .Grieg
Solo de Ténor
Choeur de "The Crusaders" . .Gade
Choeur
Fjorten Ar
Fagelens Visa
Vanta a Ja
Soli de Soprano
Frithjorf Goes Into Exile . . .Bruch
Choeur

CONCERT VARIE

A 8 heures 30, ce soir mercredi, le poste WEAF, transmettra le programme varié dont voici le détail
Bruissement de Printemps . . . .Sinding
Orchestre
Deep in My Heart, de
"The Student Prince" . . . . .Romberg
Gladys Rice et Howad Marsh
Procession Nuptiale . . . . . .Grieg
Orchestre
Why Do I Love You, de
"Show Boat" . . . . . .Kern
Sweetest Story Ever Told . . . . .Stults
Gladys Rice et Howard Marsh
Unrequited Love . . . . . .Lincke
Orchestre
Sélections de "Sari" . . . . . .Kalman
Romance Road . . . . . .Skilkret
Gladys Rice, Howard Marsh et Orchestre

AU POSTE WEAF

A 9 heures ce soir mercredi, on entendra au poste WEAF, le programme ci-dessous
Marche de "La Reine de Saba . . .Gounod
Caprice Viennois . . . . . .Kreisler
From the Canebrake . . . . . .Gardner
Danse des Bouffons de
"Snégourotchka" . . . . .Rimsky-Korsakoff

CONCERT SLUMBER

A 11 heures ce soir mercredi, le poste WJZ, émettra le programme du concert Slumber dont voici le détail
Ouverture de "The Alder Hill" . . . . . .Kuhlau
Rhapsodie No. 2 . . . . . .Liszt
Ballet de "La Reine de Saba" . . . . . .Goldmark
Tarantella . . . . . .Bohm
Aus Dem Hochwald . . . . . .Kaulich
Sérénade Bohémienne . . . . . .Nehi
Méditation . . . . . .Delmas
Nocturne . . . . . .Schumann

THETFORD-MINES

Funérailles de Mme Arthur Tardif. — Est décédée, à sa demeure, Mme Arthur Tardif, veuve de M. Jos. Routhier, samedi, le 14 mars, après quelques semaines de maladie. Elle laisse outre son mari, onze enfants: Marie-Jeanne, Isabelle, Marie-Claire et Charles-Henri Routhier, ainsi que Rose-Alma, Lionel, Gérard, Jeanne d'Arc, Anita, Simonne et Claude-André Tardif; son père, M. Jos. Lessard; sa mère (née Desanges Rouleau); trois soeurs, Mme Alphonse Morin (Rose-Alma), Mme J.-B. Goudreau (Armoza), Mme Aurèle Bolduc (Ida); un frère, M. Henri Lessard; son beau-père, M. Jos. Tardif; ses beaux-frères, MM. Alphonse Morin, Alfred Routhier, Edmond Simard, Georges, France, Adélard et René Tardif, Donat Cloutier, Edgar Blais, Ernest Proulx; ses belles-soeurs, la Révérende Soeur St-Charles, la Révérende Soeur Ste-Madeleine de Padid, des Franciscaines, et la Révérende Soeur Marie des Lys, des Soeurs de la Charité, Mme Vve Ludger Talbot, Mme Vve Cyrille Allaire, Mmes Georges, France et Adélard Tardif, Edgard Blais, Ernest Proulx, Donat Cloutier, Henri Lessard.

Les funérailles ont eu lieu en l'église de St-Maurice de Thetford mardi, le 17, à 8 heures, au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis. La levée du corps a été faite par M. le curé de Villeneuve, qui a aussi chanté le service.

La bannière des Dames de Ste-Anne a été portée par MM. Alfred Simard et Joseph Roy. Ont tenu les rubans de la bannière Mmes Alfred Simard, Joseph Roy, Edouard Gagné et Alfred Breton.

La dépouille mortelle était portée par MM. Arthur Kirwin, Olivier Landry, Pierre Fredette et Delphis Boucher. Tenaient les rubans, Mmes Arthur Kirwin, Olivier Landry, Pierre Fredette et Mme Vve Bénoni Fredette.

On remarquait dans le cortège: l'époux de la défunte, M. Arthur Tardif, ses enfants, Marie-Jeanne, Isabelle, Marie-Claire et Charles-Henri Routhier, Rose-Alma, Lionel, Gérard, Jeanne d'Arc, Anita et Simonne Tardif, ses parents, M. et Mme Joseph Lessard, Mme Alphonse Morin, Mme Aurèle Bolduc, M. Henri Lessard, M. Jos. Tardif, MM. Alphonse Morin, Alfred Routhier, Edmond Simard, Georges, France, Adélard et René Tardif, Donat Cloutier, Mme Edgar Blais, Mme Georges Tardif, Mme Vve Ludger Talbot, Mme Vve Cyrille Allaire, Mme France Tardif, Mme Adélard Tardif, Mme Donat Cloutier, Mme Henri Lessard, Mlles Jeannine et Gilberte Lessard, Thérèse Blais, MM. Gaston Morin, Daniel Lessard, Fernand Talbot, Lionel Talbot, Louis, Henri, Edgar et Gérard Allaire, M. et Mme Benjamin Rouleau, M. Xavier Gagné, M. et Mme Honoré Lessard, M. et Mme Ludger Lessard, Mlle Obéline Rouleau, M. Fédéric Tardif, de Coleraine, Mme Désiré Labrie, de Black Lake; MM. Georges et Maurice Destrochers, Joseph Lessard, fils, Robert Lessard, Lucien Lessard& Dorila Lessard, Jérémie Lessard, Adrien Lessard, Willie Girard, Mme Alexandre Mecteau, Mlle Caroline Gagné, de St-Adrien, Mlles Aldéa, Rosella et Alida Girard, Mmes Adélard Martin et Philibert Martin, MM. Raoul et Ernest Labrie, ainsi que plusieurs autres dont les noms nous échappent.

Nous prions M. Arthur Tardif et sa famille d'accepter l'expression de nos plus vives sympathies.

Naissances. — M. et Mme Georges Lehoux (née Marie-Anne Brochu) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le 11 mars sous les prénoms de Marie, Marguerite, Gaétane. Parrain et marraine, M. et Mme Ludger Bélanger, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Godfroy Doyon (née Valéda Bégin) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le 11 mars sous les prénoms de Marie, Monique, Ghislaine. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph-Albert Poulin.

—M. et Mme Antonio Roy (née Yvonne Dion) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le 12 mars sous les prénoms de Marie, Suzanne, Jacqueline. Parrain et marraine, M. et Mme Télesphore Dion, grands-parents de l'enfant.

—M. et Mme Augustin Roy (née Aldina Fortier) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé le 13 mars sous les prénoms de Joseph, Jean, Paul. Parrain et marraine, M. et Mme Thomas Doyon.

—M. et Mme Albert Paquet (née Emilia Fillion) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le 17 mars sous les prénoms de Marie, Marguerite Patricia. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Fillion, grands-parents de l'enfant.

Mariage. — Le 12 mars, M. Achille Métivier, veuf de Léda Morency et fils de feu Napoléon Métivier et de défunte Marceline Gagné, unissait sa destinée à celle de Marie-Georgianna Labrecque, veuve de Joseph Vallée et fille de feu Hubert Labrecque et de défunte Adéline Jacques.

Sépultures. — Le 12 mars a été inhumée Marie-Marguerite-Gaétane, fille de M. Georges Lehoux et de Marie-Anne Brochu, agée de 12 heures.

—Le 12 mars a été inhumé Fernand, fils d'Abraham Jacques et de Rose-Anna Pellerin, âgé et 1 an et 1 mois.

Soirée intime. — Dimanche soir, le 15 mars, un groupe de parents et d'amis se réunissaient à la demeure de M. et Mme Philéas Boissonnault pour fêter le 49ème anniversaire de naissance de Mme Boissonnault. Pendant la veillée, il y eut chant, musique et partie de cartes. Une adresse fut lue par la fille de la jubilaire, Mlle Laurette Boissonnault.

Etaient présents: M. et Mme Philéas Boissonnault, M. Cyrille Landry, M. Hervé Boissonnault, M. et Mme Ls. Payeur, M. et Mme Lauréat Gagné, M. et Mme Amédée Grégoire, M. et Mme Edmond Dubois, M. et Mme Philibert Desrochers, M. et Mme Pierre Bédard, M. et Mme J.-A. Brodeur, M. et Mme Josaphat Bédard, M. Valère Payeur, M. et Mme Léonidas Bédard, Mlles Jeannette Dubois, Rose-Annette Bédard, C. Payeur, Yvonne, Rachel Grégoire, MM. Henri Grégoire, Fernand Grégoire, Paul et Roland Dubois, Lorenzo Bédard, Wilfrid Poirier.

Ce n'est qu'à une heure assez avancée que tous se séparèrent emportant un bon souvenir de cette belle fête.

Va et vient. — Mme Gédéon Dussault, de Ste-Marguerite, est actuellement en promenade chez son fils, M. Joseph Dussault.

—M. et Mme Joseph Bouchard, de Rock Island, étaient de passage en notre ville, la semaine dernière.

—M. Jean et Pierre Lacasse, de Shenley, rendaient visite à des parents de cette ville, dernièrement.

—M. Nérée Gingras est de retour d'un voyage d'affaires à Montréal.

—Mme Philémon Payeur, et son fils Gaétan, sont actuellement en voyage à Québec.

—M. Lucien Drolet est de retour d'un voyage d'affaires à Québec.

—Mlle Edna Reid est retournée à Québec après avoir passé la semaine en notre ville.

—M. et Mme Henri Thibodeau étaient de passage à Sherbrooke et Bromptonville, dernièrement.

—M. J.-D. Bacon était de passage à St-Joseph de Beauce, au cours de la semaine dernière.

—M. Philéas Gosselin, de Tring Jonction, était en visite chez des parents de cette ville, la semaine dernière.

—M. Marius Turmel, de Montréal, était de passage en cette ville, dernièrement.

—Mlle Rosanna Jobin est actuellement en promenade à Montréal.

—M. Rodolphe Caouette, de Québec, étudiant à l'Université Laval, était de passage chez son père, M. J.-E. Caouette, la semaine dernière.

—M. et Mme Jorry Crofton, de Glasgow, N.-E., sont actuellement en promenade dans leur famille.

—Mlle Antoinette Morin est de retour d'un voyage à Montréal.

—Mlle Simonne Lemieux est actuellement en voyage à Valleyfield.

4-1113

Tel est le nouveau numéro de téléphone de la maison J. Bouchard & Fils.

Quand vous avez besoin des services de la maison J. Bouchard & Fils, entrepreneurs de pompes funèbres, appelez maintenant le numéro téléphonique **4-1113** qui est le nouveau numéro de cette compagnie.

Des Yeux
clairs sont faciles à avoir.
Appliquez du Murine.

Même les yeux les moins attrayants répondent à l'application de MURINE. Cette lotion éclaircit les yeux ternes et alourdis et les remet en excellent état. Employez cette lotion depuis longtemps avantageusement connue chaque soir pour libérer vos yeux des poussières irritantes et les empêcher de rougir. Absolument inoffensif!

MURINE pour vos YEUX

BECANCOUR

Funérailles. — Dernièrement eurent lieu à Becancour, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de M. Nérée Lethiecq, décédé soudainement en sa demeure, samedi, le 28 février dernier, à l'âge de 82 ans, 5 mois et 12 jours. Atteint de paralysie, il vit venir la mort avec sérénité et fit preuve d'une grande résignation chrétienne.

Le service fut chanté par M. le curé Lemire, assisté comme diacre de M. l'abbé Autate, curé au Précieux-Sang, et comme sous-diacre de M. l'abbé L'Allier, vicaire.

Mlle Jeannette Gingras touchait l'orgue. La chorale de Bécancour fit entendre des chants funèbres très bien rendus.

Conduisaient le deuil: les fils du défunt, MM. Joseph, Olivier, Gustave, Raoul et Elphège Lethiecq; sa fille, Mme Alexandre Boisvert; sa belle-fille, Mme Jos. Lethiecq; ses petits-fils: Rémi Joseph, Paul-Emile Boisvert; sa belle-soeur, Mme Vve Octave Hébert; ses neveux: David Lethiecq, Henri Pinard, Faida, Cyrenne, Rémi Gagnon; ses petits-cousins: Henri et Armand Lethiecq.

Les porteurs étaient: MM. Joseph Bergeron, Philémon Dubois, Henri Pinard et Faida Cyrenne. M. David Lethiecq conduisait le corbillard. M. Clovis Genest portait la croix.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte outre son epouse, ses fils: Joseph, Olivier, Elphège, de Bécancour, Raoul, Gustave, de Worcester, Mass.; ses filles, Mme Alexandre Boisvert et Mlle Evangéline Lethiecq, de Bécancour.

Ont aussi assisté au service: Mme Pelerin, de Warwick; M. Tharé Hamel, son fils, Germain, de Ste-Gertrude.

La famille en deuil remercie cordialement pour les nombreux témoignages de sympathie offerts à cette occasion, et par messes, bouquets spirituels, assistance aux funérailles, etc.

Naissance. — M. et Mme Maurice Cyrenne sont les heureux parents d'un fils qui a reçu au baptême les noms de Joseph, Armand, Henri, Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Massé. Parteuse, Mme Eugène Levasseur.

Va et vient. — Mme Arsène Leblanc est allée à St-Léonard, chez sa fille, Mme Lin Doucet.

—Mlles Jeannette et Cécile Nault et M. Antonio Nault, de St-Pierre-les-Becquets, ont visité M. Maurice Bernier.

—Mlle Antoinette Beauchesne visite M. Clovis Genest, ces jours derniers.

—M. Ludger Champoux, des Trois-Rivières, reçut Mlle Rita Champoux, dernièrement.

—Mme Arcadius Dionne, épouse de M. le dentiste Dionne, et sa fille, Mlle Suzanne Brouelle, de St-Jérôme, ont visité Mme Maurice Blondin.

—Mlle Valéda Croteau, des Trois-Rivières, est de retour chez son père, M. Wilfrid Croteau.

Annonçant
MORISSET & FRÈRE
comme
Distributeurs Exclusifs
du
PLYMOUTH
pour
QUÉBEC

Capitol THEATRE
DERNIERE FOIS AUJOURD'HUI 2 grands films chaque programme
CLAUDETTE COLBERT
FREDERIC MARCH
dans
HONOR AMONG LOVERS
et
NORMAN FOSTER,
SKEETS GALLAGHER,
EUGENE PALLETTE,
CAROLE LOMBARD
— dans —
"IT PAYS TO ADVERTISE"
Matinées: Portes ouvertes à 1:30. Représentation complète à 1:45. Soirs: Portes ouvertes à 6:30. "Honor Among Lovers" à 7:00 et 9:55. "It Pays to Advertise" à 8:20 p.m.
Mat.: 25c et 30c. Soirs: 35c et 50c
4 Jours Commençant Demain
DRACULA et FINN and HATTIE

CLASSIC
AUJOURD'HUI
Joseph Schildkraut et Joan Bennett
— dans —
"MISSISSIPPI GAMBLERS"
aussi
Marie Prévost et Ralph Grave
— dans —
"THE SIDESHOW"
Admission, matinée, 10c

FRANCAIS
Programme double parlant
Alice Joye et John McCormack
— dans —
"Song O My Heart"
— aussi —
William Boyd, Dorothy Sebastian
— dans —
"Officer O'Brien"
et Comédie
Matinées, 10c. Soirs, 15c

"The Jazz Cinderella"
VICTORIA Aujourd'hui
Dernière représentation

THEATRE RIALTO
LE THEATRE DES FAMILLES
AUJOURD'HUI
Un film parlant
Marion Nixon et Bert Roach
— dans —
"SO LONG LETTY"
Un film silencieux
Tom Tyler
dans
"TRAIL OF HORSETHIEVES"
Admission, matinée, 10c

DORION & DORION
AVOCATS
Immeuble "Quebec Power"
Tél.: 8121 — 8122
Chs-Nap. Dorion, C.R., M.P.
Frèd. Dorion, B.A., LL.L.
Noël Dorion, B.A. LL. L

ECOUTEZ CE SOIR
Mardi, 24 mars
de 10 à 11 p.m.
L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE
MOLSON
Sous la direction de J. J. GAGNIER
Mme JEANNE DUSSEAU
La plus brillante soprani du Canada
comme Artiste invitée
Poste CKAC (Montréal) Poste CHRC (Québec)

LES PINGOS ET LES SMIGS par Clark Watson

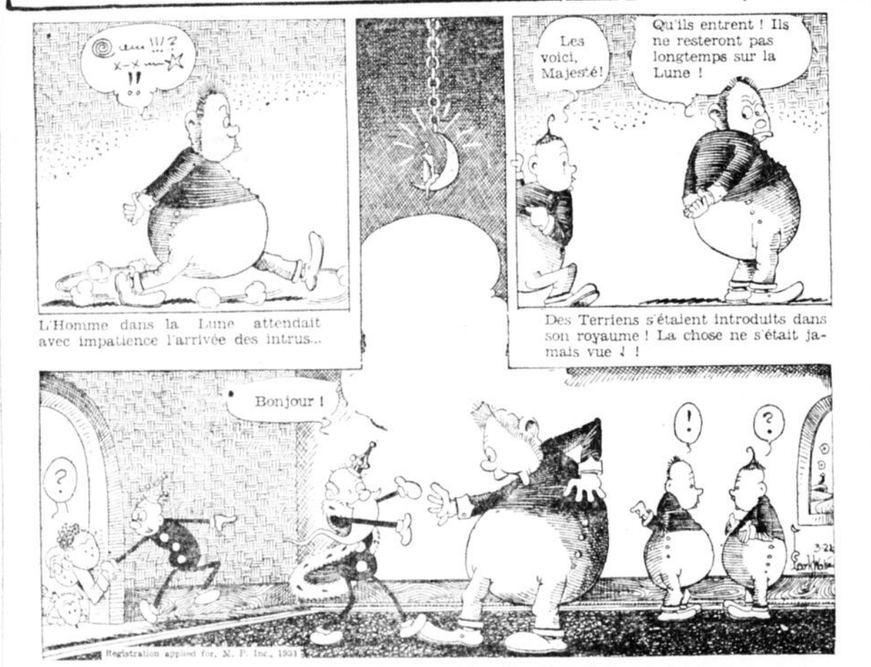

L'Homme dans la Lune attendait avec impatience l'arrivée des intrus...

Des Terriens s'étaient introduits dans son royaume! La chose ne s'était jamais vue! !

Mais quand nos quatre amis firent leur entrée, l'expression de colère dont était empreint le visage de l'Homme dans la Lune disparut immédiatement et fit place à un large sourire, car les Pingos étaient ses grands amis! "Comment?" s'écria-t-il. "Mais c'est mon vieil ami le roi de Pingolie lui-même!! Comment allez-vous et que puis-je faire pour vous?"

A nos Abonnés qui Déménagent:

Si vous changez de domicile, prière d'aviser immédiatement le "Département de Distribution" afin de vous assurer un service régulier après le 1er Mai

TEL 2-7700
ADRESSE ACTUELLE
*Nom*_____
APRES LE 1er MAI

FEUILLETON

"LA FEE PRINTEMPS"

PAR

Jules MARY

Reproduction autorisée par la Société de Gens de Lettres

No 8

Le jeune homme comprit que tout s'écroulait, que s'envolaient ses beaux rêves d'amour, et que jamais Marie-Rose ne serait à lui. Le choc fut si rude que son courage tomba; il ne put retenir ses larmes.

—Ah! monsieur, monsieur, dit-il, je vous en supplie de nouveau, ne me méprisez pas... Si vous saviez combien mon repentir est grand... Il est trop tard, soit... Et pourtant, je ne puis partir, m'éloigner de vous, sans vous ouvrir mon coeur... Une seule espérance me reste, monsieur... Et si elle m'est enlevée, je suis perdu...

Et sans nommer personne, et voyant bien que le vieux soldat avait deviné:

—Je l'aime! Je l'aime! Laissez-moi me rendre digne d'elle, réparer le passé. Peut-être m'aime-t-elle aussi? Elle a dû comprendre mon coeur; je l'adore tant que je n'ai pas osé le lui dire. Parlez monsieur; ah! si vous pouviez juger de mon désespoir!

—Je savais, — j'avais bien vu, — que vous aimiez ma fille...

—Et elle, elle? dit-il se tordant les mains dans une crise effrayante.

—Que vous importe, maintenant!

—Par pitié! par pitié!

—... vous ne le saurez! Jamais vous ne la reverrez!

Et Laurent, égaré, presque fou, se précipita vers la porte en s'écriant

—Dites-lui bien que son amour m'aurait sauvé . . . et que si je deviens mauvais, si je roule plus bas encore . . . c'est vous qui l'aurez voulu.

Il était à peine dans la rue que Marie-Rose reparaissait auprès de son père. Elle avait tout entendu. Elle ne pleurait plus, mais elle était très blanche, et une terrible douleur paralysait l'avoir vieillie en quelques minutes.

Elle ne fit aucun reproche à Velladier; elle ne fit aucune allusion. Mais son silence était plus éloquent que tout ce qu'elle aurait pu dire.

—Pardonne-moi, mon enfant, murmura-t-il, pardonne-moi!

Il appuya un baiser sur le front de la jeune fille. Ce front était glacé. Elle frissonnait, secouée de soubresauts, et comme prise d'un grand froid.

Tout à coup, elle faiblit sur ses jambes et roula sur le parquet.

Mon père, mon père, je vais mourir.

Et elle resta immobile, évanouie, une main sur son coeur, parce qu'elle avait senti que quelque chose, sans doute, venait de se briser là . . . .

Ce fut alors que Laurent, installé à Paris, se plongea dans cette existence d'expédients dont nous avons parlé.

Mais l'amour pour Marie-Rose restait en lui vivace, et la blessure, profonde, seignait toujours.

Qu'était devenu Velladier? Où cachait-il son enfant? Laurent avait tout fait pour le savoir. Dans le désarroi de sa vie, dans les ténèbres qu'il sentait s'épaissir autour de lui et où il comprenait, d'instinct, que peut-être allait s'engloutir son honneur, il voyait joindre, au lointain, une petite lueur incertaine, vers laquelle il tendait de tous les efforts de son âme, mais qui, fugitive, s'éloignait de lui quand il s'en approchait. C'était Marie-Rose . . . C'était à Marie-Rose qu'il pensait à toutes les heures de sa vie; à Marie-Rose, dans les parties du cercle où il gagnait ou perdait, en une nuit, une fortune; à Marie-Rose, en ses ivresses de cabaret, à la mode qu'il fréquentait pour s'étourdir; à Marie-Rose, même en ses débauches . . . à ces doux et clairs yeux noirs au si franc regard, si profond et si tendre . . . à la fillette aimée et perdue pour toujours!

Un soir de mars, après quelques jours de pluie, le temps s'était mis au froid. Laurent sortit de chez lui vers sept heures et se dirigea à pied vers les boulevards.

Il marchait lentement flanant, sans pensées.

A la hauteur du boulevard Haussmann, il s'apprêtait à traverser la chaussée, lorsqu'il entendit tout à coup derrière lui, un grand cri de femme, aussitôt suivi d'un bruit de pas, de gens qui s'empressaient avec des clameurs.

Il se retourna. Comme il faisait nuit, il ne distingua pas très bien. Il vit seulement qu'on relevait un vieillard, qui venait de s'écrouler comme une masse, et qu'une jeune fille l'entourait de ses deux bras en poussant des cris déchirants pendant qu'on l'emportait dans une pharmacie voisine.

L'homme venait d'être frappé d'une congestion pulmonaire. Il étouffait. Du sang était aux lèvres. Laurent entendait, très distinct, un râle rauque du moribond. Pourquoi se rapprocha-t-il? Fût-ce le hasard qui l'y poussa? Fût-ce la curiosité? Fût-ce la pitié?

Il traverse la foule qui se presse. Et tout à coup voilà qu'il repousse les curieux avec une force terrible et se précipite vers la jeune fille, vers le vieillard . . . Et la jeune fille effarée relève la tête, le voit à travers ses larmes.

—Marie-Rose! Marie-Rose!

—Vous! Vous! Oh! mon Dieu! . . .

Et tout à coup, oubliant le passé, ne se souvenant plus que de deux choses que le comte de Soulaimes l'adore et que son père va mourir, elle se laisse tomber en sanglotant sur la poitrine du jeune homme:

—Oh! Laurent! Laurent! Sauvez-le! Sauvez-le!

Tout son amour passant ainsi sur ses lèvres et se dévoilant, dans sa détresse, dans le cri de sa piété filiale! . . . Ce fut son aveu. Elle n'en eut jamais d'autre. Peut être, si elle n'avait été ainsi surprise, n'eut-il jamais su,— ainsi que l'en avait menacé le capitaine,— s'il était aimé et combien ardemment on l'aimait. Maintenait, il était trop tard. Son coeur venait de s'ouvrir.

Laurent, infiniment troublé par un pareil aveu, troublé aussi par le danger que courait Velladier, s'empressait auprès du bonhomme.

Mais tous les soins étaient inutiles; les râles devenaient moins pressés, s'espaçaient, s'affaiblissaient.

Etendu sur un canapé, dans l'arrière-boutique du pharmacien, il ne bougeait pas. Ses yeux étaient fermés. Il n'avait pas repris connaissance.

Marie-Rose, en le voyant si tranquille, se faisait illusion.

—Il va mieux, n'est-ce pas? Ce n'est rien? . . . demandait-elle.

Et comme les râles avaient cessé, elle dit tremblante;

—Il dort . . . Ne faisons pas de bruit . . . Cela le reposera . . .

Velladier était mort! . . . Il fallait bien le dire à Marie-Rose . . . Elle ne comprit pas . . . A genoux, penchée sur le cadavre, elle n'écoutait rien.

—Marie-Rose! chère Marie! Ayez du courage, disait Laurent alarmé.

—Pourquoi? pourquoi? puisque ce ne sera rien!

Alors il lui prit les mains, les serra. Il aurait voulu l'emmener bien loin de ce cruel spectacle. Elle espérait encore.

Elle ne se doutait pas de son malheur . . .

—Marie-Rose . . . Vous ne voyez donc pas qu'il ne respire plus?

Elle se penche sur le visage jaune du mort; si faible qu'il fût, s'il y avait un souffle, elle le sentirait bien sur sa joue? Et elle ne sent rien.

Elle se relève, joint les mains, devine enfin l'atroce vérité. Ses sanglots éclatent, et comme une fleur brisée qui cherche son soutien, elle défaille dans les bras de Laurent qui l'étreint éperdu de toutes ses forces.

—Oh! Laurent! Laurent! ne m'abandonnez pas! Ne me laissez pas seule!

Certes non, il ne la quitterait pas. Une voiture des ambulances urbaines venait d'arriver. On y transporta Velladier. Laurent fit le trajet avec Marie-Rose jusqu'à la rue de Vintimme. Et robuste, ce fut lui qui transporta doucement, sans aide, le vieil officier jusque dans son lit. Martine, la domestique, perdait la tête devant cette catastrophe. Marie-Rose, hébétée, ne pensait à rien, ne pouvait même pas prier, et restait assise au chevet du mort, les mains ballantes et la tête baissée. Laurent passa la nuit dans la funèbre chambre et le lendemain s'occupa des tristes soins que commandent les obsèques.

Pas un mot ne fut prononcé entre lui et Marie-Rose pouvant faire croire qu'il y avait entre eux une entente secrète de leur coeur. Devant ce mort qui n'avait pas voulu leurs amours, ils auraient cru commettre un sacrilège. Ils n'avaient pas besoin de se parler, mais un regard plein de larmes cherchait parfois les yeux de Laurent, et le coeur du jeune homme en était remué. Il sentait que cette douce fillette, si belle et si pleine de séduction, était à lui, à lui, à lui depuis longtemps et ne se reprendrait plus . . .

Ce fut ainsi qu'ils se rencontrèrent; ils se virent, dès lors, très souvent.

Marie-Rose se trouvait sans ressources; un frère de son père, commerçant, dont la maison de soieries était rue Beaubourg, voulut la prendre chez lui; c'était chez Célestin Velladier que le capitaine avait trouvé un petit emploi de comptable. Marie-Rose, sans refuser, n'accepta pas tout de suite; Célestin Velladier, elle le savait, était en ce moment très gêné; elle ne voulait pas augmenter les charges déjà lourdes de son ménage; en outre, si elle avait accepté, comment eût-elle revu Laurent? Or, cet amour c'était sa vie, maintenant. Les minutes passées loin du comte lui étaient insupportables. Si elle avait dû ne plus le voir, elle eût mieux aimé mourir.

Déjà, depuis quelques semaines, pour augmenter l'aisance du ménage, elle avait cherché des leçons de piano et de dessin; elle continua après la mort de son père; les leçons furent heureusement assez nombreuses et assez bien payées pour lui permettre de garder son indépendance. Et elle ne quitta même point, avec Martine, le petit appartement de trois pièces qu'elle occupait rue de Vintimille.

Tous les soirs, il venait auprès de sa petite amie en deuil. Et jamais amours ne furent plus chastes. Certes, ce ne fut pas sans combat. Jeunes et ardents l'amour était leur faiblesse, leur excuse. C'était leur danger. Quand leurs mains s'oubliaient à se serrer trop longuement, quand Laurent, à son arrivée ou à son départ, mettait un baiser trop près des yeux ou trop près des lèvres, le péril était grand. Elle en devenait toute pâle, un moment sans forces, devant ce beau garçon tendre qu'elle savait à elle. Leur jeunesse fut bien près de triompher souvent. Mais lui revenait au sang froid quand il entendait Marie-Rose, doucement appuyée contre lui, dire comme en rêve

—Oh! Laurent, mon Laurent, je ne suis heureuse qu'en vous et par vous. J'ai la tête perdue lorsque vous êtes loin de moi. Et lorsque vous venez, il me semble que vous apportez avec vous un bonheur qui ne doit plus finir et qui, pourtant, s'en va bien vite quand vous me quittez... Je vous aime depuis si longtemps...

Lui ne répondait rien, mais il la retenait contre sa poitrine. Jamais encore il n'y avait eu entre eux d'allusion à ce qui s'était passé à Compiègne.

Un jour qu'il la possédait ainsi tout près de son coeur, elle dit:

—Je me suis toujours rappelé avec épouvante la menace que vous aviez faite à mon père lorsque vous êtes venu pour la dernière fois. J'étais dans la chambre voisine, la porte entr'ouverte et j'ai tout entendu: "Dites bien à Marie-Rose que son amour m'eût sauvé. Si je roule plus bas encore, c'est vous qui l'aurez voulu".

—Je l'ai dit.

—Mais c'était une menace folle!

—J'ai mal vécu jusqu'aujourd'hui, Marie-Rose. Et si je ne vous avais rencontrée, qui sait ce que je serais devenu? Le chagrin d'avoir été obligé de quitter l'armée, le désespoir de vous avoir perdue, tout cela m'affolait.

—Et maintenant?

—Je suis guéri. Et c'est vous, ma jolie Fée, qui aurez remis le printemps dans ma vie, le printemps dans mon coeur!

Elle l'entraîna vers un fauteuil et le fit asseoir.

—Racontez-moi tout, dit-elle. Je veux connaître votre passé, puisque depuis longtemps je vous ai dit le mien.

Et comme il hésitait, les yeux baissés, elle ajouta gentiment:

—C'est mon droit. Ne dois-je pas être votre femme?

—Je ne vous cacherai rien, chère Marie.

En effet, la confidence fut entière. Mais le coeur des femmes qui aiment ainsi que le coeur des mères, est un foyer d'indulgence. Il avait bien surpris un peu de tristesse dans les yeux de la jeune fille, mais un peu de compassion aussi, et il n'y avait pas moins d'amour.

—Quittez cette vie, Laurent. Elle est indigne de vous. Soyez pauvre, mais fier!

Je n'ai pas de plus grand désir que de vous mériter, et je ne veux pas que vous portiez mon nom avant d'être sûre que vous aurez auprès de moi sinon le luxe, du moins une large aisance. Alors, j'irai trouver ma mère.

—Elle ne consentira jamais! fit la jeune fille avec tristesse.

Elle m'aime. Je lui dirai que vous m'avez sauvé. Et elle vous bénira!

(A suivre)

Administration
TELEPHONE ECHANGE PRIVE 2-7700
30-32, rue de la Fabrique

L'ÉVÉNEMENT

LES BAS PRIX ANNONCES SONT ENCORE PLUS HAUTS QUE LES NOTRES
Faites vos achats de pharmacie chez
W. BRUNET & Cie
Pharmacien. 139, ST-JOSEPH

64ième ANNEE No 252 — QUEBEC, MARDI 23 MARS 1931 — DEUX SOUS LE NUMERO

M. J.-C. SMITH CHEZ LE MAIRE JEUDI MATIN

Le président du Quebec Power vient rencontrer les autorités municipales.

TAUX D'ELECTRICITE

Deux questions seront discutées à la séance spéciale du conseil.

DEMAIN SOIR

L'entrevue des autorités municipales avec le président du Quebec Power, M. Julian - C. Smith, aura lieu jeudi matin, à 11 heures, à l'hôtel de ville. C'est ce que nous a annoncé Son Honneur le maire Lavigueur, hier soir. M. Smith sera accompagné de M. J.-E. Tanguay, gérant-général de la compagnie et, probablement, de quelques - uns des directeurs. De son côté, le maire Lavigueur a invité tous ses collègues du conseil à prendre part à l'entrevue, qui sera d'une haute importance.

Les représentants de la ville et de la compagnie veulent discuter, nous l'avons déjà dit, les taux de l'électricité en vigueur à Québec. M. Smith a suggéré cette entrevue, après avoir reçu une résolution l'informant que la cité de Québec voulait avoir recours à la municipalisation de l'électricité. Que se passera-t-il à la réunion ? Nous ne voulons pas le pronostiquer.

"Comme le président du Quebec Power a manifesté le désir de nous rencontrer", nous disait le maire Lavigueur, hier, "nous nous attendons à ce qu'il ait des propositions à nous faire".

De toutes façons le résultat de cette entrevue est attendu avec impatience non seulement par les autorités municipales mais aussi par tous les consommateurs d'électricité à Québec.

L'ordre du jour de la séance spéciale du conseil de ville, demain soir, à 8 heures, comportera deux questions seulement. Les avis officiels émis du bureau du greffier, hier après-midi nous l'apprenant. Ces deux questions sont :

1. — Seconde lecture du règlement 159 concernant l'achat de certains terrains autour du Lac Saint-Charles.

2. — Ratification de l'accord avec les gouvernements de Québec et d'Ottawa au sujet d'un nouvel octroi de $15,000, pour travaux publics.

Le conseil s'ajournera dès qu'il aura disposé de ces deux affaires.

Si le règlement concernant l'achat des terrains du lac Saint-Charles est adopté, comme on prévoit qu'il le sera, le comité administratif aura une grosse séance, jeudi après-midi. Il devra prendre connaissance de 74 options prises par des représentants de la ville sur différents terrains ou parties de terrains. Un rapport sera ensuite préparé pour la séance régulière du conseil municipal, vendredi prochain.

M. LE DR J. VALLEE ENTRE A L'HOPITAL

Le coroner du district de Québec subira un traitement de quelques semaines. — Les enquêtes confiées au Dr Albert Marois.

AVIS AU PUBLIC

M. le docteur Jules Vallée coroner du district de Québec, entre ce matin à l'hôpital pour y subir un traitement de quelques semaines. Pendant son absence, le bureau de consultations du docteur Vallée sera sous la direction de son assistant, le docteur Roméo Gagnon.

Le docteur Albert Marois, expert médicolégal, remplira jusqu'à nouvel ordre les fonctions de coroner. Comme par le passé, le bureau du docteur Vallée, comme coroner reste ouvert et toutes les informations et renseignements qui le concernent doivent lui être adressées.

Nous nous joignons aux nombreux amis du docteur Jules Vallée pour lui souhaiter le plus prompt et le plus parfait rétablissement.

LES BATEAUX-PHARES

Toute la flotte est sous vapeur, prête à quitter le Bassin Louise.

Toute la flotte des bateaux - phares du gouvernement est actuellement sous vapeur et se prépare à quitter le bassin - Louise dès que l'ordre lui en sera donné. Avant de procéder vers le bas du fleuve pour y prendre leur position respective ces navires devront charbonner durant plusieurs heures étant donné que durant les mois de la navigation ils ne peuvent laisser leur mouillage pour revenir à Québec. Les lumières ont pratiquement été mises à point et il est fort probable que dans les premiers jours d'avril sinon avant ces navires prendront la mer.

A ST-FRANCOIS D'ASSISE

L'assemblée générale annuelle de la Ligue des Citoyens de St-François d'Assise aura lieu ce soir à 8 heures 45 dans la salle paroissiale.

Au cours de la réunion, il y aura élections des officiers pour l'année. Tous les citoyens sont invités.

DEUIL POUR QUEBEC

M. E.-Haldeman Dennison, consul des Etats-Unis à Québec, qui est décédé dimanche soir à l'hôpital Jeffery Hale des suites d'un accident. Ses funérailles ont lieu aujourd'hui. Un service funèbre aura lieu à 2 heures et demie au Jeffery Hale, et l'inhumation se fera au cimetière Mount Hermon.

CAUSERIE DE M. JAMES-L. TRYON

Le directeur des admissions au Massachusetts Institute of Technology, est l'hôte de l'Institut des Ingénieurs.

AU CHATEAU

Le professeur James - L. Tryon, directeur des admissions au Massachusetts Institute of Technology de Boston, a prononcé hier soir une intéressante conférence devant les membres de l'Ingeneering Institute of Canada, au Château Frontenac. Depuis novembre dernier, le professeur Tryon a visité la plupart des grandes universités américaines et canadiennes et étudié sur place les méthodes d'enseignement qui y sont en vigueur. Rencontrant les élèves de ces institutions qui se destinent au Massachusetts Institute of Technology, il leur aide à faire le choix de la carrière qui semble le mieux convenir à leurs aspirations et dirige leurs études en ce sens. Secrétaire du comité des Cours Gradués, sa position aux seuil même de l'Université le met continuellement en contact avec des groupes de jeunes gens venant de toutes les parties de l'univers. En reconnaissance de sa courtoisie envers les étudiants japonais, l'amiral de la flotte impériale, en rade à Boston l'an dernier, adressa une invitation toute spéciale au professeur Tryon au nom de l'Empereur du Japon. Ancien éditeur de journaux dans le Maine, il acquit de vastes connaissances dans le domaine de la publicité et des affaires en général. Les élèves qu'il a sous sa direction bénéficient largement de toutes ces ressources.

C'est M. S.-L. de Cateret, président de l'Ingineering Institute of Canada (section de Québec) qui présenta M. Tryon à l'auditoire. Au début de sa causerie, le savant professeur fit un bref historique de l'Institut de Technologie du Massachusetts où les élèves peuvent suivre dix-sept cours différents d'ingénieurs. Tous les cours sont de quatre ans. Durant les deux premières années, les élèves étudient les grandes lignes de la branche dans laquelle ils désirent se perfectionner tandis que durant le dernier stage, les professeurs leur enseignent la technique.

L'édifice d'une valeur de -32,000,000 est des plus modernes et possède les derniers instruments scientifiques. Les jeunes gens pauvres peuvent y être admis après avoir subi un examen assez sévère et un montant d'argent de tout près de $5,000,000 est à la disposition de l'Institut pour eux. Un comité spécial a charge de diriger ces derniers élèves.

Parlant d'une tournée qu'il a faite dernièrement dans les grandes universités américaines, le professeur

(Suite à la page 8)

A L'INSTITUT MILITAIRE

Prochain dîner-causerie. — M. Carteron conférencier.

Un dîner-causerie organisé par l'Institut militaire de Québec aura lieu au Club de la Garnison samedi soir, le 28 courant, à 7 heures. L'hôte d'honneur sera M. Edouard Carteron, consul de France au Canada. M. Carteron, qui est aussi commandant de réserve, parlera devant les membres de l'Institut militaire des problèmes de l'Europe centrale.

Après la causerie de M. Carteron, les convives assisteront à une démonstration d'escrime au fleuret, à l'épée et au sabre donnée par le Cercle d'escrime de Montréal. Cette démonstration aura lieu à 9 heures et demie, au Winter Club.

LES OBSEQUES DE M. E.-H. DENNISON

Un office funèbre sera récité devant la dépouille mortelle du regretté M. E.-Haldeman Dennison, consul des Etats-Unis à Québec, à 2 heures 30 cet après-midi, à l'hôpital Jeffery Hale. Le cortège se formera immédiatement après la récitation des prières et suivra le corbillard jusqu'à l'angle du Chemin St-Louis et de l'Avenue des Erables. A cet endroit, des voitures attendront pour conduire les parents et amis du regretté consul jusqu'au lieu de sa dernière demeure terrestre, le cimetière Mount Hermon.

LA JEUNESSE LIBERALE EST ENTHOUSIASTE

Une grande assemblée hier soir aux salles de l'association.

QUATRE ORATEURS

MM. C.-E. Cantin, M. P. P., J.-E. Bédard, M. P. P., G. Lacroix et A. Drolet.

A ST-SAUVEUR

L'Association de la Jeunesse Libérale a obtenu un joli succès en prenant l'initiative d'une manifestation politique qui a fait salle comble, hier soir, aux quartiers-généraux du club, rue St-Valier.

Quatre orateurs ont adressé la parole au cours de la soirée, le député de St-Sauveur, M. Charles-Edouard Cantin, avocat, M. Ephraim Bédard, M.P.P., M. Gérard Lacroix, avocat et président de l'Union Libérale Laurier, et M. l'échevin Arthur Drolet.

La politique libérale a fait le sujet des discours des orateurs qui se sont également attaqués au gouvernement conservateur, à Ottawa, en reprochant à M. Bennett de n'avoir pas tenu les promesses faites à l'électorat durant la campagne de l'an dernier. M. Gérard Lacroix a vertement reproché au vice-président de la Chambre des Communes, M. Armand LaVergne, d'avoir manqué d'idéal politique en conseillant à la jeunesse de ne pas suivre son exemple et les critiques faites par l'opposition conservatrice de Québec ont également été l'objet d'appréciations sévères.

Présenté à l'auditoire par le président de la Jeunesse Libérale de St-Sauveur, M. Samuel Grégoire, M. Charles-Edouard Cantin, représentant de la division au parlement provincial, a été le premier orateur de la soirée.

M. Cantin a souligné les efforts du parti libéral pour améliorer la situation de l'ouvrier.

"Jamais", a-t-il dit, "le gouvernement libéral n'a refusé son aide à la classe ouvrière. Il ne s'est pas non plus opposé à modifier les lois de la province quand ces modifications ont été compatibles avec le bien-être de la classe ouvrière. Encore cette année des changements ont été apportés à la loi des accidents du travail qui prouvent la préoccupation cons-

(Suite à la page 10)

ARRANGEMENT AVEC LA VILLE

La Commission Scolaire est prête à céder une partie de terrain pour le redressement de la rue Marquette.

VENTES D'OBLIGATIONS

Comme conséquence d'une requête présenter par un groupe de contribuables du quartier Montcalm et à la demande du Comité Administratif qui projette le redressement de l'Avenue Marquette, la Commission Scolaire Catholique de Québec est prête à céder à la ville, moyennant la somme de $4,000, une partie du terrain se trouvant du côté nord de l'école N.-D. du Chemin et faisant face à l'Avenue Marquette.

En projetant de redresser l'Avenue Marquette entre l'Avenue des Erables et l'Avenue Manrèse, les autorités civiques se voient forcées d'exproprier une partie des terrains et maisons situés sur le côté sud de la dite avenue. Le terrain que la ville désire acheter est une partie du lot 98-291 que les RR. PP. Jésuites ont vendu à la Commission Scolaire il y a un an. Il a une superficie totale de 7,-680 pieds soit 160 de front et 48 de profondeur. La Commission Scolaire vendrait alors $4,000 les 5-6 de la propriétée qu'elle a achetée. Elle ne réaliserait aucun profit. Les dépenses que lui a occasionnées jusqu'ici l'achat de ce terrain s'élèvent à une centaine de piastres.

Cette décision a été prise hier après midi par les membres de la Commission après qu'ils eussent vendu à 99.21 leurs débentures au montant de $880,000. (Voir page financière)

La Canadian Fairbanks a obtenu le contrat pour les extincteurs chimiques au prix de $10.35 l'unité. La maison Terreau et Racine et la maison Cantin et Fils ont obtenu un autre contrat pour 1 000 lampes au prix de $16.25 le cent. La Commission Scolaire se servira de la maison de M. J.-T. Ross, à St-Pascal comme école. Des modifications seront cependant apportées à cet immeuble.

La séance d'hier après-midi était sous la présidence de M. le Commandeur Jos. Picard. Monseigneur J.-E. Laberge, P. D., MM. Télesphore Verret, J.-K. Leonard, J.-E. Bédard, le chevalier J.-N. Miller étaient présents avec M. Antoine - C. Taschereau, C. R., secrétaire de la Commission.

NOUVELLE PUBLICITE

Les promeneurs qui déambulaient sur la rue Saint-Jean vers huit heures hier soir, ont pu voir un genre d'annonce assez original. Il s'agissait d'un chien, une bête à pelure jaune et de taille joliment respectable, qui portait dans sa gueule une pancarte annonçant une soirée de boxe. Comme genre d'annonce c'était parfait. Le chien semblait bien dompté, mais pas assez pour porter une annonce bilingue.

A l'Assemblée Législative.

Dix-huit députés votent $655,000

Les séances du lundi sont impopulaires. — La Chambre a pu disposer cependant de $655,000 des crédits de l'hon. M. J.-N. Francoeur. — Projets de loi référés au comité des bills publics. — Une motion de M. Guertin contre la location de certains lacs et rivières est adoptée. — Débat où il est question de poudre à fusil, de poudre à bombe, de poudre d'escampette, etc.

AUJOURD'HUI, LA LOI DE LA RADIO

Calme parfait à la Chambre hier. L'honorable M. J.-N. Francoeur, ministre des Travaux publics et du Travail, a pris la majeure partie des deux séances avec ses crédits : les quelque dix-huit députés qui étaient présents lui en ont voté pour $655,000. On s'est aussi occupé de projets de loi : quelques-uns ont été adoptés mais la plupart ont été référés au comité des bills publics pour examen, examen pascal peut-être.

Le début de la séance de l'après-midi a été marqué par un bref, mais solide discours de l'honorable M. Hector LaFerté en rapport avec la location des lacs et des rivières. A la suite de ce discours la Chambre a été unanime à adopter une motion de M. Guertin, motion par laquelle le député de Hull priait le gouvernement de ne pas renouveler les baux de certains clubs de pêche.

Enfin, au cours de la même séance il a été question de poudre, poudre à fusil, poudre à bombe, bombe électorale sans doute, poudre d'escampette et même poudre de riz. C'est sans aucun doute pour flatter le sexe faible qui met du soleil dans les galeries que M. Guertin a parlé de cet ornement indispensable !

Hier soir, l'hon. M. Taschereau a annoncé que la loi de la radio serait étudiée aujourd'hui. Peut-être que, comme la semaine dernière, cette mesure se verra emboiter le pas par d'autres plus terre à terre. Il y a aussi le bill de la loi électorale qui ne devrait pas tarder à susciter le débat que tous attendent. C'est probablement pour cette raison qu'il y a de la poudre dans l'air.

La séance est ouverte à 3 heures 30 (M. le vice-président Vautrin au fauteuil et 18 députés à leur siège.) La routine expédiée, la Chambre adopte les résolutions relatives au bill No. 243 intitulé : "Loi modifiant la loi des pensions". Ces résolutions se lisent comme suit :

"Résolu, 1. — Que les dispositions de la section 1 de la Loi des pensions (Statuts refondus, 1925, chapitre 11), s'appliqueront aux ingénieurs et inspecteurs de division qui sont attachés au département de la voirie et s'appliqueront également aux arpenteurs du service des arpentages du département.

"Résolu, 2. — Que les officiers et employés visés par les articles 8 et 9 de ladite Loi des pensions seront admis à bénéficier des bonifications et des concours mentionnés dans cesdits articles, même s'ils ont été nommés avant d'avoir atteint l'âge de trente ans.

Résolu, 3. — Que la pension de tout fonctionnaire ou employé nommé depuis le 21 décembre, 1916, sera basée sur le nombre total d'années de services du fonctionnaire ou de l'employé, ainsi que sur la moyenne des traitements dont il aura joui pendant les trois dernières années qui auront précédé sa retraite ; que la pension sera fixée à autant de cinquantièmes du traitement moyen que le fonctionnaire ou l'employé aura d'années de services et que sauf les dispositions de l'article 32 de ladite Loi des pensions tel que remplacé par la loi qui accompagne les présentes résolutions, la pension ne pourra en aucun cas excéder les trente-cinq cinquantièmes du traitement moyen.

"Résolu, 4. — Qu'un fonctionnaire ou un employé nommé après le 21 décembre, 1916 sera admis à bénéficier des bonifications et des concours mentionnés aux articles 8, 9 et 10 de ladite Loi des pensions.

"Résolu, 5. — Qu'il sera fait, sur le traitement de tout fonctionnaire ou employé public à qui s'applique le paragraphe 2 de la section 1 de ladite Loi des pensions, une retenue de cinq pour cent pendant les trois premières années et de trois pour cent pendant les années suivantes de son service, et que cette retenue sera versée mensuellement au fonds consolidé du revenu.

"Résolu, 6. — Qu'à partir du premier jour du mois qui suivra la date du décès d'un fonctionnaire ou d'un employé public, la moitié de la pension que le défunt recevait, ou qu'il aurait été en droit de recevoir s'il avait été mis à sa retraite, sera payée à sa veuve sa vie durant et pendant viduité.

"Résolu, 7. — Que, si la femme d'un fonctionnaire ou d'un employé public meurt avant lui, ou si lui ayant survécu, elle meurt ou contracte un nouveau mariage, la demi-pension sera payée à ceux des enfants de ce fonctionnaire ou de cet employé qui n'auront pas atteint l'âge de dix-huit ans, jusqu'à ce qu'ils aient atteint cet âge.

"Résolu, 8. — Que la demi-pension mentionnée dans les résolutions 6 et 7 sera payée par mensualités et à terme échu et courra jusqu'au premier du mois qui suivra la date du mariage ou du décès de la veuve, ou la date à laquelle les enfants auront atteint l'âge de dix-huit ans.

"Résolu, 9. — Que les dispositions de la loi qui accompagne les présentes résolutions s'appliqueront aux fonctionnaires ou employés publics en retraite, aux veuves de ces fonctionnaires ou employés, ou aux enfants qui, à la date de l'entrée en vigueur de ladite loi recevront une pension ou une demi-pension en vertu du pa-

(Suite à la page 4)

FUNERAILLES DE MME P.-A. JOBIN

Madame Jobin, née Marie Légaré, a eu d'imposantes obsèques hier matin en l'église de Charlesbourg.

BEL HOMMAGE

Une touchante cérémonie religieuse a eu lieu, hier matin, en l'église paroissiale de Charlesbourg, à l'occasion des obsèques de madame Jobin, née Marie Légaré, épouse de feu M. P.-A. Jobin, décédée à Charlesbourg, jeudi dernier à l'âge de 71 ans. L'église paroissiale, toute tendue de deuil, était remplie de fidèles.

M. l'abbé Godbout, curé de la paroisse, a présidé la levée du corps. M. l'abbé Robitaille a chanté le service, assisté de MM. les abbés Cantin et Roméo Crépin, du séminaire, comme diacre et sous-diacre.

Des messes basses ont été célébrées aux autels latéraux par MM. les abbés Arthur Germain et Louis Chabot. Dans les stalles du sanctuaire, on remarquait MM. les abbés Godbout, curé de Charlesbourg, Elzéar-G. Latulippe, curé de St-Tite des Caps, Wilfrid Latulippe, du collège Ste-Anne de la Pocatière, Joseph Fortin, de l'Action Catholique, C.-H. Falardeau, vicaire au Sacré-Coeur de Jésus de Québec, les RR. FF. Polycarpe et Marie Théophane des Frères Maristes.

La chorale, sous la direction de M. Philippe Légaré, a rendu la messe de

(Suite à la page 10)

LE EUCHRE DE L'EVENEMENT

Le second euchre organisé par l'Association Sportive des Employés de L'Evénement aura lieu à 8 heures demain soir, à la salle Berthelot. Plus de 125 prix sont à gagner. On peut les admirer dans une des vitrines de notre journal. Un superbe fauteuil en véritable cuir a été donné aux organisateurs par la compagnie de L'Evénement et sera offert comme prix de présence. On remarque aussi une coutellerie offerte par notre président, M. J.-H. Fortier. Les officiers disposent encore de quelques cartes au prix de 35 centins.

MORT DE MME H. ROUSSEAU

Madame Rousseau est décédé après une maladie de quelques mois à sa résidence (Manoir Bilodeau), à Valley Jct.

VIFS REGRETS

Une famille des plus en vue de cette paroisse, celle de M. H. Rousseau (Manoir Bilodeau), vient d'être plongée dans le deuil par la mort de madame H. Rousseau, décédée dimanche, après une maladie de quelques mois. La défunte était âgée de 70 ans et 4 mois. Malgré les meilleurs soins qui lui furent prodigués, le mal fit son chemin, et dimanche, Mme Rousseau expirait à sa résidence (Manoir Bilodeau), Vallée Jonction. Tous ceux qui ont eu l'avantage de la connaître garderont à jamais un bon souvenir de cette admirable personne.

Feu madame H. Rousseau laisse pour pleurer sa perte cinq fils : MM. Wilfrid Rousseau, de Montréal, J.-A. Rousseau, hôtelier, de Vallée Jct., Marius Rousseau, de Québec, Arthur Rousseau, de Vallée Jct., et Jean-Thomas Rousseau, de Vallée Jonction, également ; un frère, M. C.-A. Bilodeau, Chef de Gare à Vallée Jct., trois beaux-frères, MM. Adélard Rousseau, Wilfrid Rousseau, de St-Charles, et Omer Blanchet, de Québec ; une belle-soeur, madame veuve Alphonse Rousseau, de Québec ; six petits-enfants : Yvon, Andre, Pauline, Jean, Roger, Louise Rousseau ; trois neveux et trois nièces des familles Adélard Rousseau et madame veuve Alph. Rousseau ; un neveu, M. Charles-Ed. Bilodeau, avocat, qui est présentement en Angleterre, Mlle Madeleine Bilodeau, de Vallée Jct., Mlle Susanne Bilodeau, garde-malade à Sherbrooke ; un oncle, le Dr Lessard, de St-Joseph de Beauce ; deux tantes : Mmes Lucippe et Nérée Lessard.

Les funérailles de la défunte auront lieu en l'église de l'Enfant-Jesus, Vallée Jct., mercredi le 25 mars prochain, à 9 heures 1-2 a.m. Départ de la maison mortuaire après l'arrivée des trains.

L'Evénement prie la famille en deuil d'agréer l'expression de ses plus sincères condoléances.

BOULANGERIE MODELE HETHRINGTON
Pains, Biscuits, Pâtisseries, Gâteaux.
358-364, rue St-Jean. Tél. 2-6625

VASTE FOULE A LA RETRAITE UNIVERSITAIRE

Le R. P. Gauthier, eudiste, est le prédicateur. — Premier exercice hier.

PAROLE D'EVANGILE

"Celui qui n'est pas avec moi sera jeté dehors".— Application pratique.

DIVERS ETATS D'AMES

La retraite universitaire, à laquelle sont conviés les citoyens des classes professionnelles, les élèves anciens et actuels de l'université Laval, a débuté hier soir, à 8 heures, dans la chapelle extérieure du Séminaire. L'assistance était nombreuse et comprenait plusieurs notables de la magistrature, du barreau, des finances et de l'industrie.

La cérémonie commença par la prière du soir, que récita Mgr Camille Roy, P. A., vice- recteur de l'université, puis le Révérend Père Yves Gauthier, Eudiste, prédicateur de cette retraite, donna sa première instruction. Nous en donnons ici même un résumé.

Le prédicateur avait choisi comme texte cette parole de Notre - Seigneur: "Celui qui n'est pas avec moi sera jeté de hors". Il commença par déclarer qu'une retraite est une grâce extraordinaire et toute puissante, que le Bon Dieu n'accorde qu'à ceux qu'Il aime. Ceux qui en bénéficient peuvent se compter heureux : il y en a tant qui en sont privés.

Au commencement d'une retraite, il importe de se demander quel est son état d'âme. Les retraitants pourront se poser cette question en méditant avec le prédicateur la parole citée au début : "Celui qui n'est pas avec moi sera jeté au-dehors". Cette parole s'applique à ceux qui se sont séparés d'avec Notre Seigneur, qui ne vivent pas en accord avec ses commandements et ses principes. En quoi consiste donc cette séparation ? On la rencontre d'abord, dit le prédicateur, chez ces chrétiens qui vivent habituellement en état de péché mortel. Comme il est dit dans l'Apocalypse, ces hommes n'ont que les apparences de la vie : ils sont, en réalité, dans un état de mort.

Cette séparation se rencontre encore chez les chrétiens qui commettent le péché mortel de temps à au-

(Suite à la page 10)

MORT DE MONSIEUR WILFRID FORTIN

M. Fortin, de la Fortin Shoe Shine Co., rue St-Jean, est décédé après une maladie de quelques jours seulement.

OBSEQUES DEMAIN

Nous apprenons avec regret la mort de M. Wilfrid Fortin, employé de la Fortin Shoe Shine, rue St-Jean. M. Fortin a succombé à une maladie de quelques jours seulement. Il était âgé de 40 ans et 1 mois.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, madame Fortin, née Angélina Lacroix, et deux fils, Wilfrid et Roger Fortin. Il était le frère de MM. Joseph, Georges, Willie, Alfred et Alphonse Fortin et de mademoiselle Marie-Blanche Fortin.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 9 heures, en l'église St-Jean-Baptiste.

A madame Fortin et à la famille en deuil, L'Evénement offre ses plus sincères condoléances.

LE "SABLE I" ATTENDU

Vers 7 heures ce soir, le "Sable I" arrivera de la côte nord complétant ainsi sa série de huit voyages pour la saison d'hiver. Le navire repartira de nouveau pour le bas du fleuve aussitôt que possible.

ECOLE EN FEU A DRUMMONDVILLE

(De notre correspondant)

Drummondville, 23. — Le feu a détruit de fond en comble, hier matin, l'Ecole Mercure située en plein centre de la ville. L'incendie s'est déclaré vers 4 heures et une heure plus tard tout l'édifice avait été consumé par les flammes.

Près de deux cents élèves qui suivaient leurs classes sous la direction d'institutrices laïques se trouvent actuellement sans école. On ne connait pas la cause de l'incendie. Il n'y avait personne dans la bâtisse dans la nuit d'hier et les fournaises n'avaient pas été chauffées depuis mardi dernier. Les pertes s'élevent à $15,000.

INAUGURATION AU CANADIEN NATIONAL

Le Canadian National Telegraph possede maintenant une chaine ininterrompue de courants porteurs de Vancouver à Moncton.

BUREAU A QUEBEC

Le Canadian National Telegraphs possède maintenant une chaine ininterrompue de courants porteurs (carrier currents) de Vancouver, C.A., à Moncton, N.B. L'anneau qui a joint les deux bouts de la chaine est le nouveau bureau de contrôle de Québec, situé sur le Marché Champlain et inauguré samedi soir à minuit. Evidemment, le C. N. T. a depuis longtemps et aura toujours de nombreux circuits téléphoniques et telegraphiques facilitant les communications avec n'importe quel endroit du pays; les nouvelles installations de courants porteurs constituent ce qu'il y a de plus moderne et de plus parfait dans les systèmes de communication télégraphique. Le C. N. T. a toujours suivi les progrès de la science et bénéficié le premier des différents avantages qu'elle pouvait lui procurer dans son domaine. Nous en avons eu une preuve hier en visitant le Nouveau Bureau de Contrôle de Québec avec M. David McWilliam, gérant-général des C. N. T. en notre ville, M. C. C. Stewart, surintendant, et M. LaRoque, un de ceux qui ont dirigé l'installation du nouveau bureau.

Le nouveau bureau est divisé en trois départements: celui du radio, le département des contrôles de communication, et celui des accumulateurs. Bien qu'à première vue, les installations paraissent assez compli-

(Suite à la page 10)

A L'HOTEL-DIEU

Les travaux du nouveau juvenat sont presque termines.

Les travaux de construction du nouveau juvénat des religieuses Augustines de l'Hôtel - Dieu sont pratiquement terminés et les entrepreneurs espèrent livrer la maison à la communauté la semaine prochaine. Actuellement les dames religieuses ont pris possession des deux étages supérieurs.

Quant aux travaux de construction du nouvel hôpital ils avancent rapidement. Il ne reste plus que les travaux de menuiserie et de peinture pour terminer. Dans un mois, les entrepreneurs croient que plusieurs salles pourront être occupées par les malades.

La bénédiction solennelle des deux édifices aura lieu seulement quand l'hôpital sera complètement terminé. On n'a pas encore décidé si les cérémonies qui marqueront l'ouverture officielle de ces magnifiques constructions seront privées ou publiques.

BRISE-GLACE A L'OEUVRE

Durant plusieurs jours, les deux brise-glace "Saurel" et "Lady Grey" seront occupés à libérer complètement le fleuve entre Sorel et Montréal. La glace est encore en très grande abondance sur ce parcours et les deux vaisseaux parviennent à peine à briser tous les barrages qui se forment dès qu'une banquise un peu considérable s'engage dans le chenal.

EXPOSITION DE TRAVAUX DOMESTIQUES

A l'ancienne salle des Chevaliers de Colomb. — Inauguration demain.

A 8 HEURES 30 P. M.

Magnifiques succès réalisés en peu de mois par l'école de Québec.

DES MERVEILLES

Le ministère de l'Agriculture prépare actuellement une exposition des Arts domestiques canadiens et étrangers, qu'il tiendra dans l'ancienne salle des Chevaliers de Colomb, 71, fecté à l'Ecole des Arts et Travaux fecté à 'Ecole des Arts et Travaux domestiques ouverte depuis le mois de juillet 1930. L'inauguration de cette exposition est fixée à demain soir à 8 h. 30.

Tout le monde sait que cette école travaille à faire revivre et à développer, dans nos campagnes surtout, la pratique si louable des arts domestiques, en particulier du tissage au métier. Comme nous le disait M. Bériau, directeur de l'Ecole, "l'enseignement du tissage ne se fait plus par tradition, mais les règles les plus modernes en ont été codifiées et sont à la disposition de tous dans des manuels spéciaux. L'élève apprend à monter un métier lui-même et à y exécuter un dessin selon un plan bien déterminé, depuis le passage des "lames", la finesse du "ros", jusqu'au jeu des pédales et des navettes. Comme pour la musique ou tout autre art, on apprend d'abord des principes, et l'on fait même des devoirs dans des cahiers spéciaux ou sont classés, en regard du plan proposé, des échantillons du travail exécuté, accompagnés des commentaires du professeur".

L'an dernier, au début d'avril, et à l'inauguration des cours réguliers, en juillet, deux expositions furent tenues, dans les mêmes locaux, et nombre de nos lecteurs se souviennent sans doute des merveilles qu'ils y ont admirées.

Cette année, le but de l'exposition est plus particulier et lui donnera certainement un attrait tout spécial. En effet, les exhibits en montre sont en majeure partie des échantillons de l'art canadien, et, qui plus est, des travaux entièrement exécutés par des élèves, anciens ou actuels, de l'Ecole, ou par le personnel de l'enseignement. En outre, des démonstrations seront données, au cours de l'exposition, de l'usage des métiers que l'on peut voir par toute la salle et au sujet desquels nous donnons ci-après quelques détails, et de la fabrication de plusieurs de nos tissus nationaux, entre autres de la ceinture "fléchée", entièrement tissée de laine canadienne et selon la méthode nouvelle préconisée par Mme Lord.

Bien que plus spécialement déterminée à l'art de "chez nous", l'exposition familiarisera tout de même le

(Suite à la page 4)

A LA BAIE DES CHALEURS

Parti de Gaspé hier matin après avoir complété le remplissage de ses réservoirs à l'huile, le "N. D. McLean" était rendu vers midi à l'entrée de la Baie des Chaleurs et s'apprêtait à continuer l'ouverture d'un chenal jusqu'à Dalhousie. Pendant ce temps, le "Montcalm" continuait de charbonner au quai de North Sydney. Les deux vaisseaux travailleront probablement de concert à partir d'aujourd'hui.

CE SOIR A J.-CARTIER

Ce soir, à 8 heures, en la salle paroissiale Jacques-Cartier aura lieu une réunion des membres de l'oeuvre de la Goutte de Lait. Il y aura des projections lumineuses et causerie par le Dr Edgar Couillard.

RAVISSANTS NOUVEAUX CHESTERFIELDS

$95.00 et plus

Les prix sont plus bas qu'ils l'ont été depuis des années. Achetez sans retard.

Les célèbres Chesterfields Sani-Bilt et Kroehler, en belles formes nouvelles et modernes attendent ici votre approbation. Aussi merveilleux sont les bas prix de ce printemps. Si vous aimez avoir un nouveau Chesterfield, c'est exactement le temps de vous décider. Visitez immédiatement nos salles de vente.

HENRI Duclos LIMITÉE
68 rue De la Couronne
MEUBLES CARPETTES DRAPERIES

Commodes termes de payements accordés, si désiré.

J.-H. FORTIER, Président. J.-E. BARNARD, Directeur

L'EVENEMENT

Fondé en 1867

Publié par la Cie de L'EVENEMENT

30-32, Rue de la FABRIQUE, Québec.

QUEBEC, 24 MARS

NUISIBLE AU COMMERCE ET AU CREDIT

L'objet de toute législation commerciale doit être de faciliter les échanges. Mais la loi qui enlève aux hommes d'affaires le droit à l'élection de domicile va contre cete règle Ce privilège avait déjà été enlevé aux non commerçants, sous prétexte que, dans bien des cas, l'une des parties à une entente comportant élection de domicile s'ignait un engagement sans en connaitre la portée. Aujourd'hui, pour des motifs futiles, la Législature assimile tous les commerçants, financiers et hommes d'affaires à des ignorants, en leur enlevant le droit de fixer, par un écrit ordinaire, une élection de domicile où se règlera ultimement telle ou telle transaction. Sans doute, il leur sera loisible, moyennant une perte de temps et des frais additionnels, de suppléer à leur incapacité légale en matière d'élection de domicile en recourant aux services d'un notaire. On voit quels inconvénients cette diminution de pouvoir impose aux parties à une affaire commerciale ordinaire. Qu'on prenne, par exemple, le cas d'un fabricant de papier de telle petite ville industrielle, qui désire vendre sa marchandise à tel journal de Québec ou de Montréal. Le fabricant voudrait que les paiements futurs, payables, sur billets ou sur traites, soient honorés à sa banque à l'endroit même de son siège d'affaires. Sous l'ancienne loi, cet engagement défini dans un contrat ordinaire était valable. Cela voulait dire que, advenant des difficultés ou des retards, le fabricant pouvait réclamer, sans déplacements, l'exécution de l'entente selon les conditions de la vente. Sous la nouvelle loi, l'élection de domicile entre particuliers n'étant plus valable, le vendeur sera forcé de prendre l'initiative de ses réclamations judiciaires à l'endroit où réside son client récalcitrant. Sachant que ses risques sont ainsi augmentés, il est clair que le vendeur fera des conditions pécuniaires moins avantageuses aux acheteurs à moins qu'il ne leur impose au moment de la vente les frais d'un contrat notarié. Dans l'un et l'autre cas, comme nous le disons plus haut, les fns du commerce sont desservies par des embarras inutiles imposés par des législateurs sans expérience suffisante des affaires. Et lorsqu'il s'agira de petits grossistes ou de débutants dans le commerce, cette limitation de leur pouvoir quant à l'élection de domicile aggravera leur situation financière. Il est clair que, avant d'accepter les effets de leurs débiteurs présumés, le banquier réclamera des explications et des garanties plus sûres. Lorsque nos législateurs ont étudié et voté cette loi, ils ont présumé qu'une forte proportion des commerçants poussent l'ignorance des règles du commerce jusqu'à ne pas savoir ce que signifie une élection de domicile. Et, à cause de cette présomption, ils ont imposé à tous les gens d'affaires des conditions qui résulteront pour eux en perte de temps, en frais additionnels, en diminution de facilités d'échanges et de crédit. Cette loi comporte donc deux non sens législatifs: premièrement, une prime à l'ignorance, et, deuxièmement, une taxe à l'efficience. Au lieu de travailler à l'éducation commerciale des gens qui sont dans les affaires, la Législature de Québec met des entraves à leurs activités sous prétexte qu'ils ne comprennent pas ce qu'ils font ... Voila ce qui s'appelle un affront et un préjudice immérités, infligés à toutes les classes commerciales par une majorité de législateurs dont les connaissances théoriques et pratiques en la matière sont évidemment trop rudimentaires.

REVENUS PUBLICS PERDUS INUTILEMENT

Comme le démontre Le Nouvelliste, le règlement prohibant l'exportation des eaux-de-vie canadiennes aux Etats-Unis ne produit pas de résultats pratiques pour nos voisins, mais il fait perdre au gouvernement canadien une quinzaine de millions de dollars par année. Dans ces conditions, ne vaudrait-il pas mieux remettre les choses au point où elles étaient avant cette vertueuse et hypocrite intervention? Qu'on lise l'exposé de la question et les conclusions de notre confrère dans l'article suivant:

C'est à la demande de Washington et pour permettre au gouvernement américain de rendre plus effective la mise en vigueur de la loi Volstead que nos gouvernants ont consenti à interdire l'exportation aux Etats-Unis de l'alcool fabriqué au Canada. Cette interdiction fut décrétée par les libéraux; les conservateurs loin de s'y opposer y consentirent. L'honorable Euler, alors ministre du revenu national, fit observer que par cette interdiction le Canada se priverait d'un revenu annuel de douze à quinze millions. Il exprimait ainsi l'opinion que cette interdiction n'aiderait aucunement à rendre nos voisins plus sobres. L'alcool dont s'abreuvent les Américains ne vient qu'en partie du Canada. Au témoignage d'enquêteurs américains, les meilleures liqueurs alcooliques qui se vendent aux Etats-Unis sont fabriquées avec le l'alcool canadien. Mais les bonnes liqueurs ne représentent qu'un léger pourcentage de l'alcool consommé par nos voisins. Le gros de l'alcool bu aux Etats-Unis est le produit d'alambics et de distilleries clandestines. Il est fabriqué aux Etats Unis même et offre mille fois plus de danger que l'alcool importé du Canada.

M. Euler avait prédit que l'interdiction votée par le parlement canadien n'empêcherait pas l'alcool fabriqué ici de pénétrer aux Etats-Unis et que cette interdiction nous ferait perdre annuellement un revenu d'une quinzaine de millions.

Les faits sont déjà venus lui donner raison. Nous ne retirons plus aujourd'hui rien d'un commerce d'exportation qui faisait autrefois tomber une quinzaine de millions dans le coffre fédéral. De plus, l'alcool canadien continue à être exporté aux Etats-Unis. Il l'est même en plus grande quantité que jamais. La seule différence avec autrefois c'est qu'il pénètre aux Etats-Unis par une voie détournée: les îles St-Pierre et Miquelon, les Antilles, l'Honduras. La dépêche suivante d'Ottawa est révélatrice:

Les exportations de spiritueux ont peut-être été éliminées entre le Canada et les Etats-Unis, mais elles ont considérablement augmenté avec les possessions françaises de St-Pierre et Miquelon, source d'approvisionnement des opérateurs du "Rum Row".

Les chiffres du ministère du Revenu National indiquent que non seulement le volume de liqueurs jadis accrédité aux Etats-Unis a été transféré à St-Pierre, mais il a augmenté de façon considérable. Les exportations de boissons du Canada ont augmenté un peu partout.

Durant les deux premiers mois de l'année courante, ce pays a exporté 493,980 gallons de boisson, comparativement à 415,783 gallons pour la même période l'an dernier. Aucune liqueur ne fut envoyée aux Etats-Unis, mais 275,309 gallons furent exportés à St-Pierre, qui n'importait que 84,638 gallons en janvier et février 1930. Les chiffres de février sont de 212,225 contre 63,084 pour janvier.

Les possessions britanniques aux Antilles ont reçu plus de boisson canadienne que dans le passé, l'Honduras britannique plus spécialement. Les exportations à cette colonie montèrent de 15,961 pour janvier 1931 à 57,496 durant le même mois de cette année. L'Océanie française, possessions insulaires de la République dans le Pacifique, qui n'importait pas de liqueurs auparavant a pris 27,224 gallons de boisson canadienne en février.

Devant ces faits, pourquoi le gouvernement ne retournerait-il pas à l'ancien régime? Les Etats-Unis ne se trouveraient pas à recevoir plus d'alcool canadien. De son côté, le Canada y gagnerait une quinzaine de millions d'un revenu dont il a fort besoin à l'heure actuelle pour équilibrer son budget. Nous avons, nous semble-t-il, déjà assez payé pour avoir donné dans le jeu hypocrite des prohibitionnistes américains.

INFIRMIERES CATHOLIQUES FRANCAISES

Le rôle de l'infirmière a une très grosse importance non seulement d'ordre sanitaire mais d'ordre moral au sein de la société actuelle. Dans les hôpitaux, dans les maisons de santé, dans les familles, l'influence peut s'exercer et être profonde; et cette influence s'étend encore à toutes les organisations, à tous les établissements qui réclament en notre temps l'action des "visiteuses": centres de nourrissons écoles, usines, tribunaux d'infants...

L'Union catholique du Personnel des Services de Santé qui vient de tenir à Paris ses Journées annuelles s'est constituée en 1922 dans le double but d'offrir une aide morale au personnel sanitaire et d'en obtenir un rayonnement, là où il remplit ses fonctions. Formées souvent à leur carrière dans des établissements laïques, les infirmières peuvent néanmoins avoir une vie personnelle de croyante, mais, du fait que leur tâche est dûre, ingrate souvent et par là déprimante, elles ont quelque peine à garder leur équilibre moral.

Pour les soutenir dans leur foi, l'U. C. S. S. met à leur portée les ressources que leur offre la vie de piété et qu'elles ne savent ou ne peuvent toujours s'assurer directement. Des retraites leur sont offertes dans toute la France, des messes mensuelles les réunissent et sont suivies d'un cercle d'études, des prédications leur sont données. Afin de les atteindre plus facilement et de bien maintenir le caractère confraternel des Assemblées, l'Union procure en outre à ses membres des moyens de se perfectionner dans leur profession: ceci par des conférences techniques ou par l'examen dans les cercles d'études, de ce qui touche à la fois à la médecine et à la morale — d'auto-suggestion consciente par exemple.

En fait, tout acte de la vie professionnelle soulève devant l'infirmière un problème moral et social. Pour y répondre, l'U. C. S. S. organise des Journées sociales, des réunions intimes où la conversation est aisée et un Congrès annuel.

Non contente d'apporter à ses adhérentes ce soutien et ce stimulant, l'Union a, d'autre part, suscité la création d'une section d'aide mutuelle qui, sans être un service de placement direct, met les unionistes n rapport avec les différents centres susceptibles de leur procurer une situation.

Ainsi, par la religion, par l'étude, par l'amitié et l'entrain, l'U. C. S. S. entretient et renouvelle sans cesse les forces morales de ses membres, qui sont aptes alors à mieux prodiguer aux malades, à concevoir leur métier non plus seulement comme un gagne-pain, mais comme une mission à semer enfin, partout où elles passent, la résignation et les idées saines.

Les récentes Journées tenues à Paris ont permis d'apprécier les progrès de l'Union où se mêlent fraternellement les infirmières des Crois-Rouges — oeuvres privées — et celles de l'Etat. L'Association compte actuellement 7,200 membres, ce qui marque un accroissement de 1,400 adhérentes en un an; son budget lui donne la possibilité d'achever la construction, à Paris, 16 rue Tiphaine, de la "Maison des Infirmières", foyer d'accueil et centre de l'administration, son bulletin, qui tirait à 4,500 exemplaires, il y a deux ans, a passé à 5,000; mieux encore que tout cela, la vie religieuse s'est intensifiée d'une façon admirable dans l'Union, au cours de la dernièr année.

L'étude des questions techniques n'a pas fait défaut à ce congrès, les graves questions de l'alcoolisme et de l'enseignement sexuel y ont été examinées; le fraudisme a fait le sujet d'une séance.

Mlle d'Airoles, présidente de l'U. C. S. S., put être fière en présentant son groupement, grandi et enrichi à Mgr Gerlier, qui, avant de devenir évêque de Tarbes et de Lourdes, fut le premier directeur de l'Union: le progrès accompli en si peu d'années promet en effet d'assurer à la France une large élite d'infirmières catholiques donnant à tous les postes, un dévouement éclairé et bienfaisant.

Jean MULLOT

Bon vieux temps

(De L'Evénement, 24 mars 1871)

L'EPISCOPAT CANADIEN ET LA PRESSE CATHOLIQUE

On lit ce qui suit dans le **Nouveau-Monde** d'hier:

Nous apprenons ce matin, de diverses sources, une nouvelle dont l'importance n'échappera à personne et qui réjouira, nous en sommes sûr, tous les coeurs catholiques comme elle nous réconforte et nous réjouit nous-même.

Voici ce dont il s'agit:

1.— Il a été présenté à NN. SS. les évêques de cette Province récemment réunis à Québec, une requête motivée, demandant d'imposer silence aux journaux religieux, le **Journal des Trois-Rivières** et le **Nouveau-Monde.**

Cette requête a été mise de côté.

2. — **Le Code des Curés, Marguilliers et Paroissiens** de l'hon. juge Baudry a été jugé un livre dangereux, qu'il est très important de voir relever et réfuter.

3. — Conformément à ces diverses décisions, Sa Grandeur Mgr. l'Evêque de Montréal adresse aujourd'hui au clergé de son diocèse une lettre circulaire dans laquelle elle signale la discussion qui se fait dans le **Nouveau-Monde** et déclare que loin de créer des difficultés, elle tend au contraire à en prévenir de nouvelle et à faire disparaître celles qui existent déjà.

Nous sommes en mesure de pouvoir contredire d'une manière formelle les deux premières des nouvelles données par le **Nouveau-Monde.** Il est vraiment regrettable que notre confrère ne se soit pas mieux renseigné avant de donner des informations sur une matière aussi importante et aussi délicate.

M. McGill a présenté un projet de loi pour amender l'acte de faillite de 1869; l'hon. M. Simard, un projet de loi pour amender l'Acte d'incorporation de la Compagnie d'Assurance Maritime et contre le feu, de Québec; et l'hon. M. Irvine, un bill concernant la détention des convicts féminins dans la Prison de Réforme de la Province de Québec.

Quelques députés ont fait des remarques sur l'utilité d'avoir un compte-rendu officiel des débats, ainsi que l'avait suggéré Sir A.-T. Galt. Sir G.-E. Cartier a déclaré que le gouvernement comptait pour cela sur l'esprit d'entreprise des propriétaires de journaux, et ne voyait pas la nécessité d'encourir une pareille dépense.

En réponse à M. Forbes l'hon. M. Tupper a dit que le gouvernement n'avait pas l'intention d'augmenter les facilités postales avec les Indes Occidentales.

En réponse à M. Kirkpatrick, l'hon. M. Morris a dit que le gouvernement s'occuperait de la question d'avoir du papier timbré pour les effets de commerce qui ont besoin de timbres.

M. MacKenzie ayant demandé communication de la correspondance relative au canal Ste. Claire construit, par les Etats-Unis sur le territoire du Canada, Sir G.-E. Cartier le pria de ne pas insister, l'intérêt public ne permettant pas d'accéder à sa demande.

Une longue discussion s'engagea ensuite sur une motion de M. Blake, demandant que la chambre se formât en comité pour considérer les résolutions sur l'administration de la Terre de Rupert et du territoire du Nord-Ouest dans la Confédération. M. Blake soutient que le gouvernement ne devrait pas présenter un bill sur ce sujet au Parlement impérial, sans avoir consulté la chambre.

Sir G.-E. Cartier répondit que la conduite du gouvernement était parfaitement justifiable, attendu que le bill envoyé en Angleterre n'avait pour but que d'expliquer certaines dispositions de l'acte d'union, et d'éviter par là des difficultés. Il termina en proposant, comme amendement à la motion de M. Blake, une motion déclarant que la Chambre approuvait les dispositions du bill soumis au Parlement Impérial.

Sir A.-T. Galt se plaignit que la motion de M. Cartier prenait la chambre par surprise, et la forçait de se prononcer précipitamment sur un bill qu'elle n'avait pas eu le temps d'examiner. Il ajouta qu'on ne devait pas toucher à tout propos à l'acte d'union, et que c'était un précédent très dangereux à établir, que de faire législateur pour nous le Parlement Impérial sans notre assentiment.

L'hon. M. Dorion dit que si l'on autorisait ainsi l'intervention du gouvernement impérial, dans nos affaires, cela lui donnerait le droit de s'en mêler dans des matières plus importantes. Il finit en proposant en amendement à l'amendement, de décider qu'aucune législation de cette nature ne devrait être soumise au Parlement Impérial avant d'avoir reçu l'approbation du Parlement du Canada.

A la reprise de la séance, Sir F. Hincks, en réponse à M. Holton, déclara que la réduction sur les droits de douane prendrait effet au 1er avril.

Au Petit jour

LE CONCOURS

Le maitre d'école rencontre un groupe d'enfants qui mènent grand tapage dans la rue et s'enquiert du sujet de ces vociférations.

—Voilà, dit l'aîné des bambins. Nous avons fait un concours: celui qui fera le plus gros mensonge aura ce petit chien que vous voyez. Chacun prétend maintenant que son mensonge est plus gros, et pourtant c'est le mien qui doit avoir le prix.

—Mais, mes enfants dit le bon maître d'école en hochant la tête d'un air navré, à votre âge, je ne savais même pas ce que c'était qu'un mensonge . .

—Prenez le chien! crièrent alors les gosses d'une voix unanime. Vous avez gagné! . . .

LA GUERRE AUX DECORATIONS

C'est en Helvétie que cette guerre a été déclarée.

Les Suisses ont pris la peine de voter une fois de plus, dimanche, par 289,750 voix contre 121,750, le projet qui interdit aux autorités civiles et militaires d'accepter et de porter des décorations, sous peine d'être relevées de leurs fonctions.

On peut se demander pourquoi les non décorés veulent priver les autres d'un petit plaisir qui leur est indifférent à eux et qui ne fait de mal à personne.

D'ailleurs, c'est la partie allemande de la Suisse qui s'est prononcée contre les "hochets de la vanité". La Suisse romande, au contraire, est d'avis de laisser tomber en désuétude le projet de la Constitution fédérale qui interdit le port des décorations.

POUR SE RENOUVELER

Un vieil écrivain demandait, il y a quelques jours, à Tristan Bernard:

— Voyons, comment parvenez-vous à vous renouveler? J'ai beau essayer, je n'y arrive pas.

— C'est bien simple, confia l'auteur de "Triplepatte". Voilà: je prends un de mes romans et je le fais traduire en chinois. Puis je fais traduire le texte chinois en français. Eh bien! vous me croirez si vous voulez, tout est changé. Le style, le sujet, le nom des personnages, il ne reste rien. C'est une oeuvre nouvelle qui est née.

Comme son interlocuteur ne semblait pas comprendre la plaisanterie, Tristan Bernard ajouta:

—Il y a un autre moyen qui vous conviendrait peut-être mieux: c'est de continuer ce que vous avez fait jusqu'ici. Car vous savez, "ce qui est inconnu est toujours nouveau" . . .

UN MARCHE CURIEUX

La publication des mémoires du prince de Bulow, l'ancien chancelier de l'empire d'Allemagne, a donné lieu à un marché extrêmement curieux entre l'auteur et les éditeurs allemands. Il s'agit, on va le voir, d'une sorte de rente viagère assurée au prince ou, à sa mort, à la princesse, sa femme. Voici les conditions du contrat signé:

Les mémoires ne doivent être publiés que quelques mois après la mort du prince.

Le prix convenu est de cent mille marks par an — 125,000 francs or — à dater de la signature du contrat, payables aussi longtemps que le prince, ou la princesse, sa femme, seraient en vie. La princesse de Bulow est morte avant le prince et l'annuité de cent mille marks continuait à être payé à ce dernier pendant cinq ou six ans, en tout. A sa mort, elle a cessé, naturellement. De sorte que les éditeurs ont payé six ou sept cent mille marks très avantageux. En effet, dans les milieux de librairie en Allemagne on estime que même un million de marks ne serait pas un prix exorbitant pour des mémoires qui excitent un si grand intérêt dans le monde entier.

LES TITANS ONT-ILS EXISTE?

Les Titans ont-ils existé ailleurs que dans la mythologie?

Un archéologue italien, du nom de Léonardi, répond à cette question par l'affirmative. Il a vu de ses yeux un Titan, mort, il est vrai, pétrifié, rongé par les flots de la mer et déformé par des siècles d'intempéries, non loin de Terracine. On considérait jusque-là cette masse énorme comme un simple rocher représentant plus ou moins, pour des yeux pleins de bonne volonté, une silhouette animale.

Mais une section opérée dans ce bloc a fait découvrir des organes intérieurs, des veines, des artères dont la matière ressemble à celle des aérolithes, et, d'une anatomie si parfaite qu'elle aurait défié le ciseau des sculpteurs. Non loin de là se trouve une table de pierre avec des inscriptions: celles-ci ont été abîmées par le pic des ouvriers, travaillant aux fouilles; elles sont indéchiffrables.

Dommage. C'était peut-être un autographe du Titan. Le Dr Glesser, correspondant romain d'un journal de Vienne, a vu, lui aussi, le Titan et l'inscription.

Nous démontrera-t-on aussi que le sphinx de Memphis a réellement existé?

Dix-huit députés votent $655,000

(Suite de la page 3)

ragraphe 2 de la section 1 de ladite Loi des pensions".

La loi modifiant la Loi de la division territoriale est référée au comité des bills publics pour y être étudiée ce matin.

La Chambre en comité plénier (M. Gustave Delisle au fauteuil) étudie le bill modifiant la loi des syndicats professionnels. Cette loi a, entre autres buts, celui de réprimer la spéculation sur les salaires des ouvriers. Le bill est adopté en troisième lecture.

Le bill modifiant la Loi des assurances est aussi référé au comité des bills publics.

On reprend le débat sur la motion de M. Guertin proposant que "cette Chambre exprime le voeu que le bail consenti par le gouvernement au Club Abitibi Fish and Game, pour les droits de pêche ou de chasse sur les lacs Des Ormeaux, Barbue, Victoria, Des Rats et autres dans les cantons de Northfield et Hincks du comté de Hull, ne soit pas renouvelé à son expiration le 31 décembre prochain".

Le ministre de la Colonisation de la Chasse et de la Pêche, a la parole.

L'hon. M. LAFERTE. — "J'ai écouté avec beaucoup d'attention les remarques de l'hon. député de Hull. La règle de protéger le public sera suivie avec le plus de soin possible. La politique de louer des territoires n'est pas nouvelle. Elle remonte au régime conservateur Mousseau en 1883. A cette époque le gouvernement avait en vue d'apporter des revenus à la province. Il a obtenu son but et il l'a même dépassé en ce qu'il a réussi à protéger les lacs et les rivières de la province. Location est synonime de protection. Dans tous les baux que nous passons il y a une clause pour la protection. On dit qu'il n'est pas juste de louer les principaux lacs et les principales rivières. Malgré tous les baux que nous avons passés, il y a une quantité de lacs et rivières qui sont libres. C'est mon intention de faire du lac Tremblant ce que nous avons fait dans le parc des Laurentides. Nous ferons la même chose à d'autres endroits. Dans tous les contrats que nous passons il y a une clause pour permettre le droit de la pêche aux propriétaires riverains. On évalue à cinq millions les sommes dépensées chaque année par les locataires de clubs et de rivières. Ces clubs sont souvent le soutien de villages. Si nous voulions les faire disparaitre, je crois que les citoyens de ces villages seraient les premiers à se plaindre. Qu'arriverait - il si nos lacs et rivières étaient libres ? Ce serait le dépeuplement de nos cours d'eau. Location veut dire protection. Ceci s'applique surtout au saumon. On a dit encore : "Nos territoires et nos rivières sont loués à des étrangers." J'ai été au fond des choses. Sur 549 baux, 444 sont loués à des Canadiens, dont 246 Canadiens-Français. Nous voulons continuer à protéger nos lacs et nos rivières dans l'intérêt des citoyens".

La motion est adoptée.

La Chambre en comité plénier étudie ensuite un bill concernant certaines licences. Par ce bill, les hôtels de campagne qui n'ont pas cinq chambres ne paieront qu'un dollar par chambre. Le même bill concerne les maisons de rapport et les restaurants. L'honorable M. Taschereau donne les explications nécessaires.

M. GUERTIN. — "Comment cela va-t-il rapporter de votes ?"

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Nous en avons amplement sans cela". (rires)

Une clause vise les campagnes où il se tient des courses. On enlève la taxe sur ces courses.

Une clause concerne aussi les distributeurs automatiques.

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Il y a une taxe imposée sur les distributeurs automatiques. Cette taxe nous a rapporté quelque mille dollars. Les distributeurs automatiques permis par la loi fédérale ne seront plus taxés".

M. DUPLESSIS. — "Le gouvernement a reçu depuis 1909 des revenus des "slot machines".

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Nous avons fait une guerre à mort aux "slot machines". Mais il y a d'autres machines distributrices qui sont légales, quelques-unes pour la gomme, d'autres pour tirer l'horoscope et qui vous disent si vous allez gagner les élections". (rires) Nous n'avons rien collecté des "slot machines" depuis que la loi fédérale est en vigueur. (Le premier ministre souriant) C'est extraordinaire comme nous avons de la misère à faire disparaitre les taxes". (rires)

Un autre article du bill concerne les vendeurs de poudre à fusil.

M. TREMBLAY. — "Pas de la poudre pour faire des bombes". (rires)

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Il y a de la poudre dans l'air". (rires)

M. DUPLESSIS. — "Le gouvernement va prendre la poudre d'escampette". (nouveaux rires)

Les marchands n'auront plus besoin d'autorisation pour vendre cette poudre.

Le comité rapporte progrès. La clause 3 qui concerne les courtiers est suspendue.

La Chambre se forme en comité des subsides (M. Authier au fauteuil).

On prend un item de $90.000 pour "palais de justice et prisons : entretien et réparations". L'item est adopté après une discussion peu mouvementée.

M. Duplessis taquine l'hon. M. Taschereau à propos du budget.

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je vous savais de l'imagination, mais pas autant que cela". (rires)

M. DUPLESSIS. — "Avec toute l'imagination que j'ai je ne peux trouver bon le gouvernement actuel".

La Chambre vote $50.000 pour palais de justice et prison (réparations) à Joliette, de même que $50.000 pour réparations au palais de justice et à la prison de Rivière du Loup.

A 6 heures on ajourne la discussion sur un item de $65,000 pour la loi des établissements industriels.

M. le vice-président Vautrin ouvre la séance du soir à 8 heures 50. 17 députés occupent leurs sièges. Quelques projets de loi sont référés au comité des bills publics.

Un projet de M. Casgrain a pour but de modifier le code municipal relativement aux attributions des conseils de comté ; la Chambre se forme en comité plénier pour en faire l'étude. Le Dr Plante est au fauteuil. Le bill est adopté sans discussion et sans amendement.

A 9 heures, la Chambre se forme en comité des subsides et reprend l'item de $65,000 sur lequel on a ajourné à 6 heures.

Au début de la discussion M. William Tremblay attaque la compétence du sous - ministre du Travail.

L'item est adopté.

On prend un item de $400.000 pour l'entretien de certains édifices publics.

M. Duplessis demande quel est le Moreau dont le nom apparait dans les comptes publics.

M. DUPLESSIS. — "Est-il parent avec M. Moreau de Saint - Gervais ?"

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Sirop d'érable !" (rires)

M. Duplessis parle des taux du Quebec Power.

L'hon. M. FRANCOEUR. — "Nous avons des taux réduits au palais de justice et au pont de Québec".

M. DUPLESSIS. — "Au palais de Justice ça n'a pas d'importance : la justice... est aveugle". (rires)

Le député des Trois - Rivières demande ensuite que les conseils municipaux aient le droit d'enquêter dans les livres des compagnies d'énergie électrique. Il avertit de nouveau le gouvernement de permettre avec prudence le développement des pouvoirs d'eau.

A une question de M. Duplessis le Premier Ministre répond que la loi de la radio viendra aujourd'hui devant la Chambre.

L'item de $400.000 est voté.

La Chambre considère aussi une dépense statutaire de $40,000 pour bureaux de placement. M. Guertin (Huil) se plaint qu'il y a disproportion entre les chiffres de certains bureaux. L'hon. M. Francoeur répond que les comparaisons pourraient être faites difficilement. "D'ailleurs", ajoute-t-il, "le gouvernement fédéral qui contribue pour 40 p. c. est satisfait". M. Hector Authier (Abitibi) donne quelques explications sur le bureau d'Amos.

La discussion roule sur les chemins de fer.

M. DUPLESSIS. — "Est-ce qu'il y a eu une délégation pour un chemin de fer à Chibougamau ?"

L'hon. M. TATSCHEREAU. — "J'ai reçu deux délégations à propos de ce chemin de fer. Il s'agit d'une voie ferrée de 200 milles. On voudrait même se rendre à la Baie d'Hudson. Comme l'opposition on a beaucoup d'espérance ! A la première délégation j'ai suggéré de s'adresser à Ottawa pour savoir si le gouvernement est prêt à faire sa part. A la seconde, composée de propriétaires de mines, j'ai demandé si l'on était prêt à payer une partie du coût car ce chemin de fer ne servira que pour les mines. Le gouvernement veut bien faire sa part, mais nous ne viendrons pas avec cette mesure au cours de la présente session".

M. Guertin parle ensuite du chemin de fer "Abitibi Southern".

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Vous sautez d'un chemin de fer à l'autre avec beaucoup de volubilité. (rires) Les conditions qu'on nous a faites ne sont pas acceptables pour le moment. Le gouvernement en principe est prêt à faire sa part si le gouvernement fédéral est disposé lui aussi à aider une compagnie sérieuse".

M. DUPLESSIS. — "En 1916 Sir Lomer Gouin promettait un chemin de fer de Montréal à Amos".

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Tâchez de toujours vous inspirer des discours de Sir Lomer: ils vous feront du bien. Il y a déjà un chemin de fer à Roulyn. Est-ce qu'un second s'impose pour le moment ?"

La discussion se poursuit sans très grand intérêt. A 10 heures 57, la Chambre s'ajourne sans que l'opposition ait terminé ses questions en rapport avec cet item statutaire de $40,000.

La députation, plus complète, reprendra ses activités à onze heures ce matin — G. O.

FEU JEAN BROWN

Dimanche après-midi, à 4 heures, en l'église de l'Ancienne Lorette ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis les funérailles de Jean enfant bien aimé de M. le docteur W. Brown et de madame Brown, née Thérèse Roy.

M. l'abbé Georges Châteauvert présidait la cérémonie.

Dans le cortège et à l'église on remarquait M. le Dr W. Brown, père de l'enfant, M. Arthur Roy, son grand - père ; MM. Damien Roy, H.-Octave Roy, N. P., Léandre Roy, Albert Brown, J.-Ulric Brown, agronome, Antoine Roy et Joseph Brown ses oncles ; M. J.-E. Livernois, M. Jules Livernois, M. le Commandeur G.-J. - Ernest Côté, MM. Henri Côté, Rolland Côté, Gaston Côté, Ernest Fiset, Lucien Feeland, Alphonse Morin, René Nadeau, C. Jobin, A. Julien, Eug. Robitaille, Joseph Robitaille, Honoré Bédard, David Bédard, Aimé Pageot, Eug. Mercil, T.-E. Lessard, Ludger Cantin, Edouard Laurin, le Dr Henri Laurin, Paul Laurin, L. Gauvin, Nap. Lirete, Aimé Gaudrault, Raoul Dalgle Arthur Drolet, Maurice Drolet, Wilfrid Hamel et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

La maison Charles Cloutier avait la direction des funérailles.

A M. le Dr et à madame Brown L'Evénement réitère l'expression de ses plus sincères condoléances.

MORT D'UNE RELIGIEUSE

La Rév. Mère Saint-Emeri, des SS. de la Charité est décédée samedi.

La Communauté des RR. SS. de la Charité de Québec vient d'être plongée dans le deuil par la mort de Mère St-Emeri, née Marie - Philomène Bouffard, survenue samedi dernier à l'âge de 68 ans dont 52 de vie religieuse.

Son service sera chanté ce matin, en la chapelle de la Maison-Mère.

Nos sympathies à la communauté éprouvée.

EXPOSITION DE TRAVAUX DOMESTIQUES

(Suite de la page 3)

public avec nombre de produits étrangers, surtout de nouvelles pièces récemment arrivées d'Italie, de l'attaché commercial canadien sur la demande expresse de Mussolini. Mentionnons, en passant, que l'enseignement comprend non seulement la spécialité du tissage, mais encore toutes les branches connexes, telles que l'analyse et la fabrication des teintures, le blanchissage des tissus bruts, etc. Un laboratoire actuellement en voie d'installation sera au point vers la mi-avril et déjà plusieurs recherches y ont été poursuivies en rapport avec les travaux en marche.

Mlle Irène Auger, ancienne élève de l'Ecole des Beaux-Arts de cette ville, est au service particulier de l'institution pour la préparation des dessins-modeles, et aussi pour la formation du goût des élèves, quant à l'harmonie des couleurs et l'originalité des dessins.

Un mot des métiers sur lesquels le public verra exécuter des travaux et des principaux exhibits qu'il pourra admirer. Disons tout de suite que le ministère de l'Agriculture, par l'entremise de l'Ecole, a réussi à faire adopter dans les campagnes de la province les métiers perfectionnés, à broches et à pédales, et qu'on en fabrique même, dans différents endroits, entre autre, à L'Islet, qui peuvent avantageusement faire concurrence avec les machines étrangères. Les plus répandus sont ceux à quatre lames, sur lesquels sont fabriqués les tapis à quatre tons, surtout; les memes, ou ceux à huit lames, avec arrangement spécial du jeu des pédales, permettant un tissu d'une solidité remarquable et d'un coloris plus riche. L'Ecole possède quelques modèles "dernier-cri", sont le metier vertical, (plus convenable à la tapisserie et aux tapis en point noué) et celui dit "à navette volante". Ce dernier rencontre une vogue toute particulière, chez les gens de la campagne même, en ce qu'il permet un aussi grand rendement que l'ancien métier automatique de certaines paroisses, tout en laissant à l'ouvrière une liberté complète quant au choix des dessins et une large part pour l'expression individuelle des modèles. Il convient aux tissus composés et permet la reproduction de tout modèle.

Dans sa visite de l'Ecole, le visiteur trouvera d'un intérêt particulier un coin de la grande salle spécialement amenagé pour montrer un ensemble d'ameublement merveilleusement combiné et comprenant un couvre-lit, un "chemin de table", des rideaux et "brise-bise", tapis, tous articles faits à l'Ecole même, par des élèves d'après un vieux dessin colonial.

Pendues aux murs, d'autres pièces arrêteront sans doute bien des regards admiratifs: des tapis d'après des motifs de Mlle Auger, s'intitulant par exemple "vieille maison canadienne sous la neige", "Les oiseaux", "Polichinelle", etc, ou encore des tapisseries reproduisant des oeuvres connues: "Le renard et le corbeau", d'après le dessin de Lorioux, "Le loup et l'agneau", d'une édition illustrée des oeuvres de Lafontaine, etc.

Sur les metiers, les professeurs et quelques élèves donneront des démonstrations en travaillant, par exemple, un tapis de salle d'enfant, bien et blanc, sur un métier ordinaire à quatre lames, mais avec un nouvel arrangement du jeu des pédales; ou encore une nappe entièrement en lin teint a la teinture végétale, le tout preparé dans les laboratoires de l'Ecole; une couverture pour meuble rustique canadien, en quatre tons, vert, bleu, rouge et jaune d'une nouvelle adaptation du travail aux quatre lames; et enfin, un tapis en point noué, à laine courte, fond noir, et motif en deux tons de rouge d'après les méthodes orientales les plus parfaites.

Deux vitrines, à l'entrée même du studio principal, présentent des articles canadiens: l'une, le lin filé et teint dans les couleurs les plus brillantes; l'autre, les laines canadiennes et les essences végétales nécessaires à leur teinture que l'on peut tirer de notre flore nationale et même locale. Au sujet de la première, M. le directeur de l'Ecole, nous fait remarquer "qu'on était jusqu'ici sous l'impression qu'il était impossible de produire avec le lin d'aussi belles couleurs qu'avec la laine ou le coton. Les échantillons de cette vitrine permettent de juger du degré de perfection que l'on a atteint avec le blanchiment et la teinture du lin".

Les autres vitrines comportent de beaux échantillons de l'industrie artistique étrangère: les Kélim polonais, les Hacklades norvégiens, les Glouas du Maroc, des véritables Batiks de Java, etc. De la Russie Impériale, les merveilleuses toiles, les bois sculptés et laqués, les cuirs repoussés et les châles de laine faits à la main, etc. Enfin, des tapis authentiques Navajos, des indiens de l'Arizona; les cuirs de Florence, les tissus de Bretagne, les tapis "da Silva Brunes" et même un fragment de ceux de la Savonnerie.

Il faut souhaiter que toute notre population passera par ces salles d'exposition de nos arts surtout et prendra là un goût plus vif et profond au produit de chez nous, aussi avantageux, quand il ne lui est pas franchement supérieur à celui d'autres contrées, ainsi que le prouvent les recherches patientes et les succès du ministère de l'Agriculture dans son Ecole.

DINER DES COMPTABLES

La confection d'un journal est une des organisations d'affaires les plus complètes et les plus instructives qui soient.

Ceux qui entendront monsieur Emile Jean le 11 avril, à 6 heures du soir, verront comment fonctionne une industrie qui comprend neuf services ou départements.

On peut se procurer des billets au bureau de l'Academie Commerciale.

Carnet Mondain

L'honorable M. Maurice Dupré, Solliciteur-Général, et madame Dupré ont reçu à dîner, samedi soir, au Château Laurier, à Ottawa, en l'honneur de Sir Henry Thornton et de Lady Thornton, de Montréal. Les autres invités de l'honorable M. et madame Dupré étaient: le colonel l'honorable M. Hanford MacNider et madame MacNider, l'honorable M. et madame Edgar-N. Rhodes, mademoiselle Marguerite Simard, de Québec, et M. Theodore Meighen.

Madame P.-J. Paradis et mademoiselle Marcelle Paradis sont parties pour Montréal où elles passeront quelques jours, les invitées de M. et madame Russell Hannan.

L'honorable juge Camille Pouliot, de la Cour Supérieure, est parti hier pour La Tuque où il préside une session de ce tribunal.

M. Theodore Meighen, avocat, est de retour d'Ottawa où il a passé la fin de semaine.

Madame Armand LaVergne est revenue d'Ottawa où elle a passé quelques jours.

Madame Gaston Pratte est partie pour New-York où elle rencontrera M. Pratte, qui a passé quelque temps à Atlantic City. M. et madame Pratte séjourneront environ une semaine à New-York.

M. le docteur Gustave Lemieux, député de Gaspé, est revenu hier de Montréal où il a passé la fin de semaine.

M. Edouard Carteron, consul général de France à Montréal, sera à Québec samedi et donnera une causerie devant l'Institut Militaire de Québec.

Madame Cyrille-F. Delâge et sa fille, mademoiselle Marguerite Delâge, sont parties pour Montréal où elles passeront quelques jours à l'hôtel Windsor.

M. C.-E. Gault, député de Saint-Georges à l'Assemblée Législative, est revenu hier à Québec après avoir passé la fin de semaine à Montréal.

Madame Arsène Morin, avenue Brown, a reçu hier, à un shower de tasses à thé et à l'heure du thé, en l'honneur de mademoiselle Juliette Roy, dont le mariage avec M. le docteur E.-B. Fitzgerald aura lieu le mois prochain. Le thé et le café étaient servi par madame Joseph Roy et madame Paul Roy, aidées de madame Gaston Esnouf, madame Jacques Perreault et mademoiselle Madeleine Roy.

M. le professeur James-L. Tryon, de Cambridge, Massachusetts, était de passage à Québec, hier, et a donné une conférence devant la section de Québec de l'Engineering Institute of Canada, au Château Frontenac.

Madame Hector Laframboise a donné une réception, ces jours-ci, à sa résidence, Grande-Allée, en l'honneur de sa belle-fille, madame Oscar Archambault, de Montréal. Les invitées étaient au nombre de soixante-quinze.

Mesdemoiselles Queenie et Irène Byrne ont reçu à l'heure du thé, dimanche, à la résidence de leurs parents, M. et madame Frank Byrne, à Charlesbourg, en l'honneur de mademoiselle Françoise de Belleval, à l'occasion de son prochain mariage avec M. Jackie Byrne. Le salon et la salle à diner étaient décorés de jonquilles, de tulipes et de verdure. Madame Ulric St-Jean, madame John Byrne, madame Avila Fournier de Belleval et madame J.-R.-H. Byrne servaient le thé, aidées de mesdemoiselles Thérèse et Cécile Ouellet, mademoiselle Florence Shea, mademoiselle Irène Bédard, mademoiselle Marie-Paule Langlois et mademoiselle Constance Gaumond.

M. et madame R. Colclough, qui séjournaient en Californie depuis la fin de février, sont maintenant rendus à Victoria, Colombie-Anglaise.

M. et madame Paul Turgeon ont passé quelques jours à Trois-Rivières, les invités de M. et madame Lucien Carignan.

Mademoiselle Rita Bilodeau, de Lévis, recevait samedi, le vingt-et-un, à la résidence de sa mère, à une partie de bridge et à l'heure du thé, en l'honneur de mademoiselle Géraldine McClintock, à l'occasion de son prochain départ pour le Lac-St-Jean. Le salon était décoré d'oeillets. Les invitées étaient: mesdemoiselles Annie Holmes, Stella Jones, Rita McKaig, Marjorie Mitchell, Doris Murray, Evelyn Tweedle et Isabelle MacDonald.

Victorieuse

Mademoiselle Ruth Robertson, d'Ottawa, qui a défait mademoiselle Marguerite Delâge, fille de l'honorable M. et madame Cyrille-F. Delâge, de cette ville, lors du récent tournoi de badminton, au Winter Club. Par cette victoire, mademoiselle Robertson a gagné le championnat canadien de badminton pour les dames, en 1931.

A. F. C.

GRANDE PARTIE DE CARTES

organisée par

L'Ass. des Femmes Conservatrices de la cité et du district de Québec.

Mercredi, le 25 Mars 1931
à 2 Hrs P. M.

au CHATEAU FRONTENAC
Salle des Conventions

Billets : 60 sous.

Un prix à chaque table et trois prix de présence seront tirés. Pour informations, s'adresser à Mme RICHARD LARUE, secrétaire-trésorière, No 86, Chemin St-Louis, Tél. 3-2288.

Se décidera-t-il à faire la demande pour Pâques!

Dans la Métropole

(Dépêche spéciale à L'Evénement)

Montréal, 24. — Lady Gouin, mademoiselle de Beaujeu et mademoiselle Lita Boyer font actuellement un séjour sur la Riviera. Lady Gouin et mademoiselle Boyer s'embarqueront vers la mi-avril, sur l'"Ile de France", pour revenir au Canada.

M. Henri Coursier, d'Ottawa, a passé quelques jours en ville, la semaine dernière.

Lady Meredith et madame Andrew-A. Allan sont actuellement à Atlantic City.

M. et madame Emile Rolland, en Europe depuis plusieurs mois, ont quitté Cannes, ces jours derniers, en route pour Nice et Paris.

Madame J.-J. Guertin et mademoiselle Yvette Guertin, de Sorel, sont actuellement à Ottawa, les invitées de l'honorable M. et madame Alfred Duranleau.

M. et madame Omer DeSerres, leur fillette, Françoise, et leur fils, Roger, sont rendus à Atlantic City et ont pris leurs appartements à l'hôtel Traymore.

Madame Paul Savoy donnera un bridge, cette semaine, en l'honneur de mademoiselle Jacqueline Demers, à l'occasion de son prochain mariage. Mesdemoiselles Jeanne-Marie Déziel et Jacqueline Cartier recevront le douze avril pour mademoiselle Demers.

Dans la Capitale

(Dépêche spéciale à L'Evénement)

Ottawa, 24. — Madame C.-H. Cahan, épouse de l'honorable M. Cahan, Secrétaire d'Etat, et madame Alfred Duranleau, épouse de l'honorable ministre de la Marine, ont reçu jeudi dernier, dans les salons du Château Laurier, décorés de fougères et de fleurs printanières. Madame Cahan portait une robe de mousseline de soie noire, avec touffe de roses au corsage; un petit chapeau de ruban de satin noir. Madame Duranleau portait une robe de dentelle noire avec garniture de roses rouges au corsage; son chapeau était de dentelle noire rehaussé d'une fantaisie de plume. Madame Roméo Blenvenue, qui recevait avec sa mère et madame Cahan, portait une robe de crêpe marocain vert criquet et un chapeau de même ton. Le thé fut servi dans le hall adjacent à la salle de bal. Mesdemoiselles Sybil Rhodes, Barbara Ryckman, Sylvia et Patricia Stevens, Margaret MacLaren, Evelyn Bolduc, Kate et Beatrice Bell, Marguerite Grenier, Josephine Bolduc, de Québec, Yvonne Smith, Yvette Guertin, de Sorel, et Claire Duranleau assistaient dans la salle de thé.

Madame (juge) L.-A. Cannon est partie pour Montréal où elle passera quelque temps.

Lady Kingsmill a reçu à l'heure du thé, samedi, en l'honneur de son fils, M. Grange Kingsmill, et de sa fiancée, mademoiselle Patricia Fosbery. Le thé était servi par madame Kenneth Fosbery, de Toronto, madame D.-L. McGeand, madame Harry Crerar, mesdemoiselle McLead et Clark, assistées de madame Gordon MacLaren, mademoiselle Marjorie Borden, madame Arthur Bourinot, mademoiselle Affie Fosbery et mademoiselle Jocelyn Chapman.

Madame H.-A. Stewart, épouse du ministre des Travaux publics, et madame W.-A. Gordon, épouse du ministre de l'Immigration et de la Colonisation, ont reçu à l'heure du thé, dimanche, aux Appartements Roxborough.

CHARMANTE FETE

A l'occasion de l'anniversaire de mademoiselle Agnès Fortier.

Le 14 mars, avait lieu à la résidence de M. et madame Charles Fortier, 25 rue St-Cyrille, une charmante réunion à l'occasion de l'anniversaire de naissance de leur jeune fille, mademoiselle Agnès Fortier. Une jolie montre-bracelet fut présentée à la jubilaire par mademoiselle Thérèse Gagnon, organisatrice de la fête, et une corbeille de roses lui fut offerte de la part de M. et madame Léo-Paul Roy.

Au cours de la soirée, la petite "Margot", du poste de radio CHRC, fit entendre un très intéressant programme de musique qui fut applaudi avec enthousiasme. A minuit, un succulent goûter, préparé sous la direction de mademoiselle Gagnon, fut servi à tous les invités. La plus franche gaieté régna jusqu'à la fin de cette fête inoubliable, et tout le monde se sépara bien à regret.

Les invités étaient: M. et madame Charles Fortier, mademoiselle Agnès Fortier, M. et madame Jacobson, M. et madame Wilfrid Gagnon, M. et madame Léo-Paul Roy, M. et madame Maurice Roy, mesdemoiselles Marguerite Norman, Jeanne et Rita Bilodeau, Annette Gauthier, madame A. Therrien, mesdemoiselles Gabrielle Payne, Lorette Larochelle, Bernadette Larochelle, Cécile Lainé, Marguerite Doyer, Marguerite Morel, J.-D Morel, Anita Faucher, May Crane, Marguerite O'Malley, Lorette Crane, Germaine Faucher, M.-Anne Lebel, Annie Holden, Betty Holden, Nelly Gump, Germaine Gagnon, Thérèse Gagnon, Cécile Gagnon, "Margot" Perrault, Antoinette Gagnon, Colette Gagnon, Thérèse Bélanger, M. et madame P. Roy; MM. Henri Martinette, Albert Rivard, E.E.D., Charles Barbeau, Aimé Lauciant, Herby Wellis, N. Roberge, B. Murphy, Paul Boivin, Jos. Denis, Gérard Lamontagne, Robert Castonguay, Maurice Gignac, H. Brochu, Lucien Beaudet, Jules Royer, E.E.D., Robert Gauthier, Robert Darveau, Emile Martel, René Mathieu, Rodolphe Saucier, Jos. Duguay, E.E. D., J.-Chs Terrien, Simon Couture, Jos. Bélanger, Freddie Santerre.

PONOL

POISON

Pour la destruction de la vermine dans la tête des enfants.

En vente dans toutes les pharmacies.

ANCHOR MEDECINE
AGENT
70, LALIBERTE, QUEBEC

THERMIQUE

Le Permanent Ideal

Le plus sûr, le plus parfait, Ondulation à l'eau .75 cts

SALON SALABERRY
617½ St-Jean Tél. 3-4780

T'a' Pas ESSAYE

SEDALGINE
POUR TON
RHUMATISME ?

"La journée de la bonne Mère Marie de la Nativité"

Appel aux âmes charitables en faveur d'une oeuvre québecoise bien connue.

Aujourd'hui, le 24 mars est le jour fixé pour une manifestation spéciale de notre charité. Nous serons tous du nombre, n'est-ce pas, de ces collaborateurs généreux grâce auxquels se perpétue depuis plusieurs années l'oeuvre de la bonne Mère Marie de la Nativité, cette humble soeur de la Charité qui fut si secourable aux misérueux durant sa vie. Que son souvenir reste vivace en nos coeurs et rappelons en son honneur les paroles mêmes de Notre-Seigneur: "Vous aurez toujours des pauvres parmi vous..."

Précisément pour cette raison "qu'il y a toujours des pauvres parmi nous" surtout par les temps difficiles que nous traversons, nous instituons chaque année une "Journée" particulière que nous plaçons sous le patronage de celle qui fut leur grande amie. Puisse notre appel trouver un écho dans tous les foyers! Lingerie ou argent, quelle que soit l'offrande, elle sera reçue avec reconnaissance, et pour en faciliter l'envoi, nous avons demandé aux couvents des différents point de la ville de recueillir ce qui leur sera adressé à cette fin le "24" mars. Voici la liste des dépôts:

Hospice des Soeur de la Charité, 1, rue St-Olivier;
Académie Mallet, 5, rue Richelieu;
Académie St-Jean-Baptiste, 508, rue St-Jean;
Academie Commerciale, 20, rue Chauveau;
Couvent St-Coeur de Marie, 82 1-2, rue de la Chevrotière;
Academie Ste-Marie, 60, rue St-Augustin;
Ecole St-Dominique, 106, avenue Bourlamaque;
Academie Notre-Dame du Chemin, 211, rue Cremazie;
Couvent des Soeurs de St-Joseph et de St-Vallier, 96, chemin Ste-Foy;
Académie Jésus-Marie, 224, rue Kitchener;
Academie Notre-Dame de St-Roch, 83, rue de l'Eglise;
Academie Notre-Dame de Jacques-Cartier, 130, Boulevard Langelier;
Couvent de Limoilou, 98, 1ère Avenue;
Couvent de St-François d'Assise, 336, 1ère Avenue.
Académie Notre-Dame de St-Malo, 198, rue Marie de l'Incarnation;
Couvent du Sacré-Coeur, 28, rue de Jumonville;
Couvent de Stadacona, 13, rue de l'Acadie;
Ecole de Maiserets, 415 rue Champfleury;
Orphelinat de St-Sauveur, 182, rue Colomb;
Ecole St-Joseph, rue Montmagny;
Ecole Notre-Dame de la Garde, 884, rue Champlain;
Ecole de la Basse-Ville, rue Sous-le-fort.

Le Comité d'Organisation.

L'OPERA FRANCO-ITALIEN DE NEW-YORK

Elle sera au Capitol du 15 au 18 avril

La Cie d'Opéra Franco-Italien de New-York entreprend sa seconde saison de printemps avec un record vraiment enviable. C'est sa première visite au Canada mais l'an dernier la troupe visitait plusieurs grandes villes de l'est des Etats-Unis. Elle ne donne ses spectacles qu'au printemps, à Pâques, pour pouvoir recruter ses principaux artistes, son orchestre et une partie de ses choristes dans les troupes du Metropolitain de New-York et de l'Opéra de Chicago qui à cette époque ont terminé leur saison. C'est ce qui fait que la Cie Franco-Italienne peut présenter dans de très belles conditions des oeuvres telles que "Manon", "La Bohème", "Carmen", "Faust", "Le Barbier de Seville" avec une troupe qui peut chanter en français les oeuvres françaises et en italien les oeuvres italiennes.

Voyageant avec son propre orchestre et tous ses choristes, la troupe de New-York peut présenter les opéras dans leur texte original, sans coupures, et n'est pas sujette à des répétitions locales avec des additions de musiciens ou choristes ou petits rôles. Rien de cela avec la troupe de New-York qui arrive ici au complet et donne ses représentations sans même de répétition puisque tout est au point.

Voici le programme de cette courte saison: Mercredi le 15 avril "Manon" (gala); jeudi matinées; "Le barbier de Seville", jeudi soir le 16 avril "Carmen"; vendredi soir "Faust" samedi matinée "Manon" et samedi soir "La Bohème". Billets en vente le jeudi 9 avril au Capitol. Commandes par la poste, de l'extérieur, maintenant reçues.

Soirée dramatique et musicale

A LA SALLE ST-PIERRE

Le comité du présent concours de popularité en faveur de la Garde d'Honneur Laval Inc., sera clôturé jeudi soir, le 26 de ce mois à la salle St-Pierre, par une séance dramatique et musicale de la fameuse pièce artistique "La malédiction d'une mère". Cette pièce vous sera offerte au prix de $0.25 du billet et $0.10 pour les enfants. Cette soirée promet de remporter un grand succès, si on en juge par la vente des billets. Des billets seront aussi à la disposition du public, jeudi soir à la porte de la salle St-Pierre. Vous pouvez vous les procurer dès maintenant chez le major Georges Beaulieu, 26 Scott et chez les membres de la Garde.

VOTRE DIRECTION EST DURE

La dureté de la direction, outre la fatigue considérable qu'elle impose au conducteur, présente de sérieux dangers. Il peut arriver que la direction devienne tout à coup impossible à manoeuvrer ou, en tout cas interdire un virage rapide dont la nécessité est souvent impérieuse. Pour ces diverses raisons, on ne doit pas rouler avec une direction dure. Cette dureté provient, presque toujours, d'un défaut d'entretien. Une direction bien graissée et attentivement surveillée ne perd pas, sauf accident, brusquement sa souplesse. On doit toujours alimenter avec soin les divers graisseurs que comportent les timoneries et le boîtier du dispositif de renvoi, de manière à éviter tout grippage brutal.

Lorsque la dureté de la direction se révèle brusquement à la suite d'un choc même léger, il faut penser à une pièce faussée et à la destruction du parallélisme des roues. Double danger: la direction est devenue moins maniable et la pièce faussée peut avoir perdu une grande partie de sa résistance métallique. On doit immédiatement faire vérifier la direction par un spécialiste et faire remplacer la ou les pièces avariées!

Enfin, la dureté de la direction peut encore provenir d'un serrage exagéré des rotules entre leurs coussinets ou d'un frottement anormal de pièces du dispositif de renvoi entre elles et dans les paliers qui les supportent. Cette dureté se manifeste principalement après une révision de direction, ou, sous prétexte de rattraper les jeux, on les a complètement supprimés. Pour rendre à la direction sa souplesse et sa liberté, il suffit de restituer aux jeux leur valeur normale.

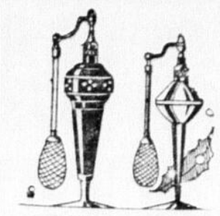

PARFUMEUSES
--- et Articles de Toilette

Nous avons un choix considérable d'articles de fantaisie de tous genres, importés des centres européens, qui feront des cadeaux exclusifs. Chacun de ces objets dénote un goût artistique rare et une originalité exclusive. **Venez nous visiter avant de fixer votre choix** pour l'achat de cadeaux de Pâques ou de toute autre circonstance.

Nos Prix Sont Les Plus Bas !

Mesdames, n'achetez pas votre sacoche du printemps sans venir voir celles que nous offrons au prix du manufacturier.

NOTEZ BIEN L'ADRESSE

BRUNEAU Incorporée
IMPORTATEURS
SUITE 301-302-303, 3ème ETAGE
EDIFICE LACHANCE
267 rue St-Paul :-: Québec

OCCUPONS NOS LOISIRS

Patrons Vennat

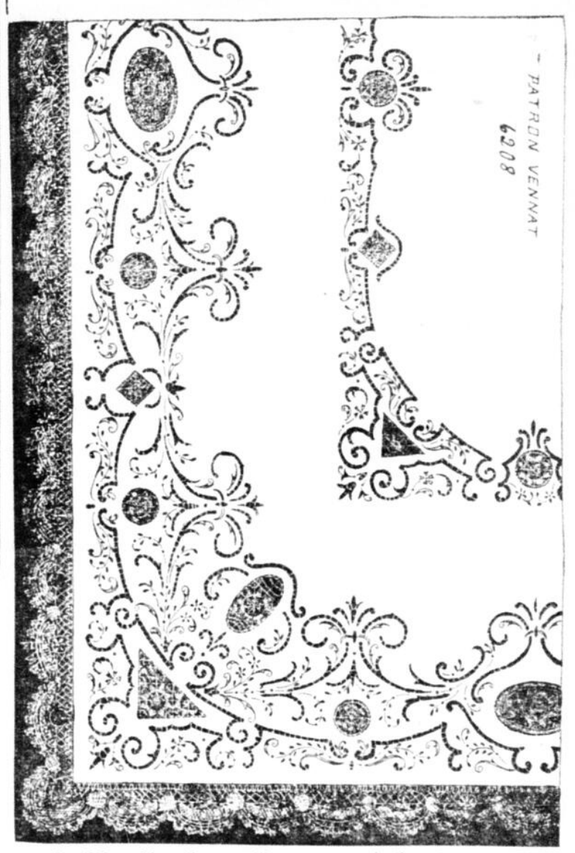

No 6208. — Merveilleux modèle pour nappe à dîner d'un effet excessivement riche et décoratif. Patron à tracer coin et bordure, 35c, centre, 25c. Perforé, coin et bordure, $1.00, centre, 50c. Au fer chaud, complète, 2 x 3 verges, $1.25. Toute étampée sur très beau coton fini toile, 2 x 2 1-2 verges, $5.00, 2 x 3 verges, $6.00. Sur toile irlandaise, 2 x 2 1-2 verges, $7.00 ou $8.00, suivant la qualité, 2 x 3 verges, $8.25 ou $10.00. Sur plus belle qualité de toile française, 2 x 2 1-2 verges, $11.00, 2 x 3 verges, $12.-75. Coton M. F. A. pour la broderie, $2.25.

Dentelle du bord, 4 pouces de large, garantie faite à la main, en pur fil de toile, 65c la verge. Médaillons de Venise, très belle qualité, triangles des coins, 75c chacun (du centre 25c chacun. Ovales au-dessus des coins, 50c dans les côtés, 90c chacun. Ronds, 21c chacun, petits carrés, 15c chacun. On peut s'arranger pour supprimer quelques-uns des appliqués.

Revue Mensuelle de Broderie et Musique, jusqu'au 30 avril seulement, 12c l'abonnement par an. Profitez de cette aubaine.

COUPON VENNAT

L'Evénement, Québec.

Ci-inclus.....pour patrons Nos.....

Nom .....

Adresse .....

Adressez L'EVENEMENT, 30 rue de la Fabrique, Quebec.

Heureuse d'Avoir Repris sa Santé

"J'étais nerveuse, sans appétit et épuisée. Presque tous les jours, je devais me coucher deux ou trois heures. Je vis une réclame du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, J'en achetai une bouteille. Mes nerfs sont beaucoup mieux, je puis maintenant faire tout mon travail de la ferme. Le Composé m'a réellement fait du bien et soulagera les autres"—.

Mme Willie Lafleur, Route 3, Hemmingford, Québec.

Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Lydia E. Pinkham Medecine Co., Lynn, Mass., E.-U.A., et Cobourg, Ont., Canada.

Une gracieuse robe d'été

PATRON 2022

20c

L'encolure drapée continue d'avoir de la popularité et elle est généralement seyante. Les volants des manches sont aussi un élégant détail.

Cette robe serait fort jolie en crêpe georgette, en crêpe Elizabeth, chiffon, voile ou crêpe plat, à fond sombre ou clair.

Le patron est fourni en grandeurs: 34, 36, 38, 40 et 42 de buste. Pour 34 il faut 4 3-8 verges de tissu de 39 pouces.

Ces patrons sont expédiés dans un intervalle de DIX JOURS sur réception de vingt cents (20) sous forme de bon postal ou timbres. Prière d'écrire très lisiblement le nom, l'adresse, le numéro du patron et la grandeur désirée.

Adresser toute commande par malle au département des Patrons, L'Evénement, Québec.

"Hemstitch" Point Picot

Mlle E. Vézina

Haute nouveautés pour le Printemps

Vous y trouverez de jolis gants, des robes seyantes, des sacoches de choix et des chapeaux élégants.

290, rue Saint-Jean :-: Tél : 2-4441

QUESTION de GOUT

Beaucoup de gens n'aiment pas l'eau chlorinée. A ceux-là, nous conseillons de se procurer l'eau pure Claire-Fontaine qui a un goût excellent. Demandez-la et vous serez émerveillés.

Claire Fontaine Limitée

88, COTE D'ABRAHAM. . . . . TEL. : 2-2380

Appelez

6165

SANS PAYER PLUS CHER,
VOUS AUREZ
DU LAIT PUR ET RICHE
UN SERVICE A BONNE HEURE
UNE GARANTIE DE PROPRETE
et
UNE PROTECTION ENTIERE
POUR VOTRE SANTE

BROOKSIDE DAIRY, Ltd.
TEL. 6165 RUE ST. LOUIS QUEBEC

Appelez

6165

Annonçant

MORISSET & FRERE

comme

Distributeurs Exclusifs du

PLYMOUTH

pour

QUEBEC

Un syndicat dirigé par W.-C. Pitfield & Company achète hier les obligations de la C.S. de Québec au prix de 99.217

LA DEGRINGOLADE DU BLE A CHICAGO N'AFFECTE QUE LEGEREMENT LES PRIX DES STOCKS AMERICAINS

LES STOCKS NE SE LAISSENT PAS DEMORALISER HIER

New-York cède du terrain mais les pertes nettes des vedettes n'ont été que nominales. — Virement de 2 millions d'actions.

AUBURN AUTO

(Serv. de la Presse Associée).

New-York, 24. — (Par John - L. Cooley, rédacteur financier de la Presse Associée). Les stocks ne se sont pas laissés démoraliser hier par la chute du blé qui a été le grand événement du jour sur les marchés financiers. Ils ont cédé du terrain mais les pertes nettes des vedettes ne furent que nominales. Sur le coup du midi, les cours les plus bas avaient été atteints et c'était à ce moment même que les grains et le coton étaient fortement vendus. Pour une raison assez inexplicable, les stocks de pétrole se sont ralliés et ils se montrèrent vigoureux jusqu'en clôture, alors que la liste générale fléchissait de nouveau. Le virement fut de 300,000 actions seulement en dernière heure et le volume des ventes durant la séance totale ne dépassa pas 2,000,000 actions.

La réaction commencée samedi s'est continuée tranquillement hier matin. Les offres étaient limitées et les opérateurs professionnels à la baisse n'ont pas eu beaucoup de succès excepté dans les stocks dont on redoute une réduction de dividende. Liquid Carbonic et U. S. Industrial Alcohol ont été attaqués de même que Columbian Carbon, Allied Chemical, Case et Air Reduction. Auburn Auto a sauvé la séance pour les spécialités en enrégistrant un nouveau haut de 221 3-4. Il ferma à 219 en mieux de 4 points. American Can, Radio, General Electric, General Motors, Union Carbide, Anaconda, Consolidated Gas et Electric Power and Light ont fini la séance avec de légères pertes. U. S. Steel, North American, New-York Central, Loew's et Sears Roebuck ont perdu un point chacun. Les titres de chemins de fer ont été irréguliers dans l'ensemble, mais plutôt monotones.

Les changes étrangers ont été fermes. Le mark allemand a touché de nouveau un haut. L'argent s'est bien tenu à New-York et à Londres. Sur un total de 683 stocks qui ont fait leur apparition sur le tableau, 180 ont avancé, 361 ont reculé et 142 sont demeurés stationnaires. Voici les moyennes compilées par Standard Statistics Company Inc., copyright 1931:

	50 ind.	20 c.f.	50 util.	90 tot.
Hier	136.1	95.4	200.1	141.0
Samedi	137.1	95.8	201.8	142.1
Sem. précédente	135.4	96.8	201.7	141.1
Mois passé	138.4	135.9	190.0	142.4
1930	187.4	188.7	251.6	190.9
1929	146.3	131.4	210.6	209.2
1928	158.2	123.2	138.0	149.1
Haut 1931	140.2	106.2	203.9	144.3
Bas 1931	140.2	106.2	203.9	144.3
Bas 1931	118.6	94.9	159.3	122.3
Haut 1930	202.4	141.6	281.3	205.8
Bas 1930	112.9	86.4	146.5	114.7
Haut 19.9	262.8	167.8	353.1	253.5
Bas 1929	252.8	167.8	353.1	253.5
Bas 1929	141.3	117.7	156.3	140.2

Vente d'environ 2,000,000 actions.

LA FABRICATION DES AUTOMOBILES

Une augmentation de 52 pour cent a été enrégistrée en février 1931 dans la production des autos canadiens.

LA CONSOMMATION

Ottawa, 24 — Une augmentation de 52 p.c. a été enregistrée dans la production des automobiles au Canada durant le mois de février 1931 par rapport au mois précédent. Le Bureau Fédéral de la Statistique rapporte que 9,871 machines ont été fabriquées au Canada en février 1931 au lieu de 6,486 machines durant janvier 1931. La production de janvier dépassait celle de décembre 1930 par 16 p.c. L'indice de la production des automobiles compile par le Bureau Fédéral a avancé de 13 points durant février et il se tenait à 47 p.c. en bas de la normale durant ce mois. Les chiffres de la douane pour février dernier démontrent que 1,255 machines ont été importées au pays et que 1,596 machines ont été exportées. Cela représente une augmentation dans les importations et une diminution dans les exportations comparativement aux chiffres du mois précédent alors que l'on avait enregistré l'importation de 915 chars et l'exportation de 3,095 chars.

7,748 chars ont été fabriqués au Canada durant le mois de février 1931 pour être vendus au pays et la balance de 2,123 chars a été fabriquée pour être exportée. La consommation apparente des automobiles durant le mois considéré a été de 9,003 machines. Cette consommation apparente avait été durant le mois de janvier 1931 de 5,037 machines et elle avait été en février 1930 de 12,281 machines.

HAMILTON BRIDGE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 24. — Les directeurs de Hamilton Bridge Company ont déclaré hier un dividende de 25 cts par action sur le stock commun en même temps que le dividende régulier sur le stock privilégié. Ces dividendes sont payables le 1er mai aux actionnaires inscrits le 15 avril.

BRAZILIAN TRACTION CO.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 24.—Les revenus nets de Brazilian Traction Light & Power Company durant le mois de février 1931 se sont élevés à $1,827,649 comparativement à $2,167,136 durant février 1930 ce qui représente une diminution de $339,487. Dans la note accompagnant le rapport mensuel de la compagnie on lisait que les taux du change brésilien durant le premier semestre de 1930 étaient considérablement plus élevés qu'aujourd'hui. Les profits bruts de Brazilian en février 1931 ont été de $3,104,495 au lieu de $3,798,698 et les dépenses d'opérations ont été de $1,276,846 au lieu de $1,631,562.

UNE DIMINUTION DES FAILLITES

Le Canada a enrégistré 240 faillites commerciales en janvier 1931 alors qu'il en avait enrégistré 261 en 1930.

DANS LE QUEBEC

Ottawa, 24. — Le nombre des faillites commerciales a diminué durant le cours de janvier 1931 et le passif de ces faillites a également diminué par rapport aux chiffres du mois précédent. Les faillites commerciales se sont chiffrées au Canada en janvier 1931 à 240 alors qu'elle avaient été de 261 durant janvier 1930 et de 239 durant décembre 1930. Le passif des 240 faillites a été de $3,970,679 comparativement à $4,202,599 en décembre 1930 et à $8,661,100 en janvier 1930.

Seize faillites ont été enregistrées dans les Provinces Maritimes durant janvier 1931 au lieu de 11 en décembre 1930 et de 20 en janvier 1930. Le passif des faillites de janvier dernier était de $129,000. Dans la province de Québec, il a été enregistré 80 faillites en janvier 1931 au lieu de 98 en décembre 1930 et de 120 en janvier 1930. Le passif des 80 faillites a été de $1,108,000. Sur les 80 faillites, il y en a eu 42 dans la seule ville de Montréal dont le passif atteignait $632,000. Les faillites commerciales survenues dans l'Ontario durant janvier 1931 ont été de 87 au lieu de 76 en décembre 1930 et de 81 en janvier 1930. Le passif des 87 faillites a été de $1,187,000. La ville de Toronto a enregistré 22 faillites à elle seule pour un passif de $698,000.

Dans les trois provinces des Prairies, le nombre des faillites enregistrées en janvier 1931 a été de 46 comparativement à 43 en décembre 1930 et de 32 en janvier 1930. Le passif des 46 faillites a été de $594,000. Six faillites ont été enregistrées dans la ville de Winnipeg avec un passif de $149,000. Le nombre des faillites enregistrées dans la Colombie Anglaise a été de 11 en janvier 1931 au lieu de 11 en décembre 1930 et de 8 en janvier 1930. Le passif des 11 faillites de janvier dernier a été de $322,000. La ville de Vancouver a enregistré à elle seule cinq faillites avec un passif global de $134,000 environ.

UN GAIN DANS LA PRODUCTION DU FER

La production du fer en gueuse au Canada a augmenté durant le mois de février 1931 de trente pour cent.

SUR JANVIER

Ottawa Ont., 24. — La production du fer en gueuse s'est élevée au Canada durant le mois de février 1931 à 46,395 tonnes, ce qui représente une augmentation de 30 pour cent sur le total de 35,592 tonnes enregistré en janvier 1931. C'est le premier mois qu'une augmentation aussi considérable est enrégistrée depuis que la production a commencé à décliner durant la dernière partie du mois d'août 1929. Une augmentation de 44 pour cent a été enregistrée dans la production quotidienne. La moyenne pour les 28 jours de février 1931 a été de 1,657 tonnes au lieu de 1,145 tonnes en janvier. Le gain provenait du fer basique où la production a augmenté de 18,966 tonnes à 43,400 tonnes. La production du fer de fonderie a diminué de 4,711 tonnes à 1,356 tonnes et la production du fer malléable a diminué de 11,915 tonnes à 1,639 tonnes. Les charges de hauts-fourneaux durant le mois de février 1931 comprenaient 86,451 tonnes longues de minerai de fer importé, 25,341 tonnes courtes de pierre à chaux, et 49,525 tonnes courtes de coke. Tout le coke a été carbonisé au Canada. Il y avait 16,860

(Suite à la page 7)

UNE AUTRE OCCASION

Prix défiant toute Compétition

Nous avons un certain bloc de

COBALT KITSON

à .0475 sous par action.
Sujet à confirmation.

E.-L. HARDY & Cie

74, ST-PIERRE
QUEBEC

28 années d'expérience.
Phone : 2-8630 et 6274.

COMMENTAIRES de BOURSE

CE QU'ON DIT A MONTREAL

International Nickel.

Durant le "boom" de 1929 sur les marchés de Bourse, la capitalisation de l'International Nickel Company of Canada se vendait pour plus d'un billion de piastres, ce qui représente une valeur supérieure à celle de toutes les compagnies de cuivre qui sont cotées sur la Bourse de New - York. La capitalisation de l'International Nickel en tenant compte du prix de $20. pour les actions communes représente environ $292 millions, ce qui démontre une jolie diminution comme l'on peut voir. Le New York News Bureau rapporte que les derniers achats de Nickel ont été faits par gros blocs et qu'ils étaient accompagnés de rumeurs d'opérations de syndicats. Nickel ne produit pas seulement du cuivre mais surtout du nickel et d'autres métaux.

Une opinion sur Montréal.

Voici l'opinion émise par L.-G. Beaubien & Cie dans le dernier numéro de l'Economiste Canadien au sujet de la Bourse de Montréal :

"La tenue du marché en février nous conduit à deux contestations.

"Premièrement, il n'y a pas à la Bourse de compartiments étanches. Si, d'après la poussée, pour le moins hâtive, qui s'est produite le mois dernier, les cours se sont graduellement tassés, puis tout-à-coup repliés, la faute en est à l'état nettement défavorable dans lequel se trouvent encore certains groupes. Ce sont eux qui servent de contrepoids à toute avance et l'empêchent ou de se prolonger ou de se maintenir.

"En temps normal, il arrive que la cote surmonte ces accidents. Après une longue période de dépression, comment, en présence de tant d'obstacles, espérer toutefois un départ sûr ? la plupart nous n'en doutons pas, finiront par disparaître à la longue. Pour l'instant il est bon d'en tenir compte, car ils nous aident à comprendre l'hésitation et parfois la lourdeur de notre place.

"L'attitude du public, il faut bien le reconnaître, entre aussi pour quelques chose dans cette irrégularité des cours. Sans être pessimiste, elle est méfiante. On demande aux faits, aux chiffres un encouragement que ceux-ci sont incapables, et pour cause, de fournir. Et faute de données précises, absolues, on pratique l'abstention.

"Loin de nous l'idée de médire de la prudence ; nous nous flattons au contraire, de l'avoir invoquée, et au bon moment. Quelques soit pourtant le prix que nous y attachons, nous sommes bien obligés d'admettre que ce n'est pas d'elle que la Bourse tirera les forces dont elle a besoin. Si la situation économique était aussi rassurante que certains l'exigent les valeurs boursières ne coteraient pas aujourd'hui ce qu'elles cotent. Et c'est parce qu'il subsiste un élément de doute, d'incertitude, que les prix ont de la difficulté à se raffermir. Or, au fur et à mesure que l'amélioration s'amplifiera (le président du Pacifique Canadien déclarait, il y a quelques jours, qu'elle s'annonçaient certaine) les cours s'élèveront. La certitude se pale à la Bourse comme ailleurs".

Les indices des stocks.

L'indice des placeurs d'argent pour les stocks communs de compagnies industrielles a touché 122.6 durant la semaine du 19 mars 1931 au lieu de 122.6 durant la semaine précédente. L'indice des spéculateurs pour 25 titres communs de compagnies industrielles et de services publics inscrits à Montréal et à Toronto a touché 724.7 au lieu de 726.4 durant la semaine précédente. L'indice des placeurs pour les stocks communs domestiques d'utilités publiques a touché 111.9 au lieu de 112.2. L'indice des placeurs pour les stocks communs de compagnies localisées à l'étranger mais dans lesquelles les Canadiens sont fortement intéressés a touché 78.3 au lieu de 81.1. Enfin, l'indice pour les trois groupes combinés de stocks a touché 111.3 au lieu de 112.0. Les prix ont été plus faibles pour 14 titres, stationnaires pour 1 et plus forts pour 10. Brazilian a baissé de $27.6 à $26.6, Smelters de

(Suite à la page 7)

Un prix record obtenu par la Commission Scolaire de Québec

La Commission Scolaire Catholique Romaine de Québec a vendu hier après-midi une émision de $880,000. d'obligations rapportant 4 1-2 pour cent d'intérêt et remboursables dans trente ans seulement à un syndicat comprenant W. C. Pitfield & Co., Hanson Brothers et Banque Canadienne Nationale. Ce syndicat avait offert à la Commission 99.217 pour des obligations dont les intérêts et le principal seraient payés au Canada et le prix a été accepté. L'argent se trouve coûter à la Commission Scolaire Catholique Romaine de Québec 4.54 7-8 pour cent. C'est le plus fort prix qui ait été payé pour des obligations affectant le crédit de Québec depuis plusieurs années, croyons-nous. Au mois d'octobre 1930, la même Commission Scolaire Catholique Romaine de la ville de Québec avait vendu une émission de $550,000 d'obligations rapportant 4 1-2 pour cent d'intérêt et remboursables dans 30 ans à un prix de 99.168, soit une base de 4.55 pour cent. Enfin, la ville de Québec obtenait au mois de mai 1930 un prix de 100.5189 pour une émission d'obligations de $3,333,000. rapportant 5 pour cent d'intérêt.

M. Henri DesRivières, surintendant de la Banque Canadienne Nationale et aviseur financier de la Commission Scolaire de Québec a déclaré devant les membres de la Commission Scolaire réunis hier après-midi dans la salle du comité des finances à l'Hôtel de Ville pour étudier les soumissions que le prix record de 99.217 reflétait peut-être un peu les conditions actuelles du marché qui sont favorables aux bonnes obligations mais qu'il indiquait surtout l'excellent crédit dont jouit dans le monde financier l'administration actuelle de la Commission. M. DesRivières avait conseillé auparavant aux commissaires d'accepter la soumission de 99.217 pour des fonds canadiens de préférence à une soumission de 99.313 qui avait été faite par le même syndicat pour des fonds américains. La différence entre les deux prix représentait un montant additionnel de $880. pour la Commission Scolaire, mais comme l'a expliqué M. DesRivières il y avait toujours le risque de voir augmenter le change américain et la perspective de perdre plus que cette somme de $880. durant les trente prochaines années. L'aviseur financier de la Commission Scolaire de Québec a mis en relief le prix de 99.313 offert pour des fonds américains avec le prix de 99.207 qui a été payé la semaine dernière pour des obligations à 4 1-2 pour cent en fonds américains à la ville de Montréal. Voici la liste complète des soumissionnaires et des prix offerts. On remarquera qu'il y avait 11 soumissions représentant 23 maisons de banque ou de finance.

Soumissionnaires	Etats-Unis	Canada
W. C. Pitfield & Co., Hanson Bros et Banque Canadienne Nationale	99.313	99.217
Drury & Co., C.-H. Burgess & Co., Griffis, Faircloud & Nosworthy		99.14
R. A. Daly & Co.,, Hannaford, Birks and Co., et Banque de Nouv.-Ecosse	99.138	
Dominion Bank et Gardner and Co	99.072	98.772
Fry Mills, Spence & Co., Dymant, Anderson and Co.	99.13	98.78
McLeod, Young, Weir and Co., et Banque Canadienne de Commerce	99.19	98.44
Wood, Gundy and Company	99.08	98.83
National City Company et Banque de Montréal	99.218	98.968
Dominion Securities et Nesbitt, Thomson and Co.	99.08	98.58
A.-E. Ames and Company	99.038	98.688
Mead and Co. ,et Bell, Gouinlock and Co.	98.88	

La séance de la Commision Scolaire Catholique de Québec était présidée hier après-midi par M. Jos. Picard. Y assistaient: Monseigneur J.-E. Laberge, M. le chevalier, J.-N. Miller, M. Télesphore Verret, M. J.-E. Bédard, M. J. Leonard, M. Antoine Taschereau, M. Henri DesRivières et M. P.-Nelson Verge. On remarquait parmi les représentants des maisons de finance qui ont assisté à l'ouverture des soumissions M. R. N. Tweddell, gérant de W. C. Pitfield & Co., à Québec, qui a été chaleureusement félicité pour le succès de sa maison en obtenant l'émission, M. Carl Falkenberg, de la même maison, M. Stanley Nixon, de Dominion Securities, M. Frank Mead, M. Maurice Tremblay, de Wood, Gundy and Co., M. P.-A. Catellier et M. J.-E. Boudreau, de Nesbitt, Thomson and Co., M. J. McDougall, de National City Company, M. C.-F. Lindsay, gérant de la Banque de Nouvelle-Ecosse à Québec, M. Conrad Boulet, de Lagueux et Darveau Ltée., M. Lucien Cote, de Lucien Cote, Inc., M. E. Dionne, de A.-E. Ames and Co., etc., etc.

DIVIDENDES

Montreal Telegraph 2 pour cent moins taxe sur le revenu payable le 15 avril aux actionnaires inscrits le 31 mars.

$500,000.

Hôpital Notre-Dame, Montréal

(Sous la direction interne des RR. SS. Grises)

5½%

Echéance : 1er avril 1941

FIDUCIAIRE : SOCIETE D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE, MONTREAL

BUT DE L'EMPRUNT

Cet emprunt servira à mettre à exécution le projet d'agrandissement entretenu depuis quelque temps par le Conseil d'Administration—celui de la construction d'une aile devant contenir 210 lits et 15 berceaux additionnels, d'une maison de gardes-malades et d'un poste de chauffage central.

GARANTIES

Le présent emprunt est garanti :

1o—Par 1ère hypothèque sur toutes les propriétés de l'Hôpital. Il a rang pari passu avec une tranche d'obligations de $1,250,000 émises en 1926.

2o—par le nantissement de tous les biens meubles, y compris l'outillage de l'Hôpital, après agrandissement. Il engagera de plus le crédit de l'Institution. Les biens hypothéqués, lorsque les nouvelles constructions seront terminées, sont estimés à $3,762,000. au moins.

PRIX : le pair (100) et l'intérêt couru

(Plus la taxe fédérale de transfert)

Lagueux & Darveau LIMITEE

BANQUIERS EN OBLIGATIONS
Edifice "Financial"
105, COTE DE LA MONTAGNE QUEBEC

LA DECISION DE WASHINGTON A ETE FUNESTE A CHICAGO

Le Federal Farm Board ayant décidé de ne pas supporter les prix de 1931, le blé tombe de 11 cents le boisseau.

AUX ETATS-UNIS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Winnipeg, 24. — La nouvelle émanant de Washington à l'effet que le Federal Farm Board n'a pas l'intention de stabiliser les prix de la récolte de blé en 1931 a eu pour effet de faire baisser les prix ds valeurs à l'ouverture du marché hier. En clôture, les trois options se trouvaient avoir perdu 1 3-4 pour cent le boisseau. Le sentiment était tout à fait pessimiste et les opérateurs locaux n'étaient pas acheteurs. Les meilleurs achats provenaient de Chicago et ils étaient faits dans l'intention de réduire la différence qui existe entre les cotations des deux marchés de Winnipeg et de Chicago. Les ventes d'exportations en fin de semaine ont été de 10,300,000 boisseaux. Voici les prix des options futures:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Mai	58⅛ à ⅜	58½	57	57⅛
Juil	60 à 59⅞	60	58⅝	58⅜
Oct	62⅛ à 62	62⅛	60¾	60¾
AVOINES:				
Mai	28¾	28¾	28¼	28¼
Juil	29¼	29½	28¾	28¾
Oct	31½	31½	31	31¼
ORGE:				
Mai	27⅜	27⅜	26	26
Juil	29⅛ à 29	29⅛	27⅜	27½
Oct	31	31	29⅞	30
LIN:				
Mai	106½	106½	104½	105
Juil	108	108	106	106¼
Oct	110 à 109¾	110	107½	108

A CHICAGO

Chicago, 24. — Les opérateurs semblaient d'opinion hier que pour écouler la récolte de 1931, les prix du blé aux Etats-Unis devraient être plus bas que ceux du marché de Winnipeg et ils attaquèrent si bien le marché que les valeurs dégringolèrent de 11 cents le boisseau dans certains cas. Les ventes à Chicago correspondaient pour la plupart à des achats à Winnipeg. Des cours minima ont été atteints à Winnipeg qui n'avaient pas été touchés depuis 1895 alors que le blé de juillet s'était vendu à 30 1-2 cents. Le mais a perdu 1 à 1 1-2 cent et les avoines ont reculé de 1-2 à 78 cent. Les provisions ont fermé aux mêmes cours ou en perte de 5 cents. Le blé de juin a baissé de 9 cents tandis que les autres options de blé ont perdu une fraction de point et jusqu'à 2 5-8 cents. Voici les prix des options futures:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
MAIS:				
Mai	64½ à ¾	64¾	63¼	63¾
Juil	66 à 66⅛	66⅛	64½	65
Sept	66 à 66¼	66¼	64⅝	65⅛
BLE:				
Mar	79⅜ à ¾	79⅜	79⅛	79⅛
Mai	82¾	82⅞	82½	82½
Juil	76¼	76½	65	67
Juil	61¼ à ½	61½	59½	59⅜
Sept	61⅜ à ½	61⅜	60	60¾
AVOINES:				
Mai	32¾	32¾	31⅞	32
Juil	32½	32½	31⅞	32
Sept	32⅞	32⅞	32⅛	32¼
SEIGLE:				
Mai	40	40	39¼	39¼
Juil	41	41	40	40
Sept	41⅜	41⅜	41⅛	41⅛

MARCHES DIVERS.

Montréal, 24. — Les prix des oeufs ont baissé hier à Montréal tandis que les prix des autres produits sont demeurés stationnaires. Les oeufs frais de l'Ontario et des Provinces des

(Suite à la page 7)

PLACEMENT SÛR

Il y a quatre raisons qui font des

Obligations sériées 5% des Syndics de la Paroisse de St-Germain d'Outremont

un placement de tout repos.

(1) L'émission, au total de $340,000, constituera la seule dette obligataire des Syndics.

(2) Les propriétés des catholiques de la Paroisse ont une valeur de plus de $4,400,000. Ceci constitue la garantie matérielle des obligations.

(3) La loi de la Province de Québec stipule que les taxes imposées par les Syndics, pour payer les intérêts et le capital des obligations, passent avant les taxes municipales et scolaires.

(4) La garantie morale des émissions du genre est exceptionnelle et vient s'ajouter à des garanties matérielles très solides.

Prix: 100 et l'intérêt, rend. 5%
(plus la taxe de transfert)

NESBITT, THOMSON & COMPANY
LIMITED
65 rue Sainte Anne, QUEBEC
Montréal Ottawa Toronto Hamilton London, Ont.
Winnipeg Saskatoon Victoria Vancouver
8707

MASSEY HARRIS CO.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, 23. — Les actionnaires de Massey Harris Company Limited ont ratifié hier lors de leur réunion annuelle un règlement en vertu duquel le bureau de direction sera élu pour une plus longue durée comparativement à l'ancien système d'élections annuelles. Les directeurs seront dorénavant élus pour cinq ans et l'on croit qu'il faudra au moins cette période pour juger des résultats de la nouvelle politique adoptée l'automne dernier au sujet des inventaires et de la distribution des marchandises de la compagnie. Les directeurs élus pour cinq ans comprennent C.-S. Blackwell, J.-H. Gundy, A.-D. Arbitrage, John-F. Lash, G.-W. McLaughlin, T.-A. Russell, J.-N. Shenstone et B.-W. Bursell.

NORANDA GAGNE 90 CTS A $26.75

Le compartiment des titres miniers a été fort hier sur le Curb de Montréal. — Irrégularité par ailleurs.

MOSS 57 1-2

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 24. — Les prix des valeurs ont été irréguliers sur la petite Bourse de Montréal, hier. Dominion Tar and Chemical a touché un haut de 13 1-8 en mieux de 1-8 tandis que B. A. Oil a perdu 1-8 à 12 7-8. Service Stations a perdu 5 3-4 à 30. International Utilities A a avancé d'un point à 45 tandis que les autres stocks qui avancèrent furent entre autres Canadian Wineries, Dominion Stores et Imeprial Oil. Dominion Tar privilégié a perdu 1 1-2 point à 21. Des pertes peu considérables ont été souffertes par Canadian Vickers, Corporate Steel Products et International Petroleum.

Noranda a été ferme dans le compartiment des titres miniers en touchant $26.75 en clôture avec un gain de 90 cents. Moss s'est vendu au nouveau haut de 57 1-2 cents en mieux de 2 1-2 cents avec un virement de 31,300 actions. Abana a reculé à 18 1-2 cents et Siscoe a gagné 1 cent à 52.

Le Federal Farm Board a annoncé qu'il n'avait pas l'intention de maintenir les prix du blé à partir du mois de mai prochain. Il n'achètera pas le blé des nouvelles récoltes.

Prairies se vendant au char ont baissé de 1-2 cent la douzaine à 23 1-2 et 24 cents pour les extras, à 21 1-2 et 22 cents pour les premiers. Les oeufs frais extras ont baissé d'une cent la douzaine pour le commerce de détail. Les arrivages d'oeufs ont été de 2,461 caisses. Les arrivages de beurre ont été de 19 boites et les arrivages de fromage de 8 boites.

LES VEDETTES RESISTENT A UNE FORTE PRESSION

Nickel et Brazilian ont perdu des fractions de points tandis que Montreal Power a fermé stationnaire à 67.

LEGER RECUL

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal ,24. — Les prix des stocks se sont montrés irrégulièrement plus faibles sur le marché local, hier, à cause de la faiblesse du marché de New-York, provenant elle-même de la dégringolade du blé à Chicago. Les vedettes ont été modérément vendues mais la baisse n'a pas été importante. Montreal Power a fermé stationnaire, Nickel et Brazilian ont perdu des fractions de point, Power Corporation a clôturé au même cours et Canada Cement a perdu 1 pt. On voit par là que certains stocks ont bien résisté à la pression. Voici les principaux changements survenus dans les prix des stocks en fermeture:

Abitibi en perte de 1-2 à 11 1-2, Bell Telephone en mieux de 1 3-4 à 1-4, B. C. Power stationnaire à 1-2, Canadian Car stationnaire à 17, Canada Cement en perte de 3-8 à 1-2, Canadian Industrial Alcohol stationnaire à $4, Smelters en perte de 2 1-2 à 176, Dominion Bridge en perte de 1 à 48, Dominion Steel & Coal B stationnaire à 6, Dominion Textile en perte de 1à 1, Hamilton Bridge en perte de 55-8 à 18 3-4, Massey Harris en perte de 3-8 à 8, McColl Frontenac en mieux de 1-4 à 18 1-4, National Breweries en mieux de 1-2 à 34 1-2, Power Corporation stationnaire à 63, Price Brothers en perte de 7-8 à 37 5-8, Quebec Power en perte de 1 1-8 à 46 7-8, Shawinigan en perte de 1 à 57 3-4, Vfau Biscuit privilégié en mieux de 2 à 85 un nouveau haut, et Atlantic Sugar en perte de 4 1-2 à 27 1-2. 69 stocks ont fait leur apparition sur le tableau local. Ladessus, 9 ont avancé, 20 ont reculé, 15 sont demeurés stationnaires et 25 se sont vendus par lots irréguliers seulement.

Brazilian a enregistré un virement de 10,190 actions pour fermer en perte de 3-4 pt au cours de 23 1-4. Montreal Power vint ensuite avec 3,664 actions et un cours stationnaire à 67 après avoir touché 67 1-2. Canada Cement a enregistré un virement de 200 actions pour fermer en perte de 3-8 pt au cours de 17 -2. Le total des ventes fut de 27,770 actions comparativement à 57,681 actions vendredi et à 62,315 actions durant la séance correspondante de 1930. Le total des ventes d'obligations fut de $15,250.

REVENUS DU TRESOR

(Service de la Presse Canadienne)

Washington, 24. — Les revenus du Trésor pour le 20 mars 1931 ont été de $105,873,536. et les dépenses ont été de $128,467,509.

McDougall & Cowans

Membres du Montreal Stock Exchange,
Membres du Montreal Curb Market

Bureau de Québec, 79 rue St-Pierre

H. S. Thomson, gérant.
J.-G. Andrews, assistant-gérant.

Téls. : 2-4933, 2-1402

Bureau-chef: 200 rue St-Jacques, Montréal

Autres bureaux :
HALIFAX, SAINT JOHN, N.-B., OTTAWA, TORONTO, WINNIPEG
Reliés par fils privés.

JUGEMENT JUSTE

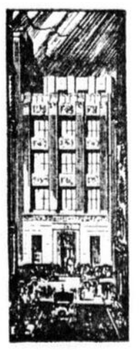

LE développement d'un jugement juste dans le choix de placements demande de l'expérience. Pour le capitaliste individuel, l'acquisition de l'expérience nécessaire demande des années, et elle est fréquemment accompagnée d'inquiétude, de doute et de tracas, dus aux erreurs commises. Le jugement juste peut s'obtenir par l'intermédiaire de Hanson Bros. Inc., car cette firme a été intimement mêlée, depuis 48 ans, à l'achat et à la vente de valeurs gouvernementales, municipales, d'utilité publique et industrielles.

Bureau principal
255 rue St-Jacques
Montréal

Nos services d'informations sont à votre disposition. Un département de correspondance est maintenu pour la commodité de ceux qui vivent à une certaine distance de nos bureaux, et nous nous faisons un plaisir de soumettre des listes des placements recommandés, ou de répondre aux demandes d'informations.

HANSON BROS.
INCORPORATED
Banquiers en placement
Etabli depuis 1883
MONTREAL
OTTAWA TORONTO QUEBEC

Cotations de MONTREAL

CAN. PACIFIC — CAN. POWER & P — INTL. NICKEL — QUEBEC POWER — FAMOUS PLAYER

Fournies par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70 rue St-Pierre, Québec. Tél. *2-6645.

SEANCE DU 23 MARS 1931 — Ventes: 27,770 actions

	A				
100	Abitibi	11½	11½	11½	11½
5	Do pfd	44	44	44	44
25	Amal Elec	3½	3½	3½	3½
240	Atlantic Sugar	30	30	27½	27½
2	Alberta Grain pfd	29	29	29	29
	B				
85	Bathurst	5	5	5	5
238	Bell Telephone	148¼	148¼	148¼	148¼
3	B E Steel 2nd pfd	2½	2½	2½	2½
10,190	Brazilian	24	24	23⅛	23¼
240	B C Power	42½	42½	42¼	42¼
25	Do B	16	16	16	16
25	B C Packers	2¼	2¼	2¼	2¼
35	Building Prod	25	25	25	25
	C				
447	Can Pac Ry	42	42	42	42
2,200	Can Cement	17¾	17¾	17½	17½
10	Do pfd	96	96	96	96
507	Can Car	17	17	17	17
70	Do pfd	24⅛	24⅛	24⅛	24⅛
25	Can Converters	58	58	58	58
40	Can Gen Elec pfd	62½	62½	62	62
181	Can Ind Alcohol	4	4	4	4
35	Can Ind Alcohol B	3	3	3	3
25	Can Loco	18	18	18	18
5	Can Steamship pfd	20	20	20	20
625	Can Power & Paper	1½	1½	1½	1½
10	Can Wire & Cable A	67⅛	67⅛	67⅛	67⅛
215	Do B	29¼	30	29¼	30
80	Cockshutt Plow	9¼	9¼	9¼	9¼
131	Con Smelting	176	176	176	176
	D				
693	Dom Bridge	48⅛	48⅛	48	48
100	Dom Glass	125	125	125	125
35	Do pfd	121½	121½	121¼	121¼
655	Dom Steel & Coal B	6	6	6	6
335	Dom Textile	82	82	81	81
86	Dryden	5	5	5	5
	E				
20	Eastern Dairies	25	25	25	25
	G				
50	Gen Steel Wares	5¾	6	5¾	6
20	Gurd Chas	30	30	30	30
45	Gypsum	10½	10½	10½	10½
	H				
210	Hamilton Bridge	18¾	18¾	18¾	18¾
10	Howard Smith	5	5	5	5
	I				
2,027	Int Nickel	19¼	19¼	18¾	19⅛
20	Int Power	7	7	7	7
	L				
10	Lake of Woods	14½	14½	14½	14½
25	Lindsay	15	15	15	15
	M				
500	Massey Harris	8	8	8	8
253	McColl Front	18	18¼	18	18¼
30	Mitchell	40½	40½	40½	40½
3,664	Mont Power	67⅜	67½	66¾	67
	N				
585	Nat Breweries	34	34½	34	34½
10	Do pfd	32	32	32	32
	P				
621	Power Corp	63	63¼	63	63
300	Price Bros	38¼	38¼	37⅝	37⅝
	Q				
237	Quebec Power	47	47	46⅞	46⅞
	S				
879	Shawinigan	58½	58¾	57¾	57¾
15	Sherwin Will	29½	29½	29½	29½
106	Steel of Can	40	40	40	40
5	St Law Corp pfd	8	8	8	8
	V				
56	Viau Biscuit pfd	85	85	85	85
	W				
5	Western Gro pfd	47	47	47	47
60	Winn Electric	21	21	21	21
30	Do pfd	75½	75½	75	75
10	Woods Mfg Co. pfd	36	36	36	36
5	Windsor Hotel	13	13	13	13
10	Windsor Hotel pfd	72	72	72	72
	Obligations du Gouvernement:				
2,100	Victory Loan 1933	104.10	104.10	104.10	104.10
1,700	Do 1934	103.95	103.95	103.95	103.95
600	Do 1937	110.45	110.80	110.45	110.50
500	Refund 1940	100.55	100.55	100.55	100.55
3,700	Do 1943	104.60	104.60	104.60	104.60
100	Do 1946	100.55	100.55	100.55	100.55
	Obligations:				
3,000	C P & P Debs L S	10	10	10	10
50	Do W S	10	10	10	10
1,500	Mont Tram 1st M	100½	100½	100½	100½
1,000	N S Steel	59½	59½	59½	59½
	Mines:				
46	Hollinger	8.40	8.40	8.25	8.25
	Banques:				
77	Commerce	230½	230½	230½	230½
40	Montreal	303	303	303	303
12	Nova Scotia	318	318	318	318
100	Royal	290	290	289⅞	290

COTATIONS de NEW YORK

ABITIBI — AM. TELEPHONE — GEN. ELECTRIC — U.S. STEEL

Fournies par Greenshields & Co., membres de la Bourse de Montréal, 126 rue St-Pierre, Québec. Tél. *2-2701.

Taux de l'argent à 1 1-2 et à 1 p.c. — SEANCE DU 23 MARS 1931 — Ventes: 2,000,000 actions

	—A—				
400	Abitibi ABI	11⅞	11⅞	11½	11½
1,700	Adams Exp. AE	21½	21½	20¾	21½
10,300	Air Reduction ADN	100	100	97½	97¾
6,300	Alld Chemical ACD	157	157	154	155¼
1,900	Allis Chalmers AH	37½	37½	36	36⅜
4,300	Alleghany Corp. AYY	9¾	9¾	9⅜	9¾
26,800	Am. Can AC	125¾	126½	124¼	125¾
300	Am. Car & Fry AF	34	34	34	34
37,400	Am. & For'n P. AFW	46¼	47	45¾	46⅛
200	Am. Loco ALO	28	28	28	28
2,300	Am. M. & F. AFX	42¼	42¼	40¼	40⅜
9,700	Am. Radiator ADT	20¾	20⅞	20½	20¾
2,500	Am. Smelting AR	51¾	52	51¼	51⅝
600	Am. Sugar ASR	57⅛	57⅛	56½	57
3,500	Am. T. & T. ATT	194	194½	193¼	194½
2,600	Am. Tobacco B AT	119	119¾	119¼	119¾
9,800	Am. Water W. AWW	72½	72½	70	72
3,200	Am. Woolen WY	10¾	10⅞	10¾	10¾
4,500	Amerada ARC	21¾	22	20⅞	21⅝
19,800	Anaconda Copper C	37¾	37⅞	37	37¾
1,200	Ass. D. Gds DG	28¾	28¾	28½	28½
1,000	Atchison Ry A	189¾	189¾	187½	188¾
5,100	Atl. Refining AFI	19¾	20¼	19¾	20¼
36,200	Auburn Auto AAC	214	221⅜	208	219
	—B—				
4,300	Baldwin Loco B	26⅞	26⅞	26¼	26¼
2,400	Balt. & Ohio BO	74	74⅛	73⅛	74
4,200	Barnsdall A BDL	12	12⅜	11⅞	12
7,100	Bendix Aviat. BEX	23½	24	23¼	23¼
1,100	Best & Co. BST	44¼	45¼	44¼	45½
12,100	Bethleem Steel BS	63⅜	64	63	63⅞
5,400	Borg. Warner BGW	29¼	29¼	28½	28⅜
8,500	Briggs Mfg BGI	21⅞	21⅞	21¼	21½
700	Bklyn M. T. BMT	65¾	65¾	65	65½
4,700	Byers A. M. ABY	56¼	57½	55¾	57
	—C—				
1,100	Canada Dry DGL	37⅝	37¾	37	37¾
2,400	Canadian Pacific nouv.	42⅛	42⅜	42	42⅜
42,900	Case J. I. CTM	115¾	115⅞	112¾	113
300	Cerro de Pasco CDP	26½	26½	26½	26½
4,000	Ches. & Ohio CO	41⅛	41¾	40⅞	41⅛
600	Chic. M. & St. Paul ST	6⅞	6⅞	6⅝	6⅝
37,000	Chrysler K	24	24⅛	23⅝	23¾
100	Colorado F. & I. CF	25½	25½	25½	25½
21,600	Columbia Gas CG	43¼	44⅜	43¼	44⅜
44,800	Col. Graph CGH	13⅛	13¾	12⅞	13¼
5,000	Com. Solvents CV	[illegible]	20⅛	19¾	20
14,200	Com. & South CW	11⅝	11⅝	11½	11½
800	Congoleum COG	10	10⅜	10	10⅜
27,700	Cons. Gas G	106¾	107½	105⅞	106½
5,400	Cont. Can. CH	59⅜	59⅜	58⅞	59
1,900	Cont. Motor CMR	4⅛	4¼	4⅛	4⅛
[illegible]	Com. Products CFG	85½	85⅞	84	85⅞
200	Crosley Radio CR	7	7¼	7	7¼
[illegible]	Crucible Steel XA	49	49¾	49	49¾
600	Curtis Wright CWZ	5⅛	5⅛	5	5⅛
	—D—				
400	Davison Chem. D	20	20	20	20
300	Dom. Stores DOS	22	22½	22	22½
9,700	Dupont de Nem. DD	104¾	104¾	103¼	103⅝
	—E—				
2,100	Eastman Kod. EK	167½	171½	167¼	170
4,000	Elec. Auto Lite ELO	71½	71¾	70⅛	71
23,700	Electric P. & L. EL	58¼	58½	57	57⅞
800	Erie E	30⅛	30½	29⅞	30
	—F—				
900	Fisk Rubber FK	¾	⅞	¾	⅞
17,700	Fox Film A. F	36	37	36	36¾
61,200	Freeport Texas FT	42¼	43¼	41½	41⅞
	—G—				
9,800	Gardner Motor GRD	1¾	2⅜	1¾	2
5,700	Gen. Asphalt AS	41	42¾	41	41½
51,700	Gen. Electric GL	52½	52⅞	51⅞	52⅛
3,800	General Foods GF	54⅞	55⅜	54½	54⅞
2,200	General Gas GGS	8	8	7⅞	8
47,500	Gen. Motors GM	47	47	46½	46½
400	Gen. Ry Signal GRS	76¼	76½	76¼	76½
2,800	General Theatre GTE	13	13	13	13
2,800	Gillette Safety GIL	32	32	31⅝	31⅞
2,600	Gold Dust GK	41⅜	41⅞	40¾	41¼
2,000	Goodrich Tire GG	19	19	18¼	18½
2,100	Goodyear Tire GOR	49	49¼	47½	49½
7,300	Grigsby Gruno GGZ	5½	5½	5⅛	5⅛
	—H—				
12,100	Houston Oil HO	57	59¾	56	58⅛
3,600	Hudson Motors HMT	23⅛	23½	22¾	23½
4,600	Hupp Motors H	11⅝	11⅞	11½	11⅞
	—I—				
1,100	Int. Combustion IN	3⅜	3⅜	3¼	3¼
2,400	Int. Harvester HR	57⅛	57¼	55¼	56
700	Int. Hy. Elec. A IPH	29	29¼	29	29
20,900	Int. Nickel N	19⅛	19⅜	18¾	19
100	Int. Paper C IP	4	4	4	4
31,600	Int. Tel. & T. ITT	36⅜	37	36	36⅜
	—J—				
8,000	Johns Manville JMP	77¼	78½	77¼	78
1,400	Julius Kayser JKS	23	23	22½	22½
	—K—				
5,600	Kennecott KN	28½	28½	28¼	28⅜
500	Kolster Radio KOR	1½	1½	1½	1⅜
13,700	Kreuger & T. KRT	27	27	26⅝	27
9,200	Kroger Groc'y KR	32¾	32¾	32¼	32¼
	—L—				
1,900	Lambert Co. LAM	86¼	86¼	84¾	85⅞
7,200	Loew's Inc. LW	59¼	59¼	57⅜	58⅜
400	Loose Wiles LO	53	53⅛	53	53
9,800	Lorillard Tob LOR	18⅝	18¾	18½	18½
	—M—				
600	Mack Trucks MQ	40	40	40	40
27,600	Mex. Seaboard MSX	18½	19½	18⅛	18¾
200	Miami Copper MMP	8¾	8¾	8¾	8¾
1,700	Mo. Kan. & T. KT	20½	21⅛	20½	21⅛
24,400	Montgom. Ward M	26¾	27	26	26⅝
	—N—				
800	Nash Motors NSS	39⅞	39⅞	39	39½
600	Nat. Bellas H. NBH	8⅛	8¼	8⅛	8¼
2,600	Nat. Biscuit BI	81¾	81⅞	81⅞	81¼
7,600	Nat. Cash R. NCR	30¼	30¼	29¼	30
6,000	Nat. Dairy NPT	49	49¾	48¾	49⅝
1,900	Nat. Distillers NAD	32½	32½	31¾	32⅛
4,800	Nat. P. & L. NPL	41⅝	42	40⅞	41⅝
100	Nat. Supply NSC	61½	61½	61½	61½
6,800	N. Y. Central CN	111	111	109¾	110⅜
400	N. Y. New Haven V	89	89	88	88
800	Nevada Copper NV	13	13	13	13
200	Norf. & W. NFK	196	196	196	196
3,900	North Am. NA	86¾	86¾	85¼	86½
100	Northern Pac. NP	41⅞	41⅞	41⅞	41⅞
	—P—				
1,700	Pac. Gas & E. PCG	53¾	53¾	53	53
16,200	Packard Mot. PAK	10⅛	10⅛	10	10⅛
21,200	Paramount PX	45	47	45	46¼
3,000	Penick & Fd PFK	43⅞	43⅞	42½	42⅞
100	Peerless Motor PSS	3⅞	3⅞	3⅞	3⅞
2,400	Penn. RR. PA	58⅝	58⅝	58⅛	58½
6,900	Philipps Pete P	11¾	12⅛	11⅝	12
200	Pierce Arrow PZ	23	23	22	22
7,700	Pub. S. N. J. PUB	92	92⅝	90¾	92½
1,500	Pullman Inc. PU	51¾	51¾	51¼	51¼
600	Pure Oil PUY	8⅞	9¼	8⅞	9¼
4,200	Purity Baking PTY	51	51¼	50¼	50⅝
	—R—				
53,300	Radio Corp. R	25¾	26⅛	25½	25⅝
55,700	Radio Keith RKO	24⅛	24⅛	23⅝	23⅝
500	Real Silk RSH	23½	24⅜	23	23
1,800	Reming. R. RR	15	15	14⅝	14⅝
400	Reo Motor RY	8½	8½	8½	8½
2,200	Republic St. RBC	22	22½	21¾	22
100	Rossia Ins. ROS	224⅜	224⅜	224⅜	224⅜
100	Royal Dutch RD	37⅞	37⅞	37⅞	37⅞
	—S—				
2,100	St. Jos. Lead JO	24	24½	23	23⅞
200	S. L.-San Fra. FN	38¼	38⅝	38½	38⅝
100	Schulte Stores SHO	10	10	10	10
8,200	Sears Roeb. S	59⅞	60¼	58⅝	59
1,000	Simmons Bed SIM	18½	18½	18⅛	18⅛
12,700	Sinclair Oil SC	13	13¾	12⅞	13⅜
2,500	Southern Pac. SX	99½	100	98¼	98¼
2,000	South Porto Rico PSU	13½	14	13½	13½
1,700	Southern Ry SZ	52	52¼	51¼	52
12,100	Stan. Brands SB	20	20⅛	19¾	19⅞
5,900	Stan. G. & E. SG	84½	85¼	84	84¾
10,200	Stan. Oil of C. SCD	45⅜	46	45⅛	45¼
12,900	Stan. Oil N. Y. NY	22⅜	22⅝	22⅛	22⅝
24,500	Standard Oil N. J. J	45⅝	46½	45⅛	45⅝
300	Sterling SLG	4⅞	4⅞	4⅞	4⅞
2,400	Stewart W. STX	20⅜	20⅝	20⅛	20⅝
5,600	Stone & Webster SW	51½	52½	51	52
2,300	Studebaker STU	25	25	24¼	24½
300	Symington SYZ	6	6	5⅞	5⅞
	—T—				
21,000	Texas Corp. TX	30⅛	31⅜	29¾	29¾
4,200	Texas Gulf Sul. TG	53	54	52½	53½
500	Timken Rol. B. TKR	56¼	56¾	56	56¾
700	Tobacco Prod. TB	3⅜	3⅜	3⅜	3⅜
	—U—				
900	Underwood Ell. UNX	68	68	67½	67¾
6,500	Union Carbide UN	67⅜	67⅜	67	67⅜
700	Union Pacific UP	188	188	187	187¾
20,900	United Air Craft UAF	35¾	35¾	35	35¼
4,400	United Cigar UC	6⅞	7	6½	6½
62,000	United Corp. U	29⅞	30⅛	29½	29¾
1,300	United Fruit UF	65	65	64¼	64¾
21,800	United Gas I UGI	35¾	36¼	35½	36
9,400	U. S. Ind. Alc. UD	57¼	57½	51	51½
2,400	U. S. Pipe & Fry CJ	34	34½	33⅞	33⅞
600	U. S. Realty UZ	33¼	33¼	32¾	33
10,600	U. S. Rubber RU	19⅞	19⅞	18½	19
2,000	U. S. Smelting UV	23	23	23	23
21,000	U. S. Steel X	146⅝	147⅜	146¼	147⅜
	—V—				
29,500	Vanadium VA	71	71¼	69¾	70¼
	—W—				
24,900	Warner Bros WB	13⅜	13¾	13¼	13⅝
600	W. Maryland WM	16¾	16¾	16⅝	16¾
1,000	Western Union W	133	134	133	134
200	Westing. Air B. WKM	34½	34½	34½	34½
45,200	Westing. Elec. WX	90⅞	92⅞	89¾	91⅛
2,900	Willys Overl. OV	7⅜	7½	7⅜	7⅜
3,600	Woolworth Z	64½	64⅝	64	64⅝
	—Y—				
7,700	Yellow Truck "B" YC	14⅝	14⅝	14⅛	14¼
	Divers. Trustee Shar. C	6¾	6¾	6¾	6¾

MONTREAL CURB

(Serv. de la Presse Canadienne)

Séance du 23 mars 1931

	Haut	Bas	Ferm.
1,000 Assoc Oil	12	11	12
160 Beauhar	8	8	8
30 B A Oil	13	12⅞	12⅞
5 Can Dredge	33	33	33
160 Can Vic	6	6	6
25 Can Wine	5¾	5¾	5¾
35 Corp Steel	20	20	20
10 Dist Seag	12¼	12¼	12¼
120 Dom Stores	22¼	22¼	22¼
69 Dom Tar	13⅛	13⅛	13⅛
216 Do pfd	93	91	91
891 Imp Oil	16¼	16	16⅛
255 Imp Tob	10⅜	10¼	10¼
465 Int Pete	12¼	12	12⅛
75 Int Utls A	45	45	45
205 Do B	10	9¾	9¾
7 Mitchell R	20	20	20
60 Page Her	92	92	92
10 Reliance G	10	10	10
35 Service S	30	30	30
7 S Can P pfd	105	105	105
235 Walker	8	7⅞	8
Mines:			
4,700 Abana	19	18½	18½
150 Falcon	165	165	165
500 Macassa	42	42	42
31,300 Moss	57½	55½	57½
7,681 Noranda	2700	2475	2675
2,600 Siscoe	52	51	52
25 Teck Hu	790	790	790
100 Ventures	80	80	80
Hors-liste:			
130 Can Cel	13	12¼	12¼
50 Do pfd	70	70	70
10 Can Malt	15¾	15¾	15¾

VALEURS ETRANGERES SUR LE MARCHE DE N. Y.

SEANCE DU 23 MARS 1931

		Ouv.	Haut	Ferm.
5,000	Argentine 6 pour cent 1961	96⅝	97¼	97¼
11,000	Austria 5 pour cent 1955	72¾	72¾	72½
8,000	Belgium 8 pour cent 1949	110¼	110¼	110¼
1,000	Do 6 opur cent 1955	104	104	104
30,000	Bordeaux 6 pour cent 1934	105½	105¾	105¾
91,000	Brazil 6 1-2 pour cent 1934	65½	67¼	67¼
10,000	Do 7 pour cent 1952	68⅛	68⅛	67¾
16,000	Buenos Aires 6 pour cent 1961	80½	81¼	81¼
5,000	Chile 6 pour cent 1961	85	85	84½
41,000	Colombia 6 pour cent 1961	75	75¾	75¾
7,000	Cund'ca 6 1-2 pour cent 1959	68	68	68
1,000	Canada 5 pour cent 1952	106¾	106¾	106¾
14,000	French 7 1-2 pour cent 1941	125½	125½	125½
10,000	Do 7 pour cent 1949	118¼	118½	118½
2,000	Haiti 6 pour cent 1952	96	96	96
47,000	Italy 7 pour cent 1961	99⅞	99⅞	99¾
18,000	Lyons 6 pour cent 1934	104¾	105¾	105¾
5,000	Marseilles 6 pour cent 1934	105½	105½	105½
17,000	Milan 6 1-2 pour cent 1952	90¾	90¾	90½
3,000	P L & M 7 pour cent 1958	106¾	106¾	106¾
3,000	Do 6 pour cent 1958	104¾	104⅞	104⅝
29,000	Peru 6 pour cent 1960	30¾	31	31
4,000	Poland 6 pour cent 1940	71¾	72½	72½
21,000	Do 7 pour cent 1947	82½	82¾	82¾
44,000	Rome 6 1-2 pour cent 1952	90⅞	97⅛	90⅝
29,000	Seine 7 pour cent 1942	107⅜	107⅜	107⅜
6,000	Soissons 6 pour cent 1936	105⅞	106	106
55,000	U K 5 1-2 pour cent 1937	106	106½	106⅜
17,000	Warsaw 7 pour cent 1958	68¼	68½	68

PRIX DE GROS

A MONTREAL

Séance du 23 mars 1931

Blé No 4 ambre durum ouest	0.71
Blé du nord No 2	0.70
Blé No 4	0.65
Avoine No 3 ouest	0.39
Avoine engrais No 1	0.37
Avoine engrais No 2	0.35
Orge ouest No 3	0.39
Orge ouest No 4	0.38
Orge ouest No 5	0.37
Baie d'avoine	0.20
Mais d'Argentine	0.65

(Par boisseau au wagon)

Farine de blé du printemps:

Première patente	$5.20
Deuxième patente	$4.60
Patente à boulanger	$4.30

(Par baril en sacs de chanvre ex-voie ferrée, moins 10 centins par baril pour du comptant)

Farine de blé d'hiver:

Qualité de choix, au wagon, par baril . . . $3.50 à $3.65
Qualité de choix en quantités irrégulières, par baril, ex-magasin . . . $3.90 à $4.00
Farine de mais blanc, par baril, en sacs de chanvre livrée $5.70 à $5.90

Graine moulue à engrais:

Son du Manitoba	$22.25
Gru rouge	$23.25
Gru blanc extra	$27.25

(Par tonne, comprenant les sacs, ex-voie ferrée, moins 25 centins par tonne pour du comptant)

Grain séché de brasserie $23. la tonne au détail.
Avoine moulée (gruau), par sacs de 90 livres au détail . . . $2.60

Foin pressé:

Trèfle mélangé	$14.00
No 2 Timothy	$15.00
No 3 Timothy	$11.00

Oeufs:

Frais spéciaux		0.30
Frais extras	0.27	0.28
Frais premiers		0.25
Frais seconds		0.20
Frais poulettes extras		0.24
Entrepôts extras	0.21	0.22
Entrepôts premiers	0.19	0.20
Entrepôts seconds	0.16	0.17

Beurre:

Cantons de l'Est pasteurisé No 1	31	31¼
Ouest		0.32
Solide au détail		0.33
Moulé au détail		0.34

Fromage:

Blanc d'été	15½
Blanc de l'Ontario	0.12
Coloré d'hiver	14¼
Coloré d'été	0.16

Pommes de terre:

Montagnes Vertes N.-B., par sacs de 80 lbs. au char . . . 0.82½
Montagnes Vertes N.-B., au détail en sacs de 80 livres . . . 0.95
Montagnes Vertes N.-B., en gros (par sacs de 90 livres) . . . 0.60

Volailles:

	"A"	"B"
Oisons de choix pour rôtir	28	24
Oies de choix	27	23
Canards de choix	30	26
Canetons	32	28
Volailles de choix pour bouillir	26-35	23-32
Poulets nourris au lait pour rôtir	36-41	34-39
Poulets de choix pour rôtir	33-36	30-33
Poulets de choix pour frire	32-35	29-32
Poulets de choix pour le gril	38-42	35-39
Pigeons de choix pour le gril	44-46	41-43
Dindons	26-40	33-37

BOURSE DES MINES DE TORONTO

(Serv. de la Presse Canadienne)

Séance du 23 mars 1931

	Haut	Bas	eFrm.
19,400 Acme	26	23	23½
7,100 Ajax	151	140	146
11,100 Amulet	40	38	40
1,000 Area	4	3½	3½
23,000 Arno	5½	5	5
500 Alta Pac	20	20	20
11,200 B Holl	17	16	16½
1,700 Bathurst	2½	2¼	2¼
650 Base Metals	125	125	125
34,250 Bidgood	7½	7	7⅛
1,000 Bunker	4¾	4¾	4¾
200 Calmont	13	13	13
1,100 Canam	4	4	4
500 C Tret	22	22	22
8,200 Chibou	44½	42	44½
18,800 Clericy	5	4⅞	5
1,300 Columario	20	20	20
1,020 Dome	1185	1175	1175
425 Falcon	169	168	168
500 Goldfield	25	25	25
550 Gra Rouyn	175	175	175
9,000 Harker	2¼	2	2¼
2,300 Howey	30	30	30
3,105 Hollinger	820	820	820
500 Huronian	34	34	34
4,810 Kirk Lake	74½	74	74½
1,000 Kirk Pre	1⅞	1⅞	1⅞
9,000 Koot Flo	2⅛	2	2⅛
1,295 Lake Shore	2600	2590	2600
4,500 Macassa	43	42¼	42¼
2,500 Malartic	10	9½	9½
2,000 Man Basin	5	4½	4½
155 McIntyre	2180	2180	2180
2,600 Merland	14	13	14
1,280 Min Corp	270	265	265
600 Moffat Hall	5	5	5
24,500 Moss	57	55¼	57
6,500 Murphy	5½	4½	5
8,200 Newbec	7	6½	6¾
300 Nipissing	170	170	170
16,625 Noranda	2700	2455	2675
500 North Can	37	37	37
8,500 Old Colony	2¼	2	2⅛
1,500 Olga	9	9	9
500 Pioneer	9	9	9
900 Premier	70	70	70
2,500 Petrol Oil	34	34	34
300 Quemont	25	25	25
7,400 San Ant	23	21	21
1,840 Sherritt	115	113	113
4,700 Siscoe	52	51½	51½
5,600 Stadacona	4	3½	3½
500 St Anthony	12½	12½	12½
200 Ster Pac	9	9	9
4,150 Sud Basin	80	79	80
6,800 Sylvanite	69	69	69
5,925 Teck Hu	780	760	780
Mines Hors-liste:			
1,000 Arno	6	6	6
5,500 Bidgood	8	7½	7½
1,300 Big Miss	47	45	47
55 Hud Bay	630	630	630
4,000 Newbec	7	6¼	6¼
100 Ritchie	14	14	14
520 Sherritt G	115	115	115
100 Sud Basin	82	82	82
Petroles Hors-liste:			
200 Dalhousie	35	35	35
50 Homestead	145	145	145

Total des ventes:

	Parts	Mines
Hier	4,385	47,056
Samedi	2,231	43,400

1,000 Thomas Cad	5	5	5
650 Towagmac	55¼	55¼	55¼
1,700 Vipond	109	107	107
400 Waite	169	164	165
2,835 Wright H	209	205	206

Total des ventes : 830,911.

Hors-liste:

7,500 Abana	18½	18	18½
600 Big Miss	46	45½	46
205 B A Oil	1300	1300	1300
50 Int Petrol	1225	1225	1225
50,700 McLeod	33	28	32
22,700 Nordon	44	41	41
1,950 Pend O'r	159	143	143
7,000 Penin Pete	17½	15	17½
11,690 Ventures	82	80	80
500 Vickers	6	6	6
500 Aldermac	40	40	40
8,500 Algonquin	4	3¼	3½
10,500 Apex	2	1¾	1¾
500 Atlas	¾	¾	¾
1,500 Baldwin	2	2	2
8,600 Bobjo	11½	11	11
2,000 Brett	3	3	3
71,750 Brownlee	11	8½	9¾
3,000 Cap Rouyn	¾	¾	¾
5,500 Can Kirk	5	5	5
22,000 Cent Pat	5¼	5	5
1,000 Crown Res	1½	1½	1½
12,200 Dom Exp	14	12½	13
1,000 Flintoba	1¼	1¼	1¼
106,100 Gem Lake	30	22½	26½
2,000 Hill Top	1	1	1
500 Jackson M	2¼	2¼	2¼
4,500 Keora	2	1½	2
2,500 Kirk Hunt	2½	2½	2½
2,500 Laval	1	1	1
3,000 Oil Select	5½	5	5
500 Pawnee	3¼	3¼	3¼
40,700 Ritchie	12¾	11	11½
18,000 S Keora	11½	10	11
2,000 Sud Cont	2½	2¼	2¼
2,000 Sud Mines	2	2	2
2,500 Telluride	7	6	6
8,500 Wainwell	2⅜	2¼	2⅛
4,500 Woodkirk	11	10½	10½
3,000 West Tree	2¼	2	2

NEW YORK CURB

Fournis par Bruneau & Rainville

71 rue Saint-Pierre, Québec

Séance du 23 mars 1931

	Ouv.	Ferm.
Amer & For Pow Op Wks	46¼	46¼
Amer Gas & Electric	81	80¼
Amer Light & Traction	53⅜	53⅜
Amer Superpower	18½	18⅝
Assoc Gas & Electric A	22⅝	23
Aviation of America	29	29
Canadian Marconi	4	4
Deere & Co'y	37¼	36½
Elec Bond & Share	57¾	58
Gord Motor of Can A	28½	28½
Ford of England	18	17½
Ford of France		
Gulf Oil	66	67
Hiram Walker G & W		
Humble Oil	55½	56¾
Imperial Oil	15⅞	15⅞
Int Petroleum	12⅜	12⅛
Int Utilities A	44	44
Int Utilities B	9¾	9¾
Lehigh Coal & Nav	25⅝	25½
Nat Public Service A		
Niagara & Hudson	14⅞	14¾
Noranda Mines	25⅝	26⅛
St Regis Paper	20⅛	20⅛
Sheaffer Pen	40¼	40¼
S O Indiana	32⅜	31⅞
S O Kentucky	22⅛	22
S O Ohio	50¼	49⅞
Taggart Corporation		
United Light & Power A	32⅜	31¼
Vacuum Oil	55⅞	56⅛
Det Inter Bridge 6 1-2 p c	19	19
Do 7 p c		

COURS DES CHANGES

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, 70, St-Pierre, Québec.

Londres, livre sterling	486	
Berlin, marks	2382	
Copenhague, couronne	2674	
Stockholm, couronne	2677	
Paris, franc	391	5-16
Rome, lire	523	½
Rotterdam, couronne	4008	½
Bruxelles, franc	1392	
Genève, franc	1924	½
Vienne, couronne	1405	
Athènes, drachme	129	
Christiania, couronne	2674	½
Madrid, peseta	1070	
Rio-de-Janeiro, milreis	780	

Dollar Canadien 1-32 de 1 pour cent escompte.

En date du 23 mars 1931

COURS DES TRUSTS FIXES

North Am Trust Shares . . . 6½
Cumulative Trust Shares . . 8⅛
Diversified Trustee Shares:
Séries originales 19¼
Séries B 16xd
Séries C 6¾

COMMENTAIRES DE BOURSE

(Suite de la page 6)

$183.8 à $178.1, Dominion Bridge de $50.1 à $48.7, Gypsum de $11.1 à $10.2 et Atlantic Sugar de $34.8 à $32.5. Montreal Power a avancé de $62.6 à $64.0, Nickel de $18.2 à $18.8, National Breweries de $33.6 à $34.5 et Power Corporation de $57.9 à $59.6. Les ventes ont été moins considérables pour 14 titres et plus considérables pour 11. Les ventes de Smelters ont diminué de 4,900 à 2,200 celles de Brazilian de 47,200 à 34,700, B. C. Power A de 6,300 à 3,000, Power Corporation de 3,100 à 1,800, Bell Telephone de 1 100 à 700, Ford A de 3,000 à 1,400 Consumers Gas de 500 à 300 et Quebec Power de 1,600 à 900. Les ventes de Montreal Power ont augmenté de 20,900 à 24,500, celles de National Breweries de 3,200 à 9,100, Nickel de 28,300 à 31,900, Shawinigan de 5,000 à 5,700, Gypsum de 1,000 à 4 000 et Atlantic Sugar de 800 à 1,500.

(COMMENTAIRES VENUS PAR FILS PRIVES DE MCDOUGALL & COWANS, QUEBEC).

Brazilian Traction souffre de la situation qui existe actuellement dans la production du café brésilien. Sir Otto Niemayer étudie l'affaire de ce temps - ci mais il n'obtiendra rien de définitif avant une année ou plus. Il est difficile de prédire ce qu'il adviendra du milreis d'ici ce temps. Mais le bureau d'administration de Brazilian Traction se compose de personnes expérimentées et les actionnaires peuvent être assurés que la décision qui sera prise au sujet des dividendes de la compagnie durant la prochaine année sera dans les meilleurs intérêts de tous.

Charles Gurd a obtenu d'excellents résultats durant l'année 1930. Les profits de cette compagnie ont été seulement un peu moindres qu'en 1929 et ils ont dépassé de 50 pour cent le montant des dividendes. Comme les perspectives de la compagnie sont favorables pour l'année courante, on croit que le dividende de $2. est assuré. Comme la consommation des liqueurs va augmenter bientôt, il n'y aurait rien de surprenant de voir avancer le titre en Bourse. Au prix actuel, Gurd rapporte du 6.7 pourcent.

La tenue d'Aluminium Company à la Bourse démontre bien ce qu'il arrive lorsque l'intérêt à découvert est trop considérable dans un stock. Durant le cours d'une seule séance, ce stock a avancé de 40 points et il a conservé 80 pour cent de son gain en fermeture. Quelques spéculateurs avaient vendu Aluminium parce qu'ils prétendaient que les revenus de 1930 étaient maigres. Un mouvement concerté des acheteurs a fait avancer le titre et il a semé la panique chez les découverts.

L'aile que l'on veut ajouter à la Bourse de New - York va coûter environ $10 millions et elle mesurera 400 pieds de hauteur. On a par là une idée de ce que la Bourse pense de l'avenir. Lorsque le premier édifice de Bourse a été érigé à Wall Street, on entendait dire que cela prendrait des années avant que les affaires se soient développées suffisamment pour justifier cette construction. Peu d'années après, il fallut agrandir considérablement. (FINANCIAL SERVICE).

UN GAIN DANS LA PRODUCTION DU FER

(Suite de la page 6)

tonnes de coke provenant de charbon canadien et la balance provenait de charbon importé. Un haut-fourneau de plus a été mis en opérations au Sault Ste-Marie, en Ontario.

La production des alliages de fer a été en février 1931 au Canada de 4,006 tonnes comparativement à 4,467 tonnes en janvier 1931. La production des lingots d'acier et des moulages d'acier s'est élevée au Canada en février 1931 à 82,637 tonnes ce qui représente une augmentation de 43 pour cent sur janvier 1931. La production cumulative d'acier a été durant les deux premiers mois de 1931 de 140,235 tonnes au lieu de 221,812 tonnes durant la période correspondante de 1930 et de 233,705 tonnes durant la période correspondante de 1929. Il n'y a pas eu de changement dans les prix du fer et de l'acier au Canada durant le mois de février dernier.

Aux Etats-Unis, la production de fer en gueuse a été de 60,950 tonnes par jour durant février dernier ce qui représente une augmentation de dix pour cent sur la moyenne de 55,299 tonnes en janvier 1931.

LETTRES DE FERMETURE

PAR BRUNEAU & RAINVILLE

POST & FLAGG. — Le volume des transactions a été tranquille aujourd'hui et les prix des stocks ont légèrement fléchi. Industrial Alcohol a reculé fortement probablement en anticipation d'une réduction dans le dividende. Toute décision à ce sujet a été remise par les directeurs de la compagnie à une époque ultérieure. Auburn Motors a enregistré un bon gain. Il n'y a pas eu de nouvelles importantes mais comme le marché avait avancé au début de la semaine passée, plusieurs opérateurs ont commencé à réaliser leurs profits samedi et ils ont continué aujourd'hui. L'influence la plus évidente présentement, c'est peut-être ces réductions de dividendes que l'on annonce constamment à cause de la dépression prolongée des affaires. La situation technique du marché est toujours très forte mais comme les perspectives des affaires ne sont pas très claires, ces réductions de dividendes influences le marché. D'une façon générale, la situation s'améliore lentement et nous croyons qu'il vaut mieux acheter les stocks en profitant des occasions favorables que de se montrer craintifs.

PAR GREENSHIELDS & CO.

GREENSHIELDS & CO. — Le marché de Bourse a été irrégulier et le volume des transactions n'a pas été considérable. La faiblesse du grain provenant de l'annonce du Federal Farm Board de ne plus supporter le marché du blé a causé de l'inquiétude sur le marché des valeurs mobilières. Les bons titres ont été achetés cependant et le marché a fait meilleure figure durant l'après-midi. Les stocks ont perdu du terrain en clôture. L'argent à vue est demeuré à 1 1-2 pour cent. Le blé a perdu 2 1-2 cents le boisseau et le mais a reculé d'une cent. Le coton a perdu 19 points.

Sommaire du Wall Street Journal

Séance du 23 mars 1931

PAR BRUNEAU & RAINVILLE

Les stocks ont résisté aux efforts des baissiers.

Une ordonnance a été émise par le Trésor contre huit pays au sujet du dumping des allumettes anti-dumo.

Les profits nets de Pittsburgh Screw and Bolt en 1930 ont été de 93 cents par action au lieu de $2.18 en 1929.

Standard Oil of Ohio a gagné en 1930 des profits nets de $3,724,325, au lieu de $4,202,384, durant l'année précédente.

Les pertes subies en février 1931 par St Louis San Francisco ont été de $137,607, comparativement à des profits de $594,589, l'an passé.

Le cuivre vendu pour l'exportation sera probablement baissé de ¼ centin la livre afin de se conformer au prix domestique de 10 cents.

NOTES & BRÈVES

La Bourse de New-York a fléchi durant la séance d'hier.

Les cours ont été plus faibles sur le marché local.

Willys Overland travaille cinq jours par semaine et donne de l'emploi à 8,600 ouvriers à cause d'une augmentation dans les ventes. La compagnie produit actuellement 800 chars par jour.

Les négociations entre Sinclair et Rio Grande Oil ont été reprises à la suite de l'arrivée de M. Sinclair sur la côte du Pacifique. Ces négociations ont trait à une fusion des intérêts des deux compagnies.

Les profits nets d'Industrial Alcohol en 1930 ont été de $1,104,753 après les dépenses et la dépréciation mais avant les rajustements d'inventaire. Après ces rajustements, une perte de $1,895,247 a été subie. En 1929, la compagnie avait gagné $12.63 par action.

Corporation de Québec
Bureau du Greffier de la Cité

Soumissions pour fourniture et installation des pompes requises en rapport avec le tunnel du chemin de la Canardière.

Québec, le 12 mars 1931.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que des soumissions cachetées, scellées et endossées : "Soumission pour fourniture et installation des pompes requises en rapport avec le tunnel du chemin de la Canardière" et adressées au Greffier de la Cité de Québec, Hôtel de Ville, seront reçues d'hui à mardi, le 24 mars 1931, à 4 heures p.m.

Pour plus amples informations et blancs de soumissions, les soumissionnaires devront s'adresser au bureau de l'Ingénieur de la Cité.

F.-X. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.

Corporation de la Cité de Québec
Bureau de l'Ingénieur de la Cité
Hôtel de Ville
Trottoirs

Québec, le 12 mars 1931.

Il est par le présent enjoint et donné avis à tout propriétaire, occupant, ou toute personne en garde d'une maison, bâtisse ou emplacement en cette ville, d'enlever ou de faire enlever immédiatement la neige ou la glace de dessus les trottoirs en face de leurs propriétés respectives et de les tenir ainsi libres de glace à partir du 28 mars courant jusqu'à la fin de la présente saison d'hiver.

Quiconque contreviendrait à cet ordre sera passible de la pénalité pourvue en tel cas et poursuivi suivant la loi.

EDOUARD HAMEL,
Ingénieur de la Cité.

SOUMISSIONS

Soumissions pour l'église de l'Ange-Gardien.

L'architecte soussigné recevra à son bureau, jusqu'à samedi midi, le 28 courant, les soumissions générales et séparées et endossées "soumission" pour la construction de l'église et de la sacristie de la paroisse de l'Ange-Gardien, comté de Montmorency.

Les plans et devis sont visibles à mon bureau tous les jours, de 9 heures a.m. jusqu'à 5 heures p.m.

Chaque soumission devra être faite sur la formule spéciale préparée à cet effet, et accompagnée d'un chèque accepté de 10 p.c. de sa valeur faite à l'ordre de la fabrique de l'Ange-Gardien. Ce chèque sera confisqué sur bénéfice de la dite fabrique si l'entrepreneur choisi refuse de signer le contrat. La fabrique ne s'engage pas nécessairement à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

(Signé) H. Laberge, architecte,
Bureau, 140 rue St-Jean,
Québec.

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de
JOS. BEAULIEU,
Marchand,
St-Arsène, Qué.
Cédant Autorisé.

Des soumissions cachetées, accompagnées d'un chèque accepté de 20 p.c. de l'offre seront reçues par le Syndic jusqu'à lundi, le 30 mars courant, à 11 heures a.m.

A.—Un truck Reo 1 1-2 tonne, modèle 1929 . . . $1,100.00
B.—Un Essex Sedan, modèle 1928 . . . 300.00
C.—Ameublement : Safe et balances . . . 200.00
D.—Un terrain ou emplacement, situé à St-Arsène, contenant environ cinquante pieds de front par quatre-vingts pieds de profondeur, plus ou moins et mesure anglaise, situé sur le lot 98 du cadastre officiel de la paroisse de St-Arsène. Avec hangar dessus construit.
E.—Un hangar situé sur les lots 92-99-100 au cadastre officiel de la paroisse de St-Arsène. Le dit hangar est situé sur un terrain n'appartenant pas au cédant. Pour plus amples informations, veuillez vous adresser au soussigné.

L'actif ci-haut mentionné sera visible chez le cédant, à St-Arsène, de 10 heures a.m. à 3 heures p.m., le 28 mars courant.

Nous ne nous engageons pas à accepter aucune soumission.

Condition : Argent comptant.

On peut soumissionner pour le tout avec détail ou pour chaque item séparément.

Pour plus amples informations, veuillez vous adresser à
RAOUL PELLETIER,
Syndic.

Bureau : Edifice Rioux,
Rue de la Cour, Rivière-du-Loup.
18 mars 1931.

VENTE A L'ENCAN SOUS LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de
LES MACHINERIES PAQUET LTEE,
rue St-Paul, Québec,
Cédante Autorisée.

Avis est par le présent donné que
MARDI, LE 31 MARS 1931,
à 11 heures a.m.

sera vendu par encan public, à nos bureaux : 80, rue St-Pierre, Québec, l'actif en cette affaire, comme suit :

A.—Un lot de machineries de moulanges, brûleurs à l'huile et appareils frigorifiques et accessoires . . . $1,536.50
B.—Un bureau plat 5 x 4 . . . 30.00
C.—Un bureau pour machine à écrire et chaise . . . 25.00
D.—Un banc chêne, 4 pieds . . . 25.00
E.—Une table, 6 pieds . . . 30.00
F.—Un pupitre haut, 6 pieds . . . 30.00
G.—Une filière, 4 tiroirs . . . 30.00
H.—Une filière, 4 tiroirs . . . 30.00
I.—Un coffre-fort Kersow & Edwards . . . 100.00
J.—Fournitures de bureau . . . 25.40
K.—Un lot de catalogues et vignettes . . . 500.00

La vente se fera pour chaque item séparément, en bloc, à tant dans la piastre pour l'item A, et au plus haut enchérisseur pour les autres items.

L'inventaire est visible à nos bureaux en aucun temps.

Le tout sera visible au No 173, rue St-Paul, lundi, le 30 mars, 1931, ou avant sur demande en s'adressant aux soussignés.

Conditions de paiement : Argent comptant.

LEGENDRE & JOBIN,
Syndics.

Bureaux : 80, rue St-Pierre.
En face de la Banque Can. Nationale.
Québec, ce 20 mars 1931.
L.-J.-A. Demers & Cie, Encanteurs.

Corporation de Québec
Bureau du Greffier de la Cité

Québec, le 13 mars 1931.

Soumissions pour bâtisse de la Traverse Québec et Lévis.

Avis public est par le présent donné que des soumissions cachetées, scellées et endossées : "Soumission pour bâtisse de la Traverse Québec et Lévis" et adressées au Greffier de la Cité, Hôtel de Ville, Québec, seront reçues d'hui à jeudi, le 26 mars 1931, à 4 heures p.m.

Pour plus amples informations et blancs de soumission, les soumissionnaires devront s'adresser au bureau de l'Ingénieur de la Cité.

F.-X. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.

HOTEL DE VILLE
QUEBEC

Avis public est par le présent donné que par ordre du Comité Administratif, je vendrai à l'enchère quelques chevaux dont la Cité peut disposer, sur la Place Jacques-Cartier, Saint-Roch, près du Poste de Police. La dite vente aura lieu le trente-unième jour de mars courant, à 10 heures a.m. Aussi un automobile Chevrolet Bearing, série No 9-4849, abandonnée sur la rue Henderson. Le tout sera visible le matin de la vente. Conditions : payable d'avance.

GEORGES TRUDEL,
Chef Huissier.

CITE DE QUEBEC
REGLEMENT No 13-B

Pour amender le règlement concernant les automobiles de louage et leur tarif.

(Rédigé en langue française)

A une assemblée du Conseil de Ville de la Cité de Québec, tenue à l'Hôtel-de-Ville, le vendredi 20 mars 1931, le règlement suivant a été lu pour la première fois.

Il est ordonné et statué par règlement du Conseil Municipal de la Cité de Québec, et ledit Conseil ordonne et statue comme suit, savoir :

1o—L'article 2 du règlement No 13, passé le 13 juin 1919, est abrogé et remplacé par le suivant :

"2. Personne ne conduira une automobile de louage, ou auto-taxi, dans la Cité de Québec, sans avoir, au préalable, obtenu un permis (licence) de la Cité, et sans être muni d'un numéro qui lui sera livré par le chef de police en même temps qu'une copie du tarif ci-dessous, et ledit numéro devra être placé dans un endroit visible et lisible à l'arrière de ladite automobile, ou auto-taxi."

2o—Le présent règlement est déclaré faire partie du règlement No 13 et ses amendements.

AVIS PUBLIC

est par le présent donné que conformément aux dispositions de la loi, le règlement ci-dessus sera lu une seconde fois pour adoption, le vendredi, 27 mars 1931.

F.-X. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.

CITE DE QUEBEC
REGLEMENT No 4-H

Pour amender le règlement concernant les cochers et charretiers.

(Rédigé en langue française)

A une assemblée du Conseil de Ville de la Cité de Québec, tenue à l'Hôtel-de-Ville, le vendredi 20 mars 1931, le règlement suivant a été lu pour la première fois.

Il est ordonné et statué par règlement du Conseil Municipal de la Cité de Québec, et ledit Conseil ordonne et statue comme suit, savoir :

1o—Le règlement No 4, passé le 9 avril 1911, tel qu'amendé par le règlement No 4-A, passé le 6 juillet 1917, tel qu'amendé par le règlement No 4-B, passé le 21 décembre 1917, tel qu'amendé par le règlement No 4-C, passé le 6 juin 1919, tel qu'amendé par le règlement No 4-D, passé le 29 avril 1921, tel qu'amendé par le règlement No 4-E, passé le 9 décembre 1921, tel qu'amendé par le règlement No 4-F, passé le 6 avril 1923, et tel qu'amendé par le règlement No 4-G, passé le 20 juin 1924, est de nouveau amendé comme suit :

Les paragraphes 5 et 6 du règlement No 4-B sont abrogés et remplacés par les suivants :

"5. Le chef de police délivrera, en même temps que la licence, à tout tel cocher prenant telle licence, deux plaques numérotées, dont l'une sera placée d'une manière visible et lisible sur le derrière de chacune desdites voitures, et l'autre sera fixée d'une manière bien visible à la bride du cheval, et personne ne devra se servir de tel cheval ni de telle voiture sans lesdits numéros.

"6. Nul charretier propriétaire d'une ou plusieurs charrettes, cabrouets, traîneaux ou autres voitures ordinairement employées pour le charroyage ou le transport de bois de chauffage ou autres marchandises, effets et matériaux, ne pourra exercer en aucun temps son métier ou son industrie au moyen d'aucune desdites voitures, par lui-même, ses serviteurs ou ses conducteurs, à moins qu'il n'ait reçu du chef de police, en même temps que sa licence, une pièce de métal numérotée, qui sera placée sur ladite voiture, du côté droit, et de manière à être parfaitement lisible et visible."

2o—Le présent règlement est déclaré faire partie du règlement No 4 et ses amendements.

AVIS PUBLIC

est par le présent donné que conformément aux dispositions de la loi, le règlement ci-dessus sera lu une seconde fois pour adoption, le vendredi, 27 mars 1931.

F.-X. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.

COMPTABLES
Antoine Cloutier & Cie
COMPTABLES LICENCIES
Spécialité : Audition Municipale
147, Côte de la Montagne, Québec
Tels. 2-3777, 2-3778

Bureaux à Louer
au premier étage, No 66, rue St-PIERRE, dans l'édifice L.-G. Beaubien & Cie. Loyer raisonnable. S'adresser à
L.-G. BEAUBIEN & Cie
Banquiers et Agents de Change
70 rue ST-PIERRE Québec

Langlais, Godbout & Tremblay
AVOCATS
Roméo LANGLAIS, C. R.,
F.-X. GODBOUT, B.A.L.,
Thos. TREMBLAY, L.L.L.
Immeuble Financial
105, Côte de la Montagne

Baillargeon, Belleau & Fortier
AVOCATS
ELZEAR BAILLARGEON, L.L.D., C.R.
NOEL BELLEAU, C. R.,
GABRIEL BELLEAU, L.L.L.
LAVAL FORTIER, L.L.B.
EDIFICE DE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE
71, RUE ST-PIERRE
Québec.

LE DEBAT CONTINUE AUTOUR DE L'INCIDENT LAVERGNE

(Suite à la page 15)

partie dans la soirée et il y eut encore du dialogue.

Comme nous l'avons dit, M. Pierre Casgrain parla le premier. Le député de Charlevoix-Saguenay est le whip en chef de l'opposition. La tâche du whip exige du doigté, de la diplomatie, de la courtoisie. M. Casgrain fut courtois et intéressant. Il toucha à presque tous les sujets brûlants.

Après, nous entendîmes, dans l'après-midi, M. Bowman, conservateur aux idées larges, du Manitoba, M. Speakman, fermier-uni, un des meilleurs orateurs de la Chambre, et M. Chevrier, qui peut se vanter d'avoir fait descendre sur le terrain son ancien camarade d'université à Ottawa

Dans la soirée, ce fut le tour de M. Thompson, conservateur ontarien, M Totzke, libéral, de Saskatchewan, qui se déclare franchement opposé aux méthodes de M. Anderson, M. Willis, conservateur du Manitoba, un jeune, plein de feu, M. Beaubien, d'une famille conservatrice de Québec, qui n'a pu faire autrement que de passer au libéralisme puisqu'il représente le comté de Riel, Provencher, M. Loucks, conservateur, de Rosetown, Sask., et enfin M. Butcher, libéral, de Last Mountain, Sask.

Nous entendrons encore aujourd'hui la voix de la Saskatchewan puisque c'est le Dr Bowman (Long Lake) qui a ajourné le débat. M. Bowman a défait aux dernières élections M. Fred. Johnston, ancien Vice-Président de la Chambre.

A l'ouverture de la séance, l'hon. M. Alfred Duranleau dépose sur le bureau de la Chambre le rapport de l'ancien ministère de la Marine et des Pêcheries pour l'année 1929-30.

L'hon. M. Peter HEENAN. — "Une grève a éclaté à Toronto. 800 jeunes filles, travaillant dans une fabrique, ont quitté leur ouvrage. Le gouvernement va-t-il intervenir ?"

M. BENNETT. — "La question est devant le ministre du Travail. Je le consulterai et répondrai demain à mon honorable ami".

M. le Dr McGIBBON (Muskoka).—"Est-ce que le Premier-Ministre serait assez aimable de nous dire si on songe à améliorer l'accoustique en cette Chambre ?" (Comme les députés éloignés du centre, le Dr McGibbon n'entend pas grand chose.)

M. BENNETT. — "L'ancienne administration a essayé en vain tous les moyens scientifiques pour améliorer l'accoustique. Nous ferons peut-être mieux mais jusqu'à aujourd'hui nous n'avons pas réussi". (rires)

Le Président Black donne la parole à M. Pierre Casgrain (Saguenay) pour continuer le débat sur l'adresse.

M. Pierre CASGRAIN. — "M. l'Orateur, l'hon. député de Montmagny a tenu vendredi dernier le langage du pharisien. Il a dit: "Merci, Seigneur, d'avoir fait de moi un bon Canadien et un bon tory, de n'avoir pas fait de moi un libéral matérialiste. Ainsi soit-il". Puis il s'est écrié, "je suis venu ici pour démasquer les libéraux". Il n'y a qu'un masque que mon hon. ami (M. LaVergne) a arraché: c'est le sien. Nous savons maintenant qu'il est un partisan, un tory — et le pire de son espèce. Je ne veux pas relever tout ce qu'il a dit".

M. LaVERGNE. — "Ecoutez, écoutez".

M. CASGRAIN. — "L'hon. député de Montmagny a repassé de vieilles histoires, puis il a parlé de la Russie et se réjouissant de l'embargo décrété par le gouvernement, il s'est écrié encore: "Je suis fier d'être Canadien et chrétien". S'il est aussi bon canadien qu'il nous l'a dit, je m'étonne qu'il ait tenu un langage comme celui que nous avons entendu à l'adresse de notre ancien et vénéré chef, Sir Wilfrid Laurier. Il nous a dit que Laurier avait été traître à sa province et à son pays. Des paroles comme celles-là portent en elles mêmes leur propre condamnation (appl. à gauche). Le nom de Laurier sera vénéré longtemps après que celui de l'hon. député de Montmagny aura été oublié".

Le député de Charlevoix-Saguenay se tourne vers le Premier-Ministre.

M. CASGRAIN. — "Nos adversaires nous disaient que nous pourrions entonner un Te Deum, pour rendre hommage à leur chef, qui devait nous délivrer de tous nos maux. Mais tout ce que nous avons devant nous, ce sont les promesses du Premier-Ministre."

Prenant le discours du trône paragraphe par paragraphe, le député de Charlevoix continue.

M. CASGRAIN. — "On nous parle de l'amélioration du commerce, mais le Canada, qui était presque à la tête des pays commerçants, a dû prendre un siège en arrière. Mon adversaire dans la dernière campagne électorale promettait que les industries seraient occupées six jours par semaine, si les conservateurs arrivaient au pouvoir. Or, j'apprends que dans mon comté une industrie (la Ste Anne Pulp and Paper Co) vient de fermer ses portes".

Le député de Charlevoix déclare que si on a rompu toutes relations commerciales avec la Russie on devrait trouver un moyen de stimuler le commerce et l'industrie chez nous.

M. CASGRAIN. — "Si le gouvernement ne veut rien faire, nos ouvriers seront obligés d'aller chercher du travail en Russie. Il est vrai qu'on a voté de l'argent pour le chômage, mais le seul argent que nos journaliers ont gagné l'hiver dernier, ils l'ont reçu pour charroyer de la neige. Il y avait des travaux en cours pour les termini des C. N. R. à Montréal mais les autorités municipales de la métropole ont réussi à les retarder encore".

Le député de Charlevoix lit un article du "Canada" dans lequel on dit qu'au 13 mars la cité n'avait pas encore commencé les travaux de ses tunnels du Canal de Lachine autorisés en décembre.

M. CASGRAIN. — "Un professeur de McGill disait samedi à Montréal que le moyen de remédier au chômage employé par le gouvernement fédéral était faux. On ne tire aucun profit à donner de l'argent pour rien. Il ajoutait que les travaux de la cité de Montréal n'ont pas diminué le nombre des chômeurs. Ce professeur (le Dr Pedley) concluait: "L'argent que l'on a employé pour le chômage n'a pas été plus profitable que si on l'avait jeté à l'eau." Cette critique s'adresse au gouvernement de ce pays et aux autorités de Montréal qui, on le sait, ont les mêmes convictions politiques. La loi du chômage n'a pas permis aux gouvernements provinciaux d'utiliser l'argent pour des travaux à des écoles, des églises ou des salles paroissiales. C'est là une erreur regrettable car plusieurs municipalités auraient pu en profiter et l'hon. M. Francoeur, ministre des Travaux Publics de Québec, a eu raison de blâmer le gouvernement fédéral sur ce point."

Le député de Charlevoix affirme que dans son comté on n'a même pas fait les travaux ordonnés par l'ancien gouvernement aux quais de la Malbaie et de la Baie Ste-Catherine, puis il parle du voyage en Europe du Premier Ministre.

M. CASGRAIN.—"Le Premier Ministre est allé à Londres et à Paris. Il voulait vendre notre blé. Partout, il a manqué son coup ou fait faillite ("he failed"). Le gouvernement a l'intention de négocier des traités mais je n'ai pas confiance en lui après les multiples échecs qu'il a essuyés."

Le député de Charlevoix dit un mot du plan Bennett-Beatty pour aider les fermiers de l'Ouest à faire de la culture mixte.

M. CASGRAIN. — "Je suis prêt à donner un loyal essai à ce plan et j'espère qu'il produira des résultats pratiques."

D'après M. Casgrain, l'industrie est stagnante, les fermiers sont malheureux et les ouvriers sont sans travail depuis que le Canada a un gouvernement conservateur.

M. CASGRAIN.—"Le gouvernement nous offre la protection comme une panacée. Le mur tarifaire que l'on veut ériger autour du pays n'aidera pas à son progrès. Permettez-moi de citer l'opinion d'un économiste qui disait dans le bulletin de la Banque Canadienne Nationale: "La protection appelle la protection. Le commerce est un échange et un pays trop protectionniste ferme la porte des autres marchés à ses produits."

Le député de Charlevoix parle de la commission du tarif.

M. CASGRAIN.—"Nous avions une commission consultative du tarif. Le gouvernement l'a abolie il y a six mois. Il projette d'en créer une maintenant. Pourquoi? Pour que le gouvernement y nomme ses créatures. J'ai peur que cette commission nuise à notre pays au lieu de l'aider."

Le député de Charlevoix s'étonne que le discours du Trône parle du succès de la conférence impériale.

M. CASGRAIN.—"Le succès n'a pas été très grand et je crois plutôt qu'en Angleterre comme en France le Premier Ministre a diminué le prestige du Canada (appl). Le Très Honorable Monsieur qui mène le gouvernement a trop de vapeur (rires). Il devait payer toute la pension de vieillesse mais il s'est ravisé et il met des conditions à sa promesse. On nous annonce des économies mais, craignant de revoir le gaspillage du temps de la guerre en 1917, Sir Sam Hughes disait un jour en parlant du Premier Ministre actuel: "Il est considéré comme la pire malchance et la plus grande faillite de son parti." Malchance et faillite, voilà ce que le Très Hon. Monsieur qui mène le gouvernement a apporté au pays depuis qu'il est au pouvoir et c'est ce qu'il apportera aussi à son parti." (appl. prolongés)

M. Bowman, conservateur de Dauphin, Manitoba, prend la parole après M. Casgrain.

M. BOWMAN.—"Ce que je remarque dans les discours de nos hons amis de l'opposition, c'est le peu de critique constructive qu'ils nous offrent."

Le député de Dauphin déclare que ce qui frappe un observateur dans l'Ouest, c'est le coût élevé de la machinerie agricole.

M. BOWMAN.—"Je suis surpris que la compagnie Massey Harris ait perdu 2 millions l'an dernier. Ce n'est pas parce que ses machines sont vendues à bon marché."

Faisant allusion à ce qu'a dit M. Casgrain, l'orateur continue.

M. BOWMAN.—"L'hon. député de Charlevoix a parlé du plan du C.P.R. pour aider l'Ouest. J'ai lu le projet du président du C.P.R., M. Bennett." (lapsus)

VOIX à droite (des voisins du député de Dauphin).—"M. Beatty, M. Beatty."

M. BOWMAN.—"Pardon, je voulais dire de M. Beatty. Il y a du bon dans ce projet mais le montant est si peu élevé ($5,000,000, croyons-nous) qu'il ne pourra changer la situation."

Le député de Dauphin se tourne vers M. LaVergne qui préside la séance à ce moment.

M. BOWMAN.—"Je tiens à relever un passage du discours du député de Montmagny. Il a déclaré que l'Ouest canadien était divisé sur les questions de race. Mon hon. ami (M. LaVergne) est mal informé. Il n'y a pas de telles divisions dans l'Ouest. Il n'est pas question de sécession dans l'Ouest et je parle au nom du Manitoba, la plus vieille des provinces des prairies. Quant aux communistes, dans mon comté, qui a une population de 65,000 âmes, il n'y en a pas un seul."

Le député de Dauphin parle des conditions agricoles dans l'Ouest et réclame une amélioration du haut enseignement.

M. Speakman, U.F.A. (Red Deer, Alb.), se lève à 4 heures 30, M. Bowman n'ayant pas pris ses 40 minutes.

M. SPEAKMAN.—"Il y a des gens qui disent, pour répondre aux appels de l'Ouest: "Oh, ces fermiers, ils grognent toujours." L'hon. député de Régina a dit: "Ça ne va pas très bien dans l'Ouest mais ça pourrait être pire." L'hon. député de Montmagny, de son côté, a fait l'éloge de l'habitant canadien-français. Il a raison de vanter les fermiers québecois, mais il a déclaré: "Nos cultivateurs de Québec acceptent la situation actuelle sans murmurer, comme un sacrifice pour le salut du pays." Je ne sais lequel des deux nous a donné la pensée du gouvernement. J'espère que c'est ni l'un ni l'autre. Les cultivateurs de l'Ouest sont mécontents de la situation. Je suis dans l'Ouest depuis 40 ans. Jamais l'avenir n'a été aussi sombre au point de vue de l'agriculture. Pas un seul produit ne peut être vendu au prix qu'il a coûté au fermier. Le moral n'a jamais été si bas. Le découragement n'a jamais été si grand. Est-ce juste?"

Le député de Red Deer fait ici l'éloge des fermiers de l'Ouest qui sont venus des quatre coins du Canada et de l'étranger pour développer nos immenses prairies. Il déclare qu'il est nécessaire que leur moral soit relevé tout de suite. Car ils sont courageux et optimistes.

M. SPEAKMAN.— "Je les connais depuis 40 ans et il faut leur redonner leur courage et leur optimisme. Je m'indigne à la pensée que l'on puisse traiter de grognards d'aussi braves paysans."

L'orateur déclare que les banques n'ont pas assisté les cultivateurs et il croit que si notre système bancaire ne peut rendre de meilleurs services, il faut le changer.

M. SPEAKMAN.—"Je suis plus optimiste que les banquiers eux-mêmes, cependant, et j'ai confiance que les banques, telles que constituées, peuvent mieux aider l'agriculture."

Le député de Red Deer ne veut pas blâmer le gouvernement mais il considère que c'est le temps, pendant la session actuelle, de mettre les promesses à exécution.

M. SPEAKMAN.—"Nous voyons aujourd'hui la vanité des discours de partisans. Depuis 9 ans, le gouvernement n'a rien fait pour l'agriculture. Depuis quelques mois, sur les marchés d'Alberta, le bacon danois a supplanté le bacon canadien. Il faut que nous ayons une conférence des producteurs et des vendeurs de bacon pour qu'il y ait une production bien équilibrée car les commerçants anglais sont prêts à acheter notre bacon si nous pouvons remplir leurs commandes chaque mois et chaque semaine."

Le député de Red Deer déclare que si un visiteur, venant d'un autre monde, tombait au Canada il trouverait dans notre peuple un mélange de connaissances et d'imbécilité.

M. SPEAKMAN. — "Nous sommes une étrange race. Au-dessus de la moyenne au point de vue de la mentalité, nous ne le cédons à personne sous le rapport des ressources naturelles et, cependant, une abjecte pauvreté règne parmi notre peuple. Si nous avons jamais une révolution, elle sera l'oeuvre de ceux qui n'ont pas voulu profiter de l'expérience des autres nations et ont fermé les yeux devant les faits. Le gouvernement actuel doit étudier, comprendre et appliquer des remèdes. Il a de grandes responsabilités. Nous sommes prêts à lui donner une chance et, s'il veut, nous lui donnerons la plus généreuse assistance." (appl. unanimes)

M. E.-R.-E. Chevrier, libéral (Ottawa), commence par quelques compliments en français puis il parle en anglais, en s'adressant d'abord à M. Armand LaVergne.

M. CHEVRIER. — "M. l'Orateur, c'est avec une grande répugnance que je vais donner quelques explications sur la situation dans laquelle nous nous trouvons. Ma tâche n'est certes pas rendue plus facile par le fait que l'hon. député de Montmagny occupe en ce moment le fauteuil présidentiel. Mais je ne suis pas responsable de cela. Le Vice-Président a le droit d'occuper le fauteuil, en certaines occasions. L'hon. député de Montmagny a prononcé vendredi dernier un discours que, dans mon humble opinion, il n'aurait jamais dû prononcer. Il a invoqué l'intérêt de ses électeurs. J'ai lu ce discours et n'y ai rien trouvé qui fut dans l'intérêt des électeurs de Montmagny. L'honorable député a déclaré ensuite qu'il voulait mettre fin à de vieilles rancunes et d'anciennes blessures mais il a employé les trois quarts de son temps à raviver ces choses du passé. Je ne le suivrai pas sur ce terrain. Je n'essaierai pas de démontrer qu'il a eu tort ou raison. Mais il est sorti de cet incident une étrange situation. L'hon. député de Montmagny nous a dit que la position de Vice-Président n'existait pas en cette Chambre." (Le député d'Ottawa lit le passage du discours de M. LaVergne sur ce point.)

M. CHEVRIER.—"Je ne veux pas d'autre autorité pour ma part que celle de Beauchesne, qui dit que le président du comité est en même temps Vice-Président de la Chambre. L'article 480 des règlements dit de plus: "Le Vice-Président recevra un traitement annuel de $4,000 en plus de son indemnité sessionnelle." Sûrement que l'hon. député de Montmagny retire ce traitement comme Vice-Président. Dans son discours, il a ajouté: "Si j'ai commis des erreurs, il faut les attribuer à ma pauvre éducation."

M. F. HEPBURN (chef libéral d'Ontario, qui a paru en Chambre pour la première fois aujourd'hui).—"C'est du "humbug".

M. CHEVRIER.—"Je n'ai pas entendu mon hon. ami (M. LaVergne) parler avec autant de modestie. Il nous a d'abord dit: "Je parle comme conservateur par conviction et non par éducation et par naissance. Plus tard, il ajoutait: "Je parle comme Canadien d'origine française et comme conservateur par éducation."

Le député d'Ottawa se tourne vers le président (M. LaVergne est toujours au fauteuil).

M. CHEVRIER.—"M. l'Orateur, je me trouve dans une situation bien délicate. Le député de Montmagny n'est pas à sa place, mais d'un autre côté cet honorable monsieur ne peut s'en tirer facilement avec des déclarations de ce genre. Sa pauvre éducation? dit-il. Il est conservateur par conviction et non par éducation et par naissance. L'hon. député de Montmagny était à l'université de mon temps. Nous avons étudié ensemble à Ottawa. Dans la biographie du député de Montmagny, que l'on trouve dans le Guide Parlementaire, on lit qu'il est né en 1880, qu'il a reçu son éducation au collège du Sacré-Coeur d'Arthabaska, au Séminaire de Québec, à l'Université d'Ottawa et à l'Université Laval. Je me souviens très bien de ces jours lointains, lorsque le père de l'hon. député était M. le juge LaVergne. Le Guide Parlementaire nous reporte au temps de 1887 où l'hon. juge LaVergne était député de Drummond-Arthabaska en cette Chambre. L'oncle du député de Montmagny (le sénateur Louis LaVergne) le remplaça en 1900. Je me souviens du temps où l'hon. député de Montmagny était un fréquent visiteur de la maison de sir Wilfrid Laurier, l'associé professionnel de son père. Nul homme n'a vécu dans une plus grande intimité des principes libéraux. En 1904 il (M. LaVergne) fut élu député de Montmagny, grâce aux efforts de sir Wilfrid Laurier."

M. LAVERGNE (qui a demandé au président Black de reprendre le fauteuil et est retourné à sa place).—"Si mon hon. ami me le permet, je lui dirai que s'il regarde dans le Hansard de 1906, il verra copie d'un document que j'avais remis à sir Wilfrid Laurier."

M. CHEVRIER.—"C'est une bonne chose que l'hon. député de Montmagny soit retourné à sa place."

M. LAVERGNE.— "Ce n'est peut-être pas une bonne chose pour vous."

M. CHEVRIER.—"L'hon. monsieur fut donc élu en 1904. Il peut avoir été élu comme indépendant. Il quitta le parlement fédéral en 1908. C'était son droit. En 1917 il fut de nouveau candidat libéral-indépendant dans Montmagny."

M. LAVERGNE.—"Je vous demande pardon, j'étais candidat libéral."

M. CHEVRIER. — "Eh bien, c'est tant mieux. Revenons à son discours de vendredi. Il a dit ceci: "Je déclare qu'étant parfaitement indépendant des partis, je suis devenu un bon tory." L'hon. député est apparemment devenu conservateur par éducation ou évolution. C'est pas mal difficile pour lui de dire qu'il est conservateur aujourd'hui à cause de son éducation libérale. Si c'est ainsi qu'il a découvert son chemin de Damas, il a dû trouver la route pas mal rude. Si vraiment il est devenu un bon tory, je ne puis faire mieux que de lui citer les paroles prononcées à Guelph en 1930 par le Premier Ministre actuel: "Quand vous voyez un converti faire une chose pour laquelle il n'a pas été préparé", disait l'hon. Premier Ministre, "il fait toujours un fiasco." (rires)

Le député d'Ottawa se tourne vers le président.

M. CHEVRIER.—"M. l'Orateur, j'ai n'auraient jamais dû y entrer, surlu dans le Hansard des paroles qui tout venant d'un fils de la vieille province de Québec. Ces paroles n'étant facées du Hansard. Les règlements de la procédure parlementaire les défendent. Et c'est avec répugnance que je les répète en ce moment. Voici ces paroles..."

M. LAVERGNE.— "Qui a trahi la province de Québec sinon le grand sir Wilfrid Laurier?"

On entend quelques murmures à gauche.

M. CHEVRIER.—"Pourquoi associer le nom de sir Wilfrid Laurier avec une expression de trahison? Je ne puis dominer la pensée de l'hon. député et c'est fort heureux pour moi. Je pourrais demander que ces paroles fussent effacées du Hansard parce qu'elles sont hors d'ordre. Mais je ne le ferai pas. Je veux que ces paroles restent dans le Hansard comme une épée. Je veux qu'elles restent là, afin qu'elles résonnent à jamais aux oreilles de l'hon. député de Montmagny. Je veux qu'elles demeurent là pour qu'elles puissent être lues par ses électeurs et le peuple de la province de Québec, anglais et français. Je veux qu'elles restent là pour que le peuple du Canada puisse apprécier leur signification et je dis à l'hon. député quoi qu'il arrive: "L'oeil était au fond de la tombe et regardait Caïn." (extrait d'un vers de la "Conscience", de Victor Hugo)

M. LAVERGNE.— "Ah, ah, ah, si l'hon. député veut discuter la question avec moi dans la province de Québec, il sera le bienvenu, mais je ne crois qu'il le fasse."

M. CHEVRIER.—"Je veux terminer mes remarques sur ce sujet en citant la partie du discours de l'hon. Premier Ministre lorsqu'il discutait le droit du Vice-Président de prendre part aux débats en cette Chambre. Le Premier Ministre disait vendredi: "Le Vice-Président peut parler, mais s'il devient un violent partisan, son utilité comme Vice-Président cesse. Il doit parler avec discrétion et bon sens, car autrement la Chambre perdrait confiance dans son jugement et son impartialité." Ainsi parlait le Premier Ministre. Ces paroles conviennent bien à la situation. Quant à l'hon. député de Montmagny, je laisse la Chambre le juger et juger son discours."

Le député d'Ottawa parle alors de M. Bennett et le taquine pour des discours qu'il approuve moins.

M. CHEVRIER.— "L'hon. Premier Ministre a dit qu'il y a de beaux jours qui s'en viennent, mais je ne s[ais] si nous les verrons."

[Le] député d'Ottawa trace un tableau de la situation et déclare que le Canada, malade comme il l'est, a un nouveau médecin et se porte beaucoup plus mal. Puis il parle du service civil, car on dit que pour sauver la situation on renverra des employés.

M. CHEVRIER.—"Je comprends que l'on peut remercier tous les employés à l'âge de 70 ans ,mais le Premier Ministre n'approche-t-il pas de 65 ans? Personne ne croirait que le ministre de la Santé et de Pension (M. McLaren) aura 70 ans le premier avril. L'hon. Secrétaire d'Etat (M. Cahan) aura 70 ans le 31 octobre. Sir George Perley, qui remplace si habilement le chef du gouvernement en l'absence de ce dernier, aura 75 ans le 12 septembre. Le ministre de la Justice (M. Guthrie) aura 66 ans le 13 août. Le ministre du Revenu National (M. Ryckman) aura 66 ans lui aussi le 15 avril, et le ministre du Travail (M. Robertson), 64 ans, au mois d'août. Pourquoi la loi ne s'appliquerait-elle pas dans ces cas? Si ces mises à la retraite que l'on nous annonce sont faites dans l'intérêt public, nous avons droit à des explications là-dessus. Des mises à la retraite, à mon avis, seraient, dommageables en ce temps de dépression."

Le député d'Ottawa dit ensuite que le gouvernement ne peut donner instruction aux manufacturiers et aux patrons de diminuer les salaires et il conclut, après un éloge de son chef.

M. CHEVRIER.—"Le temps viendra où, ayant à choisir entre les deux doctrines, le peuple choisira la doctrine libérale qui a donné au pays la paix, le progrès, la prospérité et la satisfaction." (appl. gauche)

Le Président BLACK.—"Nous allons dire 6 heures et la séance est suspendue."

A huit heures, M. Thompson, conservateur (Lanark, Ont.), prend la parole et commence par montrer que la situation est moins sombre que les libéraux le prétendent.

M. THOMPSON.—"A Carleton Place, le moulin de textile emploie deux cents hommes, produit à sa pleine capacité et n'arrive pas à remplir toutes les commandes qu'il reçoit." (appl. à droite et murmures à gauche) "Nos adversaires peuvent rire. Mais, en neuf ans, tout ce qu'ils ont fait a été de ruiner l'industrie agricole. (appl. à droite) Heureusement l'hon. Premier Ministre a appliqué la bonne médecine et bientôt le patient sera guéri." (rires et appl.)

Il y a beaucoup d'animation à gauche. M. Hepburn (Mitchy), le leader libéral d'Ontario, s'habitue à siéger au fauteuil du chef de l'opposition, qu'il devra occuper un de ces jours à la législature de Toronto. "Mitchy", brûlé par le soleil de la Floride où il est allé se reposer de ses premières émotions de chef, est assis à la place de M King, ce soir.

Le député de Lanark parle des bas que nous ont exhibés M. Brown et M. Young.

M. THOMPSON.—"Nous avons découvert que ces bas, que l'on achète pour 10 sous la paire sont fabriqués au Japon et que les jeunes filles qui les fabriquent gagnent 12 cents par jour de salaire. Nous devrions fermer la porte du Canada à de tels produits."

Le député de Lanark fait l'éloge du peuple cana[di]en.

M. THOMPSON.—"Nous sommes les fils de deux grands empires."

M. J.-F. POULIOT.—"Je ferai observer à mon honorable ami que lorsque la France a perdu le Canada c'était un royaume et non un empire."

M. THOMPSON.—"Merci pour l'information."

M. TOTZKE, libéral (Humboldt, Sask.).—M. l'Orateur, j'ai toujours eu de beaux sentiments à l'égard de mes amis canadiens-français. J'en avais même pour l'hon. député de Montmagny, mais j'ai peur qu'ils aient changé..."

M. LAVERGNE.—"En quoi?"

M. TOTZKE.— "En sentiments de parti peut-être. L'hon. député de Montmagny a parlé de M. Anderson. Il a dit: "M. Anderson a tort mais s'il agit comme il le fait, c'est que quelqu'un a fait comme lui dans le passé."

M. LAVERGNE.—"Si l'hon. député me le permet..."

VOIX à gauche.— "Non, non, asseyez-vous, prenez le fauteuil."

M. LAVERGNE.— "Je prendrai le fauteuil quand je le voudrai."

M. TOTZKE.—"Je n'approuve pas ce que fait M. Anderson moi-même, M. l'Orateur."

M. LAVERGNE.—"L'hon. député ne peut me prêter des paroles que je n'ai pas prononcées."

VOIX à gauche.—"Asseyez-vous."

M. LAVERGNE. — "J'ai dit qu'en 1905 le député de Labelle (M. Bourassa) et moi, nous avions combattu la loi qui permet à M. Anderson d'agir comme il le fait aujourd'hui."

M. TOTZKE.—"M. l'Orateur, je répète que je n'approuve pas M. Anderson mais je dis que personne en ce pays ne doit soulever les préjugés de race et de religion. L'hon. député de Montmagny n'a pas le droit non plus d'insinuer que les auteurs du mouvement de sécession dans l'Ouest sont d'origine étrangère quand, à la vérité, ils sont tous des descendants de Français, d'Ecossais et d'Irlandais." (longs applaudissements)

Le député de Humboldt déclare qu'il a écouté les discours prononcés du côté du gouvernement et qu'il attend encore le rayon d'espoir. La hausse du tarif, pour donner du travail aux ouvriers de l'Est, n'aidera pas les cultivateurs

M. TOTZKE.—"Nous de l'Ouest, on nous fait passer pour des libre-échangistes. C'est un peu vrai, mais nous n'essayons pas d'avoir le libre-échange trop vite. Quant à la politique agricole du gouvernement, lorsque nous irons en Saskatchewan, pour Pâques, on nous demandera quelle est cette politique. J'espère que l'hon. ministre de l'Agriculture nous le dira avant notre départ." (appl. à gauche)

M. Willis, cons. (Souris, Man.), déclare qu'il est débutant et il réclame l'indulgence de la Chambre.

M. WILLIS.—"M. l'Orateur, je suis heureux de présenter mes compliments à l'hon. député d'Elgin-Ouest (M. F. Hepburn), qui a été élu récemment chef du parti libéral en Ontario."

Cette délicatesse d'un conservateur à l'égard d'un libéral devrait être applaudie mais la Chambre est distraite. M. Hepburn lui-même n'est plus présent. Le jeune M. Willis traite de sujets agricoles. Il parle longuement de la production du blé-d'Inde, de son coût, etc.

M. WILLIS.—"L'Est et l'Ouest dépendent l'un de l'autre et nous devons tous le comprendre." (appl.)

Le représentant de Souris déclare que s'il est député, il doit cela au traité de la Nouvelle-Zélande, qui était mauvais. "S'il était mauvais, pourquoi l'avoir laissé en vigueur pendant quatre ans?" se demande M. Willis.

Le jeune débutant répond à ceux qui comparent M. Bennett à Benito Mussolini.

M. WILLIS.—"Lorsque j'étais étudiant, un homme éminent vint prononcer un discours. Il nous déclara: "Plus je vois la démocratie, plus j'ai confiance dans une bonne autocratie." Cet homme n'était autre que le député d'Edmonton-Ouest (l'hon. M. C.-A. Stewart). Le Canada traverse une période difficile mais il reverra les beaux jours ensoleillés." (appl. unanimes au jeune débutant)

M. A.-L. Beaubien, lib. (Provencher, Man), félicite d'abord le Président Black d'avoir appris la prière en français.

M. BEAUBIEN.—"Le Président n'est pas au fauteuil mais je prie le Vice-Président de bien vouloir lui présenter mes compliments." (M. LaVergne est remonté au fauteuil.)

Le député de Provencher se tourne vers le colonel Mullins (Marquette).

M. BEAUBIEN.—"L'hon. député de Marquette nous a parlé de la belle victoire qu'il a remportée. Savez-vous comment il a gagné son élection? Il a fait fabriquer une chaudière en ferblanc et il s'est promené dans son comté avec une vache et sa chaudière."

Le col. MULLINS (souriant).—"La déclaration de l'hon. député est erronée."

M. BEAUBIEN. — "Il montrait sa petite chaudière aux fermiers et disait: "Si M. Bennett arrive au pouvoir, la crème qui tombera dans cette chaudière se vendra 40 cents au lieu de 26." (rires et appl.)

Le député de Provencher félicite le député de Souris pour son joli débat, puis il arrive au discours du Trône, dans lequel il déclare n'avoir rien trouvé pour aider les fermiers.

M. BEAUBIEN. — "Tout le monde nous dit que la prospérité est au coin mais nous ne savons pas quel coin."

Le successeur de Riel (le c[illegible]ent de sir Charles Fitzpatrick et de sir François Lemieux fut député) déclare qu'il parlera du plan Beatty.

M. BEAUBIEN.— "Voilà deux fois que l'on nous propose de faire de l'élevage. On a commencé avec les vaches et, il y a deux ans, on nous a proposé d'élever des moutons. Cette année, M. Beatty a pris le plan de sir Herbert Holt et il nous propose d'élever des porcs. Le "Manitoba Press" publiait une caricature. Un fermier demande au Premier Ministre: "Que vais-je faire de mon blé?" — "Mangez-le", répond M. Bennett. J'ai peur que les fermiers soient obligés de manger leurs porcs. Si M. Beatty et les grands financiers sont sérieux, qu'ils sacrifient leurs profits et aident les fermiers. Et remarquez, M. le Président (M. LaVergne est au fauteuil), que je connais les conditions aussi bien dans votre province (Québec) que chez nous. En terminant, je dirai ceci. Que tous mes collègues du Manitoba se réunissent en conférence demain et ils vont convenir que la hausse du tarif ne pourra pas aider les fermiers. L'hon. député de Marquette lui-même l'admettra."

M. MULLINS (Marquette). — "Les électeurs de Marquette sont fatigués de cette chanson de carnaval."

M. BEAUBIEN.—"J'ajoute que nous devrions, nous, du Manitoba, nous rendre chez le Premier Ministre et l'adjurer de ne pas tuer l'industrie agricole avec un tarif élevé." (longs applaudissements)

M. Loucks, cons. (Rosetown, Sask.), se dresse à l'autre bout de la Chambre, près de la porte, où il doit avoir de la misère à passer tant il est grand. Ce colosse a une petite voix de tête.

M. LOUCKS. — "Si nous voulons améliorer la situation des fermiers, il faut réduire les taux de transport."

Le député de Rosetown a une façon de s'exprimer qui est très amusante. Il ne s'adresse pas à la Chambre. Il raconte ses conversations. Il dit: "J'ai rencontré un fermier à Rosetown qui m'a demandé: "Dites-moi donc, M. Loucks, aurez-vous une bien longue session à Ottawa?"

M. LOUCKS.—"Alors, je lui ai répondu non. Ça ne devrait pas être long. L'opposition n'empêchera pas le gouvernement de travailler. Je crois même que nous devrions avoir une "co-religion". (?)

Le député de Rosetown veut évidemment dire "coalition".

M. Butcher, libéral (Last Mountain, Sask.), reconnait que le Premier Ministre a tenu deux promesses, session spéciale et la loi du chômage de $20,-000,000.

M. BUTCHER.—"Je ne suis pas né dans ce pays mais en Angleterre. Je suis arrivé à l'âge de 30 ans et je considère qu'il n'y a pas un seul homme aimant plus que moi ce cher Canada qui est nôtre." (appl.)

Le député de Last Mountain cite un livre du Dr Skelton ("Laurier"), dans lequel il trouve ce passage: "En 10 ans, le gouvernement s'est aperçu que la politique nationale de protection ne valait rien."

11 heures. M. Cowan, conservateur (Long Lake, Sask.), propose l'ajournement du débat.

5 MOIS DE PRISON

La jeune femme arrêtée samedi pour vol de sacoches a été condamnée hier après-midi par M. le Juge Arthur Fitzpatrick. Mais cette fois, c'était une jeune fille qui comparaissait devant le tribunal ! Lors de sa comparution, elle avait dit s'appeler madame X et avoir été abandonnée par son mari. Hier, elle admit que si elle avait parlé ainsi c'était pour s'attirer la pitié du juge.

L'accusé plaida ensuite coupable aux quatre accusations de vol portées contre elle. Elle s'était approprié, dans différentes églises de cette ville, les sacoches de gens qui allaient communier ou à confesse. Elle a volé ainsi pour $75. Elle prenait l'argent et jetait ensuite la sacoche et son contenu.

Avant de condamner cette fille, M. le Juge Fitzpatrick lui fit voir l'étendue de ses crimes. Puis il la condamna à cinq mois de prison.

La prévenue avait été arrêtée par les détectives Guillemette et Morand, de la police municipale.

FEU M. GEO. LA FOREST

M. LaForest un des citoyens les plus avantageusement connus de Champigny, est décédé samedi, à l'âge de 53 ans, 6 mois, après une courte maladie.

La nouvelle de cette mort causera de vifs regrets.

M. LaForest appartenait à la Légion Américaine et avait fait du service militaire pendant la grande-guerre, outre-mer. Il apaprtenait au Corps des ingénieurs. Natif de l'Isle-Verte, comté de Témiscouata, il était le fils de feu Alexis LaForest.

Le défunt laisse pour le pleurer son épouse, née Marie-Blanche Michaud et un fils, Dellray LaForest: trois frères: MM. Alexis LaForest, de l'Isle-Verte, Samuel LaForest, de Salem, Mass, Napoléon LaForest, de Québec: trois soeurs: madame Arthur Migneault, de l'Isle-Verte; madame Elie Laroche, de Lewiston, Maine; madame J.-A. Beauregard, de Salem, Mass Il était le beau-frère de MM. N Smith, Alphonse Huot, Léon Bélanger, Ls-Philippe Michaud, Gérard Michaud, de Québec, et de mesdemoiselles Adrienne Michaud et Irène Michaud, de Québec.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, le 25 mars, à 9 heures, en l'église de l'Ancienne Lorette, et de là au cimetière Belmont.

A madame LaForest et à la famille en deuil l'Evénement offre ses plus sincères condoléances.

DES REMORQUAGES

Avec les beaux jours du printemps la puissante remorqueuse Sam Huot devient de plus en plus active. Les appels auxquels elle a répondu au cours de la journée de dimanche et de lundi ont été très nombreux. Plusieurs automobilistes qui profitaient du beau temps pour faire une course à la campagne sont restés en panne sur le bord de la route et ils ont eu besoin de la Remorqueuse Sam Huot.

Sur la route des Saules un Chevrolet Sedan et un Ford sont venus en collision, dimanche après-midi. Heureusement il n'y a pas eu de blessés. Les deux chars sont cependant très endommagés et ont été remorqués par le Garage Huot.

Un Buick est resté pris dans la neige à Petit Pré dans la paroisse de l'Ange Gardien. La remorqueuse Huot a sorti le char de sa mauvaise position.

A ST-FRANCOIS D'ASSISE

L'assemblée générale annuelle de la Ligue des Citoyens de St-François d'Assise aura lieu ce soir à 8 heures 45 dans la salle paroissiale.

Au cours de la réunion il y aura élections des officiers pour l'année. Tous les citoyens sont invités.

CAUSERIE DE M. JAMES-L. TRYON

(Suite de la page 3)

Tryon donna des détails intéressants sur la façon dont les progrès des élèves sont suivis par les professeurs en charge des divers cours. Ces universités mettent tout à profit pour intéresser les jeunes gens à la carrière à laquelle ils se destinent et, en général, les résultats obtenus sont excellents.

"On s'efforce d'examiner sérieusement tout élèves qui fait application pour entrer dans notre institution", dit le conférencier. "Une fois que l'élève a obtenu son admission les professeurs suivent ses progrès de façon à se convaincre qu'il a adopté la carrière pour laquelle il semble avoir toutes les dispositions nécessaires. Si, un jour au l'autre, les directeurs s'aperçoivent que l'élève a fait fausse route, immédiatement on le met au courant de la chose et, il est dirigé vers une autre branche ou il pourra faire valoir sa compétence. Cette idée tend à se généraliser dans la plupart de nos universités et nul doute que c'est dans l'intérêt de ces institutions comme d'ailleurs dans celui des élèves".

Une partie de la conférence fut illustrée de projection lumineuses des plus intéressantes.

Le professeur Tryon passera trois jours à Québec et visitera l'Université Laval et l'Ecole Technique. Ce midi il sera l'invité du groupe des anciens de l'Institut de Technologie du Massachusetts à un lunch intime au Château Frontenac. En quittant Québec, le savant professeur se rendra à Berlin où il adressera la parole aux élèves de l'Université.

EN COUR SUPERIEURE

Des jugements ont été rendus hier en Cour Supérieure, par l'hon. Juge A.-M. Tessier.

Dans la cause de Bernier vs la Banque Royale, l'action est rejetée avec dépens. Le demandeur avait été pendant plusieurs années employé par la Banque, et lorsque celle - ci le congédia l'automne dernier, il réclama des dommages, alléguant qu'il ne pouvait pas être congédié à cause d'un contrat d'engagement. La défenderesse produisit une convention intervenue etre elle et le demandeur par laquelle celui-ci déclarait se soumettre aux règlements de la banque. Or ces règlements permettent à la Banque Royale de congédier ses employés après un mois d'avis. Le tribunal déclara donc que l'action du demandeur est mal fondée et la rejette avec dépens.

Dans la cause de Garon vs Bernier, l'action est rejetée avec dépens. Le demandeur réclamait $166 de dommages.

FEU M. D. GOSSELIN

(De notre correspondant)

Drummondville, 23. — M. Dolina Gosselin, qui avait été la victime d'un grave accident la semaine dernière à la manufacture Gosselin, a succombé hier aux blessures qu'il s'était infligées. Ses funérailles auront lieu jeudi matin. Il laisse dans le deuil son épouse, une fille et un frère.

COURRIER EUROPEEN

Les courriers européens seront expédiés comme suit, durant le cours de la semaine prochaine

Mars, 21.— 9.00 p. m. Courriers de lettres par le vapeur **Statendam**, via New-York;

Mars 24.—9.00 p. m. Courrier de correspondance portant adresse spéciale, par le vapeur**Majestic**, via New-York;

Mars 25.—9.00 p. m. Courrier de correspondance portant adresse spéciale, par le vapeur **Ile de France**, via New-York;

Mars 26.—12.30 p. m. Lettres, journaux et colis, par le vapeur **Duchess or Richmond**, via St-Jean, N. B;

Mars 26.—9.00 p. m. Courrier de lettres par le vapeur **Leviathan**, via New-York;

Mars 29.—2.00 p. m. Lettres, journaux et colis, par le vapeur **Ausonia**, via Halifax;

FEU M. W.-A. CHAVANEL

D'imposantes funérailles ont été faites, hier matin, à 9 heures, en l'église de St-Coeur de Marie, à M. J.-W.-Arthur Chavanel, voyageur de commerce, décédé le 19 mars dernier, à l'âge de 28 ans et 4 mois. Une foule de parents et d'amis ont rendu un ultime hommage à la mémoire du regretté disparu en suivant le convoi funèbre et en assistant aux obsèques en l'église paroissiale.

C'est le R. P. de la Cotardière, curé de la paroisse, qui a présidé la levée du corps et qui a chanté le service, assisté des RR. PP. David et Coquereau, eudistes, comme diacre et sous-diacre.

Des messes basses ont été célébrées aux autels latéraux, par MM. les abbés Lucien Laliberté et H. Lamontagne, professeurs au petit séminaire. La chorale de la paroisse, sous la direction de M. Wilbrod Dubé, I.C., maitre da chapelle, a rendu la messe de Yon. A l'orgue, M. Georges Chouinard, organiste de la paroisse.

Conduisaient le deuil: le père du défunt, M. Israël Chavanel; son beau-frère, M. J.-W. Loiselle, de Montréal; ses oncles, MM. William et Georges Little, M. McDonald et John O'Donnell, de Montréal; son cousin, M. W. Little; ses neveux, MM. J. Little, H. Loiselle.

Dans le cortège, on remarquait: M. Ephraïm Bédard, C.R., M.P.P., MM. les échevins A.-E. Tremblay et Jos. Emond, MM. Elias Flynn, avocat, P.-A. Juneau, avocat, J.-S. Royer, président et gérant-général de la maison J.-B. Renaud, le chevalier J.-S. Matte, le chevalier L.-A. Trempe, le major Nap. L'Heureux, Charles Angers, L.-A. Trépanier, W. McGrath, P.-W. Dugal, D.-H. Pennington, F.-L. Pennington, Arthur Fiset, L.-Georges Delisle, Edouard Clear, A. Jones, Louis-Auguste Tremblay, Oscar Dubé, C. Bélanger, J.-N. Gagnon, Chs. Little, L.-A. Guy, A.-M. Côté, J.-A. Fiset, Ernest Mercier, Paul Valois, L.-A. Beaulieu, P.-E. Gingras, E. Dancose, P. Drolet, F. Drolet, Rosaire Myrand, J.-A. Rochon, J.-W. Barrette, J.-N. Langlois, L.-A. Lefebvre, H.-P. Punt, W.-J. Gingras, J.-A. Gravel, W.-J. Gibern, Eug. Bédard, J.-A. Chiquette, A. Hutchison, J. Morel, E. Hutchison, M. Peacock, L. Legendre, J.-M. Paquet, C-A. Paquet, D. Pouliot, J.-H. Boulet, E. Lemieux, Edgar Pelletier, F. Côté, J.-A. Drolet, de la Quebec Motor Sales, J.-O. Bacon, J.-S. Dugal, E. Bélanger, L.-N. Côté, le major J.-A. Fecteau, A.-A. Lacasse, J.-B. Jackson, A. Almeras, A.-P. Deschênes, Tancrère Avard, Capt. G.-E. Goulet, J.-A. Vézina, J.-Art. Barbeau, J.-O'Donnell, E. Girard, F. Morency, Alp. Dion, Armand Lapointe, W. Gadoury, A. Bernier, C.-H. Jackson, G.-T. Valiquette, Ludger et Jos. Bélanger, Geo. Trakkas, Ls. Cholet, Zéphirin Paquet, J.-O. Ducasse, F.-J. Vermette, J.-A. Delisle, Eug. Gignac, Alex. Huot, J.-H. Lemieux, L. Boulet, Lucien Lacasse, R. Laforce, F. Vallières, J.-S. Verreault, J.-G. Bresnaham, C.-A. St-Antoine, de la Montreau Biscuit, J.-A. Létourneau, de Frank-E. Levasseur, Ls. Leclerc, Chs. Martel, E. Lafleur, N. Paré, E. Baillargeon, Cyrille Lacroix, J.-E. Morazain, J.-L. Ferland, Emile Lalonde, L.M. Labrecque, A. Statton, J.-H. Boulet, J.-A. Auger, A. Grenier et J.-O. Grenier, de la McCormick Co., W.-G. Boisseau, de la Montreal Biscuit, Emile Boulet, Adélard Parent, Emile Boutet, Jos. Picard, F.-X. Fafard, Emile Carrier, A. Gagnon, J.-H. Duquette, L.-A. Doyer, J.-A. Paré, S. Desy, Edmond Bélanger, W. Beauchamp, Alfred Fiset, Maurice Vallières, Paul Caron, Ludger Bélanger, Jos. Gagnon, Eugène Roy, Armand Lapointe, J.-A. Gravel, Eug. Belisle, M. Klitsch, A. Van Droogenbroeck, G. Gorman, S. Poulin, Rosaire Samson, J.-F. Beitane, L.-A. Lefebvre, Thomas Farent, E.-D. ùadeau, J.-P. Goulet, T. St-Pierre, A.-M. Lebel, J.-A.-S. Latulippe, A. Lavallée, F. Mercier, Arthur Hamel, Louis Aubé, Alex. Huot, J.-A. Leclerc, I. Villeneuve, Jules-S. Larue, N.P., J.-E. Hallé, W.-H. Horman, L.-E. Grondin, E. Pelletier, fils, Elzéar St-Pierre, J.-U. East, Ovide Talbot, Charles Angers, Jos. Tardif, P.-A. Desjardins, W. Bouchard, Lionel Létourneau, C. Bélanger, G. Miller, O.-C. Falardeau, Georges Grenier, J.-F. Gaulin, J.-A. Egan, Alfred Devarennes, Willie Robitaille.

On remarquait une nombreuse délégation des Elks, association dont faisait partie le défunt.

L'inhumation eut lieu au cimetière Belmont. M. G.-A. Lépine dirigeait es funérailles.

A la famille si cruellement éprouvée, L'Evénement réitère ses plus sincères sympathies.

Le Charmes des Couleurs Contrastantes

PATRON 2100

20c

Les nervures contrastantes de ce modèle ajoutent beaucoup à son charme, et cette robe serait idéale pour les chaudes journées d'été.

Un joli imprimé ou une cotonnade légère, seraient des tissus très appropriés.

Les couleurs pourraient être, par exemple, brun, or et orange, avec nervures noires.

Le patron est fourni en grandeurs: 32, 34, 36, 38 et 40 de buste. Pour 32 il faut 3 1-2 verges de 39 pouces.

Ces patrons sont expédiés dans un intervalle de DIX JOURS sur réception de vingt cents (20) sous forme de bon postal ou timbres. Prière d'écrire très lisiblement le nom, l'adresse, le numéro du patron et la grandeur désirée.

Adresser toute commande par malle au département des Patrons, L'Evénement, Québec.

RIVIERE-DU-LOUP

Samedi, le 28 février dernier, en l'église de St-François-Xavier de la Rivière-du-Loup, avaient lieu les funérailles de Dame Emilia Martin, épouse bien-aimée de M. J.-Ernest Pelletier, serrurier du C. N. R., décédée le 25 février, à l'âge de 39 ans et 3 mois.

La levée du corps fut faite par M. le vicaire Alph. Guy, qui chanta aussi le service, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Jos. Lizotte, aumônier, et L. Trépanier, vicaire.

Portaient le corps : MM. M. D'Amours, Lazare Cozes, Ad. Ouellet et Daniel Michaud. Tenaient les coins du poêle : Mmes Alex. Gervais, Aurèle Dumont, Jos. Guy, Ovide Gagnon.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Ernest Lévesque, de la Rivière-du-Loup.

Conduisaient le deuil : l'époux de la défunte, M. J.-Ernest Pelletier; ses enfants : Marcel, Gisèle, Gaston, Jeannine; sa sœur, Mme A. Dupré; son grand-oncle, M. Arthur Dumas; ses beaux-frères, MM. Elzéar, Jos.-H., Ulysse et Emile Pelletier, Dr Armand Dupré; son neveu, M. Georges-Henri Bouchard; ses cousins et cousines, MM. Léonce Pelletier, Emile Pelletier (Elz.), Emile Pelletier (Geo.), M. et Mme Jos. Langelier, M. et Mme Aug. Berubé, M. Jos. Berubé, Mlle Rose Pelletier, Mme (Capt.) Ant. Fournier, Mme Emile Pelletier.

TELEGRAMMES : le Révérend Euloge Pelletier, curé de St-Bruno; M. H.-P. Pelletier, de Montréal; M. Alfred Gagnon, de La Malbaie.

OFFRANDES DE MESSES : M. et Mme Amédée Martin, de Québec; Fraternité des Employés de Convoi de Chemin de fer, M. et Mme Justin Bouchard, de Ste-Anne; Mme Théo. Laperrière, Mme Roméo Perron, M. et Mme Alfred Gagnon, de La Malbaie; M. et Mme Pierre Michaud, M. Adolphe Bernier, maire de Montmagny, et Mme Bernier, les Elèves de la 6ème classe du collège St-François, Mme L.-P. Prouix, M. et Mme Alphonse Corbin, M. et Mme Léon Bélanger, M. et Mme Léonce Caron, de St-Jean Port Joli; M. et Mme L.-B. oFurnier, de Ste-Anne de la Pocatière; M. et Mlles Dupré, de Montréal; M. et Mme Jos. Corriveau, de Québec; M. et Mme J.-T. Blanchet, de Québec.

BOUQUETS SPIRITUELS : M. Arthur Dumas, de Ste-Louise; les Elèves de la 7ème classe, collège de St-François; la famille Aug. Caron, de St-Jean Port Joli; M. et Mme Jos. Plourde, de Rivière-du-Loup.

M. Réjis Pelletier, M. Lud. Blanchet, cond., M. J.-E. Bouchard, cond., M. et Mme Emilien Blanchet, de L'Islet, Mlle Ursule Bernier, G.M.E., M. Albert Nadeau, les Elèves de la 6ème classe, collège St-François, M. Ulysse Pelletier, de St-Pascal; M. Prudent D'Anjou, de Québec; M. et Mme Marcelin Martin, de St-Philippe.

SYMPATHIES : M. J.-F. Poullot, M.P., M. Charles-Eug. Dubé, maire; le Révérend G.-N. Pelletier, aumônier, de Beauceville; le Revérend Thomas Pelletier, curé de St-Simon-les-Mines; le Révérend Alphonse Guimont, de Québec; la Révérende Soeur St-Euloge, Soeur de Ste-Croix, Montréal; le Révérend Frère Directeur du collège St-François, M. et Mme L.-P. Dubé, M. et Mme Alexis Gervais, M. et Mme J.-A. Pelletier, M. Thomas Guimont, de Cap St-Ignace; M. et Mme J.-B. Laforest, M. et Mme Arthur D'Amours, M. et Mme Jos. Gagnon, M. et Mme Télesphore Lajoie, M. et Mme J.-B. Claveau, M. et Mme Jos. Blanchet, M. et Mme J.-Alfred Côté, M. le notaire J.-Oscar Lévesque, M. et Mme Firmin D'Amours, Mlles Anctil, modistes, M. et Mme J.-E. Ouellet, M. et Mme J.-Lucien Ouellet, Mme David Chénier, M. et Mme A.-H. Yeo, M. et Mme J.-B. Pelletier, Mme Eug. Ouellet, M. et Mme Ed. Ruel, de St-Valier; Famille A. Mérette, M. et Mme Ovide Gagnon, M. et Mme Alphée Rossignol, M. Philippe Rioux, M. et Mme Louis Laplante, Famille C. Paradis, de Montréal; M. L.-H. D'Anjou, M. et Mme N. Hudon, de Ste-Anne; la famille L. Boulanger, M. le docteur et Mme Roméo Béland, de Ste-Anne; M. et Mme Alexis Dumais, Hon. et Mme Adélard Godbout, de Ste-Anne; Mlle Marie-Alice Beaulieu, M. et Mme Arthur Plourde, M. A.-Ernest Dumas, famille de Mme Nap. Caouette, M. Léon Couillard, M. François-E. Guichon, M. et Mme E.-D. Ouellet, M. le docteur E.-C. Labelle, M.V., famille J.-Ulric Bélanger, M. Henri Doyon, de Beauceville; Mlle Marie Doyon, de Beauceville; M. Mme Lazare Cozes, famille J.-A. Labelle, M. et Mme Fortunat Doyon, de Meauceville; M. et Mme Philippe Carrier, la famille V.-E.-P. Hudon, de Québec; M. et Mme Eug.-Ed. Hudon, Mme Vve J.-B. Lebel, M. et Mme Georges Charette, M. et Mme Polydore Lebel, M. et Mme J.-O. Nadeau, M. J.-E. Pluze, cond., et Mme Pluze, M. et Mme Emile Jean, Famille George Dionne, M. et Mme Alex. Michaud, M. J.-A. Dumas, famille Chs. Delisle, M. et Mme Charles Dancause, M. Pierre Grondin, de l'Isle Verte; M. M. et Mlles Dubé, M. et Mme Olivier Lapointe, M. M.-N. Plourde, M. Alex. Dumais, cond., M. et Mme Félix D'Amours, M. et Mme Charles Jalbert, de Cap St-Ignace; Mlle Marie-Rose Lebel, M. et Mme Nap. Langlois, famille Eliz. Lavoie, Mlle Marg. Perron, M. et Mme J.-L. Drolet, famille Simon Thibault, famille Armand Pelletier, famille Jean Desmeules, M. et Mme Jos. Malenfant, Mlle Bertha Michaud, M. Chs.-Ed. Lavoie, famille Ad. Courcy, M. Arthur-L. Pelletier, famille L.-P. Ouellet, famille Chs.-Eug. Nadeau, Mlle Marie Fortin, M. et Mme J.-Eug. Martin, Mme André Soucy, Mme Vve Stanislas Roussel, M. et Mme Eliz. Dumas, M. et Mme Jos. Gendron, M. et Mme Thaddée-H. Lévesque, M. et Mme Aug. Pelletier, M. et Mme Ernest Charette, Mlle Lucienne Lebel, M. et Mme Philippe Dumont, le capitaine et Mme Ad. Dubé, de Québec; M. et Mme Aug. Bérubé, M. et Mme Léonce Pelletier, M. et Mme Treffié Gamache, M. et Mme Eug. St-Pierre.

L'Evénement offre à la famille en deuil l'expression de ses profondes sympathies.

Pour varier vos repas essayez ce nouveau

MENU "MAGIC"

● Voyez cette marque sur chaque boîte. C'est votre garantie que la Poudre à Pâte "Magic" ne contient ni alun ni ingrédients nuisibles.

Quel dessert est plus agréable qu'un succulent pouding aux pommes, surtout lorsqu'il s'ajoute à un menu aussi appétissant que celui qui suit, suggéré par Miss A. L. Moir, diététiste graduée du Collège Macdonald et actuellement diététiste au Y.M.C.A. Central, à Montréal.

MENU POUR LUNCH
Crème aux champignons
Petits pains "Parker House"
Poulet à la King en pâtés
Patates sucrées glacées
Pouding aux pommes*
Sauce dure
Thé ou Café Chase & Sanborn

Miss Moir dit: "J'emploie et recommande toujours la Poudre à Pâte 'Magic', parce qu'elle assure efficacité et économie au plus haut degré. Sans compter que la 'Magic' donne toujours des résultats efficaces".

Essayez la recette de Miss Moir pour *POUDING aux POMMES

1 tasse farine — ¾ c. à thé sel
1 c. à thé Poudre à Pâte "Magic" — 5 c. à soupe beurre fondu
1 c. à soupe lait

Tamisez farine avec poudre à pâte et sel. Ajoutez beurre fondu et lait afin de faire une pâte ferme. Cuisez en moules individuels ou versez sur pommes et cuisez au fourneau à 250°F. durant 30 minutes. Servez chaud avec sauce dure.

Vous trouverez des douzaines d'autres délicieuses recettes dans le Nouveau Livre de Cuisine "Magic". Si vous cuisez à la maison, demandez-en une copie à la Standard Brands Limited, Fraser Ave. & Liberty St., Toronto. GRATIS.

Achetez des produits fabriqués au Canada

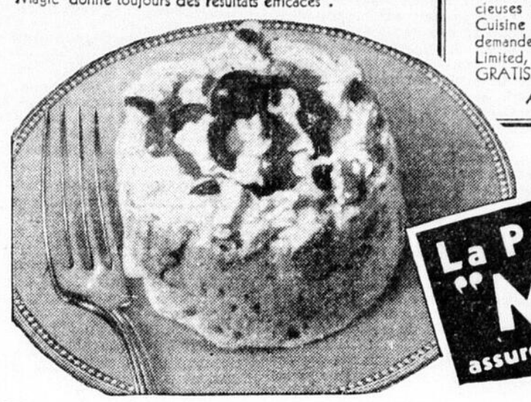

La Poudre à Pâte "MAGIC" assure de meilleurs résultats

Manches courtes ou sans manches

PATRONS 2124 et 709

20c chacun

Voici une petite robe qui est tout bonnement à croquer, et toute fillette serait délicieuse dedans. La forme rappelle les modes pour grandes personnes, mais elle n'en est pas plus plus difficile à faire pour cela. Le panneau du devant est taillé à même la jupe et le corsage est légèrement plissé, de chaque côté. Les manches pourraient être longues ou courtes.

Le patron est fourni en grandeurs 4, 6, 8 et 10 ans. Pour 4 ans, il faut 1 3-4 verge de 36 pouces.

Le patron du béret porte le numéro 709 et coûte 20c.

Ces patrons sont expédiés dans un intervalle de DIX JOURS sur réception de vingt cents (20) sous forme de bon postal ou timbres. Prière d'écrire très lisiblement le nom, l'adresse, le numéro du patron et la grandeur désirée.

Adresser toute commande par malle au département des Patrons, L'Evénement, Québec.

Annonçant
MORISSET & FRERE
comme
Distributeurs Exclusifs
du
PLYMOUTH
pour
QUEBEC

SONQUIERE

Travaux.— L'on croit savoir d'une manière assez officielle que la Cie Price Bros. fera de gros chantiers cette année qui commenceront à bonne heure cet été. Vraiment, la nouvelle est de nature à donner de grandes espérances aux contracteurs et à les réjouir tous.

En parlant de travaux, il est bon de souhaiter qu'il s'en découvre d'importants à quelque part, car nos chômeurs arpentent les rues tout le long du jour et semblent bien ennuyés de cette triste situation qui est bien de nature à décourager tous ces gens qui désirent tant travailler, et ainsi gagner le pain quotidien de leurs familles. Quand cet état de choses changera-t-il? Les plus optimistes et en même temps les mieux renseignés n'entrevoient encore aucune perspective d'amélioration. Cependant personne n'est dans le secret des dieux. Hier l'église nous invitait à nous confier à notre St-Patron, "Ite ad Joseph". Si nous sommes alliés à lui, peut-être viendra-t-il à nous, et tout au moins, espérons-le.

Les quarante-heures.— De lundi à mercredi ont eu lieu les quarante-heures qui ont été suivies par une foule de pieux fidèles. Le Temple du Seigneur a été assiégé pendant ces trois jours par cette population foncièrement chrétienne qui profite de ces grandes fêtes pour implorer la clémence et les bénédictions de Dieu sur la paroisse. De nombreux curés des paroisses environnantes ont prêté leur concours, à cette occasion.

En visite.— M. l'abbé Girard, vicaire, est à St-Charles à l'occasion des quarante-heures et il eut le grand honneur de faire le sermon d'ouverture. Ses sentiments si bien conçus et sa parole si éloquente ont dû émouvoir profondément les paroissiens de St-Charles qui, eux aussi, s'assurent le vrai et le beau.

—M. le Dr Bergeron, maire de Jonquière, est à Québec en ce moment alors qu'il doit rencontrer la commission du chomage. De par sa profession, il sait bien, guérir, mais espérons, en l'occurence qu'il saura plaider et guérir. Les maux sont grands à Jonquière et il faut alors de grands remèdes.

—M. l'avocat Gagnon était de passage à St-Jérome lundi où il tient un bureau d'affaires une fois par semaine.

—M. Edouard Simond, représentant de la Sun Life Assurance Co., était de passage à Québec cette semaine où il a assisté à un congrès éducatif.

—M. Léon Michaud, gérant de district pour le comté de Chicoutimi, de la Montreal Life, était en ville ces jours derniers.

—M. Rosario Boucher, contracteur de chantiers pour la Cie E.-B. Eddy de Hull, est arrivé dernièrement de Parent où il a passé six mois à couper du bois.

En aéroplane.— Deux aéroplanes dont nous ignorons la provenance, survolent notre ville depuis huit jours, faisant éprouver des sensations à bien des curieux et à ceux qui ont de l'argent naturellement. Cela coûte une cent la livre, dit-on. Que ne sont-ils pas venus avant le carême, avant que le monde ait jeûne, ils y auraient gagné sur la pesanteur, et du fait, arrondi d'avantage leurs bourses. Mais pour aller dans ces machines, peut-être, faut-il avoir jeûné . . . ou encore être à jeun . . . c'est plus prudent . . .

Nos malades.— Une épidémie qui n'est pas contagieuse, mais qui répand tout de même la terreur chez les vieux, règne à Jonquière. Beaucoup de nos personnes âgées sont dangereusement malades et l'on peut s'en rendre compte facilement en voyant les messieurs de la cure porter le Bon-Dieu tous les matins dans différentes maisons.

—Mme Vve Thodée Bouchard souffre de paralysie. Mais elle se rétablie.

—M. Joseph Baillargeon, gardien du dynamo électrique est tombé subitement malade lundi soir, souffrant d'une maladie de coeur et nos médecins craignent beaucoup sur ses chances d'en sortir victorieux.

—M. Ernest Bergeron, cultivateur souffre d'un cancer d'estomac et est gravement malade.

—M. Emilien Villeneuve est aussi dangereusement malade.

A tous, nous leurs souhaitons un prompt rétablissement et une grande patience pour supporter ces épreuves et que la Providence soulage leurs souffrances.

Température.— Le printemps a fait son apparition réelle depuis plusieurs semaines et en somme, il n'y a guère de contraste avec l'hiver qui n'a pas fait sentir et encore moins endurer sa rage ordinaire, car il a été exceptionnellement doux, et dénué de malice. Nous constatons que d'hiver en hiver, cette saison d'ordinaire très froide est moins rigoureuse et peut-être un peu plus courte. Passe le ciel que cela continue, et bientôt, peut-être verrons nous à notre tour sous les palmiers et les orangers . . .

GRANDE VENTE A L'ENCAN

A nos nouvelles Salles d'Encan au No 1, Boulevard DesFossés et Coin des rues St-Roch et Ste-Marguerite

VENDREDI le 27 mars 1931 à 1.30 hrs P.M.

Nous vendrons à l'anchère une quantité de meubles et articles de ménage tels que : Bureaux Commodes Tables de toilette Buffets, Sideboards, Tables, Chaises, Berçantes, Lits, Sommiers, Matelas, sets de salon sets de Chesterfield sets de Salles Miroirs, Cadres, Horloges Grand-père et plusieurs gramophones des meilleures marques, presque neufs, sets à déjeuner en porcelaine, aussi vaisselles assortis, machines à couper le jambon et ustensiles de cuisine bijouteries de toutes sortes de lingeries où une foule d'autres articles trop long à énumérer.

LES ENCHERES MARCEAU

Visible le matin de la vente.

O. MARCEAU, Encanteur.

BERSIMIS

Naissance. — M. et Mme Georges Bherer, de Bersimis, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Marguerite, Jeannine. Parrain, M. Léopold Bhérer, frère de l'enfant; marraine, Mlle Maggie Lepage, tante maternelle de l'enfant. Porteuse, Mme Vve J. Murphy.

Va et vient. — M. Bernard Collier est reporti le 7 mars après avoir résidé deux mois chez sa soeur, Mme A.-E. Desjardins, est retournée à Québec.

—M. H.-A. Bishop, gérant de la Brown Coropration, est retourné à Québec après avoir passé quelques jours parmi nous.

—M. Joseph Gagnon est parti pour Québec, le 7 mars, en voyage d'affaires.

—M. J.-A. Beaudoin, arpenteur du gouvernement provincial, est retourné à Québec après avoir passé quelque temps parmi nous.

—M. A. Boulionne est revenu d'une courte visite à la Pointe-aux-Outardes, le 5 mars.

—Mme Vve Joseph Dallaire, de Raguenau, était de passage ici, le 5 mars.

—Mme Alex. Tremblay, de Raguenau, était également de passage ici, le 5 mars.

Service de transport des passagers. — Le Capt. Schneider a en sa possession maintenant un gros monoplan Junkers et fait le service des passagers sur la Côte Nord. Le 7 mars, il a fait deux voyages de passagers très intéressants et l'atterrissage s'est effectué sans accident.

SHERBROOKE

Sherbrooke, Qué., 20. — A sa première réunion de l'année tenue hier soir, le nouveau comité exécutif de la Chambre de Commerce de Sherbrooke s'est imposé comme tâche essentielle pour le bien être des citoyens de la cité, de lancer une campagne d'éducation civique en faveur de l'érection d'une usine de filtration à l'aqueduc municipal.

Les directeurs se sont rendus compte que le projet fut défait par les contribuables au mois d'août, non pas sur le fond même du sujet, mais à cause de certaines circonstances qui ont pu influencer le vote populaire. Ils sont alors résolus de venir à la tâche de nouveau et de préparer l'électorat pour une campagne d'éducation sagement menée. Ils organiseront des assemblées publiques dans chacun des quartiers et s'efforceront de convaincre les citoyens, en leur soumettant les faits réels de la nécessité d'adopter ce moyen fondamental d'épurer l'eau qui leur est servie tous les jours.

M. H. V. Haight, président de la Chambre, présidait la réunion, entouré des directeurs qui font partie du comité exécutif, MM. J.-S. Bourque vice-président; Georges Ewing, D.-A. McManamy, Gédéon Nadeau et Alphonse Genest.

Serbrooke, Qué., 21. — Sous la menace d'une injonction, la Compagnie de Telephone Bell, a abandonné les travaux de remplacement des potaux qu'elle avait commencés hier, rue Murray, nous déclare M. Fred Gelinas, qui fait en ce moment circuler une requête parmi les propriétaires de la rue Murray pour recommander l'érection des poteaux à l'arrière des lots comme la chose avait été convenue entre la ville et la Compagnie.

Le maire Skinner est intervenu hier pour faire cesser les travaux en signifiant au contremaitre ses intentions de prendre immédiatement une injonction contre la Compagnie qui outre-passait ainsi ses droits. Les ouvriers ont quitté l'ouvrage sur le champ.

Sherbrooke, Qué., 21. — Après avoir délibéré une heure et quarante cinq minutes en deux reprises, les jurés de la cause civile de Delphis Dupuis, de Magog, contre Paul Gallipeau de Sherbrooke, ont trouvé que le défendeur a fait preuve de négligence et ont accordé $8,600 de dommages au demandeur Dupuis qui en réclamait $10,000. pour la mort de son épouse qui fut tuée au cours d'un accident d'automobile sur la route de Magog, le 20 octobre dernier.

Le jury a reconnu aussi une faute d'imprudence de la part de la victime qui, a tenté de traverser la route sans avoir constaté qu'une voiture pouvait se diriger vers elle' selon les termes du verdict.

Le procureur du défendeur a présenté une motion pour renverser ce verdict, comme étant excessif et non appuyé par la preuve. Et l'avocat du demandeur a fait une autre motion pour faire confirmer le verdict et demander un jugement en conséquence. Le juge White entendra ces deux motions, mercredi prochain en cour supérieure.

Sherbrooke, Qué., 21. — La liste des électeurs municipaux dont la revision définitive s'est terminée lundi, ne renferme plus que 6,374 électeurs après que le greffier en biffé, 1714 noms de contribuables qui n'ont pas acquitté leurs taxes de locataires et autres de l'année 1930. Elle en contenait 8,088 à la première complication terminée le 1er mars.

Le nombre de noms retranchés atteint la liste de 284 noms en moins que la liste de 1930 laquelle renfermait 6,658. Le greffier nous fait remarquer que la crise économique a influ considérablement sur le budget des contribuables tout comme elle a eu sa repercussion sur les recettes des services municipalisés.

Vente à l'Encan

De la succession de feu M. Arthur Dionne, au No 26 1-2, rue Lachevrotière, mercredi, le 25 mars 1931, à 1.30 heure p.m.

Nous avons reçu instruction de vendre à l'enchère sans réserve tous les meubles et articles de ménage appartenant à cette succession tel que magnifique set de boudoir en noyer noir, avec sofa-lit, set de chambre à coucher en chêne doré et chêne fumé, lits, en fer et en cuivre, sommiers, matelas et literie, secrétaire (roll top), chaise de bureau, chaise Morris, table à cartes antique, horloge, radio électrique, argenteries, coutelleries, verres taillés, glacière, armoire, vaisselles, ustensiles de cuisine en aluminium, portières, tapis, rug, poêle à gaz, aussi phonographe Victrola avec records, Radio électrique, marque Radiola, machine à écrire, accessoires de chasse et pêche, fusils, carabine, perches de ligne, etc., et une quantité de choses qu'il serait trop long d'énumérer.

Visible le matin de la vente

LES ENCHERES MARCEAU,
Encanteurs.

TRING JONCTION

Va et vient. — Mme J. Vachon était de passage à Ste-Marie, jeudi dernier.

—Mme Jos. Lessard était de passage à Ste-Marie, jeudi dernier.

—Mme Vital Labbé était de passage à East Broughton, ces jours derniers.

—Mme Georges Breton était de passage à Québec, samedi.

—M. J. Vachon était de passage à Sherbrooke, vendredi.

—M. Paul-Emile Doyon était de passage à St-Victor, samedi.

—Mme Cyrille Vachon était de passage à Thetford Mines, mardi dernier.

—MM. Omer Doyon et Paul Doyon étaient de passage à Beauce Jonction, jeudi dernier.

ST-FREDERIC

—M. et Mme Arthur Cloutier, Mlles Emilienne, Simonne et Alice Vachon étaient de passage à Beauce Jonction, dimanche le 15 mars.

—MM. Napoléon Vachon, L.-P. Doyon et Alphonse Roy sont allés à Québec, jeudi dernier.

—Mlle E. Vachon est allée à Thetford Mines, récemment.

—M. Alfred Vachon s'est rendu à Sherbrooke pour assister aux funérailles de son neveu.

—M. Gedéon Paré, et son fils, Paul, étaient de passage à East Broughton, samedi dernier, par affaires.

—Mlle Desneiges Fortin et M. Joseph Fortin sont allés à East Broughton, samedi par affaires.

—Mlle Atala Gagné et M. Frank Doyon sont allés à Ste-Marie, dimanche dernier.

—M. et Mme Joseph Doyon se sont rendus à St-Poseph, dernièrement.

Soulagez le RHUMATISME Avec Pilules Dodd pour le Rein

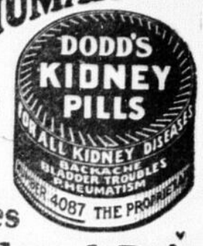

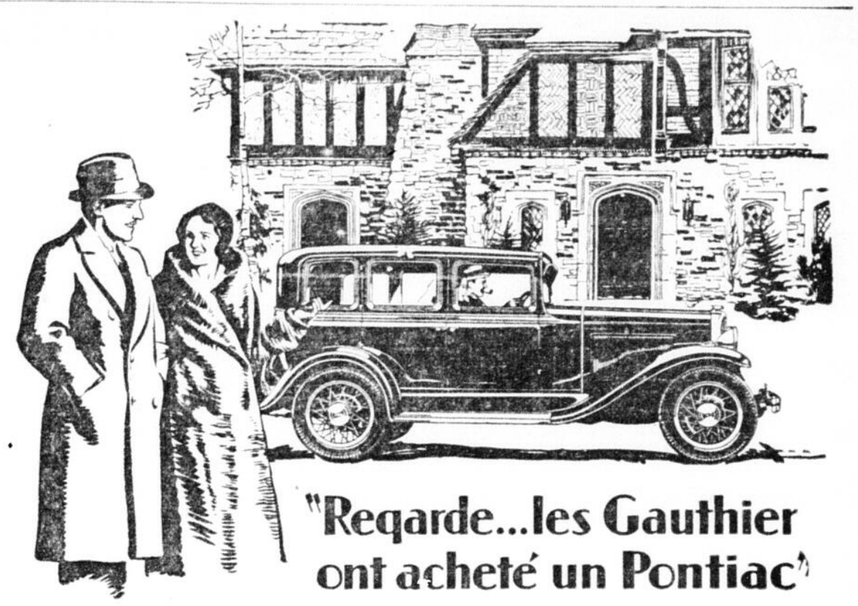

"Regarde...les Gauthier ont acheté un Pontiac"

VOUS remarquerez que les gens dont vous respectez la connaissance de la valeur et le bon goût se portent de plus en plus acquéreurs de Pontiac.

Ils désirent la beauté à la mode du Pontiac 1931 et se réjouissent de ses spacieuses Carrosseries Fisher.

Ils reconnaissent aussi qu'à ses nouveaux bas prix, le Pontiac constitue une valeur réelle . . . une valeur General Motors.

Le Pontiac 1931 est un auto de toute beauté, fini avec goût. C'est un auto luxueux, pourvu des nombreux raffinements mécaniques extra et des items d'équipement qui rehaussent tellement le confort, la performance et la fierté de possession. Par exemple, 5 roues de fil métallique sont d'équipement régulier sur tous les modèles réguliers, sans extra à payer. Vous trouverez aussi les amortisseurs hydrauliques Lovejoy aux quatre roues.

Votre confort est assuré par des caractéristiques aussi extraordinaires que les paliers de caoutchouc dans les jumelles de ressorts, ce qui a pour effet de prévenir le bruit et d'éliminer du graissage. Il y a un silencieux de carburateur. Les carrosseries sont spécialement isolées contre le froid et le bruit.

Essayez le Pontiac 1931 . . . il nous fera plaisir de vous fournir un auto pour que vous le conduisiez, au temps qui vous conviendra. Le mode de paiements differes GMAC vous rend l'achat des plus faciles . . . et la Police de Service au Propriétaire de la General Motors vous garantit une satisfaction durable.

NOUVEAUX BAS PRIX

Sedan 2 portes	$995
Sedan 4 portes	1060
Sedan Sport	1180
Coupe Sport	1090
Coupe	995
Cabriolet	
Convertible	1135

GM GENERAL MOTORS

Tous les prix à Québec avec équipement complet. Pare-chocs et pneu de rechange extra. *Six roues de fil métallique, cachés dans les garde-boue et support à valise sont compris dans l'équipement régulier des modèles sports.

PONTIAC

. . . un bel auto, un auto moderne, une valeur General Motors

DISTRIBUTEURS:
MOTORS LIMITED
19 rue De la Couronne, Québec, Tél. 6185

B.-J. KEENAN
LA TUQUE - - - - - Qué.

LES AVENTURES D'ALBERT TRUC.

Episode No 2

Par Cliff Farrell et Hal Colson

Copyright Public Ledger

MAIS JEANNE LONG, la nièce du professeur n'est pas loin. Elle s'est cachée dans la chambre des bagages.

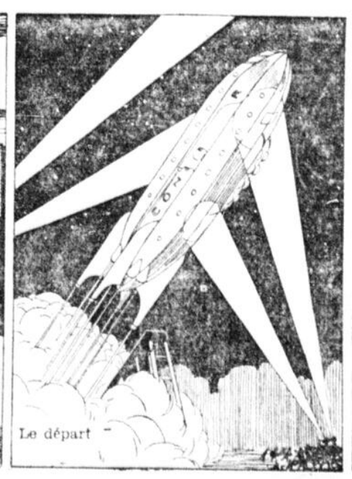

EST-CE UN DESASTRE ?

Le départ se fait à une telle vitesse que le professeur et ses deux aides se sont évanouis. Le "Conquérant" erre à l'aventure au-dessus de la Terre sans personne pour le diriger !

LA JEUNESSE LIBERALE EST ENTHOUSIASTE

(Suite de la page 3)

tante de nos dirigeants à améliorer le sort du peuple."

Commentant les critiques faites par l'opposition conservatrice, le député de St-Sauveur a protesté contre "la campagne de dénigration injuste" entreprise par tous les moyens contre les représentants libéraux des comtés, puis il a terminé en énumérant les avantages de la nouvelle loi électorale, telle que présentée à la Législature.

Orateur suivant, le député du comté de Québec, M. Ephraim Bédard, C. R., a protesté contre la politique conduite par le gouvernement conservateur, à Ottawa, depuis son arrivée au pouvoir. "En politique comme ailleurs les faits sont d'une haute éloquence", a-t-il dit. "Le gouvernement fédéral conservateur accusera cette année un déficit de $100,000,000. Le gouvernement provincial libéral de Québec boucle son budget, la même année, avec un surplus. Et cependant notre population n'a pas eu à subir les taxes multiples et onéreuses imposées par Ottawa. Notre population n'a pas été à la merci de bouleversements tels que ceux créés présentement par le gouvernement conservateur.

"Nos sources de revenus, à Québec, ne sont pas de nature à imposer des surcharges à la classe ouvrière et nos institutions qui portent envie aux autres provinces ne cessent cependant de faire le sujet des recriminations des conservateurs. Durant ce temps que font-ils eux-mêmes !

"Nous réglerons le chômage en trois jours avait dit l'un des leurs en faisant sienne la parole divine, durant la dernière campagne électorale, et le chômage dure toujours. On a voté $20,000,000. Mais à la condition que le gouvernement provincial en octroie autant et les municipalités le double. Et par conséquent on nous a donné la bride à la condition que nous achetions le cheval.

"Les conservateurs ont trompé l'électorat l'an dernier. Ils recevront leur récompense aux prochaines élections et les campagnes de coercition conduite à Montréal par les houdistes n'auront pas leur effet dans la province.

"Les partisans de M. Camilien Houde, les journaux qui l'appuyaient jadis et le dénoncent aujourd'hui sont d'ailleurs une indice de la considération du peuple envers le chef du parti conservateur de Québec".

M. Bédard a ajouté quelques mots sur l'attitude de l'opposition durant la dernière session et le président de l'Union Libérale Laurier ,M. Gérard Lacroix, avocat, a été l'orateur suivant. M. Lacroix s'est déclaré des plus heureux de pouvoir prendre part à cette manifestation de la jeunesse libérale, association à laquelle il a toujours été mêlé activement.

M. Lacroix a fortement encouragé la jeunesse à maintenir bien vivante les associations politiques de leurs comtés. "Vous consacrez vos sotrees à organiser des associations qui groupent vos efforts et vos énergies", a dit l'orateur, "et en rendant votre travail plus efficace vous faites votre devoir et vous avez trouvé la véritable solution aux problèmes politiques et sociaux à l'étude desquels le citoyen n'a pas le droit de se soustraire.

"Vous avez besoin d'un idéal en politique pour orienter vos énergies vers un noble but.

"Il est des exemples tristes dans la vie politique.

"La semaine dernière, vous avez vu un homme se lever en Chambre pour défendre la politique conservatrice. Cet homme, Armand LaVergne, nourri dans le sein j'allais dire du plus grand des Canadiens, Sir Wilfrid Laurier, a renié outrageusement son chef dès que ses ailes lui ont permis de voler seul. Cet homme n'a jamais eu d'idéal politique. Il n'a eu que le culte de sa personne et de sa popularité. Après avoir tergiversé à droite et à gauche s'être assis quelques fois entre deux chaises il proclame aujourd'hui que Sir Wilfrid Laurier a trahi sa patrie alors qu'il se proclamait naguère lui-même le partisan des théories libérales. Messieurs, ne suivez pas cet exemple et bien d'autres aussi pénibles". M. Lacroix s'attaqua ensuite à la politique de M. Bennett et du gouvernement conservateur à qui il reproche de n'avoir pas tenu leurs promesses. "Les conservateurs n'ont pas le culte du passé", dit-il en terminant, après avoir débattu les questions politiques d'actualité. "Ils sont comparables au dieu Boudha qui, assis depuis des siècles contemple avec complaisance son ventre. "Pour nous qui vivons de nos oeuvres nous apportons au peuple la preuve de nos actions et nous ne craignons rien car nous avons la marée montante, l'approbation de la jeunesse énergique de la province que vous représentez si bien".

M. l'échevin Arthur Drolet a terminé par quelques mots la série des discours de la soirée.

"J'ai fait mes débuts à l'âge de 17 ans dans les rangs de la jeunesse libérale", a dit M. Drolet en prenant la parole. "Trente ans de combat politiques ne m'ont pas désabusé et je ne regrette rien de mon passé. Je connais la jeunesse du comté de St-Sauveur et je puis assurer mes bons amis que l'armée houdiste n'aura pas de succès chez nous".

M. Drolet, en discutant les questions politiques qui ont fait le sujet des batailles électorales de la dernière campagne, a vertement reproché à M Bennett et à ses partisans de n'avoir pas tenu les promesses faites à l'électorat et il a terminé son discours en faisant appel à la coopération des jeunes auxquels il a demandé de s'unir et de maintenir bien vivantes les associations politiques de leur division.

CEREMONIE D'ORDINATION

Son Eminence le Cardinal Rouleau, O. P., a présidé une cérémonie d'ordination dimanche dernier, dans la chapelle St-Louis de la Cathédrale. Mercredi le Cardinal Archevêque élèvera au diaconnat, MM. les abbés L.-P. Lemay, du diocèse de Québec, A.-L. McFadden, du diocèse de Chatham, et le R. F. Philippe Fluet, Mariste.

VASTE FOULE A LA RETRAITE UNIVERSITAIRE

(Suite de la page 3)

tre et comptent sur le sacrement de pénitence pour avoir l'absolution de leurs fautes. Ils essaieront ensuite de se relever tranquillement. Chose remarquable, il arrive que ces hommes ont un directeur de conscience à qui ils ne confesseront que leurs fautes légères. Ils iront s'accuser de leurs fautes graves à un confesseur qui ne les connaît pas et qu'ils ne connaissent pas. Le prédicateur ne critique pas cette façon d'agir, surtout si elle permet à ces chrétiens de faire une confession complète à un prêtre étranger. Ce qu'il critique, c'est l'état de ces âmes.

La séparation d'avec Notre - Seigneur se rencontre aussi chez les chrétiens qui ne commettent pas de fautes graves, mais qui trouvent qu'avec le péché véniel on n'a pas besoin de se gêner. En s'examinant, ils viennent à constater qu'ils ont commis des manquements nombreux à cette vertu si délicate qui s'appelle la Charité.

On trouve également cette séparation chez les chrétiens qui mènent une vie de tiédeur, c'est-à-dire où il y a un partis - pris de ne pas avancer dans la voie de la vertu.

Ce sont là les principales causes de la séparation d'un chrétien d'avec Notre - Seigneur.

Le prédicateur poursuit son instruction en énumérant les effets de cette séparation. "Celui qui se sépare d'avec moi, est comme le rameau desséché qui est séparé du tronc". Le Père Gauthier rappelle ce qu'est le phénomène du dessèchement chez les plantes, en médecine, dans l'éducation. Chez le chrétien, ce dessèchement se manifeste par la diminution de la foi, la diminution de la conscience et la diminution du zèle.

Enfin, Notre - Seigneur a dit : "Celui qui n'est pas avec moi, sera jeté dehors". En d'autres termes le chrétien qui se sépare de son Dieu est laissé à ses propres moyens, il ne pourra s'élever. Il sera voué, finalement, au feu de l'enfer.

Le prédicateur termine en disant qu'il parlera dans sa prochaine instruction des causes de l'union avec Dieu. L'idée dominante de sa prédication, annonce-t-il, sera le laïcat catholique. Il ne conçoit pas que les citoyens des classes dirigeantes soient comme les autres. S'ils ne donnent pas l'exemple qui le donnera. Il rappelle un mot de Frédéric Ozanam qui, au plus fort de la crise contre la foi qu'il subit en sa jeunesse, entra un jour dans l'église de Notre - Dame des Victoires, à Paris, et aperçut un homme qui priait dans l'ombre. S'approchant, il reconnut Ampère, le célèbre physicien, qui récitait son chapelet. "Le chapelet de Ampère," devait dire Ozanam, plus tard, "a plus fait dans ma conversion au catholicisme que cinquante ou soixante sermons".

Après le sermon du Père Gauthier, Mgr Camille Roy présida à la bénédiction du Saint Sacrement.

Le deuxième exercice de la retraite universitaire aura lieu ce soir, à 8 heures.

FUNERAILLES DE MME P.-A. JOBIN

(Suite de la page 3)

Yon. A l'orgue, M. Emile Trépanier, organiste de la paroisse.

M. Edouard Paquet, père, portait la croix, cependant que MM. Edouard Sanchagrin, Philéas Pépin, F.-X. Jobin et Edouard Paquet, tenaient les coins du poêle.

Conduisaient le deuil MM. Alphonse, Jean-Baptiste, Paul-Emile, Eugène, Pierre et Arthur Jobin, fils de la défunte ; MM. Arthur Legaré, de Charlesbourg, et Charles Légaré, de Montréal, ses frères ; M. Adélard Aube, son gendre ; MM. Roland Aube, Raymond, Paul-Edouard, Jean-Pierre et Henri Jobin, ses petits-fils ; M. Charles Miller, médecin, D. Moffet, Léo Legaré, Adélard Tessier, J.-B. Trudel, Georges Tessier, J.-H. oFrtier, les RR. Frères Polycarpe, S.S.S., et Marie-Théophane, S.M., Peter Legaré, Oscar Moffet, Edmond et Joseph Jobin, Magloire Leblond, Cyrille Jobin, Thomas Bonneau, Lucien Lambert, Wilfrid Fortier, Gaudias Drolet, ses neveux , MM Lepire, de Lac St-Charles, Alphonse et Edouard Paquet, père et fils, Martel, de Charlesbourg-Ouest, Philéas et Jérémie Pepin, J. Durand, maître-couvreur de Québec, Eugène Lachance, les docteurs Arthur et Louis Leclerc, Olivier Bresse, avocat, Joseph Légaré, Alfred Bourbeau, Joseph Genest, Félix Fleury, Emile Jobin, Louis Verret, Jules et Odoric Jobin, ses cousins.

Dans le très long cortège qui escorta jusqu'au cimetière paroissial la dépouille mortelle, nous avons remarqué : MM. C.-N. Dorion, C.R., M.P., Willie Hazel, Henri Marcoux, Gustave Bazin, Noel Dorion, avocat, Joseph Pagé, maire de la paroisse de Charlesbourg, J.-B. Martel, Ubald et Alfred Dorion, Georges et Emile Fleury, Alphonse Bourbeau, Isidore Villeneuve, Joseph Parent, Nérée Begin et A. Dussault, de l'Action Catholique, le Dr H. Bilodeau, Napoléon Falardeau, Aimé Barthe, Emile Bilodeau, H. Durant, C. Durant, Emile Lemieux, W.-I. Laframboise, Azarie Dorion, J.-B. Jobin, Xavier Villeneuve, Arthur et Urbain Bedard, Lucien, David et J. Bédard, Armand Bsatien, Nap. Lefebvre, Isidore Henri Villeneuve, Alfred Giroux, André Dussault, etc.

L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial. M. Wilfrid Laberge dirigeait les funérailles. A la famille si cruellement éprouvée, L'Evénement réitère ses plus sincères sympathies.

DEVANT LE RECORDER

Sur les quinze prévenus qui ont comparu hier matin en Cour du Recorder, 10 avaient à répondre à une accusation de vagabondage et les cinq autres à une accusation d'ivresse. Tous ont plaidé coupables et ont reçu la sentence ordinaire : $10 et les frais ou 8 jours. A l'exception d'un, tous prendront le chemin de l'Hôtel des Plaines.

INAUGURATION AU CANADIEN NATIONAL

(Suite de la page 3)

quées, on nous dit qu'un homme expérimenté pouvait diriger seul les opérations. Le bureau du Marché Champlain est relié au bureau de la rue St-Pierre par un tube métallique contenant 475 fils différents et pesant 8 livres au pied. Tous les appareils du nouveau poste sont des plus modernes et leur installation a été surveillée avec soin.

L'installation d'un poste de radio a pour but l'amplification des programmes de Québec, des Maritimes des transatlantiques, etc. Le pouvoir d'amplification moyen employé, est de 6 à 10 fois l'émission première bien l'on pourrait donner une amplification beaucoup plus considérable.

Le "switch-board" que l'on peut voir dans la partie centrale du bureau est un des plus modernes. C'est là que se contrôlent tous les fils de communication en action. Des indications spéciales permettent d'identifier instantanément le poste qui appelle. Tous les fils sont protégés par une enveloppe métallique. Si une défectuosité survient dans les fils immédiatement une cloche d'alarme se met en mouvement et avertit l'opérateur. Les cables installés au Bureau ont également la propriété de neutraliser l'induction qui pourrait nuire au bon fonctionnement du système. A Montréal, où se trouve le grand central des C. N. T., toutes les dépêches de Québec peuvent être repétées dans toutes les parties du pays.

Un certain nombre de fils également sont en communication directe avec Wall Street et Montreal Stock Exchange. Pour qu'il n'y ait pas d'interruption dans ces services de bourses, quelques fils supplémentaires ont été installés. Près de ces tableaux, se trouve un "Jitney Carrier", le plus moderne et le plus parfait qui soit dans notre pays; il est l'oeuvre principalement de M. Burkholder, ingénieur en chef des C. N. T. Des opérateurs d'expérience contrôlent tous les fils du Bureau et voient à leur bon fontionnement.

Enfin, un mot des accumulateurs, dont M. LaRoque a la charge. Ces accumulateurs sont installés comme mesure de prudence. Si, un jour ou l'autre, le système de télégraphes allait manquer, automatiquement, ces accumulateurs se mettraient à fonctionner et pourraient tenir près d'une journée pendant qu'on ferait les rajustements nécessaires ailleurs. Ainsi le Canadian National Telegraphs peut assurer un service très difficilement interrompu.

L'organisation du Bureau de Québec est à la fois la plus simple et la plus parfaite que nous ayons en notre province et peut-être en notre pays. Les appareils les plus perfectionnés que la science vient de découvrir sont là, et tout a été prévu pour que le service ne puisse être que très difficilement interrompu.

L'AFFAIRE PAQUET

La Cause d'Emilien Paquet sera plaidée en Cour d'Appel à Québec en avril.

La cause d'Emilien Paquet sera plaidée à Québec, en Cour d'Appel, au mois d'avril. Paquet avait pris un Habeas Corpus, mais le tribunal, représenté par l'hon. Juges Reves Hall avait rejeté sa requête. Cette cause a été référée à Québec parce qu'il était trop tard pour le terme de Montréal. MM. Valmore Bienvenue, C. R., et Laetare Roy, C. R., ont produit leur factum au greffe du tribunal hier après-midi.

Les jugements dans les causes entendues au début du mois seront rendus par la Cour d'Appel le 31. En même temps, il est tout probable que la Cour rendra jugement dans les causes entendues au mois de février. Ces derniers jugements ont été retardés à cause de la maladie de deux membres du tribunal.

L'INSPECTION DU POISSON

32,000 livres de poisson confisquées à la demande du marchand lui-même.

Une maison de commerce de cette ville a appelé hier matin les officiers du Bureau d'Hygiène pour inspecter une grande quantité de poisson gardée dans des entrepôts. 32,000 livres de poisson ont été confisquées, parce que la marchandise avait été trouvée impropre à la consommation. C'est la première fois qu'une aussi grande quantité de poisson est confisquée. C'est tout de même une bonne note pour la maison de commerce qui a bien voulu faire appel au Bureau Municipal d'Hygiène avant de mettre sa marchandise sur le marché.

LE MIKULA A LAUZON

Le brise-glace va subir des réparations à une hélice.

A 7 heures 30 hier matin, les portes des chantiers maritimes de la compagnie Davie se sont ouvertes pour laisser pénétrer le brise - glace "Mikula' dans les "docks". La rupture d'une hélice avait forcé le navire à quitter en toute hâte le port de Montréal voilà quelques jours pour revenir à Québec. Les ingénieurs ont déclaré hier qu'il s'agissait tout simplement de réparer une pâle de l'hélice et de remplacer certains rivets brisés lors de la lutte que le vaisseau eut à soutenir contre les glaces. Tout le travail sera terminé jeudi soir ou vendredi alors que le "Mikula" pourra reprendre la mer.

JUGEMENT POUR $97

Dans une cause contre la Commission du Port.

Sir François Lemieux a rendu jugement, hier, dans la cause de Bégin contre la Commission du Havre. Le demandeur, qui avait été congédié comme "time keeper", réclamait des dommages, alléguant qu'on ne lui avait pas donné un avis raisonnable. Il s'agissait pour le président du tribunal de décider si le demandeur tombait sous le coup du règlement de la Cité de Québec. Sir François décide que ce règlement s'applique aux commis, aux serviteurs. Or, le demandeur, qui faisait des rapports écrits aux commissaires du port, ne peut être considéré comme simple commis et la Cour décide donc qu'il avait droit à un avis. Son action est maintenue pour $97.

RELIGIEUSE DECEDEE

Mort de la Rév. Mère Ste-Hortense chez les Servantes du St-Coeur de Marie.

M. l'abbé Rosaire Nadeau, professeur au collège du Sacré-Coeur de St-Victor, vient d'être plongé dans le deuil, par la mort de sa soeur, la Révérende Mère Ste-Hortense, décédée à la Maison Provinciale des Servantes du Saint - Coeur de Marie.

La regrettée disparue née Marie-Anne Nadeau, laisse pour pleurer sa perte, outre M. l'abbé Nadeau, un autre frère, M. Honoré Nadeau, E. E. M., interne à l'hôpital du St-Sacrement.

Le service sera chanté ce matin, à 8 heures, au couvent de la communauté à Limoilou.

Nos sympathies.

PENIBLE ACCIDENT

Paul Julien 3 ans, de Château Richer, a été cruellement mordu au visage, dimanche midi, par un chien pris subitement de rage. L'enfant était à côté de son père lorsque l'accident s'est produit. On réussit à grande peine à matiriser le dogue furieux. Un pansement fut appliqué à la victime par M. Philippe Rancourt, de la pharmacie Brunet qui étais sur les lieux en ce moment. L'enfant se remet rapidement et aux dernières nouvelles l'enfant est hors de danger.

CAUSE EN APPEL

La Laiterie Frontenac inscrit sa cause en Cour d'Appel.

La cause de la Commission des Liqueurs contre la Laiterie Frontenac sera entendue en Cour d'Appel. M. Aimé Dion, C. R., a donné avis de cet appel hier à MM. Fernand Choquette, C. R., et Valmore Bienvenue, C. R., qui occupaient pour la poursuite dans cette cause. Il y a appel sur les faits et sur le droit. La Laiterie Frontenac, on s'en souvient, avait été condamnée à $1,000 d'amende, par M. le Juge Hugues Fortier pour possession illégale de liqueurs alcooliques.

COMMENCEMENT DE FEU

Vers huit heures, hier soir, les pompiers ont été appelés au magasin Guy, rue St-Paul, où le feu venait d'originer dans une glacière. En quelques minutes les pompiers se sont rendus maitres de la situation. Le feu avait été mis par le moteur qui sert à fabriquer la glace dans la glacière. Les dommages se chiffrent à une centaine de piastres.

VICAIRE A ST-FLAVIEN

Par décision de S. E. le Cardinal Archevêque, M. l'abbé Albert Binet vient d'être nommé vicaire à St-Flavien de Lotbinière.

M. PERRAULT DEFEND LA LOI DES LIQUEURS A MONTREAL

(Suite de la 1ère page)

plus exact, mais qui serait pour moi beaucoup plus attristant. Et cette invitation, votre président, M. Jean Tellier, me l'a transmise en termes si charmants que j'aurais eu vraiment mauvaise grâce de chercher à m'y dérober. Je vous en remercie donc bien cordialement.

"Peut-être ne soupçonnerez vous pas la joie que vous me faites en me donnant l'occasion de passer une soirée au milieu de vous. Quelle aubaine que de pouvoir entendre et applaudir notre ami, Léonce Plante, toujours si original et qui sait mettre dans chacune de ses paroles une note si personnelle, des pensées qui portent à réfléchir. Il y a aussi le réconfort, le regain de fierté et d'espoir que met au coeur la vue de tant de jeunes, tout disposés à donner une large part de leur énergie au succès du parti libéral.

"Quand l'on a travaillé près de quarante ans, ainsi que je l'ai fait, à une oeuvre aussi vitale pour les intérêts du Canada que le parti libéral, l'on ne saurait éprouver meilleure joie que de voir les générations nouvelles s'intéresser à ce groupement, se réunir pour étudier les problèmes qui le concernent, lui manifester leurs sympathies, proclamer leur intention de travailler à sa durée et à ses triomphes futurs. Votre enthousiasme, votre ardeur, votre entrain disent très haut que le parti libéral n'a rien à craindre pour ses lendemains et qu'il continuera de s'appuyer, dans les années à venir, sur des hommes de coeur et de talent qui lui apporteront force et grandeur.

"Ce fut toujours la première et la plus solide richesse du parti libéral que d'avoir su attirer les regards et les sympathies des générations montantes, d'avoir inscrit dans son programme des mots, des idées, des oeuvres capables de faire appel à la générosité et à l'ardeur des hommes de vingt ans.

"En vous voyant ce soir réunis autour de ces tables, je me reporte à 35 ans en arrière et j'aperçois dans ce passé un autre groupe de jeunes, aussi dévoués, aussi ardents que vous l'êtes maintenant pour le parti libéral. C'était au printemps de 1896. Etudiant en droit à l'Université Laval à Québec, j'étais comme la majorité des Canadiens, touché par cette vague de libéralisme que Wilfrid Laurier et ses partisans propageaient de l'Atlantique au Pacifique et qui rendit certain le triomphe du 23 juin 1896. Pouvais-je résister au désir de prendre part à cette campagne électorale? Mes livres de droit ne parvinrent pas à me retenir et, quittant la capitale, je m'en allai dans les Cantons de l'Est, dans le comté de Compton, y faire mes premières armes. Même tentation, suivie du même résultat, l'année suivante, et le soir du 11 mai 1897 je pouvais me réjouir avec nos amis de cette nouvelle victoire du partie libéral.

"Depuis, je n'ai pas cessé de prendre une part active à chacune de ses luttes, et ce m'est une raison particulière de voir les jeunes d'aujourd'hui agir ainsi que nous le faisions autrefois et accroitre pour notre parti le nombre de ses fidèles et dévoués serviteurs.

"Si l'on en croit notre ami Léonce Plante, l'heure du repos n'est pas encore venue. Il voulut donner à sa conférence un titre significatif "avant la bataille" et les réflexions qu'il nous a faites ne laissent aucun doute sur son intention de fixer notre énergie sur la nécessité de la lutte, ni sur nos devoirs de combattants. M. Léonce Plante savait que ses paroles tomberaient en des esprits prompts à les comprendre, en des volontés capables d'y donner suite et de poursuivre la lutte jusqu'à la victoire.

"A votre Association revient un rôle particulier à jouer dans ces efforts accomplis quotidiennement par notre parti pour le bien de notre province et du Canada tout entier. C'est des rangs de votre Association, composée de jeunes gens instruits et éclairés, que doivent sortir des hommes qui, comprenant le but et l'utilité de la politique, élèveront le niveau des discussions publiques, y mettront des faits et des idées, apporteront ainsi à nos problèmes une solution basée sur l'étude, la réflexion, le souci des meilleurs intérêts canadiens.

"Votre premier devoir est de vous faire une idée exacte de la politique et de la mission utile que les hommes qui s'y livrent peuvent accomplir quand ils sont animés par le souci de l'ordre, par le sens du devoir et des responsabilités. Ah! je sais que les détracteurs de la politique ne manquent pas, et que la liste serait longue des mots spirituels ou des diatribes prononcés contre elle.

"Vous vous souvenez de la réponse de la baronne de Chanceney dans la comédie intitulée "Comme ils sont tous" : "Il y aura toujours assez d'imbéciles pour gouverner la France sans que mon mari s'en mêle!"

"Vous connaissez aussi, au sujet du parlementarisme, l'opinion beaucoup plus sévère de Lord Kitchener. En novembre 1926 paraissait à Londres un livre intitulé "The Whispering Gallery", publié par un auteur inconnu, supposé être un diplomate. Cet auteur inconnu y raconte qu'un jour il demanda à Lord Kitchener "if anything would make him really happy". Lord Kitchener répondit : "Yes; first secure a full sitting of the House of Commons ; then bolt all the exits and entrances except one ; next place me with half a dozen men and a couple of machine-guns at that one, and finally set fire to the building !"

"Ce sont là boutades et qui font rire après diner. Mais pour ceux qui observent la vie des peuples modernes, la politique, voire le parlementarisme, offre un aspect plus sérieux et qui importe davantage à la prospérité des nations.

"Vivant en un pays doté d'institutions parlementaires, nous devons tirer de celles-ci le meilleur résultat possible, faire servir la politique au rôle qui lui revient, en faire vraiment un moyen d'administrer la chose publique dans l'intérêt du plus grand nombre. Le système parlementaire, imaginé il y a quelques siècles par l'Angleterre et que nous lui avons emprunté, apparait comme un rouage particulier: des députés élus par la multitude, députés divisés en deux groupes principaux, chacun de ces groupes dirigés par quelques hommes. Depuis 1867, la Législature de Québec laissa tour à tour deux partis, le conservateur et le libéral, présider aux destinées de notre province. Je crois aux partis politiques; ils sont nécessaires. Il vaut mieux qu'il continue d'en être ainsi et, par conséquent, chaque citoyen a le devoir de se ranger dans l'un ou l'autre de ces deux groupements. Vous, membres de cette sssociation, vous avez choisi le meilleur — le parti libéral — je vous félicite et souhaite de tout coeur que vous puissiez y travailler longtemps, convaincu que ce sera pour le plus grand bien de notre chère province de Québec.

"A certaines heures, la vie des peuples ne permet pas les attitudes médiocres. Le monde traverse l'une de ces époques difficiles où chaque homme, conscient de son devoir, doit apporter son effort à résoudre les problèmes d'ordre général. Pour que le travail des membres de votre association soit fructueux, il importe, il me semble, qu'ils se rendent compte d'une évolution produite au sein de chaque nation depuis le commencement du 19e siècle et qui s'accentue chaque jour.

Les problèmes sociaux et économiques dominent partout, ici comme ailleurs. Et ces problèmes peuvent être résolus, non par des paroles creuses ou des attitudes théâtrales, mais par une étude approfondie et prolongée, par l'observation et l'expérience, par des âmes animées d'un ardent souci de maintenir entre peuples et citoyens la charité et la justice.

"Les hommes politiques qui méritent aujourd'hui d'être au premier rang ne sont pas les gueulards, les déclamateurs, les insulteurs publics, mais bien les hommes qui veulent mettre à la base de nos relations la fraternité humaine, les hommes qui, cherchant à protéger les petites gens, savent organiser des oeuvres de prévoyance et d'assistance sociale, savent organiser la production des richesses et leur distribution entre les individus et les différents pays.

"L'industrie et le commerce, en se développant à grande allure, en multipliant le nombre des usines, des entrepôts, des magasins, créèrent les agglomérations entre nations, entre manufacturiers et commerçants des différents pays. Ces villes qui s'agrandirent entassèrent dans leurs faubourgs des milliers de familles exposées chaque jour à la misère; chaque pays fut forcé de perfectionner son mécanisme industriel et commercial, d'adopter des moyens nouveaux, de faciliter les relations entre les hommes et les Etats.

"Apercevez-vous les difficultés sans nombre, les questions variées et complexes qui vinrent se greffer sur tout ce développement économique et social? Et à qui en laisserez-vous la solution? Aux ignorants? Aux fripons? Aux insouciants dont l'esprit calme à l'excès se berce de l'illusion que les plus graves questions finiront bien par se régler toutes seules?

"Mes chers amis, je crois, pour ma part, que ces problèmes nouveaux, abandonnés à eux-mêmes, ne peuvent produire que des désastres. Je crois qu'ils doivent être résolus et qu'ils ne le seront que par quelques hommes dévoués, capables d'observation et d'étude, quelques hommes uniquement dirigés par des idées claires et précises et la volonté ferme de vraiment travailler pour leur patrie. Je crois que les hommes politiques ont dans cette voie leur rôle à jouer, leur mission à remplir, et c'est pour cela que je veux que la province de Québec trouve en grand nombre de ces hommes politiques dans les rangs de l'Association de la jeunesse libérale de Montréal.

"Les difficultés d'ordre social et économique préoccupent actuellement tous les peuples de l'Europe et de l'Amérique. Mais convenez qu'elles présentent, selon les pays, des aspects différents par leur gravité, leurs particularités, leurs conséquences. Dans chaque Etat, le malaise économique est dû à la fois à des causes de portée universelle et à des raisons locales de trouble et de gêne. Et ce sont et les unes et les autres que vous avez tout d'abord le devoir de connaître et d'approfondir. Bornons-nous à l'aspect canadien, voire même à l'aspect québecois de ces problèmes sociaux et économiques.

"Sur l'étude sérieuse et prolongée de ces problèmes, — et cette étude nous est rendue facile par les annuaires et les opuscules nombreux publiés par chaque gouvernement au Canada; sur la connaissance variée de tous ces faits et chiffres qui se rattachent au progrès de notre pays, vous appuierez les idées et les réformes jugées par vous utiles à l'amélioration du sort du peuple. — premier but, en somme, de la politique et des hommes qui s'y livrent.

"Me permettrez-vous de vous rappeler, en passant, que c'est à cette tâche à laquelle se sont dévoués les chefs du parti libéral depuis que les électeurs de cette province leur confièrent ses destinées! Songez — pour nous limiter aux dix dernières années — songez à l'étude, aux réflexions, aux discussions que réclamèrent les dirigeants du parti libéral, les problèmes abordés et solutionnés, depuis 1920, par le gouvernement Taschereau.

"La province de Québec était composée en grande partie d'une population rurale et agricole. Tout en assurant sa conservation, son développement normal et celui de son aisance, convenait-il de faciliter ici la création et la prospérité de nouvelles industries ? Fallait-il laisser inexploitées nos ressources naturelles, conserver à l'état improductif tout ce patrimoine, le réservant à un développement problématique par des générations à venir? Valait-il mieux, au contraire, tendre à en tirer immédiatement parti, accepter, dans ce but, les capitaux offerts par des capitalistes venus d'autres pays et encourager ainsi l'exploitation rationelle de nos forêts, de nos forces hydrauliques, des pêcheries et des mines? Evidemment oui.

"Par quels procédés pouvions-nous sauvegarder nos droits en face de ces capitalistes étrangers? Comment, par exemple, nous assurer la possession du sol, en ouvrant d'autres régions à la colonisation, en arrêtant nos compatriotes attirés par les usines américaines et rapatrier ceux qui étaient partis?

"Nos routes et nos chemins étaient surtout remarquables par leurs ornières, leurs trous et leurs bosses.

"Convenait-il de changer cet état et comment? Notre développement économique et commercial exigeait des jeunes plus instruits, mieux préparés. Comment renouveler notre enseignement, créer, à côté de nos petites écoles, de nos collèges classiques et de nos universités, des établissements d'entrainement commercial, technique, scientifique?

"Tout cet essor matériel exposait la classe ouvrière à des risques nouveaux et nombreux. Par quelle législation pouvions-nous protéger ces travailleurs et leurs familles contre les accidents de l'usine, contre les risques professionnels, assurer à tous le secours des oeuvres de prévoyance et d'assistance sociale?

"Voilà, mes chers amis, quelques-uns des problèmes auxquels dut apporter une solution le gouvernement Taschereau. L'électeur sincère reconnaitra que c'est le parti libéral qui mit ces questions à l'étude, que ce sont ses chefs qui en firent une matière de législation et apportèrent à chacun de ces problèmes une solution suggérée à la fois par les nécessités de l'heure et les meilleurs intérêts de notre province.

"Avant la bataille", pénétrez-vous bien de l'oeuvre considérable accomplie par le parti libéral en cette province depuis 1897, et surtout depuis 1920.

"Etudiez en détail: notre situation financière, les mesures adoptées pour augmenter nos revenus sans charger le peuple, afin de donner aux services publics un essor toujours de plus en plus grand; le développement nécessaire de nos ressources naturelles: le sol, les mines, les forêts, les pouvoirs d'eau, développement qui a créé plus de richesses chez les cultivateurs et qui a apporté du travail à notre classe ouvrière; voyez notre législation agricole; nos lois sociales, d'assistance publique, les mesures adoptées en faveur de la classe ouvrière; notre législation scolaire; l'essor donné à cette oeuvre essentielle qu'est la colonisation; nos lois de voirie et ce qui en est résulté, un réseau de bonnes routes sillonnant toute la province et dont nous sommes fiers.

"Et vous ne manquerez pas de convaincre la population de cette province que son intérêt est de demeurer fidèle au parti libéral comme elle l'a fait depuis 33 ans.

"En réalité, mes chers amis, la solution de maints problèmes dépend de quelques hommes qui consentent à s'en préoccuper. Et c'est aux politiques qu'incombe cette tâche. Votre Association a pour but de former des serviteurs publics qui aient cette envergure d'esprit et cette volonté. Que ses membres prennent pour guides et pour modèles quelques-uns des chefs du parti libéral, au premier rang desquels ils apercevront celui qui dirige présentement le parti libéral en cette province, l'honorable Alexandre Taschereau.

"Si je tiens à vous en parler en cette fin de causerie, si je tiens à ce qu'au terme de cette charmante soirée vos applaudissements aillent vers lui, c'est parce que je sais, depuis plus de 10 ans, son collaborateur, et que j'ai été ainsi à même de reconnaître sa supériorité, d'apprécier ses mérites, d'admirer le sérieux et l'utilité de sa vie publique. Nul de nos politiques ne manifesta plus grande probité, plus persévérante ardeur à sa tâche professionnelle, un sens plus réel de son devoir et de ses responsabilités. M. Taschereau s'est placé au rang des hommes d'Etat qui ne cessent d'observer, de réfléchir, d'étudier les malaises sociaux et manifestent ensuite le courage d'y apporter les réformes nécessaires. De tels hommes n'attendent qu'une récompense, l'amitié de leurs partisans, la confiance du peuple. Que votre Association continue à notre Premier Ministre l'estime et l'active sympathie que lui gagnèrent ses remarquables qualités de coeur et d'esprit".

regardez ! écoutez ! goûtez !

Petille! Craque! Eclate!

VERSEZ simplement du lait ou de la crème dans un bol de Rice Krispies d'un jaune d'or, et vos oreilles vous diront combien croustillante est chacune de ces bulles. Elles sont si croquantes qu'elles craquent réellement très fort !

Les Rice Krispies sont délicieux pour le déjeuner, le lunch ou la collation avant de se coucher. Excellent pour les enfants. Informez-vous auprès de votre épicier. Fabriqué par Kellogg, à London, Ontario.

Kellogg's RICE KRISPIES

DES CONDOLEANCES

A une séance spéciale du conseil municipal de la paroisse St-Nicolas dans le comté de Lévis, tenue au lieu ordinaire des sessions samedi le quatorzième jour de mars mil-neuf-cent trente et un à sept heures du soir, sous la présidence de M. le maire Isidore Olivier, la résolution suivante a été adoptée.

Sur proposition du conseiller Albert Gingras, secondé par le conseiller Léonidas Lamontagne, il est résolu :

Que les membres de ce conseil ont appris avec une vive douleur et un profond regret les deuils cruel qui ont frappé les membres de ce conseil par la mort de Dame Vve Jean-B. Croteau, mère du confrère Léonidas Croteau, de Mlle Lucienne Plante, soeur du confrère Albert Plante et de Sieur Georges Lalliberté, ex-secrétaire - trésorier de la municipalité et le père de M. Geo. - A. Lalliberté, secrétaire - trésorier actuel.

Qu'il désirent exprimer aux familles éprouvées et à leurs confrères en particulier les marques les plus vives de sympathies dans ces deuils cruels qui les ont frappées.

Et que copie de la présente résolution soit envoyée aux familles éprouvées et aux journaux pour publication.

Adopté unanimement
(Signé) Isidore Olivier,
Maire.

TARZAN ET LE LION DORE

Episode No 31

Par Edgar Rice Burroughs
(Metropolitan Newspaper Service)

Le plan de Cadj n'avait pas été conçu surtout dans le but de détruire Tarzan, mais bien plutôt pour renverser La. Si elle agissait comme il l'espérait, elle s'attirerait la colère des prêtres et du peuple d'Opar,, qui, si lui Cadj s'y prenait bien, exigeraient la mort de la prêtresse. Mais La l'avait joué. Oah était encore plus furieuse que Cadj. Elle ne pouvait pardonner à La l'effrondement de sa grande ambition, alors qu'elle se voyait déjà prêtresse d'Opar.

Oah marchait de long en large dans la chambre. Soudain elle s'arrêta devant Cadj. "La aime cet homme", dit-elle. "Le prisonnier le sait et se fie à elle pour le sauver ; et, à cause de cela même, je crois avoir trouvé un moyen. Envoyons-lui quelqu'un qui dira venir de la part de La pour le conduire hors des murs et lui rendre la liberté. Nous le conduirons ainsi dans un piège. Quand il sera mort, nous accuserons La d'avoir voulu le sauver. De cette façon, nous serons débarrassés de ces deux êtres."

"Très bien !" s'exlama Cadj, tout joyeux. "Nous allons mettre ce plan à exécution dès demain, avant l'aurore. Et avant que notre dieu ne nous quitte demain soir, ses rayons éclaireront sa nouvelle prêtresse, qui aura nom Oah !"..

Cette nuit-là Tarzan fut soudain réveillé par le bruit que fit la porte de son cachot en tournant sur ses gonds. Il entendit le glissement de pieds chaussés de sandales sur les pierres du souterrain. Puis une voix féminine, sortant de l'obscurité, murmura son nom.

Tarzan tenta de se rendre compte de l'identité de cette visiteuse nocturne. Mais il lui fut impossible de dire s'il était en face d'une amie ou d'une ennemie. "De la part de qui venez-vous?" demanda-t-il. "C'est La qui m'envoie", répondit la mystérieuse visiteuse. "J'ai ordre de vous conduire hors d'Opar et de vous rendre la liberté." Puis prenant sa main, elle sortit du cachot et s'engagea dans le souterrain. Dooth avait raconté à Tarzan comment La l'avait sauvé alors que Cadj allait le tuer et, croyant que ce messager était envoyé par la prêtresse il suivit la femme sans plus s'inquiéter.

VICTORIAVILLE

M. F.-O. Baril, maire de Warwick, réélu Préfet. — A la dernière réunion du Conseil du Comté d'Arthabaska, M. F.-O. Baril, marchand et maire du village de Warwick, a été réélu, à l'unanimité, Préfet du comté d'Arthabaska.

Nous nous réjouissons de cette renomination, parce que M. F.-O. Baril, en outre d'être un marchand riche et entreprenant, est un homme au jugement sûr, animé de l'esprit de justice et de progrès. Il occupera donc ce poste avec honneur, comme dans le passé, et tous nos voeux de succès lui sont assurés.

Assistaient à cette assemblée, outre le Préfet: MM. les maires Arthur St-Cyr, de St-Chrystophe d'Arthabaska; Ernest Crotteau, du village Chesterville; Daniel Gauthier, de Chester West; Johnny Luneau, de paroisse de St-Rémy, de Tingwick; Albert Simoneau, de Tingwick; Joseph Hince, de Chénier; Joseph Carrier, du canton de Warwick; Arthur Poisson, de la paroisse de Ste-Elizabeth de Warwick; Ferdinand Lacroix, de St-Clotilde de Horton; Philippe Levasseur, de St-Albert de Warwick; Alphonse Vignault, de St-Valère de Bulstrode; Wilfrid Mercier, de Ste-Victoire d'Arthabaska; Alex. Hébert, de St-Rosaire; Alph. Boissonneau, de Ste-Anne - du - Sault; Omer Dunn, de Daveluyville; Arthur Gagnon, du canton de Maddington; Joseph Marchand, de St-Louis de Blandon; Arsène Talbot, du canton de Standfold, hilippe Lachance, du village Princeville; Adélard Roy de la paroisse de St-Norbert d'Arthabaska; Alfred-F. Paris, de Chester-Nord et Eugène Savoie, de Chester Est.

A cette même assemblée, MM. Omer Dunn, de Vaveluyville et Ferdinand Lacroix, de Ste-Clotilde, furent nommés délégués du comté. M. le protonotaire Adélard Picher, d'Arthabaska, Vérificateur; et le notaire C.-R. Garneau fut réengagé comme secrétaire-trésorier.

Des résolutions de sympathies furent adoptées à l'occasion du décès de feu l'ex-sénateur Louis Lavergne, et de M. Charles Garneau, père du secrétaire actuel du comté d'Arthabaska.

Contstruction. — Si vous avez des travaux à confier à un bon entrepreneur-plâtrier, demandez des soumissions à M. Charles Lafrance, St-Grégoire, Comté de Montmagny, P. Q.

Nouvelles locales. — M. L'abbé Bergeron, chef du bureau des Missionnaires Colonisateurs de la province de Québec, était en visite, lundi chez son neveu, M. le notaire P.-E. Bergeron.

— M. et Mme Arthur Gamache, de Pleesisville, en visite dernièrement chez Mme Joseph Duguay, avocat.

— M. l'avocat Robert Calder, C. R., criminaliste de la ville de Montréal, était de passage ici, pour affaire professionnelles.

— Mlle Marguerite Alain donnait, récemment, dans un des salons du Windsor à Montréal, une réception en l'honneur de quelques invités.

— M. J.-W. Paradis est de retour d'un court voyage d'affaires dans le Maine.

— M. J.-D. Gagné, maire, est allé assister à l'ouverture de la Session à Ottawa.

—L'hon. J.-E. Perrault a prononcé, samedi, un magnifique discours à Montréal, qui a été très bien transmis au radio et écouté avec attention par la majorité de notre population.

—M. Poudrier, de Lac Noir, était de passage en ville, ces jours derniers.

—M. Georgeh Cantin, co-propriétaire de la Victoriaville Furniture, est de retour d'un voyage d'affaires à Québec.

—M. et Mme Lucien Tétreau sont allés à Arthabaska, samedi soir, pour assister à la fête anniversaire de M. Guillemette, opérateur au téléphone local. C'est M. Lucien Tétreau qui a présenté l'adresse.

—M. l'abbé Georges Désilets était en ville dimanche, et a adressé la parole aux différentes messes.

—M. le chanoine J.-S. Poirier, curé de Princeville, est allé à St-Pie de Guire, sa paroisse natale chanter le service anniversaire de sa soeur.

—M. Eugène Dubuc, de Nicolet, était de pasage en ville, au commencement de la semaine.

—Mme L. Robert est de retour d'un voyage à Montréal, où elle a fait d'intéressants achats à l'intention de ses nombreux clients.

Une Institutrice "Décharnée" et Nerveuse Reprend de la vigueur et 14 lbs en 3 semaines

Ste-Aurélie. P. Q.—"J'étais nerveuse, épuisée et si maigre que j'en étais gênée", écrit Mlle Alphonsine Fortier, institutrice. "J'essayai la Levure Ferrugineuse et je repris 14 livres en 3 semaines. Je suis maintenant pleine de santé et heureuse."

Des instituteurs et institutrices, des médecins, des garde-malades, des mères, des ministres écrivent tous qu'ils reprennent de 5 à 10 livres en trois semaines, avec de la Levure Ferrugineuse. Le mauvais teint s'éclaircit. La nervosité, la constipation, la mauvaise digestion disparaissent en une nuit. On reprend de la vigueur dès le premier jour.

La Levure Ferrugineuse est deux splendides toniques en un seul. La levure des brasseurs, qui produit de la chair, et le fer qui enrichit le sang. Beaucoup plus efficace que la levure non additionnée de fer. Résultats en la moitié moins de temps.

Ne restez pas "décharné". faible, nerveux et en danger de contracter des maladies graves. Prenez de ces agréables petites pastilles. Elles ne goûtent pas le levain ; elles ne causent pas de gaz. Si on n'en est pas enchanté, le fabricant rembourse l'argent. Procurez-vous de la Levure Ferrugineuse (Ironized Yeast) aujourd'hui, chez votre pharmacien. Vous reprendrez promptement du poids.

BERNARD & JUNEAU

Cette nouvelle maison réussit bien. Un contrat considérable vient de lui être confié. C'est celui de la réfection de certaines pièces du patronage de la Côte d'Abraham. On devra, en effet, renouveler les verrières de la chapelle, peinturer à neuf la grande salle, la salle de musique, et celles de l'union Notre-Dame et l'union des jeunes gens.

C'est donc là un contrat d'importance que nous ne saurions passer sous silence. Le patronage sera embelli et bien disposé grâce aux bons soins de la maison Bernard-Juneau.

UN RESTAURANT BIEN SITUE ET INVITANT

Le New Alps est tenu par M. W. Gosselin, ex-chef de la maison Bertani. ALLEZ-Y

Le New Alps Cafe qui fait partie de l'hôtel portant le même nom est situé dans un endroit central et d'accès facile et commode. Le propriétaire, M. W. Gosselin, ex-chef chez Bertani, s'efforce toujours de donner entière satisfaction à la clientèle tant au point de vue de l'excellence des mets que de la qualité du service. Les employés se font remarquer par leur empressement et leur courtoisie.

Nombre de gens se font un plaisir d'aller à ce restaurant dont l'aménagement est du dernier cri, d'un aspect très gai et où la propreté règne en maitresse. Des menus particuliers sont élaborés chaque jour pour tenter l'appétit qui fait souvent défaut à cette époque de l'année. Les hommes d'affaires qui prennent le repas du midi en ville feront bien d'aller goûter, en se reposant, les mets délicieux apprêtés par un chef expert. Tout y est cuit à point et servi de façon attrayante. Les salades sont des chefs-d oeuvres d'art culinaire. La pâtisserie est succulente et le café dégage un arome exquis qui vous met l'eau à la bouche. Si vous n'êtes pas déjà l'un des habitués du New Alps Café, ne manquez pas d'y aller à la première occasion! On y accorde une attention toute spéciale aux groupes.

Comm.

LE MARECHL ET LES MINISTRES

Une jolie anecdote méridionale

Le maréchal Pétain a fait cet été, une tournée d'inspection dans les Pyrénées, en compagnie de deux officiers de son état-major.

Au retour du fort d'Urdos, l'illustre soldat s'arrêta à Oloron-Sainte-Marie, pour passer la nuit.

Son officier d'ordonnance avait arrêté trois chambres, en ne donnant que son propre nom, sans indication sur la qualité des voyageurs.

Aussi, le maréchal et ses compagnons étant en civil, leur identité ne fut pas découverte par le propriétaire de l'hôtel L...t, si justement renommé dans toute la région pour sa bonne cuisine.

Quelques instants avant le repas, le maréchal s'apercevant qu'il n'y avait dans la salle à manger que la grande table d'hôte à la mode d'autrefois, demanda à son hôte une petite table: "J'ai, dit-il, à causer avec mes amis".

—Une petite table ! Une petite table ! Il ne manquerait plus que ça, répond le maitre d'hôtel. Si vous avez des secrets, dites-les vous dans votre chambre. Et puis venez à table d'hôte et parlez. Ici, tout le monde parle ensemble.

Le maréchal remonta dans sa chambre en souriant.

Cependant, l'officier d'ordonnance ne se tint pas pour battu.

Le maréchal parti, il fait connaître à l'hôtelier la qualité du voyageur.

— Mais pourquoi, Diu-vivan ! ne me l'a-t-il pas dit, qu'il était maréchal Pétain. Et il l'aura, sa table, et bien servie... S'il m'avait dit: "Je suis maréchal Pétain..."

Ainsi fut-il fait. Et comme l'hôtelier n'avait pas caché sa fierté de posséder un tel client, il y eut bientôt foule sous les fenêtres de l'hôtel, pour ne pas voir l'illustre capitaine qui, le repas rapidement terminé, regagna son appartement.

Le lendemain matin, à la première heure, le maréchal quitte l'hôtel pour monter, par l'admirable allée qui conduit à l'église Sainte-Croix jusqu'au belvedère, d'où s'aperçoit le plus beau paysage de montagne.

Sur le seuil de l'hôtel, le brave François, garçon de courses, attelait à la carriole les deux bourriquots au poil luisant qui, de la gare de l'hôtel et de l'hôtel à tous les magasins de la ville, promènent es malles à échantillons de messieurs les représentants.

Le maréchal cause avec François avec sa bonne humeur coutumière.

—Je n'ai pas tout de même si bien réussi que vous !

—C'est la chance, mon ami. Vous ne paraissez pas malheureux.

—Certes, non, réplique François... Et puis, je suis quelquefois plus grand qu'un maréchal. Car, si vous avez commandé à beaucoup de soldats, moi, je donne le fouet à deux ministres...

Et il montra avec orgueil ces deux Aliborons.

Ceci se passait en l'an 1930, dans la ville natale de M. Barthou.

("Le Charivari").

Le BAUME BENGUE contient certains ingrédients spéciaux qui soulagent promptement la douleur algue, lancinante de la névrite. Appliqué abondamment où la douleur est la plus vive, il dégage la congestion en stimulant un afflux de sang frais, tandis que sa vertu lénitive apaise les nerfs irrités.

Demandez le

BAUME BENGUÉ
ANALGÉSIQUE

N'acceptez pas de contrefaçon.

Avantages et défauts des lucarnes

Par l'Architects' Small House Service Bureau of the United States, Inc.

Les défauts des lucarnes sont nombreux—ou sont susceptibles de l'être entre els mains d'architectes et de constructeurs manquant d'habileté. Elles sont dispendieuses à construire, difficiles à rendre étanches. Au point de vue artistique, elles sont parfois un risque. Néanmoins, leurs mérites sont tels qu'on ne pourrait guère s'en passer. Les maisons basses, d'aspect hospitalier si populaires actuellement, demandent des lucarnes, autrement comment les pièces du comble pourraient-elles être éclairées et ventilées suffisamment ?

Les lucarnes sont en usage depuis les treizième et quatorzième siècles. Un vieux mot français, dormeor, signifie chambre à coucher, et le mot anglais "dormers" en dérive. Il veut dire "fenêtre d'une chambre où l'on dort". Ce genre de fenêtre était très employé en France, en Belgique et aux Pays-Bas, pays où les toits sont très pointus. On ne les trouve pas dans les pays méditerranéens, car en ces pays les toits sont peu inclinés. Une lucarnee demande nécessairement un toit en pente.

Les styles en usage

Bien qu'il y ait de nombreuses variations de lucarnes, il n'y en a que six ou huit styles fondamentaux. Le toit à pignon ordinaire est le plus en usage. Après viennent le toit à croue, le toit à pignon cassé et le toit en appentis. Les lucarnes semi-circulaires, en forme de sourcil et cintrées sont plus rares mais très décoratives. La lucarne genre sourcil, à cause de la manière dont le toit se courbe dessus, rappelle les vieux cottages anglais, et la manière dont la couverture de leurs lucarnes est parfois comme soulevée et courbée au bord pour permettre de placer une fenêtre dans le mur au-dessous. Les lucarnes servirent d'abord à éclairer et ventiler les greniers.

Parfois le toit est descendu si bas que les fenêtres du second étage se trouvent à briser le bord de la toiture qu'elles dépassent, de manière à former comme des lucarnes. Quand ces lucarnes sont bien faites, elles communiquent une grande distinction.

Le défaut le plus fréquent des lucarnes des maisons coloniales hollandaises c'est leurs grandes dimensions, ce qui les fait paraitre disproportionnées avec le toit.

Styles différents

Lorsqu'elles sont faites avec habileté et bon goût, des lucarnes de deux styles différents peuvent être avantageusement employées dans une même maison. La fenêtre à même ou renforcée, outre qu'elle est relativement peu apparente, permet de plus longues fenêtres que tout autre genre, à moins qu'elles soient hors de proportion.

Bien que leur objet principal soit d'éclairer et de ventiler l'intérieur, les lucarnes produisent un effet important sur l'extérieur. Les grandes et lourdes lucarnes ne devraient jamais être tolérées, bien qu'elles donnent beaucoup d'espace de plancher supplémentaire et des plafonds de hauteur, presque normal. Copyright 1929, The Architects' Small House Service, Bureau of the United States, Inc.

Ce que vous aurez peut-être besoin de savoir au sujet de construction

Il sera répondu par l'Architects' Small House Service Bureau, Inc., aux questions adressées à ce journal.

Q.—Nous faisons usage d'une citerne, pour notre approvisionnement d'eau douce, mais souvent, elle baisse et il nous faut prendre l'eau de la ville. Nous voudrions savoir s'il vaudrait mieux pour nous construire une plus grande citerne ou acheter un appareil à adoucir l'eau.

R.—Nous vous conseillons d'avoir un appareil à adoucir l'eau. Cela ne vous coûtera pas plus cher que de faire construire une plus grande citerne, et vous aurez un abondant approvisionnement d'eau douce et plus pure en tout temps.

Q.—Nous avons récemment acheté une maison qui avait plus de trois ans d'existence. Elle ne s'était pas dérangée sur ses fondations jusqu'à il y a environ un mois alors que le devant commença à remuer beaucoup, ce qui a causé une grande crevasse dans la fondation. Il y a d'autres crevasses dans le mur du vivoir. Pourriez-vous me dire pourquoi une maison commence ainsi à se déranger au bout de quatre ans d'existence et s'il y a quelque cause alarmante?

R.—Votre maison a probablement commencé à se déranger dès la première année, seulement ce n'était pas encore apparent. Il nous est difficile de trouver la cause sans examen et nous vous conseillons de consulter un constructeur compétent.

Q.—Comment changer la couleur de joints de mortier peints, dans la brique, quand on en est fatigué?

R.—Il y a de nombreuses peintures spécialement fabriquées pour cela, mais nous ne vous conseillons pas de les peindre: cela detruirait l'apparence que prennent des murs de brique, en vieillissant.

Q.—J'ai des murs de stuc finis avec de petites pierres. Après quelques années, ils ont commencé à craquer, les pierres tombent et, en certains endroits la latte est visible. Veuillez donc me dire ce qu'il conviendrait de mettre à la place: du clapboard, du bardeau, un placage de brique, ou s'il vaudrait mieux réparer le stuc.

R.—Vous ne pouvez pas reparer le présent mur de stuc, s'il est en aussi mauvais état que vous dites. Il tomberait entièrement. Vous pouvez choisir celui des matériaux énumérés que vous préférez, pourvu qu'il soit d'accord avec l'architecture de la maison.

Q.—Une maison à deux étages est-elle plus dispendieuse qu'une à un étage et demi?

R.—Non. La maison à un étage et demi est plus longue à construire, ce qui contrebalance le coût du surplus de matériaux qu'il faut pour une maison à deux étage.

L'UNIVERSAL ACQUIERT UN DIRECTEUR

Cyril Gardner vien d'entrer au service de la compagnie Universal comme metteur en scène. On ne lui a pas encore choisi de film pour ses débuts mais il est entendu que ses activités pour Carl Laemmel jeune, commenceront à la fin de mars, sitôt expiré son contrat actuel avec Paramount.

Bien qu'il soit relativement jeune, Gardner est un véritable vétéran du cinéma ayant commencé son travail pour l'écran dans le découpage des films pour Thomas H. Ince à l'époque où les films Triangle étaient en vogue. Ce n'est qu'il y a trois ans qu'il quittait la salle de découpage pour prendre rang parmi les metteurs en scène. C'est lui qui a participé à la direction de "Grumpy" et de "Only Saps Work". Il vient de compléter, toujours avec un collaborateur, "The Royal Family of Broadway". C'est à lui que l'on doit la direction de la version espagnole de "The Benson Murder Case". Il a également écrit le dialogue pour un grand nombre de films qu'il n'a pas dirigés.

—Ne savez-vous qu'il est défendu de pêcher ici?

—Mais je ne pêche pas.

—Et que faites-vous donc?

—J'apprends à nager à un verre.

(**Buen Humor**, Madrid.)

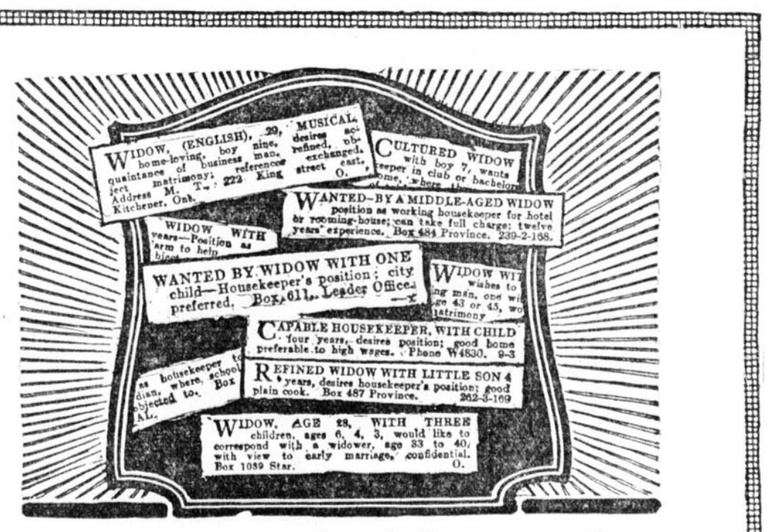

Ce que révèlent les "Petites Annonces"

CES petites annonces, publiées récemment dans certains journaux quotidiens, nous indiquent dans quelles situations précaires se trouvent souvent placées des veuves dont les maris ont manqué de prévoyance.

Enlevés prématurément à la vie, ces maris avaient négligé de prendre de l'assurance-vie, remettant toujours au lendemain cette précaution d'importance capitale — mais ce lendemain ne vint jamais pour eux et la tombe fut leur partage.

Votre épouse sera-t-elle jamais réduite à un pareil dénuement? Une police de Protection du Foyer dans l'Imperial Life serait une heureuse solution au problème.

Renseignez-vous immédiatement pendant que vous êtes encore assurable. Cela ne vous engage à rien.

THE IMPERIAL LIFE
Assurance Company *of* Canada
BUREAU CHEF — TORONTO, ONT.

Succursale: Edifice Quebec Railway
QUEBEC.

199R

COUPON

Veuillez m'envoyer votre brochurette traitant de la Police de Protection du Foyer de l'Imperial Life.

95¢ COMPTANT
COFFRES DE CEDRE
Qui DEFIENT Les Mites
$1.00 Par Semaine

Quel Joli Cadeau de Pâques!
Utile, Décoratif, Economique

Les **Nouveaux Modèles** Sont **Arrivés**

OFFREZ-LUI un joli coffre de cèdre pour Pâques. C'est un cadeau qui sera grandement apprécié. Les nouveaux modèles sont ravissants, nous les avons en cèdre naturel et en noyer, dans tous les styles modernes et de périodes. Ils sont à l'épreuve de la poussière, de l'humidité et ils défient les mites. Voyez ces deux spéciaux !

TRES SPECIAL
En Noyer Solide

Tel qu'illustré.—En noyer solide doublé de cèdre rouge du Tennessee. Style Reine Anne. Dimensions: longueur, 41½o largeur, 19½; hauteur, 19¾ pouces.

$19.95

95c comptant et $1 par semaine

TRES SPECIAL

Tel qu'illustré.—Modèle de style Reine Anne, en un riche fini noyer doublé de cèdre rouge, fabriqué et fini avec le plus grand soin ; jolies décorations sur le devant. Dimensions : longueur, 42" ; largeur, 20"; hauteur, 20 pouces.

95c Comptant et $1 Par Semaine . . . .

$17.95

Autres Grandes Valeurs de $16 à $56

Nouveau modèle barreau tourné sur le couvercle. Véritable noyer doublé de cèdre rouge. Dimensions, 40 x 20 x 18 pouces **$21.75**
95c Comptant et $1. par Semaine

Autre valeur en véritable noyer doublé de cèdre rouge, avec décorations en relief sur le dessus. Dimensions : 40 x 19 x 18 pouces. **$23.75**
95c Comptant et $1. par Semaine

Coffre de cèdre recouvert de noyer, intérieur divisé en compartiments ; peut aussi servir comme siège de fenêtre. 42 x 20 x 20. ..... **$25.50**
95c Comptant et $1. par Semaine

Nouveau modèle avec porte-revues à chaque bout. Construction en noyer double de cèdre rouge. Dimensions : 40 x 21 x 20 pouces. **$26.00**
95c Comptant et $1. par Semaine

Joli coffre en véritable noyer antique doublé de cèdre, avec décorations sur le devant. Dimensions: 40 x 22 x 18 pouces. **$26.75**
95c Comptant et $1. par Semaine

Livraison Immédiate ou sur Demande

COMPAGNIE
P.T. LEGARÉ
LIMITEE

142 RUE ST-JOSEPH :-: :-: **273 RUE ST-PAUL**

Vernon Cormier obtient la décision sur Ralph McNaughton

LES JOUEURS DE SQUASH FERONT LA 2E ET LA 3E RONDES CETTE SEMAINE

La première ronde du concours handicap du Winter Club vient de se terminer. — La série se joue avec beaucoup d'entrain. — Les premières joutes ont donné lieu à des parties intéressantes et contestées. —Les amateurs se rendent au club pour applaudir les aspirants aux honneurs.— Les parties au programme cette semaine.

LES RESULTATS A DATE

Les participants au tournoi handicap de squash racket viennent de compléter la première ronde de leur série. Neuf parties ont été jouées. Quelques matchs ont été très contestés et suivis avec intérêt par les nombreux amateurs qui fréquentent le Winter Club. Deux parties seulement ont été décidées en trois "sets". Deux autres ont été jouées en cinq et les autres en quatre. Le champion P.-E. Roy, avec un handicap de moins 10, a défait G.-H. Henderson, avec plus cinq, en quatre "sets".

On trouvera ci-dessous les résultats des joutes de la première ronde.

Dr E. Bourdon gagne contre A. Tweddel par 10-15, 15-12, 15-12, 18-15.

C.-E. Price gagne contre C.-E. Murphy par 15-11, 15-12, 15-9.

P.-H. Paré gagne contre G.-F. Ross par 13-18, 15-11, 15-9, 11-15, 15-10.

Bernard Devlin gagne contre C. Labrèque par 15-13, 11-15, 18-17, 15-12.

Emile Normandeau gagne contre W. G. Price par 15-9, 10-15, 15-12, 15-13.

K.-M. Carter gagne contre J. Sénécal par 15-9, 17-14, 15-17, 15-9.

P.-E. Roy gagne contre G.-H. Henderson par 15-13, 17-14, 15-17, 15-9.

F.-Paul Noël gagne contre A.-B. Scott par 15-9, 15-8, 15-11.

Paul Normandeau gagne contre J. Frenette par 15-10, 15-13, 11-15, 17-15.

Le concours se continue avec entrain. Les 2e et 3e rondes doivent être jouées cette semaine. Voici le programme des joutes à l'affiche:

Desmond Clarke vs J. Lemieux.

K.-M. Carter vs le gagnant de Clarke et Lemieux.

P.-E. Roy vs F.-P. Noel.

Dr E. Bourdon vs C.-E. Price.

P. Normandeau vs le gagnant de Bourdon et Price.

B. Devlin vs J.-H. Paré.

Emimle Normandeau vs le gagnant de Devlin et Paré.

TRURO ELIMINE MCGILL DANS LA SERIE ALLAN

Moncton, N. B., 24. — Le Truo a causé une surprise, hier soir, en éliminant le McGill, de Montréal, dans la série Allan. Le Truro a scoré 4 à 2 pour gagner la série par 5 à 4. Hier soir, Wright, du Truro, a arrêté 29 lancers et Powers, du McGill, 34.

1ère période : McGill commence avec sa seconde ligne. On presse activement, mais les avants du Truro sont là. Avec une combine, Murdock lance largement. Le Truro entre dans le jeu. Il égalise le compte de la série quand Lennon prend une passe de Murdock, à la ligne bleue, et envoie un jolie haut lancer qui déjoue le gardien. Les Bearcats ont l'avantage Lenon vient près de compter un coup parfait. Le jeu devient plus contesté. Wright arrête quelques coups remarquables. Murdock, Lennon et Proul sont en action. Ward crochette Lavigne et passe au poteau. Lavigne va le rejoindre pour "tripping" contre McTeer.

SOMMAIRE

1. Truro, Lennon, (Murdock) 5.00

Punitions : Lavigne, Ward, Murdock, Ward Lavigne. Arrets : Power : 15 ; Wright .

2ème période : La 2e période est furieuse. Murdock et Lennon combinent bien. Ward et Farquarson dirigent l'attaque pour le McGill. Powers est appelé à arrêter de grands lancers. Il travaille effectivement, il manque un "shot" quand Murdock s'empare d'une rondelle nonchalente et la dirige rapidement en arrière du "goaler". Truro est maintenant en avance. McGill ne se décourage pas. Il revient à la charge et Crutchfield voit son travail dans une mêlée récompensé par un point. Cependant, ce succès n'est que de courte durée et le Truro va compter deux autres fois avant la fin.

SOMMAIRE

2. Truro, Murdock 6.25.
3. McGill, Crutchfield, 7. 41.
4. Truro, Ryan (Murdock) 14.29.
5. McGill, Ward, 19.44.

Punitions : Farquharson 2, Lavigne, Lennon, McGillivray, Mill.

3ème période : Les Bearcats se précipitent à l'attaque au son de la cloche et ils serrent leurs rivaux de près. Le succès couronne leurs efforts en cinq minutes lorsque Lavigne s'élance de la défense pour déjouer nettement Powers. Les collégiens cherchent mais en vain de profiter de l'absence de Lavigne pour cause de "tripping". A mesure que la partie progresse, le McGill envoie des "shots" à Cright. C'est peine perdue. Les avants des Bearcats sont souvent des excursions dans le champ voisin.

SOMMAIRE

6. Truro, Lavigne, 2.19.

Punitions : Lavigne, Proulx.

LIGUE PROVINCIALE DE QUILLES

On trouvera ci-dessous la liste officielle des moyennes individuelles de la ligue Provinciale de quilles pour la saison 1930-31.

MONTREAL

	P.J	Pts	M.G	M.L	M.E	St	S.P	E	S.P
Jackmans	24	4700	195.8	196.0	195.5	123	95	15	24
Skelly	21	4100	195.3	196.5	193.8	96	94	13	14
Talbot	18	3378	187.6	193.8	181.6	88	86	12	16
Mahoney, M	12	2203	183.5	183.5	183.6	49	52	10	14
Sparey	24	4384	182.6	181.6	183.6	93	108	35	17
Benard	3	531	177.0	177.0	....	10	14	2	5
Mamoney, M	3	517	172.0		172.0	10	16	1	5
Mann	15	2567	171.1	166.6	174.1	47	65	15	24

QUEBEC

	P.J	Pts	M.G	M.L	M.E	St	S.P	E	S.P
Raymond	24	4766	198.5	209.9	187.2	113	113	15	15
Métivier	24	4715	196.4	209.8	183.0	108	116	14	17
Dorval	18	3356	186.4	187.7	184.7	75	89	11	14
Nolet	24	4446	185.2	184.4	186.0	100	104	21	25
Lafrance	24	4405	183.5	194.5	172.5	96	101	35	16
Pouliot	6	1069	178.1	187.0	169.3	22	27	7	6

TROIS-RIVIERES

	P.J	Pts	M.G	M.L	M.E	St	S.P	E	S.P
Gauthier	6	1288	214.6	198.0	231.3	36	23	3	2
Bettez	6	1165	194.1	200.6	187.6	30	25	4	5
Larivières	7	1347	19..4	192.4	....	29	31	8	4
Marco	21	3917	186.5	181.0	171.6	74	115	10	16
Chrétien	21	3882	184.8	191.0	175.8	78	98	17	18
Lafrenière	3	546	182.0		182.0	12	13	1	5
Gagnon	18	3175	176.3	180.3	168.5	64	79	17	25
Hamel	18	3139	174.3	174.0	174.5	55	87	24	18
Lambert	12	2029	169.0		169.0	34	58	16	15
Jourdain	8	1352	169.0	167.4	171.6	22	39	8	11

SHERBROOKE

	P.J	Pts	M.G	M.L	M.E	St	S.P	E	S.P
Brownlow	24	4453	185.5	179.4	191.1	102	107	24	21
Vallerand	15	2669	177.9	185.3	166.8	34	61	16	13
Jobel	21	3725	177.3	188.3	169.1	77	105	28	14
Roy	9	1580	175.5	175.5	....	34	34	10	13
Dufresne	21	3681	175.2	191.6	163.0	72	114	27	25
Katadotis	9	1577	175.2	179.6	173.0	33	35	12	13
Maskell	21	3565	169.7	184.7	158.5	71	119	34	24

LEVIS

	P.J	Pts	M.G	M.L	M.E	St	S.P	E	S.P
Gingras	18	3315	184.1	184.1	184.2	71	77	14	21
Roberge L.	18	3199	177.7	180.4	175.0	59	90	25	12
Giguère	3	520	173.3	173.3	....	11	9	6	5
Verreault	24	4147	172.7	166.1	179.4	81	112	30	26
Dumont	24	4045	168.5	168.2	169.9	81	115	34	28
Lecours	21	3426	163.1	168.9	155.4	60	100	30	29
Couture	3	484	161.3	161.3	....	11	9	6	5
Lebel	3	455	151.6	....	151.6	7	14	6	5
Maranda	6	775	129.1	....	129.1	9	19	22	10

Les moteurs à essence dont les cylindres sont disposés en V sont employés dans tous les moyens de transport, sur terre, sur l'eau et dans les airs, et partant ils détiennent des records.

Le Graf Zeppelin, le seul dirigeable à compléter le tour du monde, a cinq moteurs du type en V.

L'avion qui a gagné la coupe Schneider en atteignant une vitesse de 355 à l'heure avait un moteur en V. Segrave, qui détenait le record de la vitesse, était mû par deux moteurs du type en V.

Nous ne connaissons pas encore le type du moteur du Blue Bird II avec lequel le capitaine Malcolm Campbell a brisé ce record cette année.

UN NOUVEAU CIRCUIT DE "SOFTBALL" A QUEBEC

Un groupe de jeunes amateurs locaux sont actuellement en frais d'organiser une nouvelle ligue de "softball", a annoncé hier le gérant Ed. Robitaille, du Jeune-Voltigeur. Il dit que les promoteurs ont déjà trois clubs en lice et qu'ils pourront compter sur six. On acceptera tous les jeunes exceptés ceux qui font partie de la ligue junior Saint-Patrice. Les clubs qui désirent se joindre au circuit sont priés de communiquer avec A. Tanguay, téléphone 2-4593w.

FAITS DIVERS

AU DRAGON. — La soirée des dames, sous la présidence de madame Arthur Pepin, a remporté un succès avant hier au Dragon. Le programme avait été bien organisé. Parmi les invités étrangers au club, on remarquait MM. O. Boulanger, M.P., de Bellechasse; Alex. Martel, H. Villeneuve, J. Pichette, R. Grégoire, R. Roy, J. Gauvin, M. Beaupré, etc.

L'INDEPENDANTE. — Les équipes qui ont gagné hier soir à l'Aréna dans la série Indépendante de hockey joueront les semi-finales ce soir.

LA CLASSE "A" — Frontenac (3-2) Boswell (4-1), Parent (4-1) et Eldorado (5-0) ont gagné hier soir dans la classe "A".

AU FRONTENAC. — Une assemblée des coureurs du club Frontenac aura lieu ce soir, à huit heures et demie, chez Marcel Pouliot, 814 rue St-Vallier.

RESULTATS D'HIER — Voici les résultats des parties jouées hier soir dans la série indépendante à l'Aréna: Brasserie Champlain bat Salaberry, par deux à un; Canadien bat Charlesbourg, par deux à un; et International Harvester bat Ecole St-Charles par un à zéro.

LA RAQUETTE — Au cours de sa dernière assemblée de la saison, hier soir, l'union locale des raquetteurs a décidé en principe d'organiser, pour les raquetteurs deux fêtes sportives au champ et un pique-nique au cours de l'été.

QUEBEC ET TROIS-RIVIERES

L'équipe de balle-au-panier du Y. M. C. A. de Québec a commencé samedi soir une série de deux parties d'exhibition avec les Indépendants de Trois-Rivières. La première partie, qui fut disputée samedi soir, à la salle du High School trifluvien, se termina au score de 28 à 28.

La seconde et dernière partie de cette série sera jouée samedi soir au Y. M. C. A., à Québec, à 9 heures. Avant cette joute, le Commissioners High School jouera à 8 heures, une exhibition contre un all stars junior du "Y". L'arbitre sera M. D. C. Walker.

Vendredi soir, à 6 heures 30, aura lieu au "Y", le banquet de fin de saison du "basket", ainsi que remise des coupes et prix aux clubs et joueurs.

INDUSTRIELLE PALACE

Chronicle Telegraph:

Fusk	72	129	88	132	95	516
Campeau	74	87	113	88	124	486
Thompson	100	150	160	125	126	661
	246	366	361	345		1663

Ritchie:

F.-X. Chatelle	96	123	149	88	93	549
A. Lapointe	143	112	129	102	132	618
R. St-Laurent	149	120	152	163	161	745
	388	355	430	353	386	1912

Ritchie 4-1.

Agnew Surpass.

G. Martel	113	93	109	1:0	135	570
A. Jobin	122	131	156	112	128	649
Ro. Chatelle	116	157	157	124		655
	351	381	422	356	364	1874

Hotel de Ville.

Mercier	110	144	94	102	134	584
Fortier	101	96	85	123	116	521
Gignac	79	94	132	88	81	474
	290	334	311	313	331	1579

Agnew Surpass: 5-0.

Gale Bros.

J. Bruneau	119	94	162	134	107	616
E. Lafrance	131	139	126	188	112	696
J. Plante	148	106	112	132	143	643
	398	339	400	454		1955

Laval.

McPeer	160	131	109	138	157	695
Rochon	148	135	149	103	88	6.3
LeBlanc	124	95	118	126	142	597
	432	361	368	367	387	1915

Laval 3-2.

Capitol Jewellers.

Comm	99	91	136	93	123	542
Boucher	63	86	117	62	98	432
Dr Lazare	135	119	91	121	174	640
	303	296	344	276	395	1614

Anglo Pulp.

H. Baker	140	126	112	94	132	604
J. Andrew	103	133	108	87	125	556
W.J. Green	141	101	84	113	125	564
	384	360	304	294	38.	1724

Anglo Pulp: 3-2.

Young Lebrun et Jimmy Thompson ont annulé. — Deux "fouls" font perdre la décision au pugiliste de Sherbrooke qui avait un avantage marqué. — Duquet punit Bélanger en l'envoyant quatre fois au tapis sans gagner par k. o., seulement par décision. — Burns et Biff Lemieux annulent. — Desrosiers obtient le verdict des juges contre Bobby Roy. — Wills et Johnny Bélanger font un "draw".

ASSISTANCE CONSIDERABLE AU MANEGE

A quoi servent maintenant les pronostics ! La séance d'hier, qui comportait 38 rondes de boxe, a duré 38 rondes !Pas un seull k.o. a été enregistré au cours de la soirée, et Frank Bélanger est le seul pugiliste qui a été au tapis. C'est vrai qu'il y est allé quatre fois. Duquet nous disait après la bataille qu'il n'avait pas voulu coucher Bélanger pour le mieux punir de ses orgueilleuses ambitions.

Vernon Cormier a décroché haut la main la décision sur McNaughton, et, si celui-ci n'avait pas eu recours au clinch, il n'aurait probablement pas été debout à la dixième ronde. Deux fouls, pourtant bien accidentels, ont fait perdre à Young Lebrun de Sherbrooke l'avantage assez considérable qu'il avait prise sur Jimmy Thompson au cours de trois des rondes. Lebrun se montra beaucoup plus habile que lors de sa dernière apparition ici, et cogna plus dûrement que son adversaire. Ce fut un match de sports, et la foule fut en mesure de le constater à deux reprises. A la dernière ronde, comme Thompson clinchait trop souvent pour éviter une sérieuse punition, l'arbitre l'invita à se battre pendant que la foule huait. Lebrun pesait 125 1-4 et Thompson 1332.

Vu que la séance s'est terminée très tard, nous sommes forcés de "couper" considérablement dans la copie. Une foule de 3,500 personnes environ assista à la séance du promoteur Rogers. C'est un succès indiscutable.

CORMIER-MCNAUGHTON

Première ronde:

Les deux hommes portent des gants blancs. Au lieu d'étudier son homme, Cormier débute en assaillant McNaughton de près, puis se contentant de jabber de la gauche pour placer quelques courtes droites. Ralph place un premier coup : une gauche au corps, puis un dur swing de gauche à la tête. Cormier riposte avec une droite. Les deux reviennent au centre et échangent quelques bons coups. La foule applaudit. Un uppercut de gauche surprend Cormier. La ronde est partagée.

Deuxième ronde:

Une droite de Cormier trouve le "coffre" de Ralph. Vernon martelle McNaughton au corps avec sa droite libre. Suit un dur échange sur les câbles. Cormier fait manquer un moulinet de gauche à Ralph qui manque de nouveau. La gauche du protégé de Lemoine entre en jeu. Les deux hommes se battent de près et clinchent assez souvent. Cormier frappe au corps : Ralph grimace. Le pugiliste local a le visage quelque peu rougi par les gants de Cormier.

Troisième ronde:

McNaughton place une courte gauche au menton puis deux droites dans un échange. Cormier semble se ménager. Après un clinch, Ralph place une bonne gauche mais est puni par deux dures droites à la tête. Cormier jab haut avec sa gauche, puis semble placer sa droite à volonté sur la tête de son adversaire qui reste quelque peu surpris. Ralph exécute un bond pour placer une droite et une gauche au centre du rond. Cormier a quelque peu l'avantage.

Quatrième ronde:

McNaughton étend sa droite pour se protéger. Cormier change sa tactique et frappe en sautant. McNaughton manque un dur moulinet de gauche, puis Cormier réussit un uppercut. Les clinches sont fréquents. Cormier se bat de loin et "entre" de temps en temps. McNaughton et Cormier réussissent ensemble une droite. Cormier poursuit Ralph sur les câbles, mais le pugiliste local se couvre bien. Vernon force la bataille. McNaughton semble attendre une ouverture pour placer sa droite.

Cinquième ronde:

Cormier commence sauvagement, attaquant sans répit, et bombardant McNaughton à la tête et au corps. Toute la variété des coups y passe. Cormier est frais et poursuit Ralph qui a l'oeil gauche un peu enflé. McNaughton manque deux moulinets de gauche. Une courte gauche fait saigner Cormier du nez. Ralph se protège en clinchant. Au son de la clocre tous deux reviennent des câbles au centre. Cormier force la bataille.

Sixième ronde:

Cormier place quatre coups coprts au début et s'éloigne pour éviter les clinches. Une solide gauche de Ralph ébranle Cormier qui se remet pourtant vite. Cormier sort tout ce qu'il sait pour prendre McNaughton en défaut. Un rapide et dur échange au centre puis sur les câbles. Ralph a placé les meilleurs coups. Les clinches sont encore trop fréquents. Cormier se bat à longue distance, variant son style pour entrer dans son homme, mais la gauche de Ralph semble l'embarassar quelque peu. Une dured roite de Ralph surprend Cormier au centre. Après le son de la cloche, Ralph place une droite au menton de son vis-à-vis.

Septième ronde:

McNaughton manque un moulinet de gauche au centre. Un clinch. Cormier poursuit Ralph sur les câbles et le fusille de près. La gauche de Cormier vise la tête de McNaughton mais ne l'attrappe pas souvent de façon effective. Cormier est encore sur les câbles, donnant deux bonnes droites à la mâchoire de McNaughton. Ils reviennent au centre puis après un clinch retournent encore sur les câbles d'où McNaughton sort en plaçant une gauche et une droite à la tête. Cormier riposte avec deux coups semblebles. Cormier saigne légèrement de la bouche. Un nouvel échange assez dur sur les câbles, puis un moulinet de droite de Ralph fait perdre l'équilibre à Cormier. La foule applaudit.

Huitième ronde:

Cormier attaque dès le son de la cloche après avoir bondi de son siège, et poursuit Ralph sur les câbles. Dans un clinch l'Irish Flash place 2 bonnes gauches. Les courtes droites de Cormier lui rougissent le nez et la figure. Ralph a l'oeil gauche ensanglanté. Un mince filet de sang s'échappe de la bouche de Cormier. Les clinches sont encore nombreux. McNaughton semble ne plus se défendre et ne place que de rares coups. Cornier travaille considérablement dans les clinches. McNaughton essaie une droite, mais Vernon saute pour l'éviter et riposte avec une courte gauche. McNaughton parait fatigué.

Neuvième ronde:

Cormier poursuit Ralph furieusement jusque dans un coin neutre. Il se plaint d'avoir été "foulé", mais l'arbitre McDermott lui fait signe de continuer. McNaughton place une bonne droite, puis une seconde après un clinch. Cormier se bat comme un enragé, visant sans cesse la tête de son adversaire qui commence à danser autour du rond pour éviter l'orage. Une dure droite de Cormier attrappe McNaughton au menton. Ralph continue à danser autour de l'arène au grand dépit des spectateurs. Cormier manque une droite et McNaughton en fait autant deux ou trois secondes après. Ralph manque un swing de droite et Cormier le punit avec un rude uppercut.

Dixième ronde:

Après le "shake-hands" traditionnel au bout du poing, Ralph réussit une gauche au corps. Son adversaire est aussi frais qu'au début. Une courte gauche attrappe McNaughton à la mâchoire. McNaughton encaisse une solide droite puis une courte gauche dans le coin de Cormier. Ralph place un moulinet de droite puis tombe dans un clinch. De nouveaux échanges se poursuivent dans le coin de Cormier où McNaughton reste depuis plus d'une minute. Il surprend Cormier avec un moulinet de droite en se tenant avec sa gauche sur le câble supérieur. Les deux clinchent au centre puis reviennent encore sur les câbles au son de la cloche.

L'annonceur Roméo Lépine vient lever le bras de Cormier, annonçant qu'il a gagné la décision. Le verdict est absolument populaire. McNaughton pesait 129 1-4, et son adversaire 125 1-4.

BURNS-LEMIEUX

Young Burns, 121, a obtenu la décision sur Biff Lemieux, 124 3-4, d'Edmunston, en six rondes. Le verdict a été accueilli par des "boos" et des applaudissements. La première ronde fut intéressante, Burns forçant l'attaque, mais ne pouvant attrapper Lemieux qui se battait en "rampant comme une couleuvre". Burns prit l'avantage dans la seconde ronde en mettant Lemieux en danger. Les troisième et quatrième rondes ont été absolument ternes. La cinquième fournit un peu plus d'action, puis les deux hommes donnèrent un peu plus de vie à leur jeu pour terminer. Burns frappa très fort, comme d'habitude. Son adversaire se montra habile à se couvrir, et vif à clincher, mais il manquait de punch. Burns fut obligé de mettre un double "tie". Un léger accident survint au premier qu'il avait !

DUQUET-BELANGER

Georges Bélanger avait arbitré les trois premières rencontres. Ned McDermott eut charge des trois dernières, à partir de celle de Duquet-Bélanger. Duquet a décroché incontestablement la décision sur Frank Bélanger, mais n'a pu gagner par K.O., bien qu'il ait envoyé son vieil adversaire au tapis quatre fois. Frank alla au canevas pour 9 secondes dans la troisième ronde ; pour neuf et trois secondes dans la cinquième, et pour neuf secondes dans la dernière ronde. Bélanger s'est battu courageusement, faisant face à l'orage de jabs de droite et de courtes gauches qui s'abattit sur lui durant toute la bataille. Bien qu'il ait été au tapis deux fois dans la cinquième ronde, Bélanger n'en a pas moins fait un come-back sensationnel pendant la première minute de la dernière ronde, come-back qui mit littéralement la foule sur pieds. Depuis le début de la soirée, ce fut sans aucun doute la bataille la plus mouvementée. Bélanger s'est retiré de l'arène le nez et la bouche ensanglantés et l'oeil gauche quelque peu fermé. Il est évident que Duquet et Bélanger s'en veulent encore. C'était vraiment amusant de les voir se provoquer dans la dernière ronde. Duquet pesait 140 1-4, et Bélanger 141 1-4. Bélanger fut applaudi lorsqu'il quitta l'arène.

BELANGER-WILLS

Young Harry Wills et Johnny Bélanger ont annulé en quatre rondes. Ces deux hommes ont donné une bonne exhibition. Le "chocolat" s'est battu comme d'habitude, sournoisement, portant des coups au moment d'entrer dans les clinches. Bélanger a montré qu'il savait boxer et "mêler" quand c'était le temps. Il a fait une bonne bataille et les amateurs seront sans aucun doute enchantés de le voir revenir dans l'arène locale. Vers la fin de l'engagement, alors que Wills l'avait ébranlé avec un dur right cross, il a su manoeuvrer habilement pour rester debout. La première ronde fut enlevée à vive allure. Wills pesait 130 3-4, et Belanger 128 1-4.

DESROSIERS-ROY

De généreux applaudissements ont accueilli l'entrée dans l'arène du populaire Frenchy Desrosiers qui faisait porter la balance à 122 livres, concédant un handicap de 8 livres à son adversaire, Bobby Roy.

Frenchy Desrosiers a décroché haut la main la décision sur son adversaire, à la fin des six rondes. Desrosiers n'a pas couché Roy, mais il lui a donné une excellente leçon de boxe dont il se souviendra longtemps. Son nez tuméfié lui rappellera aujourd'hui qu'il faut toujours se protéger contre une bonne gauche quand même on tient une dure droite en respect. Roy a cependant fait bien pour un débutant. Desrosiers s'est montré plus agile et plus scientifique qu'avant. Comme question de fait il a quitté l'arène sans une seule marque. Desrosiers a une excellente gauche. Il ne s'est pas servi de sa droite hier soir.

LA LISTE DES INSCRIPTIONS DANS LE GRAND NATIONAL QUI SERA COURU LE 27

Quarante-sept chevaux, dont 11 appartenant à des amateurs américains semblent être disposés à accepter le signal du départ, vendredi, à Aintree, près de Liverpool. — L'épreuve suscite un intérêt considérable de par le monde. — On anticipe une grande foule. — Le gagnant de 1930 est encore en lice. — Quelques notes sur les épreuves d'autrefois.

EASTER HERO ET SIR LINDSAY

Londres, 24. — Après la fameuse course Cambridge - Oxford, sur la Tamise, course que l'équipe de l'université de Cambridge a gagné de nouveau, samedi, le "steeplechase" (course au clocher) Grand National est certainement l'épreuve sportif qui suscite le plus d'intérêt en Angleterre au printemps. Cette année, ce classique sera couru vendredi le 27 mars, à Aintree, près de Liverpool. A l'instar de la course Cambridge-Oxford et du derby d'Epsom, le Grand National est devenu un concours qui intéresse non seulement les Anglais mais tous les amateurs de ce genre de sport. L'Européen du continent, l'Américain, l'habitant de l'Asie et celui de l'Océanie auront les yeux sur Aintree cette semaine. Les paris sont toujours très nombreux un peu partout. L'assistance est particulièrement considérable. Le nombre des spectateurs se chiffre par centaines de milliers. Quel est le "turfman" anglais qui ne fait pas un sacrifice pour aller voir le Grand National?

La liste des chevaux acceptés pour la course de 1931 a été fermée la semaine dernière. A ce moment, on comptait 49 inscriptions. Kingsdown et Delarue ont été retirés en fin de semaine. Il y aura au moins une quarantaine de partants vendredi.

Les propriétaires étrangers inscrivent ordinairement plusieurs chevaux. Cette année, les Américains ont onze concurrents. Sir Lindsay et Eastern Hero, propriété de John-Hay "Jack" Whitney, sont au nombre des favoris. Easter Hero a décroché le plus haut handicap, soit 175 livres. Gregal, le vainqueur de 1929, a reçu 168 seulement. Shaun Goilin, le gagnant de 1930, portera 172 livres. Sir Lindsay sera forcé de transporter 160 livres.

Voici la liste des partants probables et les handicaps:

Easter Hero, 175; Sir Lindsay, 160; Swift Rowland, 156; Great Span, 154; Sandy Hook, 152; Ryticere, 152; Glangesia, 150; Alike, 150; Ruddyman, 150; Royal Arch II, 147; Ballyhanwood, 147; Gib, 173; Shaun Goilin, 172; Gregalach, 168; Kakushin, 167; Drintyre, 161; Grakle ,161; Kilbuck, 160; Gate Book, 159; Trump Card, 159; Gyi Lovam, 157; Theras, 156; Drin, 156; Ballasport, 154; Richmond II, 154; Guiding Light, 154; Shrun Prince, 154; Apostary, 152; Easy Virtue, 162; Big Black Boy, 152; Georginatown, 152; Aspirant, 150; Morekeen, 150; Star Box, 150; Melleray's Belle, 150; Oxclose, 150; Solanum, 148; Toy Bell, 147; Slieve Grien, 147; Tomosha, 147; South Hill, 147; Pixie, 147; Annandale, 147; Balius, 147; Mallard, 147; Harewood, 147.

Il n'y a pas d'épreuve plus difficile pour un cheval et pour un conducteur que le Grand National. La piste d'Aintree forme une espèce de triangle aux limites de la cité de Liverpool et est entourée par un canal, un remblai et un chemin de fer. Pas moins de 30 obstacles, dont 16 barrières, sont distribués sur une distance de quatre milles et 486 verges. Les chevaux doivent traverser 14 barrières à deux reprises. Ces clôtures sont solidement attachées et s'élèvent à une hauteur de cinq pieds au-dessus du sol. Les chutes sont de ce fait très nombreuses. En 1928, par exemple, deux chevaux seulement sur 42 complétèrent l'épreuve. Un seul, le gagnant, Tipperary Tim, ne tomba pas. Billy Barton se classa deuxième.

La course date de 1839. Elle fut fondée par un syndicat d'amateurs de Liverpool. Il s'agissait alors d'une loterie. Personne ne se doutait alors que le "Liverpool Grand Steeple-Chase" viendrait à captiver l'attention du turf mondial, à commander une bourse d'une douzaine de milliers de livres sterling, à réunir 66 partants, comme en 1929 et à faire déplacer des centaines de milliers de turfmen représentant toutes les classes de la société.

Rubie, un cheval élevé aux Etats-Unis, et coté 66 à 1, remporta la victoire en 1908. Ce cheval, qui, quelques mois avant la course, conduisait un omnibus, avait été payé $75. Cinq chevaux gagnèrent deux fois. George Stevens pilota cinq gagnants. Manifesto prit part à huit Grand National. Moifaa, le vainqueur de 1901, était un pur-sang australien. Lutteur II, un cheval français, a remporté la palme en 1909. Sa Majesté s'intéresse à la course. Mais le souverain anglais a gagné une seule fois quand Ambush II, propriété d'Edouard VII, alors Prince de Galles, se classa premier en 1900.

Les favoris sont rarement chanceux. On leur crédite environ sept victoires en 35 ans. Tout comme pour le derby et les autres grands classiques anglais, nombre de "sweepstakers" sont organisés en marge du Grand National. Les organisateurs de la lotterie de Dublin, Irlande, ont annoncé officiellement quils distribueront une somme de $5,456,250. Le premier prix sera de $1,613,900, le second de $774,375 et le troisième de $596,250. Outre ces trois premiers prix, on donnera 83 prix de $6.775 chacun et 360 prix de consolation de $6,250 chacun.

Hier, les paris sur les principaux figurants étaient les suivants: Eastern Hero, 100-9; Sir Lindsay, 100-7; Ballasport, 100-7; Drintyre, 18-1; Grakle 18-1; Kakushin, 20-1; Shaun Groilin, 26-1; Melleray's Belle, 25-1; Gib, 33-1; et Richmond II, 33-1.

VICTOIRE DE TOLLEY

Londres, 24.— Cyril Tolley, le fameux golfeur amateur anglais, a gagné un nouveau point hier dans la poursuite pour libelle contre une compagnie manufacturière de chocolat qui s'était servi de son nom pour annoncer son produit. En juillet 1929, Tolley obtint gain de cause pour $5,000. La cause fut portée en appel et le jugement fut renversé, la cour déclarant que le geste de la compagnie ne pouvait causer des dommages à Tolley et que partant il n'y avait pas de matière à action libelleuse. Tolley a porté sa cause au Conseil Privé et hier le plus haut tribunal de l'empire a renversé la décision de la cour d'appel et ordonné un nouveau procès. Tolley prétend qu'il a eu à souffrir comme amateur du fait qu'on s'est servi de son nom à titre d'annonce commerciale.

A L'ACADEMIE COMMERCIALE

Samedi dernier le club de basketball de Robert Desjardins était défait par celui de L. LaBissonnière. Le score final était de 14 à 13. O'Farrell (9), Grenon (3) et Guay (2) furent les joueurs du club de LaBissonnière qui comptèrent les points en faveur de leur club. Desjardins (1), Côté (8), Francoeur (2) et Jean Fortier (2) enregistrèrent les points en faveur du club de Robert Desjardins.

ALIGNEMENT.

LaBissonnière: Grenon, O'Farrell, Guay, Laverdière, Laberge, Blackburn; Desjardins: Côté, Francoeur, Fortier, St-Cyr, Martin, Lapointe.

Dimanche matin, le club de basketball de Jamil Cid remportait la victoire sur celui de Roger Bergeron. Le score fut de 6 à 4 en faveur du club de Cid. Bastien (4) et Cid (2) furent les joueurs du club de Cid qui comptèrent les points; Chabot (2) et Lachance (2) furent ceux du club de Bergeron qui enrégistrèrent les points en faveur de leur club.

ALIGNEMENT.

Bergeron: Lacroix, Chabot, Warren, Tremblay, Lachance, Doré, Déry; Cid: Bouchard, Boulanger, Dussault, Ruggiero, Tremblay, Bastien et Breton.

Dimanche soir, le club de "Drapeau" de Jamil Cid était vainqueur de celui de Bergeron par un score de 8 à 5.

ALIGNEMENT.

Bergeron: Lacroix, Warren, Dussault, Brochu, Breton, Grenon, Montreuil, Warren, Lachance, Désilets, Boulanger, Trudel, Marcotte, Arsenault; Cid: Tremblay, Duguay, Chabot, Bouchard, Mercier, Doré, Bastien, Déry, Prévost, Ruggiero, Lapointe, Vézina, Tremblaly, G.-E., LeBoeuf, Marc.

Lundi soir le club de basket-ball S. Cid rencontrait un club formé d'externes. Le club des Pensionnaires remporta la victoire par un score de 14 à 1. Fournier compta l'unique point en faveur des Externes. Cid (8), Boulanger (2) et Bastien (4) furent les joueurs du club des Pensionnaires qui comptèrent les points.

ALIGNEMENT.

Externes: Rochette, Breton, Lacasse, Fournier; Pensionnaires: Cid, Bouchard, Boulanger, Ruggiero, Dussault, Bastien.

Mardi aprèsmidi, le club de basketball de LaBissonnière était défait par celui de Robert Desjardins, par un score de 6 à 1. Grenon compta l'unique point en faveur de son club. Côté (2), Francoeur (2), Fortier (1) et Martin (1) furent les joueurs du club de Desjardins qui comptèrent les points.

ALIGNEMENT.

LaBissonnière: Grenon, O'Farrell, Guay, Laverdière, Laberge, Blackburn, Gros-Louis; Desjardins: W. Coté, Francoeur, Fortier, St-Cyr, Martin, Lapointe, Parrot.

Mardi après-midi, le club de Cid éait défait par celui de Roger Bergeron dans une rencontre de basketball par un score de 16 à 1. Bergeron (6), Chabot (2), Warren (6) et Lachance furent les joueurs du club de Bergeron qui compterent les points. Cid compta l'unique point en faveur de son club.

ALIGNEMENT.

Bergeron: Lacroix, Chabot, Warren, Tremblay, Lachance, Doré, Déry; Cid: Bouchard, Boulanger, Dussault, Ruggiero, Tremblay, Bastien, Breton.

Mardi soir, une partie de Drapeau fut jouée entre les clubs de Desjardins et Francoeur. Le club de Desjardins remporta la victoire par un score de 12 à 4.

ALIGNEMENT.

Desjardins: LaBissonnière, Parrot, Laverdière, Paradis, Fortier, St-Cyr, Pelletier, Rousseau, Samson, Adam, LeBoeuf, Paul, Kirouac, Laberge, Côté, O'Farrell; Francoeur: Brochu, Martin, Grenon, Guay, Létourneau, Poulin, Gros-Louis, Arsenault, Leboeuf Pierre, Cliche, Blackburn, Blais, Duchaine, Hervey, Lapointe.

Mercredi soir, le club de Drapeau de Bergeron était défait par celui de Cid par un score de 10 à 8.

ALIGNEMENT.

Bergeron: Lacroix, Warren, Dussault, Brochu, Breton, Grenon, Montreuil, Warren, Lachance, Désilets, Boulanger, Trudel, Marcotte, Arsenault; Cid: Tremblay, Duguay, Chabot, Bouchard, Mercier, Doré, Bastien, Déry, Prévost, Ruggiero, Lapointe, Vézina, Tremblay, LeBoeuf, Marc.

Jeudi soir, le club de Bergeron rencontrait un club formé d'Externes pour une joute de basket-ball. Le club des Pensionnaires remporta la victoire par un score de 14 à 5. Rochette (1), Fournier (2) et Bélanger (2) furent les joueurs qui comptèrent les points en faveur du club des Externes. Cid (8), Boulanger (2) et Bastien (2) furent les Pensionnaires qui comptèrent les points en faveur du club de Bergeron.

ALIGNEMENT.

Externes: Rochette, Lacasse, Fournier, Morazzin, Bélanger, Côté; Pensionnaires: Cid, Dussault, Boulanger, Bouchard, Bastien, Breton, Ruggiero.

LE CHRONIQUEUR.

Attendez le grand

EUCHRE-ANNUEL

de l'Association Sportive des Employés de

L'EVENEMENT

qui aura lieu

A LA SALLE DES ZOUAVES, RUE BERTHELOT

le Mercredi, 25 Mars

Ce sera le gros événement de la saison

NOMBREUX ET MAGNIFIQUES PRIX

Un Magnifque Fauteuil en Cuir

Sera donnée comme prix de présence.

BILLETS EN VENTE chez Jos. Côté, Ltée 332 rue St-Jean, à la Salle des Zouaves et à l'Evénement.

LA SERIE POUR LA COUPE STANLEY

L'histoire de la coupe Stanley

Elle fut mise en compétition en 1893 pour le hockey amateur.— Des clubs, du Pacifique à l'Atlantique, l'ont détenue tour à tour.

Voici l'historique complète de la coupe Stanley, depuis qu'elle a été mise en compétition:

1893—Adjugée par Lord Stanley au M. A. A. A., champion de la Amateur Hockey Association of Canada.

1894—Osgoode Hall, champion de l'Ontario Hockey Association lancent un défi aux détenteurs, mais le match n'eut pas lieu parce qu'il n'y avait plus de glace.

1895 — Le M. A. A. A. défait le Queen's College, champion de l'Ontario Hockey Association par 5 à 1, à Montréal, le 9 mars. La coupe passe au Victoria qui avait gagné le championnat de l'A. H. A.

1896—Les Victorias, de Winnipeg, champions de la Manioba Association, défont les Victorias, de Montréal, à Montréal par 3 à 2 le 14 février. 30 décembre—Victorias de Montréal défont Victorias de Winnipeg 6 à 5.

1897—Les Victorias de Montréal triomphent des Capitals, d'Ottawa, champions de la Central Canada Association, à Montréal, le 27 décembre par 15 à 2.

1898—Aucune partie.

1899—A Montréal les Victorias de Montréal défont les Victorias de Winnapeg en deux parties consécutives dans une série de deux dans trois. Le 15 février, 2 à 1 pour Montréal, et le 18 février l'arbitre W. Finlay quitte la glace à la suite d'une discussion alors que le score est de 3 à 2 en faveur des montréalais; Winnipeg refuse de continuer à jouer.

1900—Les Shamrocks, en décrochant le championnat de la A. H. A., enlèvent la coupe aux Victorias. Les Shamrocks triomphent des Winnipeg Victorias en trois parties à Montréal. Première partie, 12 fév. Winnipeg 4; Shamrock 3; 2ème partie, 14 fév. Shamrock 3; Winnipeg 2; 3ème partie, Shamrock 5, Winnipeg 4. Shamrocks défont Halifax Crescents le 6 mars par 10 à 2, puis à Montréal le 8 mars par 11 à 0.

1901—Winnipeg défait Shamrocks à Montréal le 29 janvier 4 à 3, puis le 1er fév. par 2 à 1.

1902—Victorias de Winnipeg, défont Wellingtons de Toronto le 21 jan. par 5 à 3 et le 23 jan. par le même score, à Winnipeg. Winnipeg Victorias perdent à Montréal le 15 mars par0 à 5, après avoir gagné la première partie 1 à 0. Le 17 mars, Montréal gagne par 2 à 1 à Winnipeg.

1903—Montréal défait Winnipeg Victorias le 29 jan. 8 à 1; le 31 jan. partie nulle, 2 à 2; perd le 2 fév. 2 à 4, puis gagne le 4 fév. par 4 à 1, à Montréal. Ottawa, champion de la C. H. A., a la coupe et défait Rat Portage le 12 mars 6 à 2, et le 14 mars 4 à 2, à Ottawa.

1904—Ottawa défait Toronto Marlboros, le 23 fév. 6 à 3, et le 25 fév. 11 à 2 à Ottawa. Ottawa et Wanderers de Montréal annulent 5 à 5 à Ottawa. Wanderers perdent par défaut, puis Ottawa défait Brandon, le 9 mars par 6 à 3, et le 11 mars par 9 à 3 à Ottawa.

olunsˈe&-i alLeagu ef'MelY gHUlè

1905 — Ottawa défait Yukon le 13 jan. par 9 à 2, et le 16 janvier par 23 à 2 à Ottawa. Ottawa perd contre Rat Portage, le 7 mars par 3 à 9, puis gagne le 9 mars par 4 à 2 et le 11 mars par 5 à 4 à Ottawa.

1906—Ottawa défait Queen's College le 27 février, par 15 à 7 et le 28 février, par 12 à 7, à Ottawa. Ottawa défait Smith's Falls le 6 mars par 6 à 5 et le 8 mars par 8 à 2, à Ottawa. La coupe passe à Vancouver qui a gagné le championnat de la C.H.A. contre Ottawa.

907—Kenora Thistles défont les Wanderers le 17 janvier, à Montréal, par 4 à 2 et le 21 janvier, par 8 à 6. Wanderers défont Kenora Thistles à Winnipeg le 23 mars par 7 à 2, puis perdent le 25 mars par 5 à 6, mais gagnent la série en ayant le plus grand nombre de points à leur actif.

1908—Wanderers défont Winnipeg Maple Leafs le 10 mars par 11 à 5 et le 12 mars par 9 à 3, à Montréal. Wanderers défont Toronto le 14 mars par 6 à 1, à Montréal, dans une partie "à mort", étant donné que la saison était trop avancée. Wanderers défont Edmonton, le 27 décembre par 7 à 3 et perdent à Montréal par 6 à 7, gagnant la série au total des points.

1909—Ottawa s'empare de la coupe en gagnant le championnat de la Eastern Canada Hockey League contre les Wanderers. Ceux-ci avaient au préalable défait Edmonton, à Montréal. Ottawa avait battu Wanderers à Ottawa.

1910—Ottawa défait Edmonton à Ottawa; Wanderers défont Ottawa à Ottawa; Wanderers défont Berlin à Montréal.

1911—Ottawa défait Wanderers à Montréal.

1912—Québec gagne le campionnat de la National Hockey League Association et la coupe. Québec défait Moncton à Québec.

1913—Québec défait Sydney à Québec.

1920—Seattle gagne le championnat de la P. C. H. L. — Ottawa champions de la N. H. L., défont Seattle dans une série de trois dans cinq et gagnent la coupe. Les trois premières parties furent jouées à Ottawa, et les deux dernières à Toronto.

1921—Vancouver est champion de la P. C. H. L. Ottawa décroche encore le championnat de la N. H. L. et défait Vancouver dans une série de trois dans cinq à Vancouver.

1922—Vancouver se classe encore dans la P. C. H. L. Toronto St. Patricks gagnent dans la N. H. L., et défont Vancouver dans une série de trois dans cinq à Toronto. Vancouver avait au préalable éliminé le Regina Capital, champion de la ligue de l'Ouest par un score total de 5 à 3, la première partie ayant été jouée à Vancouver et la seconde à Régina.

1913—Ottawa défait Canadien dans la N. H. L., puis va à Vancouver pour gagner les trois premières parties d'une série de quatre parties.

1924—Canadiens défont Ottawa dans la N. H. L., en deux parties consécutives; défont Vancouver, champion de la ligue de la côte du Pacifique par 3-2 et 2-1, et Calgary, champion des Prairies par 6-1 et 3-0.

1925—Canadiens gagnent contre St. Patricks de Toronto dans la semi-finale de la N. H. L., et le championnat lorsque les joueurs du Hamilton se mirent en grève, forçant leur club à perdre par défaut. Canadiens vont dans l'Ouest où ils sont défaits par le Victoria, champion de la côte du Pacifique. Le Victoria gagne par 5-2, 3-1, 6-1 et 4-2.

1926—Maroons défont Pittsburgh et Ottawa pour gagner le championnat de la N. H. L., et défont Victoria, champion de la côte du Pacifique 3 dans 4. Maroons gagna par 3-0, 3-0 et 2-0. Le Victoria prit une partie au score de 3-2.

1927—Seuls les clubs de la N. H. L. se disputent la coupe. Boston défait Chicago et Rangers pour s'assurer de la suprématie dans la section américaine. Canadiens éliminent Montréal et Ottawa élimine Canadiens dans la section canadienne. Ottawa gagne la série finale contre Boston par 0-2, 3-1, 1-1 et 3-1.

1928—Montréal défait Ottawa et Canadiens pour gagner dans la section canadienne. Rangers défait Pittsburgh et Boston. La série finale est jouée à Montréal et Rangers gagnent le championnat en cinq parties. Rangers gagne: 2-1, 1-0, 2-. Maroons gagne: 2-0, 2-0.

1929—Boston élimine Canadiens dans la série entre les leaders des deux sections et Rangers défont Americans et Toronto. Boston bat Rangers 2-0, 2-1 dans la finale pour la coupe Stanley.

1930—Boston élimine Montréal dans la série entre les clubs de première position. Canadiens défont Chicago et Rangers puis le Boston dans la finale en deux parties consécutives, par 3 à 0 et 4 à 3.

SERIES MONDIALES

1914—Toronto gagne le championnat de la N. H. A. et la coupe. Toronto défait Victoria en trois parties consécutives à Toronto.

1915—Ottawa gagne le championnat de la N. H. A. Vancouver défait Ottawa trois parties de suite à Vancouver.

1916—Canadiens gagnent la coupe après avoir défait Portland à Montréal dans une série de trois dans cinq.

1917—Canadiens gagnent encore le championnat de la N. H. A., mais perdent la coupe à Seattle, perdant trois des quatre parties de la série.

1918—Toronto gagne la coupe en triomphant de Vancouver à Toronto.

1919—Aucune décision. Canadiens et Seattle jouant à Seattle, mais la "grippe espagnole" força les équipes à abandonner la série.

EDDIE SHORE

N'a pas cette année la distinction si recherchée d'être le "bad man" de la ligue. — Harvey Rockburn, du Détroit, lui a damé le pion. Shore, du Boston, est considéré comme le meilleur joueur de défense de la N. H. L., avec King Clancy, du Toronto.

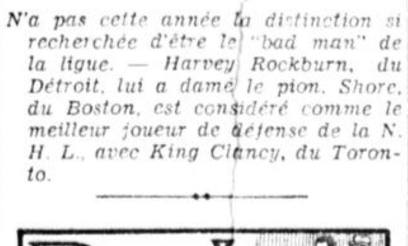

Hier soir, dans le tournoi de pool, George Tomsley a défait Edouard Mathieu par 250 à 182 et D. Blais a gagné par 250 à 122 contre G. Morissette.

Voici le programme de la soirée:
7 h. 30—O. Mathieu vs E. Verret.
9 h. 15—A. Delisle vs M. Fiset.

La rencontre Mathieu-Verret fait actuellement le sujet de toutes les conversations. Les parties se jouent comme on le sait à la salle Lavigueur, 72 Ste-Hélène.

L'ouverture officielle de la dix-huitième série pour le championnat mondial du hockey professionnel aura lieu ce soir. -- Trois parties seront jouées à Boston, New-York et Toronto. -- La série Canadien vs Boston, qui commencera ce soir au Boston Garden sera de trois dans cinq. --Les séries entre les seconds et troisièmes clubs des deux sections de la N.H.L. sont de deux parties au total des points.-Les statistiques et informations publiées dans cette page ont été fournies exclusivement à L'Evénement par Frank Calder, le président de la N.H.L.-Canadiens à Boston aujourd'hui et jeudi; Boston à Canadiens le 28 et 31 mars et le 2 avril. --Ce soir, Maroons à Rangers et Chicago à Toronto. -- Jeudi, Rangers à Maroons et Toronto à Chicago.

LES CANADIENS CONSERVERONT-ILS LE CHAMPIONNAT ?

(Par LIONEL LeBEL.)

FRANK CALDER

Le président de la National Hockey League, qui ouvrira ce soir la série mondiale pour la coupe Stanley. M. Calder assistera à la partie Canadiens-Boston.

Six clubs — Canadiens, Boston, Toronto, Chicago, Rangers et Maroons—entreront ce soir dans la série pour le championnat de la National Hockey League et la suprématie mondiale du hockey professionnel. Pour la trente-neuvième fois la fameuse coupe Stanley, l'un des trophées les plus convoités au monde, sera mise au jeu. Jusqu'à ce soir, à 8 heures 30, elle sera encore officiellement en la possession des Canadiens de Montréal, champions du monde depuis la dernière saison, à la suite de leurs deux victoires consécutives contre les Boston Bruins.

Ces six clubs commenceront donc la grande bataille annuelle ce soir dans trois villes différentes, soit Boston, New-York et Toronto et cette historique bataille attirera pendant quelques jours l'attention de quelques centaines de mille enthousiastes du sport national canadien, disséminés dans les principaux centres canadiens et dans les métropoles de la partie nord des Etats-Unis.

Les clubs qui se sont classés en première, seconde et troisième position, à la fin de la cédule régulière de la saison dans le circuit de Frank Calder, commenceront entre eux ce soir une série qui donnera lieu à des parties jouées avec rapidité, jugement et stratégie, devant des assistances-record qui passeront sans aucun doute par toute la gamme des sensations que l'on peut éprouver à une partie de hockey.

D'abord, ce qui intéresse le plus, c'est la lutte que se feront les Canadiens, champions du monde et leaders de la section canadienne, et les Boston Bruins, qui se sont maintenus en première position dans la division américaine. La série entre ces deux clubs est de trois parties dans cinq. La première aura lieu ce soir à Boston, et la seconde jeudi soir au même endroit. La troisième partie sera disputée au Forum, à Montréal, samedi soir. Si cinq rencontres sont nécessaires pour décider de la suprématie de ces deux clubs les deux dernières auront lieu à Montréal mardi et jeudi soir prochain. Si l'un de ces deux clubs gagne les deux premières parties, la séri ne devrait pas dépasser quatre rencontres, à moins d'un ralliement absolument sensationnel de la part de celui qui aura le dessous. Si Canadiens et Boston divisent les honneurs au Garden ce soir et jeudi, la série sra nécessairement de cinq parties.

En somme, ce seront deux équipes formidables qui en viendront aux prises; deux "escouades" également bien stylées, aguerries et redoutables. La fougue toute canadienne des joueurs de Dandurand et Catarinich aura-t-elle encore une fois raison des savantes combinaisons des trois lignes d'attaques d'Art. Ross? Les Canadiens conserveront-ils le championnat du monde? Autant de questions que se posent présentement les "fans". Il est difficile de faire des prédictions cette année, mais constatons tout simplement que Canadiens, Boston, Rangers et Toronto sont des équipes qui peuvent se battre tour à tour. Naturellement, ces équipes ne sont composées que de "machines humaines" qui sont susceptibles de manquer à un bon momnt. Indiscutablement, c'est toujours le club le plus rapide, et qui peut conserver toujours la même vitesse qui a les plus belles chances. Les quatre clubs que nous venons de nommer sont rapides, mais n'ont pas tous des Howie Morenz sur leur ligne d'avant...

Le Toronto et le Chicago, détenteurs des secondes positions de la N. H. L., joueront ce soir à Toronto et jeudi à Chicago. On concède généralement la victoire au Toronto bien que Chicago ait une puissante équipe. La recente victoire du Toronto au score de 8 à 2 contre les Hawks a sans doute impressionné bien des experts mais nous ne sommes pas prêt à affirmer que pareil résultat se produira au cours de la série entre ces deux clubs.

Après avoir passé à un cheveu de demeurer hors de la série, les Maroons, qui se sont disputés avec acharnement la troisième position de la section canadienne avec les Americans, en viendront aux prises ce soir avec les Rangers, au Madison Square Garden. Les hommes de Lester Patrick viendront visiter ceux de James Strachan, jeudi soir. Privés des services de Hooley Smith, l'un de leurs meilleurs joueurs de défense, les Maroons auront sans aucun doute du fil à retordre pour figurer sur le même plan que le fameux trio composé de Boucher et des frères Cook. En plus de cela, le Montréal a quelques joueurs qui n'en sont qu'à leur première saison dans la N. H. L., c'est-à-dire ceux du M. A. A. A. l'an dernier, mais espérons qu'ils feront bonne figure. Gallagher et Kerr ont joué comme des vétérans à la fin de la saison, mais le trac pourrait s'emparer d'eux durant la série mondiale, et alors.. crac!

La série entre Toronto vs Chicago et Maroons vs Rangers est de deux parties au total des points.

1930

"PLOY-OFFS"

Série A:

20 mars, à Montréal:
Boston 2 Montréal 1
22 mars, à Montréal:
Boston 4 Montréal 2
25 mars, à Boston:
Boston 0 Montréal 1
27 mars, à Boston:
Boston 5 Montréal 1

Série B:

23 mars à Chicago:
Chicago 0 Canadiens 1
26 mars, à Canadiens:
Chicago 2 Canadiens 2

Série C:

20 mars à Ottawa:
Rangers 1 Ottawa 1
23 mars à Rangers:
Rangers 5 Ottawa 2

Série D:

28 mars à Canadiens:
Canadiens 2 Rangers 1
30 mars à Rangers:
Canadiens 2 Rangers 0

Série E:

1er avril à Boston:
Canadiens 3 Boston 0
3 avril à Canadiens:
Canadiens 4 Boston 3

POINTS ET PUNITIONS

Section Canadienne:

	B.	A.	Pts.	P.
Lépine, Canadiens	2	2	4	6
Wasnie, Canadiens	2	2	4	12
Leduc, Canadiens	1	3	4	8
Morenz, Canadiens	3	0	3	10
S. Mantha, Can	2	1	3	18
Munro, Montréal	2	0	2	4
Smith, Montréal	1	1	2	14
Stewart, Montréal	1	1	2	2
Mondou, Canadiens	1	1	2	6
McCaffrey, Can	1	1	2	6
Trottier, Montréal	0	2	2	8
Joliat, Canadiens	0	2	2	6
Starr, Ottawa	1	0	1	0
Touhey, Ottawa	1	0	1	0
Gagné, Ottawa	1	0	1	4
Larochelle, Can	1	0	1	12
Wilcox, Montréal	1	0	1	2
Rivers, Canadiens	1	0	1	2
Clancy, Ottawa	0	1	1	2
Ward, Montréal	0	1	1	12
Burke, Canadiens	0	1	1	6
Smith, Ottawa	0	0	0	4
Lamb, Ottawa	0	0	0	11
Finnigan, Ottawa	0	0	0	4
H. Kilrea, Ottawa	0	0	0	4
Dutton, Montréal	0	0	0	4
Northcott, Montréal	0	0	0	4
Boucher, Montréal	0	0	0	2
M. J. Phillips, Mont	0	0	0	2
W. J. Phillips, Mont	0	0	0	2
G. Mantha, Can	0	0	0	8

Section Américaine:

	B.	A.	Pts.	P.
Barry, Boston	3	3	6	14
Weiland, Boston	1	5	6	2
Clapper, Boston	4	0	4	4
Galbraith, Boston	1	3	4	8
Murdock, Rangers	3	0	3	6
Oliver, Boston	2	1	3	6
Keeling, Rangers	0	3	3	8
F. Cook, Rangers	2	0	2	2
Bourgeault, Rang	1	1	2	2
F. Boucher, Rang	1	1	2	0
Owen, Boston	0	2	2	6
Arbour, Chicago	1	0	1	0
Miller, Chicago	1	0	1	7
Hitchman, Boston	1	0	1	14
Carson, Boston	1	0	1	6
Shore, Boston	1	0	1	26
W. Cook, Rangers	0	1	1	11
T. Cook, Chicago	0	1	1	4
Abel, Chicago	0	0	0	10
Dutkowski, Chicago	0	0	0	6
Somers, Chicago	0	0	0	4
Gottselig, Chicago	0	0	0	4
Adams, Chicago	0	0	0	6
Reise, Rangers	0	0	0	16
Johnson, Rangers	0	0	0	14
Taylor, Rangers	0	0	0	10
Graham, Chicago	0	0	0	8
Couture, Chicago	0	0	0	2
Ripley, Chicago	0	0	0	2
Thompson, Rang	0	0	0	2
Goldsworthy, Rang	0	0	0	2
McKay, Boston	0	0	0	4

LE DANGER DES RAILS

Evitez les rails des tramways, surtout en hiver te malgré le violent plaisir que vous aurez à rouler sur une surface aussi plane. Les rails sont la traitrise même, ils offrent de nombreux dangers: la surprise du freinage non efficace, les coupures proofndes dans le caoutchouc, le blocage de la direction. Tout cela demande réflexions, et de l'avis même des fabricants de pneus, il ne faut pas rouler sur le bel acier, la honte de nos rues.

1928

SEMI-FINALE

Section Canadienne

Mars 27	Montréal 1	Ottawa 0
Mars 29	Montréal 2	Ottawa 1
Mars 31	Montréal 2	Canadiens 2
Avr. 3	Montréal 1	Canadiens 0

Section Américaine

Mars 27	Rangers 4	Pittsburgh 0
Mars 29	Rangers 2	Pittsburgh 4
Avr. 1	Rangers 1	Boston 1
Avr. 3	Rangers 4	Boston 1

FINALE

Avr. 5	Rangers 0	Montréal 2
Avr. 7	Rangers 2	Montréal 1
Avr. 10	Rangers 0	Montréal 2
Avr. 12	Rangers 1	Montréal 0
Avr. 14	Rangers 2	Montréal 1

Points et Punitions

Section Canadienne

	B.	A.	Pts.	Pun.
Smith, Montréal	2	0	2	3
Gagne, Canadiens	1	1	2	4
Stewart, Montreal	0	2	2	7
Kilrea, Ottawa	1	0	1	2
Seibert, Montréal	1	0	1	16
Ward, Montréal	1	0	1	4
Leduc, Canadiens	1	0	1	5
Lamb, Montréal	1	0	1	6
Oatman, Montréal	1	0	1	6
Finnigan, Ottawa	0	1	1	6
Munro, Montréal	0	1	1	6
Gardiner, Canadiens	0	1	1	4
Phillips, Montréal	0	1	1	7
Boucher, Ottawa	0	0	0	4
Smith, Ottawa	0	0	0	4
Clancy, Ottawa	0	0	0	6
Dutton, Montréal	0	0	0	14
Mantha, Canadiens	0	0	0	6
Joliat, Canadiens	0	0	0	4
Morenz, Canadiens	0	0	0	12
Nighbor, Ottawa	0	0	0	2
Grosvenor, Ottawa	0	0	0	2

Section Américaine

	B.	A.	Pts.	Pun.
Boucher, Rangers	3	3	6	0
F. Cook, Rangers	2	1	3	2
W. Cook, Rangers	1	2	3	10
Murdoch, Rangers	2	1	3	2
Smith, Pittsburgh	2	0	2	0
Oliver, Boston	2	0	2	4
Cotton, Pittsburgh	1	1	2	2
Johnson, Rangers	1	0	1	18
Gray, Rangers	1	0	1	0
Burke, Pittsburgh	1	0	1	2
Abel, Rangers	1	0	1	0
Darragh, Pittsburgh	0	1	1	0
Drury, Pittsburgh	0	1	1	0
Frederickson, Boston	0	1	1	4
Galbraith, Boston	0	1	1	6
McKinnon, Pittsburgh	0	0	0	4
Milks, Pittsburgh	0	0	0	2
Bourgeault, Rangers	0	0	0	4
Thompson, Rangers	0	0	0	8
Hitchman, Boston	0	0	0	2
Shore, Boston	0	0	0	8
Gainor, Boston	0	0	0	6
Clapper, Boston	0	0	0	2

Série Finale

	B.	A.	Pts.	Pun.
Boucher, Rangers	4	0	4	2
Stewart, Montréal	2	0	2	6
Phillips, Montréal	2	0	2	2
W. Cook, Rangers	1	1	2	16
Seibert, Montréal	1	0	1	10
Dutton, Montréal	1	0	1	15
Smith, Montréal	0	1	1	15
Munro, Montréad	0	1	1	2
Ward, Montréal	0	1	1	2
Johnson, Rangers	0	1	1	28
F. Cook, Rangers	0	0	0	8
Bourgeault, Rang	0	0	0	6
Murdoch, Rang	0	0	0	10

HOWIE MORENZ

Le "fulgurant" centre des Habitants, sur lequel les partisans du Canadien comptent beaucoup pour conserver la coupe Stanley au tricolore.

LIGUE DE GOLF DE L'A. S. E. C.

La dernière rencontre de la ligue de golf miniature de l'Association Sportive des Employés Civils a été jouée hier soir au Scoth Golf entre la Commission et les Travaux Publics. La Commission a gagné par 2 à 1.

M. Jos. Martineau a fait 54 trous en 132 "strokes".

Thompson, Rang	0	0	0	22
Abel, Rangers	0	0	0	14
Boyd, Rangers	0	0	0	4
Oatman, Montréal	0	0	0	12
Lamb, Montréal	0	0	0	26

JOHNNY GAGNON

Les amateurs de hockey de Québec seront heureux sans aucun doute de voir ce que leur ancien favori, dans la Canado-Américaine, fera dans la série mondiale sur l'aile droite des Canadiens.

1929

"PLAY-OFFS"

Série A:

Mars 19	Canadiens 0	Boston 1
Mars 21	Canadiens 0	Boston 1
Mars 23	Canadiens 2	Boston 3

Série B:

Mars 19	Americans 0	Rangers 0
Mars 21	Americans 0	Rangers 1

Série C:

Mars 19	Toronto 3	Détroit 1
Mars 21	Toronto 4	Détroit 1

Série D:

Mars 24	Rangers 1	Toronto 0
Mars 26	Rangers 2	Toronto 1

Série E:

Mars 28	Rangers 0	Boston 2
Mars 29	Rangers 1	Boston 2

POINTS ET PUNITIONS

Section Canadienne

	B.	A.	Pts.	P.
Blair, Toronto	3	0	3	2
Bailey, Toronto	1	2	3	4
Smith, Toronto	1	1	2	8
Joliat, Canadiens	1	1	2	10
Horner, Toronto	1	0	1	2
Dey, Toronto	1	0	1	4
Pettinger, Toronto	1	0	1	8
Leduc, Canadiens	1	0	1	4
Cox, Toronto	0	1	1	4
Horne, Toronto	0	0	0	4
Duncan, Toronto	0	0	0	4
Gagné, Canadiens	0	0	0	12
Morenz, Canadiens	0	0	0	6
Conacher, Amer	0	0	0	10
Broadbent, Amer	0	0	0	2
Connor, Amer	0	0	0	6
White, Amer	0	0	0	2
McVeigh, Amer	0	0	0	2
Burke, Canadiens	0	0	0	8
Lépine, Canadiens	0	0	0	2
Mondou, Can	0	0	0	2
Patterson, Can	0	0	0	2
Cotton, Toronto	0	0	0	2

Section Américaine

	B.	A.	Pts.	P.
Keeling, Rangers	3	0	3	2
Weiland, Boston	2	0	2	2
Carson, Boston	2	0	2	8
Gainor, Boston	2	0	2	4
Oliver, Boston	1	1	2	8
Shore, Boston	1	1	2	28
Thompson, Rang	0	2	2	6
Hay, Détroit	1	0	1	6
Aurie, Détroit	1	0	1	6
F. Cook, Rangers	1	0	1	12
Boucher, Rangers	1	0	1	0
Clapper, Boston	1	0	1	0
Hitchman, Bos	0	1	1	22
Noble, Détroit	0	0	0	2
Brydge, Détroit	0	0	0	4
Herberts, Détroit	0	0	0	2
Connors, Détroit	0	0	0	10
Brophy, Détroit	0	0	0	2
Cooper, Détroit	0	0	0	2
Abel, Rangers	0	0	0	8
Johnson, Rang	0	0	0	26
Vail, Rangers	0	0	0	2
McKay, Boston	0	0	0	2
W. Cook, Rangers	0	0	0	6
Murdoch, Rangers	0	0	0	2
Galbraith, Boston	0	0	0	2

1927

SEMI-FINALE

Section canadienne

Mars 29	Canadiens 1	Montréal 1
Mars 31	Canadiens 1	Montréal 0
Avril 2	Canadiens 0	Ottawa 4
Avril 4	Canadiens 1	Ottawa 1

Section Américaine

Mars 29 A	Boston 6	Chicago 1
Mars 31 H	Boston 4	Chicago 4
Avril 2 H	Boston 0	Rangers 0
Avril 4 A	Boston 3	Rangers 1

FINALE

Avril 7 H	Boston 0	Ottawa 0
Avril 9 H	Boston 1	Ottawa 3
Avril 11 A	Boston 1	Ottawa 1
Avril 13 A	Boston 1	Ottawa 3

Points et punitions

	B.	A.	Pts.	P.
Denneny, Ottawa	5	0	5	-
Finnigan, Ottawa	3	0	3	-
Kilrea, Ottawa	1	1	2	-
Clancy, Ottawa	1	1	2	14
Morenz, Canadiens	1	0	0	2
Joliat, Canadiens	1	0	1	8
Nighbor, Ottawa	1	0	1	2
H. Smith, Ottawa	1	0	1	16
S. Mantha, Can	1	0	1	-
Siebert, Montréal	1	0	1	2
Leduc, Can	0	0	0	2
Oliver, Boston	4	2	6	4
Galbraith, Boston	3	3	6	2
Frederickson, B'ton	2	4	6	22
Herberts, Boston	3	0	3	13
Hay, Chicago	1	2	3	-

25 points dans une seule partie

Dans le bon vieux temps, personne ne se plaignait des petits scores.— Quelques faits intéressants dans l'histoire de la coupe Stanley.

Le score le plus considérable que l'on a encore compilé dans une série pour la coupe Stanley, a été fait en 1905 lorsque les Silver Seven, d'Ottawa, ont défait les finalistes du Yukon par 9 à 2, dans la première partie, et 23 à 2 dans la seconde.

La plus tragique des séries fut jouée en 1919. Les Canadiens se rendirent à Seattle, mais on dut interrompre la série qui ne fut pas terminée cette année-là. Les deux équipes furent décimées par la "grippe espagnole". Joe Hall, joueur de défense du Canadien, et fameux "bad man" du temps, succomba rapidement dans cette épidémie.

Eddie Shore, du Boston Bruins, détient le record pour le plus grand nombre de punitions dans une série de championnat. Il passa 44 minutes au "refrigérateur" durant les finales Boston-Ottawa en 1927. Ce fut aussi en cette année que la plus longue punition individuelle fut donnée durant la série mondiale lorsque Reginald "Hooley" Smith, alors avec l'Ottawa, frappa Harry Oliver, du Boston, dans les dernières minutes de la rencontre finale. Il fut suspendu pour un mois, et cette punition prit effet au début de la saison suivante.

Les New-York Rangers sont entrés dans la National Hockey League au début de la saison 1927-28.. Ils se signalèrent en gagnant le championnat du monde à la fin de cette même saison lorsqu'ils triomphèrent des Maroons à Montréal. Les Rangers perdirent leur gardien de buts régulier au début de la série. Ce fut le gérant Lester Patrick qui le remplaça pendant presque toute une partie, après quoi les Rangers réussirent à s'assurer les services de Joe Miller, des Americans, pour terminer la série.

La coupe Stanley a été détenue par des clubs américains en trois occasions. Seattle la décrocha en 1917. Les Rangers l'eurent en leur possession en 1928, et les Bruins se l'approprièrent en 1929.

Nelson Stewart entra avec les Maroons en 1925-26, et, dès sa première saison dans la N. H. L., se classa en tête de la liste des scoreurs. Il fut aussi choisi comme le joueur le plus utile à son club, et compta six points dans la série Stanley avec le Victoria distançant les meilleurs compteurs de la ligue. Six points dans une série est considéré actuellement comme un record individuel. Jack Adams en fit autant en 19.2 lorsqu'il joua pour Vancouver contre Toronto.

Lionel Hitchman, des Boston Bruins, a pris part aux séries de la coupe Stanley plus souvent que n'importe quel joueur des ligues majeures. Il était avec Ottawa en 1923 lorsque les Sénateurs gagnerent la coupe Stanley contre les Canadiens, puis avec Boston en 1927, lorsque les Bruins perdirent contre Ottawa. Il était encore avec les Bisons lorsque les Rangers triomphaient des joueurs d'Art. Ross dans la finale de la série mondiale, et agissait comme capitaine des Bruins l'an dernier lorsqu'ils furent défaits en deux parties consécutives par les Habitants.

Howie Morenz et Aurel Joliat constituent le duo qui a joué le plus souvent dans les séries Stanley, soit en 1924, 1925 1930.

Les Boston Bruins se sont rendus en finale pour la première fois en 1927, furent défaits par l'Ottawa non sans avoir annulé deux parties.

Les New-York Rangers ont toujours été dans la série depuis qu'ils sont entrés dans la N. H. L. Comme question de fait, ils y sont encore cette hiver. Ils se sont rendus en finale deux fois: 1928 et 19 9.

Nels Stewart, Babe Siebert, Bill Philipps et Dunc Munro, des Maroons, ont figuré une fois sur une équipe championne, en 1926 et participé deux fois aux séries mondiales: 1928 et 1929.

Frank Boucher le centre-étoile des Rangers, a joué toutes les parties éliminatoires de la série de 1928 sans une seule punition. Il en eut une — une mineure — durant les finales. Il se classa à la tête des scoreurs dans ce "play-off", enregistrant quatre points dans la finale et trois dans les parties éliminatoires avec Pittsburg et Boston.

"Ching" Johnson, joueur de défense des Rangers, est ce qu'on peut appeler un homme régulier! Dans les finales de 1928 il passa 28 minutes sur le banc, et 26 en 1929.

Les semi-finales et finales de 1927 virent onze parties dont cinq nulles; trois au score de 1 à 1 et deux sans qu'aucun point n'ait été enregistré.

A deux reprises les finales n'ont pas été complétées. En 1899, les Winnipeg Victorias quittèrent la glace à Montréal, refusant de continuer la partie contre les Victorias de Montréal. En 1919, la "grippe espagnole" força les Canadiens et le Seattle d'abondonner la série qui se jouait à Seattle.

Les clubs d'une même ville ont toujours fourni des parties fort contestées dans les finales. Ainsi, en 1929, les Rangers et les Americans ont joué une première partie sans pouvoir compter, puis les Rangers gagnèrent la seconde par 1 à 0. En 1927 les Canadiens gagnèrent la seconde partie contre Maroons 1 à 0 après supplémentaire. La première avait été annulée au score de 1 à 1.. La saison suivante ces deux clubs firent 2 à 2 dans leur première partie, puis Maroons gagna la seconde 1 à 0 après supplémentaire.

La plus longue partie de l'histoire du hockey a été jouée dans la seconde ronde de la série lorsque les Canadiens scorèrent le point décisif de leur première partie avec les Rangers après 128 minutes et 52 secondes de jeu. Avant cette partie, les Canadiens avaient défait les Chicago Black Hawks après 111 minutes de jeu. La durée de la partie Canadiens-Rangers est considérée comme un record.

La coupe Stanley est restée à Montréal plus souvent que partout ailleurs. Ceci est dû au fait que la métropole a toujours eu de nombreuses équipes: M. A. A. A., Shamrocks, Victorias, Wanderers, puis Canadiens et Maroons. Mais Ottawa, qui n'a jamais eu plus d'un seul club senior à la fois, a détenu le trophée en 1903, 1904 et 1905 avec son fameux Silver Seven, puis en 1909, 1910 et 1911 en matchs de ligue et "challenges", enfin, en séries mondiales en 1915, 1920, 1921, 19.3 et 1927. La coupe a donc été onze fois à Ottawa.

Des six clubs qui figurent cette année dans la série Stanley, le Canadien est celui qui a détenu la coupe le plus grand nombre de fois. En effet, les Canuks l'ont eu quatre fois — en 1916, 1919, 1924 et 1930; Montreal Maroons, 1926; New York Rangers, 1928, et Boston 1929. En 1918, ce furent les Toronto Arenas, puis en 1922 les St. Patricks. L'équipe est maintenant connue sous le nom de Toronto Maple Leafs.

En tout, Montréal a détenu la coupe Stanley 15 fois en 37 ans, grâce à des clubs de la valeur des M. A. A. A., Wanderers, Victorias et Shamrocks des bons vieux jour, et des Canadiens et Maroons.

Ottawa fut le premier club visiteur à gagner le championnat au cours des séries entre l'Est et l'Ouest pour la coupe Stanley. Les clubs jouant sur leur propre glace gagnèrent de 1914 à 1920, mais en 1921, les Sénateurs traversèrent le continent et gagnèrent trois des quatre parties de leur série avec le Vancouver, à Vancouver même. Cette puissante machine venant d'Ottawa était pilotée par Tommy Gorman.

Les Maroons infligèrent au Victoria la plus cruelle défaite qu'un club ait jamais subie dans les séries est-ouest, de 1914 à 1916. Victoria ne gagna qu'une seule partie et subit trois blanchissages.

IL NE FAUT PAS CROIRE...

Il ne faut pas croire que certains automobiles sont faits pour un pays plutôt que pour un autre et c'est pourtant une remarque que l'on entend quelquefois. Ce qui fait actuellement la force de la construction automobile c'est que les châssis sérieux peuvent aussi bien circuler dans un désert aride que dans les régions polaires.

Il ne faut donc pas croire que des voitures sont construites spécialement pour le Canada ou pour le centre-africain bien que pour le bien de la chose il soit parfois nécessaire de faire quelques modification de détails dues à certaines difficultés à prévoir: le manque d'eau, par exemple, le refroidissement trop rapide de l'huile de graissage d'autre part; mais encore une fois il n'y a aucune raison pour que les voitures modernes ne puissent par circuler dans le monde entier sans difficulté.

Irvin, Chicago	2	0	2	4
Shore, Boston	1	1	2	44
W. Cook, Rangers	1	0	1	10
Fraser, Chicago	1	0	1	6
Wilson, Chicago	1	0	1	6
Cleghorn, Boston	1	0	1	8
Coutu, Boston	1	0	1	4
Hitchman, Boston	1	0	1	26
Abel, Rangers	0	1	1	8
Rodden, Chicago	0	1	1	-
G. Boucher, Ottawa	0	0	0	36
Stewart, Montréal	0	0	0	4
Kilrea, Ottawa	0	0	0	4
Lepine, Canadiens	0	0	0	2
Munro, Montréal	0	0	0	4
Noble, Montréal	0	0	0	2
A. Smith, Ottawa	0	0	0	8
Adams, Ottawa	0	0	0	2
Carson, Montreal	0	0	0	2
Dutton, Montréal	0	0	0	4
Bourgeault, Rang	0	0	0	4
Traub, Chicago	0	0	0	6
Dye, Chicago	0	0	0	2

'BUN" COOK

Membre du célèbre trio Boucher-Cook-Cook, des New-York Rangers, qui contribuera sans doute à conserver aux "mousquetaires" la bonne réputation qu'ils se sont taillée cet hiver.

F. Boucher, Rang	0	0	0	4
F. Cook, Rangers	0	0	0	2
Johnson, Rangers	0	0	0	8
Stuart, Boston	0	0	0	6
Trapp, Chicago	0	0	0	4
W. Boucher, Boston	0	0	0	2

Lire ces pages d'annonces ajoute le profit à un agréable passe-temps

TARIF
des Annonces Classifiées
L'EVENEMENT
TEL. : 2-7700

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion, 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire; chaque mot additionnel, 1 centin.

21 SUCCURSALES

où vous pouvez donner les annonces au même taux qu'au bureau:

ALEXANDRE DELISLE, 117, rue de la Couronnet . . . . Tél.	2-8288
ALLIANCE LIMOILOU, Ltée, 138, 5ème Rue. Tél.	2-5335
DONAT LANGLOIS, Monument, Giffard . . Tél.	2-4113-M
EUGENE PARENT, rue St-Cléophas, Ville de Beauport . . . . . . Tél.	2-5519-M
J.-EDGAR BROUSSEAU, 766, rue St-Valier . . Tél.	2-7820
J.-E. GIGUERE, tabaconiste, 233, rue St-Joseph. . . . . Tél.	3-0738
J.-A. LEVESQUE, 146, 3ème Rue . . . . . . Tél.	2-7706
L.-P. GARNEAU, 470, rue St-François . . . . Tél.	3-0032
Mlle R. CLOUTIER, 1131 rue St-Valier . . . Tél.	7840
PHARMACIE HUGUES BERNIER, 271½, rue St-Joseph . . . . . . Tél.	3-0809
WILFRID GAUVIN, tabaconiste, 1251, rue St-Valier . . . . Tél.	2-1681
JOS. COTE (Ltée), Succursale No 1, 179, rue St-Joseph . . . . . . Tél.	2-2097
Succursale No 2, 36, rue St-Jean . . . . Tél.	2-1134
Succursale No 3, 332, rue St-Jean . . . . . . Tél.	2-3130
Succursale No 4, 17, rue Buade . . . . Tél.	2-6362
Succursale No 5, 459, rue St-Joseph . . . . . Tél.	2-6355
Succursale No 6, 317-A, rue St-Joseph . . . . . Tél.	4-0082
Succursale No 7, 436, rue St-Jean . . . . . . Tél.	2-4117
Succursale No 8, 105, rue St-Joseph . . . . . Tél.	2-4327
Sucursale No 9, 46, Côte de la Montagne . . . . Tél.	2-4110
Succursale No 10, 95, rue St-Paul . . . . Tél.	2-7904
Succursale No 11, 176, 3ème Avenue . . . . . Tél.	2-7457
Succursale No 12 27, rue St-Joseph. . . . . . Tél.	2-7371
Succursale No 13, 15, Chemin Ste-Foy . . . . Tél.	2-4603
Succursale No 14, 355, rue St-Paul . . . . . . Tél.	2-7933
DEPT. DES PETITES ANNONCES DE L'EVENEMENT . . . . . Tél.	2-7700

PERDU

PNEU PERDU, 30 x 5, monté sur jante, passant rue des Commissaires, Dorchester, jusqu'à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. S'adresser à MAGLOIRE CAUCHON LIMITEE, No 311, rue Richardson, Québec. 250-2—1

DEMANDES

ARGENT DEMANDES

ARGENT A EMPRUNTER demandé sans intermédiaire, $4,000.00, première hypothèque, propriété en ville, valeur de $12,000.00. Ecrire à Casier No 441, l'Evénement, Québec. 249-6—5

COUTURE

UNE COUTURIERE demande ouvrage chez elle ou à domicile, pour confection pour dames ou enfants; aussi raccommodage. S'adresser, après 6 heures, à Mlle A. DUFOUR, No 151 rue St-Cyrille, Tél. 9505. 246-6—5

ELEVES DEMANDES

ANGLAIS, français, sténographie, comptabilité. Cours commercial complet, classique, préparation pour brevets et tous les examens de la province. INSTITUT J. THOMAS, No 25, rue St-Stanislas, Tél. 2-7490. 228-26—11

COLLEGE WALLACE, No 58, Côte du Palais, Tél. 2-4545-W. Anglais, français, sténographie, comptabilité, télégraphie, mathématiques. S'adresser à J.-W. WALLACE, C.E. 244-26—11

Mlle STURTON donnera des cours anglais. Spécialité: avec des heures au goût de l'élève. Mon enseignement est garanti. Donnez-moi une entrevue. S'adresser au No 8, RUE STE-FAMILLE, Tél. 2-8353-F.

NOUVELLE METHODE. — L'anglais enseigné par la poste. Succès garanti par écrit en 2 mois. 20c la leçon. Ecrivez pour détails. Adressez à A.-F. FORTIER, St-Ubald, Co. Portneuf, P. Q.

COURS COMPLET de sténographie française ou anglaise, pour la somme de $10.00. Succès assuré, méthode rapide. Aussi cours de français, anglais, clavigraphie et correspondance. Tél. 2-6040-W. 247-6—11

EMPLOIES DEMANDES

BONNE CUISINIERE, plusieurs années d'expérience et pouvant fournir références, demande position dans presbytère ou maison privée sans enfant. S'adresser au No 280 RUE ST-OLIVIER, Québec. 248-6—9

HOMME ET FEMME sans enfant désireraient se placer dans presbytère ou à la campagne, chez cultivateur qui manque de main-d'oeuvre. Ecrire à Casier No 439, l'Evénement, Québec. 248-6—9

COMPTABILITE

UN COMPTABLE expérimenté pouvant fournir les meilleures références de ses patrons, et pouvant disposer d'un ou deux jours par semaine, désirerait emploi durant ses loisirs. Ecrire à Casier No 423, l'Evénement, Québec.

FEMMES DEMANDEES

SERVANTE GENERALE demandée pour petite famille. S'adresser au No 17, AVENUE LEMESURIER, près Moncton, Tél. 8787.

HOMMES DEMANDES

COUPLE DEMANDE, la femme comme ménagère, devra connaître la couture et la cuisine, l'homme comme aide sur ferme d'élevage d'animaux à fourrure. S'adresser au No 76, RUE ST-JOSEPH ou Tél. 2-5390 s. 21. 251-2—13

GARCON sobre, honnête et travaillant trouvera un emploi à l'année en s'adressant à M. VERMETTE, bureau de l'Hôtel Montcalm, No 161, rue St-Jean. 251-6—13

DEMANDES

HOMMES DEMANDES

HOMME D'EXPERIENCE demandé dans la ligne générale de ferronnerie complète pour voyager dans le district du bas du fleuve. Ecrire à Casier No 443, l'Evénement, Québec. 250-6—13

VENDEURS DE JOURNAUX demandés. S'adresser à M. CHAMBERLAND, No 163, rue Bouffard.

VOYAGEURS DEMANDES, à commission, pour vendre les brûleurs à l'huile Bumsem, représentés par Montminy & Frère. S'adresser à M. G.-H. MONTMINY, Tél. 3-3433, entre 6 et 7 heures tous les soirs. 247-6—13

ON DEMANDE (DIVERS)

DEMANDE. — 2 jeunes gens désirent chambre et pension dans famille privée, partie haute de la ville. Ecrire à Casier D 438, L'Evénement, Qué. 246-6—16

FEMME D'AFFAIRES demande petit logement moderne, living room, 1 chambre à coucher, cuisinette et chambre de toilette, eau chaude, taxes payées. Doit être très propre et tranquille. Ecrire à Casier No 444, l'Evénement, Québec. 251-3—16

ACHETONS CARTES TURRET

NOUS ACHETONS les cartes Turret. Payons 20c la série complète, ou 35c le 100 cartes mélangées. Mailer ou s'adresser à Pharmacie J.-E. DUBE, No 152 rue St-Jean, ou Pharmacie H. BERNIER, No 271½, rue St-Joseph. 226-26—29

ON DEMANDE A LOUER un garage chauffé, situé dans les alentours ou sur le cap. Ecrire à Casier No 448, l'Evénement, Québec. 251-3—16

500 POULES demandées, vivantes. Prix 5 livres, 26c à 28c la livre; 4 livres, 25c et 26c la livre. Leghorns, 23c. Expédiez immédiatement à CANADIAN POULTRY CO., No 150, rue Roy, Montréal, P. Q. 245-26—16

A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS de 4 à 5 chambres; aussi chambre seule; réfrigérateur électrique, aux Appartements Lincoln, No 14, Avenue St-Denis. S'adresser au concierge. 239-26—17

APPARTEMENTS ALICE, No 20, Avenue Laurier, près du Parlement, un magnifique logis de huit chambres et chambre de bain, chauffé, possédant toutes les améliorations modernes. Possession immédiate si désiré. S'adresser à F. LANGLAIS, Tél. jour 5154, soir, 3-0240. 249-6—17

APPARTEMENTS BERUBE, Limoilou, suites de deux et trois pièces, meublées, à louer, avec gaz, électricité. S'adresser au No 50, 3eme AVENUE, Tél. 4-4350. 215-26—17

BEL APPARTEMENT à louer, 8 chambres plus chambre de bain, eau chaude à l'année, au No 182, Avenue Cartier. S'adresser par téléphone à 3-3096 ou 3-3097. 251-26—23

RUE STE-ANNE No 36, appartement de deux pièces, avec cuisinette, poêle à gaz, à louer pour mars, avril, mai, juin. S'adresser sur les lieux. 249-6—17

BUREAUX A LOUER

A LOUER. — 8 bureaux et un logement de 7 appartements situés au No. 15 rue Buade. Bureau situé au No. 25 1-2 rue St-Joseph. 2 garages situés au No. 84 St-Dominique. Logement de 9 appartements situé au No. 188 rue St-Vallier. S'adresser à JOS. COTE, Limitée, 188 rue St-Paul. Téléphone 2-1272 ou 7258. 227-26—18

BUREAUX, entrepôts, salles d'échantillons, de toutes grandeurs. Service de l'ascenseur, à l'Edifice Seguin, coin St-Roch et Boulevard des Fossés. S'adresser sur le lieux, au gardien, ou à M. N. CARETTE, Tél. 2-6621-W. 236-26—18

BUREAUX plain-pied, chauffés, grandeur 23 x 16, avec ou sans vitrine, situés au No 263, rue St-Paul. S'adresser à G.-I. LACHANCE, No 263, rue St-Paul, Québec, Tél. 2-6403. 249-26—18

BUREAUX A LOUER, de différentes grandeurs, très bien éclairés, chauffés. Service d'ascenseurs à passagers et à fret et concierge. S'adresser à G.-I. LACHANCE, No 263, rue St-Paul, Québec, Tél. 2-6403. 249-26—18

EDIFICE DU CLUB AUTOMOBILE. — Les trois étages supérieurs de l'édifice du Club Automobile, au coin des rues Buade et des Jardins, à louer pour le 1er mai, pour des bureaux d'affaires ou de professionnels. Site central. Transformations faites au gré des locataires. Edifice chauffé. A louer soit en bureaux séparés, par étages, ou en tout. S'adresser au SECRETAIRE DU CLUB AUTOMOBILE, No 69, rue Buade. 237-26—18

CHAMBRES A LOUER

A LOUER POUR L'HIVER, chambre avec bain, $25.00 par mois. S'adresser à l'HOTEL DOHANS, No 7, rue St-Stanislas. 233-26—20

A LOUER. — Une suite d'appartements meublés, avec bain privé. Aussi grande chambre bien éclairée. Très moderne. S'adresser au No 3, RUE COLLINS, Tél. 2-0873-F. 251-26—20

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer, avec eau chaude et froide. S'adresser au No 94, GRANDE-ALLEE Tél. 2-7349-M. 251-6—20

BELLE CHAMBRE DOUBLE à louer, bien ensoleillée. Conviendrait pour deux jeunes gens ou jeunes filles. Usage du bain et téléphone. S'adresser au No 11, RUE DES FRANCISCAINS, Tél. 3-0788. 249-6—20

BELLE CHAMBRE-BOUDOIR à louer, très propre, bien ensoleillée, bain sur le même plancher, clientèle choisie. S'adresser sur les lieux, No 18, RUE STE-URSULE, Tél. 2-1672-W. 250-6—20

CHAMBRES DOUBLES et simples, dans maison tranquille, bien chauffées, usage du bain et téléphone, $2.50 en montant. S'adresser au No 20, RUE FERLAND, quartier Rempart, Tél. 2-5886-J. 248-6—20

CHAMBRE VIVOIR, propre, bien éclairée, sur étage du bain, dans maison tranquille. Améliorations modernes. Usage du téléphone. Aussi garage privé à louer. S'adresser au No 7, RUE STE-FAMILLE. 221-26—20

L'HOTEL LORRAINE, carré Hôtel de Ville, fait part à sa nombreuse clientèle qu'il est en mesure de fournir des chambres pour la saison d'hiver. Prix modérés. Service courtois. Visite respectueusement sollicitée. 246-26—20

21-27-33 AVENUE STE-GENEVIEVE, près de Château, et 28, rue Couillard, belles chambres meublées et chauffées, eau chaude et privilège de faire la cuisine. Prix modéré. Tél. 2-4301. 250-26—20

CHAMBRES ET PENSION

BELLE CHAMBRE A LOUER, eau chaude et froide, avec pension privée. S'adresser 128 D'AIGUILLON, tél. : 2-6027, Québec. 250-6—20

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer, dans famille privée, avec pension, pour monsieur. S'adresser au No 9, RUE STE-URSULE, Tél. 2-7861-W. 250-6—20

CHAMBRES A LOUER, pour couple marié, deux appartements, centre de la ville. Pension si désiré. M. EMOND, No 19, rue St-Joseph, Tél. 2-7070. 245-12—20

"Le Petit Curieux" --- LE PROGRES --- Par Pim

A LOUER

CHAMBRES ET PENSION

HOPITAL DE LA MISERICORDE. — Maternité à l'épreuve du feu, site salubre, confor moderne, 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées. Interne en permanence. Médecin au choix pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital (antiseptsie, stérilisation, réactions sérologiques et traitement de toutes affections). Avantages religieux (aumônier, chapelle). Distcrétion absolue. Adresse: Mère Directrice, No 682, CHEMIN STE-FOY, Québec, Tél. 7067. 246-26—20

MATERNITE PRIVEE absolument confidentielle, en dehors de la ville. Médecin au goût de la cliente. Bons soins. Prix modéré. Ecrire à Casier No 368, l'Evénement, Québec. 12—20

RUE ST-FRANCOIS, No 288, chambres et pension, avec usage du téléphone, garde-robes. Pour un ou deux messieurs. S'adresser sur les lieux. 246-6—20

ENTREPOTS A LOUER

BOUTIQUE A LOUER, avec cour. Aussi propriété à vendre, en brique solide, pas de rentes de terrain. Situées rue du Pont. S'adresser au No 96, AVENUE BROWN, Tél. 3-2657. 251-6—21

ENTREPOTS à l'épreuve du feu, 12,000 pieds de plancher, pouvant être divisé, chauffé ou non chauffé. Aussi bureau connectant. S'adresser à G.-I. LACHANCE, No 263, rue St-Paul, Tél. 2-6403. 239-26—21

3 PLAIN-PIEDS chauffés, de 27 x 43, à louer en bloc ou séparément, pouvant servir pour entrepôt, atelier ou bureaux. Service de l'ascenseur. S'adresser au No 30, RUE GARNEAU. 243-26—21

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

APPARTEMENT D'AIGUILLON, No, 52, deux logements de 6 chambres, chauffés, eau chaude domestique à l'année. No. 67, rue d'Aiguillon, 7 chambres, chauffé, réfrigération électrique. Clairs de tout. S'adresser au No. 34, RUE ST-AUGUSTIN, Tél. 2-1704 ; Rés. 2-1727. 241-26—23

A LOUER, près église St-Coeur de Marie, logement neuf, 6 pièces plus chambre de bain en tuile, eau chaude à l'année. S'adresser au No 152 RUE SCOTT, Tél. 6691. 246-6—23

A LOUER, rue St-Cyrille, No 251, logement chauffé, 6 chambres plus chambre de bain. Améliorations modernes. S'adresser à P. POULIOT, No 253, rue St-Cyrille, Tél. 3-2640.

ASTORIA HOUSE, Nos 138-142, rue Ste-Anne, flat à louer; aussi chambres simples et doubles, bain, eau chaude à l'année, installation à gaz. S'adresser au No 138, RUE STE-ANNE, Tél. 2-6177. 249-26—23

COIN AVENUE CARTIER ET ABERDEEN, logement à louer, 7 pièces, chauffé, très beau, eau chaude à l'année. Améliorations modernes, y compris frigidaire électrique, planchers en bois dur, etc. S'adresser par téléphone à 6170. 247-6—23

LOGEMENTS de 4 et 5 pièces, meublés ou non, aussi suite, réfrigération électrique, aux Appartements Lincoln, No 14, Avenue St-Denis. S'adresser au concierge, ou au No 263, RUE ST-PAUL, Tél. 2-6403. 239-26—23

LOGEMENTS de 4 et 6 chambres, chauffés. Améliorations modernes. Service du concierge. A "Beaumanoir", 108, Avenue des Erables, "Elisabeth", 50, rue Fraser. S'adresser aux concierges, sur les lieux. Tél. 2-1475. 236-26—23

LOGEMENT de 7 pièces, chauffé, No 104, Avenue des Erables; autres logements de 5 et 6 chambres, chauffé, No 423, rue St-Jean, avec toutes les améliorations modernes. S'adresser à C.-E. BOIVIN, No 423, rue St-Jean, Tél. 2-1752 ou 2-0851. 246-6—23

LOGEMENT de 5 chambres, avec chambre de bain, planchers en bois franc, chauffé à l'eau chaude. S'adresser au No 36, RUE LACHEVROTIERE, Tél. 2-0403. 227-26—23

LOGEMENT A LOUER, 4 appartements, chambre de bain. Chauffé. Planchers en bois dur. Possession immédiate. Cause de départ. S'adresser au No 32 1-2, RUE ST-GABRIEL, Tél. 2-1751-W. 247-6—23

LOGEMENT de 6 pièces et chambre de bain, No 90, rue Fraser, chauffé, $50. S'adresser à JOS. BILODEAU, No 46, de Salaberry. 250-26—23

LOGEMENT de 5 appartements à louer. S'adresser au No 158, RUE D'AIGUILLON. 248-6—23

MAGNIFIQUE LOGEMENT, 5 grandes pièces, cuisinette, 2 chambres de bain, chauffé, meublé ou non, libre le 1er mai. S'adresser au concierge, APPARTEMENTS COLINETTE, No 8, rue Collins, Québec. 246-6—23

PLACE CLIFF VIEW, No 4, logement chauffé à louer, 7 pièces, améliorations modernes. S'adresser au No 6, PLACE CLIFF VIEW, Tél. 2-7172-J ou 2-4533. 233-26—23

LOGEMENTS A LOUER

PLAIN-PIEDS situés aux Nos 100 à 116, Côte d'Abraham, 6 à 7 chambres, dans maisons neuves en construction, travaux finis vers le 15 avril. Possession le 1er mai, finis des plus modernes, chambres de bain en tuile, bains avec douches, armoires à lingerie dans les murs, prises de courant partout, très éclairés, etc., chauffés, clairs de tout. Ces logements peuvent être loués sur plan. S'adresser au No 24, COTE DU PALAIS, Tel. 2-2153; le soir, 2-6589. 241-26—23

RUE ST-PATRICE, No 24 1-2, à louer, beau logement de 5 chambres plus chambre de bain, plancher en bois dur, 2ème étage. Prix $31.00. S'adresser au No 107 1-2, 8ème RUE, Tél. 4-4078. 251-6—23

RUE STE-URSULE, Nos 57 et 59, flat à louer. Eau chaude à l'année, frigidaire. S'adresser à M. HOGAN REG'D, Marché Montcalm, ou au No 74, RUE ST-LOUIS. 227-26—23

A LOUER

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

RUE STE-URSULE, No 34, à louer, 5 chambres et chambre de bain, non chauffé; aussi garage. S'adresser à M. A. MATTE, No 200, rue St-Jean, Tél. 2-0984 ou 2-4625-J. 249-6—23

RUE FRASER, Nos 85, 87, 97½, 99, logements de 5 chambres plus chambre de bain, non chauffés. Rue Jeanne d'Arc, No 44, logement de 5 chambres, avec fournaise, non chauffé. Rue Aberdeen, No 159, logement de 7 chambres plus chambre de bain, chauffé. Rue Bourlamaque, No 79, logement de 5 chambres plus chambre de bain, chauffé. S'adresser à LAVOIE & FRERE, Tels. 4213, 7334, 3-4489. 229-26—23

RUE D'ARTIGNY, No 3, maison seule de 7 appartements, cour et hangar, avec réparations. S'adresser au No 52, RUE DE LA FABRIQUE, Tél. 2-6041-W. 249-6—23

RUE ST-JEAN, No 374, logement de 6 pièces, chambre de bain, 2ème étage, chauffé. SUCCESSION C.-J. LOCKWELL, No 99, rue Dalhousie, Tél. 2-3857 ou 3-4998. 245-6—23

RUE COUILLARD, No 38, 4 chambres plus chambre de bain, en parfait ordre, chauffé à l'huile. Libre le 1er avril. S'adresser à ANTOINE DROLET, Tél. 2-0280-J. 251-6—23

RUE STE-URSULE, No 15. — Beau logement de 7 pièces, aux deux étages supérieurs. Grand salon avec foyer. Fournaise à eau chaude, toutes commodités. Belle plateforme en arrière. Visible de 2 à 5 heures. $50. par mois, chauffage en plus si désiré. J.-A. PAINCHAUD, Cap-Santé (téléphone "Donnacona"). 242-26—23

BELVEDERE

A LOUER. — 417 St-Cyrille. Maison détachée, ensoleillée, moderne. Un plain pied, 2e étage : 7 chambres plus chambre de bain, chauffée, dépense froide, eau chaude à l'année. Grande galerie, cour, garage. Tél. 6003. 243-6—23

AVENUE LAURENTIDES, No 15, 7 pièces plus chambre de bain, planchers en bois dur, garage si désiré, chauffe, clair de neige et vidanges. S'adresser à S. DERY, No 96 1-2, rue Lavigueur, Tél. 9127. 249-6—23

AVENUE BOURLAMAQUE, No 3, 2 logements à louer, maison neuve, 7 et 8 pièces, chauffés, chambre de bain avec douche, et frigidaire dans chaque logement. S'adresser sur les lieux. Tél. 4-4451. 247-6—23

AVENUE BROWN, No 65, logement à louer, 3ème étage, 8 chambres plus chambre de bain, garage si désiré. S'adresser par téléphone à 3-2066. 247-6—23

AVENUE HOLLAND, No 192, plain-pied de 7 pièces, très moderne, chauffé, garage compris. S'adresser à J.-R. PAQUET, Tél. 2-1221 s. 21. 249-6—23

A SOUS-LOUER. — Logement chauffé, 6 pièces plus chambre de bain. 1er étage, situé à 182 avenue St-Cyrille. Planchers en bois dur. Fenêtres dans toutes les pièces. Clair de tout. Garage si désiré. Téléphone 3-3409 ou 8359. 247-6—23

AVENUE DES BRAVES No 58, logement chauffé, comprenant vivoir, fumoir, solarium, salle à manger, 2 chambres à coucher, cuisine, chambre de bain, poêle, foyer, réfrigérateur électriques, cave. S'adresser par téléphone à 3-4262. 250-6—23

AVENUE BOUGAINVILLE, Nos 95 et 101, à louer, logements de 6 chambres plus chambre de bain. Améliorations modernes. Garage chauffé si désiré. S'adresser au No 99, AVENUE BOUGAINVILLE, Tél. 5955. 239-26—23

COIN MARGUERITE BOURGEOIS et ST-CYRILLE, 2 logements neufs, 6 pièces plus chambre de bain en tuile, planchers de merisier, dépense, hangar. Améliorations modernes, chauffés, clairs de neige et de vidanges. S'adresser à GENDRON & FRERE, No 19, rue Prévost Tél. 3-1223. 241-26—23

RUE CALIXA, près du chemin Ste-Foy, maison neuve, logement de 10 pièces plus bain, très moderne. Maison isolée, quartier résidentiel. S'adresser à EAST & MASSON, Avenue Cartier, Tél. 6761. 243-26—23

ST-SACREMENT, logements de 4, 5 et 6 chambres, modernes, finis à neuf, chauffés. Aussi magasin à louer. S'adresser à ISIDORE LAPERRIERE, No 80, rue Marguerite Bourgeois, Tél. 3-3711. 236-26—23

BAS DE LA VILLE

A ST-FRANCOIS D'ASSISE, No 171, Boulevard Benoit XV, 5 chambres plus chambre de bain. S'adresser sur les lieux, Tél. 4-2197. 246-6—23

LOGEMENTS de 4, 5, 6, 7 pièces plus chambre de bain, avec toutes les améliorations modernes, chauffés et non chauffés, situés aux Nos 634, 636-A, 642, rue St-Vallier, et 11-A, 11-D, 11-E, rue d'Argenson. S'adresser à ALEX. RENAUD, No 263, rue St-Paul, Tél. 2-6403. 240-26—23

LOGEMENT A LOUER de six chambres plus chambre de bain. Galerie vitrée et hangar, sur le même plancher. Très chaud. S'adresser à M. A. NADEAU, 1118 St-Vallier. Téléphone 3-4298. 249-6—23

LOGEMENTS de 5 chambres, plus chambre de bain, planchers en bois dur, chauffés, coin des rues St-Joseph et Boulevard Langelier. S'adresser à M. FERD. AUDET, notaire, Tél. 3-3378. 248-6—23

RUE DE LA REINE, No 349, 4 et 5 chambres; 4 chambres au No 54 1-2, rue St-Eustache. S'adresser à O.-F. BOUCHER, No 46, rue St-Eustache, Tél. 2-7780. 250-6—23

3 LOGEMENTS de 6 chambres plus chambre de bain, eau chaude, planchers en bois dur, grandes vérandas, situés aux Nos 389, 395, 397, rue Champfleury, près église et école de St-Pascal-Baylon. Magnifique vue. S'adresser au No 589, DE LA CANARDIERE, Tél. 4-4182. 251-6—23

A LOUER

MAISONS A LOUER

AVENUE MAUFILS, No 42, maison semi-détachée à louer, 7 pièces plus chambre de bain, système de chauffage à eau chaude, cave en ciment, garage si désiré. Prix raisonnable. S'adresser à Tél. 4-0741 ou 4-4812. 250-6—24

A LOUER, magnifique maison seule, au No 40, rue Dauphine. 10 chambres, grande cour, système de chauffage à l'eau chaude. Location centrale. Pour informations, s'adresser à M. GARDNER, No 36, rue Dauphine, Québec. 249-6—23

MAGASIN ET MAISON

DE CHAMBRES, rue St-Joseph No 331½, 19 chambres, 4 toilettes, grand passage, chauffé par propriétaire, remis à neuf pour le 1er avril. Aussi magasin, No 31, rue St-Joseph, chauffé, 19 x 50 pieds, cave, entrée en arrière. Possession le 1er mai. A.-J. LEARMONTH, No 143, Avenue Murray, Tél. 5667. 246-6—24

MAISON A LOUER, No. 12, rue Laporte. Belle résidence, récemment occupée par l'honorable John Hall Kelly. Location centrale, près de la Terrasse, avec vue sur le Jardin du Gouverneur. En parfaite condition, avec salon, salle à dîner, cuisine, vivoir, 4 chambres à coucher et en plus 2 chambres pour serviteurs, 3 chambre de bain, 2 foyers, garage privé. S'adresser à M. GUY HUDON, 4 des Bernières. Téléphone 3-1213 ou 2-0800. Heures des visites 2 à 6. 232-26—24

MAISON SEULE avec huit chambre, à louer ou à vendre, avec toutes les commodités modernes. Grand jardin et hangar. S'adresser aux Nos 556 ou 526, RUE ST-JOSEPH, Lauzon.

MAISON A LOUER

No 5 PLACE GEORGE V, PRES GRANDE-ALLEE, MAINTENANT OCCUPEE PAR LE JUGE TESSIER. POSSESSION AU 1er MAI. POUR INFORMATIONS, S'ADRESSER A CHAUVEAU, RIVARD & BLAIS, No 71, RUE ST-PIERRE TEL. 2-3818. 246-6—24

PROPRIETE A LOUER, chemin Ste-Foy, à proximité de la ville. Huit appartements, garage, $35.00. S'adresser à L'HOTEL-DIEU DU PRECIEUX-SANG, Côte du Palais, Québec. 249-6—24

RUE STE-ANNE, No 282, maison à louer. S'adresser à EDMOND CONWAY, No 235, de la Canardière, Tél. 4-2351. 251-6—24

MAGASINS A LOUER

BON POSTE D'EPICERIE à louer pour le 1er mai, au No 59, rue Grant et Ste-Marguerite, avec logement si désiré. S'adresser à W. LAFRAMBOISE, No 421, 1ère Avenue, Tél. 4-4731. 251-6—25

EDIFICE FASHION CRAFT

COMMERCE. — Beau poste de commerce avec logement, local pour storage, cave, écurie, cour, garage, etc. S'adresser à Mme GEO. MYRAND, No 1172, rue St-Vallier, coin Marie de l'Incarnation, Tél. 4-0505. 249-6—25

EDIFICE FASHION CRAFT, beau grand magasin neuf à louer, coin place d'Youville, grandeur 60 x 20, plancher en terrazo, convenable pour tout genre de commerce. S'adresser au FASHION CRAFT, No 176, rue St-Jean, Québec. 252-26—25

MAGASIN CHAUFFE à louer, situé au No 263, rue St-Paul. S'adresser à G.-I. LACHANCE, No 263, rue St-Paul, Québec, Tél. 2-6403. 239-26—23

MAGASIN, BOUTIQUE et four pour confiseur ou boulanger, situés au No 36, rue Ste-Marie. Possession le 1er mai. S'adresser à M. JOS. FALARDEAU, No 112, Avenue Holland, Tél. 8048. 248-6—25

MAGNIFIQUE POSTE pour salon de coiffure ou autre, à louer ou à vendre. Place centrale. Avec logement privé. S'adresser au No 42, COTE D'ABRAHAM, Tél. 2-3619. 231-26—29

RUE ST-PAUL, No 137, magasin avec installation d'un étal de boucher. S'adresser à ROY & BAILLARGEON, notaires, No 126, rue St-Pierre, Tél. 2-1390. 249-6—25

A VENDRE OU A LOUER

RUE ST-JOSEPH, No 425, présentement occupé par les Enchères Baillargeon, grand entrepôt faisant face sur trois rues, pouvant être divisé. S'adresser à S. RICHARD, No 31, rue Ste-Ursule. 230-26—25

DIVERS

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER

SUR HYPOTHEQUE et autres garanties, à la ville ou à la campagne, aux particuliers, fabriques et municipalités, aux taux de 5 p.c., 6 p.c. et 7 p.c., suivant les garanties offertes. ED.-BOISSEAU PICHER, notaire, bureau et résidence, No 2-A, rue Turnbull, coin rue St-Jean, Tél. 3-1161. 236-26—27

ARGENT A PRETER sur automobile ou autres bonnes garanties. Chaque transaction devra être endossée par une personne solvable. COMMERCIAL FINANCE CORPORATION LIMITED, No 147, Côte de la Montagne, chambre 13, édifice Bossé, Québec. 251-26—27

PAS DE COMMISSION

ARGENT A PRETER SUR HYPOTHEQUE. BONNES CONDITIONS. REMBOURSEMENT FACILE PAR VERSEMENTS MENSUELS. PAS DE COMMISSION. "LE PRET HYPOTHECAIRE", No 187, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC. 229-26—27

CANADIAN LOAN & COLLECTION REG., No 26, rue Laval, Tél. bureau 2-2901; rés. 6048. Collection de toutes sortes de comptes en général, prêts sur hypothèque, etc. 242-26—27

DIVERS

ARGENT A PRETER

6% SECONDE ou première hypothèque, en ville, montants de $100., $300., $500., $1,000. à $10,000. à prêter. S'adresser à GRENIER & FORTIER, notaires, No 47, rue Notre-Dame des Anges, St-Roch, Tel. jour et soir 9479. 249-26—27

COMMERCE

BOTTES. — Nous avons un grand assortiment de bottes de drave et d'arpenteurs, et aussi bottes sauvages, en cuir, garanties pour l'eau, de $5.50 à $10.00. Bottes de caoutchouc lacées, pas de talons. Une visite vous convaincra. OMER BLOUIN, vis-à-vis la gare de Ste-Anne, Québec. 244-26—29

T. D. DUBUC

C'EST LE PRINTEMPS. — Il vous faut bottines et souliers pour toute la famille. Nos prix sont toujours à la portée de toutes les bourses. T.-D. DUBUC, département des chaussures, No 298, rue St-Jean (en face de l'église St-Mathieu). Aussi ancien poste Jos. Paré, coin des rues Ste-Marie et St-Jean. 230-26—n.c.

ALBERT DONATI ENRG.

MARCHAND - TAILLEUR, avise sa clientèle et le public en général qu'il continuera ses affaires comme par le passé, au No 29, RUE ST-JOACHIM, Tél. 2-0372-W. 249-6—29

CARTES TURRET GRATIS

NOUS DONNONS 5 cartes Turret "Poker's Hand" avec chaque achat d'un paquet de cigarettes de 25c, Turret, Rex, Dixie, etc. S'adresser à Pharmacie J.-E. DUBE, No 152, rue St-Jean, ou Pharmacie H. BERNIER, No 271½, rue St-Joseph. 226-26—18

ERNEST DEVOST

OUVERTURE d'un nouveau magasin de marchandises sèches en général. Nous avons fait l'acquisition d'un stock de fond de banqueroute à vendre au prix du manufacturier. Entrez voir les prix. No 93, COTE D'ABRAHAM. 229-26—29

TABAC EN FEUILLES. Feuille Etendue, 29c; Obourg, 40c; Kentucky, 39c; Havane, 39c; Canadien, 49c, 60c; Petit Rouge, 25c; Special, 19c; Quesnel, 70c; Rouge Quesnel, 50c, etc. Attention spéciale aux commandes par malle. J.-P. LESSARD, No 29, rue de la Couronne, Québec, Tél. 2-7001. 249-6—29

NETTOYAGE

PROMPT ET EFFICACE service par téléphone, quand vous avez du nettoyage à faire faire, appelez 2-0522. 246-6—37

TEINTURERIE DORCHESTER. — Teinturerie, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrures, tapis, etc. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Nos 116-120, RUE DORCHESTER, Tél. 4-2484. 235-26—35

P. FERLAND

TEINTURIER, NETTOYEUR de vêtements opur dames et messieurs, nettoyage de fourrures, garnitures de maisons, etc. Departement spécial pour commandes de la campagne. Nos 155-159, RUE DU PONT, Tél. 3-3531. 236-26—35

PROFESSIONNELS

DR. DONAT ROY

LE 1er AVRIL, le Dr Donat Roy, chirurgien-dentiste, No 158, 3ème Avenue, Limoilou, transportera son bureau au No 173, 3ème AVENUE, au-dessus de la pharmacie Marquis. 230-26—36

REPARATIONS

AVIS. — La meilleure maison à Québec dans la réparation des meubles, etc., est sans contredit la maison OMER JOBIN, bourreur, No 168, rue Dorchester. Maison établie depuis au delà de 30 ans. Tél. 3-0733.

AVIS ! MATELAS ! — Ne jetez pas vos vieux matelas, faites-les réparer par des experts du métier, à des prix très bas. Ouvrage garanti. S'adresser à JOS. BERROUARD, No 14½, rue St-Benoit, Tél. 3-4055. 233-26—37

REPARATION GENERALE

DE MACHINES A LAVER. Radios. Accessoires électriques en général. S'adresser à L.-E. MARQUIS, No 1-H, rue Ste-Thérèse, Tél. 6692; Rés. 3-3029. 236-26—37

SALONS DE COIFFURE

Mlle ALINE BROCHU, ayant sept années d'expérience, annonce à sa clientèle qu'elle sera, à l'avenir au Salon de Mlle BEAUMONT, No 363, rue St-Jean. Pour appointement, Tél. 2-1657-W. 247-6—35

ONDULATION PERMANENTE avec la nouvelle méthode Croquignole, la plus aimée, la plus durable. Nous faisons la mise en plis. Prix spécial. $6.00. LE SALON LAPOINTE, No 376, rue St-Jean, Tél. 2-7842. 244-26—35

SALON TURNBULL avise sa clientèle qu'à partir du 27 mars, trois coiffeuses seront à la disposition du public. Marcel, 35c; aussi ondulation à l'eau. Pour appointement, téléphoner à 3-3159. 246-26—35

A VENDRE

ANIMAUX DOMESTIQUES

POUSSINS, 1 jour, Plymouth, Rock barré, 20 cents chacun. Géants noirs, 30 cents. Aussi 47 autres races. Ecrire ou s'adresser à GENERAL TRADING, 225, rue Dorchester. 246-6—44

A VENDRE

ARTICLES DE MENAGE

A VENDRE SANS RESERVE. Lit complet, canapé-lit, ameublement de salon, garde-robes, buffet et autres meubles et bibelots antiques; un lot de livres et musique pour violon; gravures, 11 électroliers, taips, prélarts, tapis d'escalier, foyer en fonte complet, avec marbre pour cheminée, etc., etc. Bas prix. No 21, AVENUE STE-GENEVIEVE, près du Château Frontenac, Tél. 2-4301. 231-26—41

AMEUBLEMENT complet, comprenant piano, laveuse électrique, set de vaisselle de 50 morceaux, à vendre à sacrifice. S'adresser au No 106, AVENUE CARTIER, Tél. 9472. 251-6—41

J'ACHETE A DOMICILE meubles, lingerie, plus haut prix payé. Bureau "roll top", cabinet de cuisine, cabinet à argenterie, buffet (sideboard), matelas. S'adresser à I. BOUCHARD, No 46, rue St-Nicolas, Tél. 2-8666. 243-26—41

MOBILIER de salle à manger, 9 morceaux, buffet, cabinet à argenterie, table à extension, 5 chaises et un fauteuil, ameublement de boudoir 3 morceaux, rembourré en tapisserie, un lit double avec sommier et matelas, un carré de tapis 3 x 4 verges, un carré de prélart 3 x 4 verges. S'adresser par téléphone à 2-7897.

MEUBLES A VENDRE. Aussi prélarts. S'adresser au No 101, RUE ST-JOACHIM, Tél. 2-3134. 251-6—41

NOUS ACHETONS A DOMICILE. A vendre set boudoir, moulin "Singer" carrosse d'enfant, divanette, bureaux, gramophone, set de salle à dîner. JOS. BOURGET, No 11 1-2, Ancien Chantier, Tél. 2-8721. 249-6—41

POELE de cuisine-fournaise, émaillé blanc, presque neuf. Aussi un poêle à gaz, 4 feux, table de cuisine, un canapé. S'adresser au No 311, RUE ST-VALIER, Québec. 251-6—41

POELE ELECERIQUE, piano, tapis, set de salle à dîner, set de chambre en acajou, bibliothèque, moulin à coudre, porcelaine, prélarts. Visibles au No 6, AVENUE GALIPEAULT, de 1 heure à 6 heures p.m. 250-6—41

SET DE SALON antique, couvert en brocatelle, neuf morceaux; set de chambre, dessus en marbre, tables, chaises. De 2 à 5 heures et de 7 à 9 heures p.m. S'adresser aux Nos 85 ou 89, RUE DES FRANCISCAINS. 242-12—41

ACCESSOIRES D'AUTOS

AUTOMOBILISTES. — Pièces d'automobiles usagées à vendre, toutes les marques de chars, à prix réduit. Station de service, huile, graisse, gazoline, etc. AUTO PARTS SALES EXCHANGE REG., No 18, 4ème Rue, Limoilou, Tél. 4-2200. 237-26—42

PNEUS USAGES. — Nous vendons toutes sortes de pneus usagés et nous achetons les vieux pneus. Radio 5 lampes, $15.00. Overland Touring, $20.00. S'adresser au No 280 1-2, RUE ST-PAUL, Tél. 2-6899-W. 238-26—41

AUTOMOBILES A VENDRE

AUTOS A PASSAGERS et camions usagés de toutes marques, en bonne condition, à vendre ou à échanger pour maisons privées, terrains, etc. S'adresser à ABATTOIR DES AUTOS, No 55, rue de la Reine, Tél. 2-2777. 244-26—42

AUTOMOBILES A VENDRE. Chevrolet Coach 1930, peu de millage, très bon ordre, très propre. Essex Coach 1926, bon ordre, 3 pneus complètement neufs. Ford Coupé, avec boite de livraison, pour épicier, boucher ou autre commerce, à vendre très bon marché. Conditions faciles. GARAGE LEVESQUE, Nos 77-85, 1ère Avenue, Tél. 4-4561. 233-26—42

BUICK Master Six. Char en excellente condition, très propre, à sacrifier à un prix excessivement bas pour cause de mortalité du propriétaire. Pour informations, s'adresser au No 174, 3ème AVENUE, Tél. 4-1506, de 6 à 7.30 heures p.m. 251-6—42

CHARS USAGES à partir de $50.00. Graham-Paige, Peerless, Starr, Essex, Jewett, Moon, Whippet, Dodge, Chevrolet, Ford. Conditions de paiement faciles. COTE & COTE, No 112, Boulevard Langelier. 243-26—42

CAMIONS USAGES

CAMION DODGE, 2 tonnes, 1929. G. M. C., 2 tonnes, 1929. Reo 2 tonnes 1929. Dodge 1 1-2 tonne, 1927. Rugby, 1 tonne, 1929. Chevrolet 1 tonne, 1929. Fischer 1 1-2 tonne, 1925. Dodge express, 1926. Tous ces chars sont en très bon état. Conditions de paiement faciles si désiré. S'adresser à MORISSET & FRERE, angle des rues Caron et Prince-Edouard, Tél. 6629. 242-26—42

CHARS USAGES

DODGE SEDAN, 8 cylindres, 1930. Paige Sedan, 1930. Dodge Sedan D. A. 1930. Pontiac Coach 1928. Ford Cabriolet 1930. Dodge Cabriolet 1928. Chevrolet Sedan 1928. Buick Sedan 1927. Chrysler Sedan 1927. Dodge 4 cylindres, 1927. Tous ces chars sont en très bon état. Conditions de paiement faciles si désiré. S'adwresser à MORISSET & FRERE, angle des rues Caron et Prince-Edouard. 242-26—42

ESSEX COACH 5 passagers, réparé à neuf, 4 pneus neufs et 1 de rechange, repeint en neuf Duco. Vraie occasion. Conditions faciles si désiré. S'adresser à GERARD FORTIER, Tél. 2-6850 ou 3-1750. 251-6—42

FORD SEDAN, modèle 1929, en très bon ordre, à vendre pour $300.00 comptant. S'adresser à PAUL RONDEAU, No 40, rue de l'Alverne. 229-26—42

CHARS USAGES

NASH COACH 6; Buick Touring 6; Chevrolet Sedan, 4; Star Coupé 4; Star Coach 4; Oldsmobile Coach 6; Dodge Coupé 4; Chrysler Coach 4; Chevrolet Sedan 4; Essex Coach 6; Oldsmobile Coach 6; Studebaker Coach 6; Chrysler Sedan 4; Durant Coach 4; Hudson Coach 6; Plymouth Sedan 4; Dodge Sedan 4; Studebaker Sedan 6; Durant Coach 6; Graham-Paige 6; Durant Sedan 6; Camion G.M.C. 6; Gotfredson 6; Plymouth Coupé 4; Durant Sedan 6-14-6. Tous ces chars sont en bon état. Conditions de paiement faciles si désirées. COUTURE MOTOR SALES & SERVICE, No 12, rue de la Couronne, Québec, Tél. 7163, 7164. 241-26—42

A VENDRE

AUTOMOBILES A VENDRE

AUTOS USAGES

STUDEBAKER STANDARD SIX; Big Six; Special Six; Sedan, Coach, Roadster Pontiac; Coach, sedan, coupé Essex; Star sedan, 6 cylindres; Erskine Coach sedan; Dodge Cabriolet; Chevrolet Sedan; Whippet Sedan. Toutes ces machines ont été reconditionnées et sont prêtes à être essayées. Venez pour une démonstration et faire votre choix immédiatement. Réelles occasions à cette saison de l'année. MOTORS LIMITED, No 19, rue de la Couronne, Québec, Tél. 6185. 243-12—4

BOIS ET CHARBON

BOIS DE CHAUFFAGE, bardeau de cèdre, bois de corde, slabs de bois franc, de bois mou et de bouleau. Livraison à domicile. Bardeau de cèdre. COUR A BOIS ST-ROCH, No 173 1-2, rue du Pont, Tél. 3-4822. 236-52—4

J.-ALD. LATULIPPE, bois et charbon. — Bois de chauffage de toutes sortes, bois franc, bois mou, slabs de bouleau et de merisier. No 14, 3ème AVENUE, près du pont Dorchester, Tél. 4-2112. 237-26—47

JOS. LEFRANCOIS ENR., Pont Drouin. Bois de chauffage de toutes sortes. Prix réduits. Environ 500 cordes de bois assortis, depuis $2.25 le voyage, en montant, sec, livré à domicile. Faites l'essai. Tél. 4-2821. 247-26—47

SI VOUS VOULEZ vous chauffer à bon marché, achetez de grosses poches de Stove, 80c; Chestnut, 80c; Coke, 40c, 3 poches pour $1.00. Charbon à la tonne, $15.50. J. RACINE, No 290, de la Canardière, Tél. 4-4026. 236-26—47

CHEVAUX ET VOITURES

BONS CHEVAUX à vendre. S'adresser au No 54, RUE ST-AMBROISE, St-Sauveur, Québec, Tél. 9415. 251-6—4

CHEVAUX A VENDRE. — Trois chevaux d'ouvrage à vendre, bon marché. S'adresser à M. CHS. MARTEL, ENRG., 23 Latourelle, Tél. : 3-0285, résidence 8348. 247-12—47

LORRY avec roues de caoutchouc, road car, express, boghei; aussi quatre chevaux. Cause de vente : n'ayant plus besoin. O. CLOUTIER, Ecurie de Louage, No 99, Boulevard Langelier, Tél. 9653. 251-6—47

FOURRURES

STORAGE DE FOURRURES

A L'EPREUVE du feu, des mites, avec $25.00 de réparation, vous aurez droit au storage gratis. Spécialité pour printemps. Renards argentés, croisés, écureuils, Kolinsky, martre du Nord, de Roche. S'adresser à ULDERIC BEDARD, No 244, rue Richelieu, Tél. 3-4892. 251-26—50

FOURRURES. — Nous achetons toutes sortes de fourrures. LAVOIE & JOBIN, No 147, rue St-Joseph, Québec. 245-26—

Storage de Fourrures à 1%

NOTRE TAILLEUR est à votre disposition pour tous travaux en fourrures sur ordre, tels que garnitures sur manteaux de drap ou autres. Les cravates seront en vogue cette année. Nous les avons en stock actuellement. Aussi un choix considérable de chokers, tels que Martres du Nord, de Roche, Kolinsky, Fitch, Ecureuil, etc. Renards argentés, croisés, Platine, Beige, Brun, Cocoa. Nous transformons les manteaux à un prix intéressant. Une visite vous convaincra. L.-P. THIBAULT ENR., No 28, rue St-Jean, Québec. 249-26—5

STORAGE DE FOURRURES

NOUS SOMMES PRETS à prendre vos fourrures en storage. Assuré contre les mites, le feu et le vol. Confiez-nous vos fourrures pour les réparations et transformations. Prix modéré. Style et travail garantis. Nous avons en main un grand choix de chokers et étoles de fourrures pour le printemps. PICARD FURS LIMITED, No 49, rue St-Jean, Québec, Tél. 2-3390. 244-26—5

G. LECLERC

STORAGE DE MANTEAUX de fourrure. Assortiment complet de fourrures pour le printemps. Garnitures de manteaux. Aussi réparation générale. No 4, RUE SCOTT, Tél. 2-3680. 239-26—5

LIVRES

ROMANS A VENDRE et à louer, neufs et usagés, de tous genres. Nous avons un bon assortiment de tabac en feuilles de première qualité, que nous vendons au plus bas prix du marché. S'adresser à J.-A. LEVESQUE, No 146 1-2, 3ème Rue, Limoilou. 239-26—

OCCASIONS

A VENDRE, 2 caisses enregistreuses "National" en bon ordre. Conditions faciles. S'adresser au No 126, RUE DE LA COURONNE, Tél. 3-0253. 249-6—

A VENDRE OU A LOUER. — Au No 133, rue Durocher, ameublement de salle de pool et magasinette-restaurant et un logement de trois appartements. S'adresser sur les lieux, ou No 86, RUE KIROUAC. Possession immédiate. 250-6—5

LARDS, BOEUFS, ETC

DE PREMIERE QUALITE à bon marché. Lard frais, 15c à 20c; Boeuf à soupe, 5c à 10c; Roast beef, 15c à 25c; Saucisse, 2 livres pour 25c; Patates, 90c la poche, ou 50 livres pour 50c. BARTH. RONDEAU, No 104, rue des Franciscains, Tél. 3-4687. 246-26—52

L'ARGENT EST TRES RARE. 500 habits de toutes les couleurs et grandeurs, à $3.27. Toute la balance de la marchandise à une réduction de 25 et 35 pour cent. DOMINION SECOND HAND CLOTHING, No 32, rue St-Nicolas. 251-6—5

A VENDRE

OCCASIONS

OCCASIONS. — 1 caisse enregistreuse "National", un tiroir, avec reçu pour chaque vente; 1 caisse enregistreuse "National", avec 4 tiroirs, électrique, pouvant servir pour garage, avec coupon; 2 balances "Dayton" pour épicier ou boucher; 1 comptoir avec tiroirs pour épicerie; 1 couteau pour trancher le jambon; vitrines; 1 machine à additionner; 1 moulin à café. S'adresser à **PAUL RONDEAU**, No 104, rue des Franciscains. 241-26—52

PIANO DROIT, divanette, garde-robe en chêne doré, cours anglais au complet, set de boudoir, secrétaire (roll top), glacière, poêle à gaz, habits de messieurs, renards, martres, visons. Mme **DENIS**, No 156, Côte d'Abraham, Tél. 2-0026. 247-6—52

POELES USAGES A VENDRE. — Très bons poêles-fournaises, combinés gaz et charbon, poêles de cuisine, électriques et à gaz à partir de $5.00 en montant. Livraison dans toutes les parties de la ville. Chez **J.-P. BEDARD ENR.**, No 72, rue St-Joseph, Tél. 4-4251. 242-26—41

POELES ! POELES ! — No 22, rue St-Joseph. Tél. 2-4929. Spécialité poêles neufs, marques "Gurney" et "Dominion", poêles usagés à des prix très modérés. Laveuses électriques, balayeuses. 15 années d'expériences dans ce genre de commerce. S'adresser à **J.-W. BOLDUC.** 231-26—52

CLAVIGRAPHES A VENDRE

100 CLAVIGRAPHES. Vente spéciale. 15 jours. Ce lot comprend "Underwood", "Monarch", "Remington", "Noiseless" en parfait ordre, à vendre à bonnes conditions. S'adresser à **M. GILBERT**, No 88, rue St-Valier, Tél. 2-7216. 243-12—52

PIANOS A VENDRE

PIANOS AUTOMATIQUES, valeurs régulières, $550., sacrifiés à $295., avec rouleaux, etc. Véritables occasions. Cause : Abandon de la ligne de pianos. Conditions faciles. S'adresser à **J.-A. BRETON**, No 47, Côte d'Abraham, Québec. 246-6—55

IMMEUBLES

A VENDRE OU A LOUER

A VENDRE OU A LOUER, No 103 chemin Ste-Foy, maison seule, 12 chambres plus 2 chambres de bain, chauffage à l'eau chaude, en très bonne condition. Aussi No 5, Avenue Bougainville, maison de 11 chambres plus chambre de bain. Maison seule, très moderne. Véritable occasion. S'adresser au No 5, **AVENUE BOUGAINVILLE**, Tél. 7949. 249-26—58

GIFFARD, Manoir Montcalm, ancienne résidence seigneuriale historique. 13 pièces. Améliorations modernes. 80,000 pieds de terrain, garage. Conditions faciles. S'adresser au **Lt.-Col. MARQUIS** Giffard, Tél. 2-3210-W. 246-26—58

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE, jolie résidence d'été, à Cap-Rouge, située chemin St-Louis, côté du fleuve, avec tennis sur lot voisin. S'adresser à **M. G.-EUGENE PARADIS**, notaire, No 449, rue St-Jean. 239-26—58

BOIS-JOLI, coin chemin St-Louis et Côte de l'Eglise, Sillery, contenant 206,550 pieds carrés. Belle localité pour hôtel de touristes ou autres affaires commerciales. Pourra être divisée en deux parties. S'adresser à **J.-A. TIMMONY**, No 50, rue Fraser, app. 7. 240-26—58

COUR A CHARBON, avec pelle mécanique pour déchargement de chars de charbon; aussi terrain pour entreprise industrielle. Voie reliée au C. N. R. à vendre. S'adresser à **EDMOND CONWAY**, No 235, de la Canardière, Tél. 4-2351. 251-6—58

MAISONS A VENDRE

OCCASIONS SPECIALES. — Maisons brique solide, 3ème Avenue, près Banque Provinciale. Revenus annuels $2,200.00, représentant du 10 à 12 p.c. Aussi logement à louer, 6 chambres, planchers en bois dur, bien fini, $30.00, avec garage. S'adresser au No 239, 3ème **AVENUE**, Tél. 4-2505. 241-26—58

RUE FRASER, No 25, Lévis (sur le bord du cap), voisin du bureau d'enregistrement, 5 minutes du bateau de la Traverse, grande propriété avec toutes les améliorations modernes, 2 foyers, chauffage à l'eau chaude, 12 pièces, à vendre au tiers du prix coûtant. S'adresser au **Notaire PAUL SAMSON**, No 6, Côte d'Abraham, Québec, P.Q. 242-12—58

10 A 12% net de revenu sur propriétés à vendre dans tous les quartiers de la ville. S'adresser à **LA BIJERE FORTIER**, notaire, No 47, rue Notre-Dame des Anges, St-Roch, Québec, Tél. jour et soir 9479. 251-26—58

A VENDRE OU A ECHANGER

A LORETTEVILLE, propriété voisine de l'église, anciennement connue **J.-B Falardeau**. 3 grands magasins. 2 logements de 8 chambres.

50, RUE ST-PATRICE, 3 logements, avec revenu de $1,150.00 par année, chauffés. Brique solide.

52, RUE ST-PATRICE, 2 logements, avec revenu de $900.00 par année chauffés.

162, RUE CREMAZIE, 3 logement, avec revenu de $2,160.00 par année, y compris magasin moderne. Système "Buckwheat". Pas de rente. Construction neuve d'un an.

TERRAIN A VENDRE, coin des rues Bourlamaque et St-Laurent, bons pour construction, fin commerciale ou résidentielle à la fois, situés à l'arrière de la nouvelle église de Notre-Dame du Chemin.

ROSAIRE DROLET,
Propriétaire
194, AVE. des ERABLES. Tél: 3-4217
247-26—58

MAISONS A VENDRE

RUE DU ROI. Maison de cinq logements. Revenu $1,454.00. Bonnes conditions pour prompt acquéreur.

$1,000.00 COMPTANT, balance $300.00 par année, 12ème Rue, maison neuve, trois logements. Revenu $1,140.00.

11ème RUE. $800.00 comptant, balance comme loyer, maison de deux logements, coin de ruelle.

RUE DU ROI. Maison de trois étages, trois logements. Revenu $1,152.00. Pour vendre d'ici à huit jours.

RUE DU ROI. $1,000.00 comptant, maison de deux logements. Revenu $600.00 par année. S'adresser à

PAUL-EMILE BEDARD
Assurances et Immeubles
187, RUE DU ROI
Tél. 3-1634; Rés. 4-2381

MAISONS A VENDRE

RUE DORCHESTER. Poste de commerce établi depuis quelques années, en plus un logement de 14 chambres; ces chambres sont louées et donnent un revenu de $140.00 par mois, actuellement. Système de chauffage, à vendre à prix modéré.

LIMOILOU. Bonne propriété de trois logements, grande cour, garage, donnant un revenu de $900.00 par année, à vendre à prix d'occasion, $6,000.00.

RUE LACHEVROTIERE. Maison de 3 logements, donnant un revenu de $936.00 par année, à vendre à prix d'occasion, $5,000.00, $1,000.00 d'acompte.

EMILE BROUSSEAU
IMMEUBLES ET ASSURANCES
255, rue St-Jean Tél. 2-5768

IMMEUBLES

PROPRIETES A VENDRE

OCCASIONS

RUE GARNEAU. Construction en pierre faisant deux rues. 16 pièces plus 3 chambres de bain. Endroit idéal pour location de chambre. Prix intéressant.

AVENUE CARTIER. Maison avec cour. Bonne construction. 3 logements de 6 pièces plus bain. Revenu annuel $1,860. Chauffage à eau chaude. Beau placement.

RUE CREMAZIE. Construction en brique solide, éclairée sur les quatre côtés, avec planchers en chêne, cave à légumes et cuve pour lavage. Revenu annuel $2,100.00. Chauffage à eau chaude. Prix $14,000.00, avec conditions faciles.

RUE KITCHENER. Construction moderne, 4 logements de 5 et 7 pièces. Revenu annuel $1,440.00. Chauffage à eau chaude. Vendrait avec peu de comptant, balance $500.00 par année.

AVENUE DE LA TOUR. Maison avec grand terrain. Construction neuve de 2 logements de 10 pièces plus bain, avec toutes les améliorations modernes. Chauffage automatique. 2 garages chauffés. Revenu annuel, $2,500.00. Très belle situation.

RUE ST-FRANCOIS. Maison de 2 logements de 4 et 5 pièces. Revenu annuel $660.00. Prix $5,000.00, avec conditions faciles.

RUE ST-VALIER. Maison de 6 logements de 3, 4, 6 et 7 pièces. Revenu annuel, $2,160.00. Prix $13,000.00. Placement rapportant 13 pour cent net.

RUE BOISSEAU. Maison de 4 logements de 3 et 4 pièces avec grande écurie et remise à voiture. Revenu annuel $624.00. Vendrait avec peu de comptant et la balance avec conditions faciles.

A ECHANGER

EVERELL. (En face de la station Clermont). $700.00 comptant, balance à 5 pour cent, pour joli petit cottage de 8 appartements plus bain. Chauffage à eau chaude. Grand terrain. Arbres fruitiers. Garage, etc.

RUE DE LA NORMANDIE. Maison avec cour. Bonne construction de 2 logements de 6 et 9 pièces plus bain. Revenu annuel $756.00.

COTE D'ABRAHAM. Construction solide. Garage double. Un logement de 11 pièces plus bain et un magasin avec logement de 8 pièces. Endroit prenant toujours de la valeur.

AUSSI AUTRES PROPRIETES situées dans les différentes parties de Québec et la banlieue.

SALONS DE BARBIERS, Epiceries, Ameublements de chambres, Hôtels, Lot, Terres, Maisons de campagne. Venez nous consulter, vous épargnerez. Toujours à votre service.

H.-P CIMON
IMMEUBLES EN GENERAL
Prêts sur hypothèque. Achat de créances
Assurances sous toutes ses formes
"EDIFICE CIMON"
6, Côte d'Abraham, près carré d'Youville
Tél. 5169

MAISONS A VENDRE

ABERDEEN. 2 logements de 5 et 9 chambres, brique solide.

AVENUE BOUGAINVILLE. 2 logements de 5 et 6 chambres, coin de ruelle.

AVENUE BROWN. Maison neuve de 3 logements de 7 et 8 chambres, avec ou sans rente.

Coin BROWN et FRASER. 2 logements de 8 et 5 chambres, complètement détachée. Sans rente.

DE L'ALVERNE, coin de rue, 4 logements. Bon revenu.

Coin DE SALABERRY et ST-CYRILLE. 2 logements de 8 et 5 chambres. Brique solide. Offre raisonnable sera acceptée.

Coin DES ERABLES et FRASER. 3 logements de 7 et 8 chambres.

DES FRANCISCAINS. 2 logements de 9 et 6 chambres.

RUE FRASER. 3 logements de 9 et 10 chambres plus chambre de bain. Aussi autres de 6, 7 et 8 chambres.

AVENUE GALIPEAULT. 3 logements de 7 chambres.

RUE GARNIER. 3 logements de 5 chambres. Bon marché.

RUE JEANNE D'ARC. 4 logements. Revenu 13 p.c. net.

AVENUE LAURIER. 3 logements de 7 et 8 chambres.

AVENUE MURRAY. 2 logements de 9 chambres modernes, maison neuve.

RUE ST-CYRILLE, dans Belvedère, maison neuve de 6, 7, 8 et 9 chambres. Conditions faciles.

RUE CLAIRE-FONTAINE. 2 logements de 9 et 5 chambres.

RUE CONROY. 4 logements de 5 et 8 chambres.

RUE ST-AMABLE. 3 logements de 7 et 8 chambres.

COTE STE-GENEVIEVE. 3 logements et 10 garages.

AVENUE TURNBULL. 3 logements de 9 et 6 chambres, coin de rue.

DU PONT. 2 logements. Terrain de 55 x 100 pieds.

RUE ST-FRANCOIS. 4 logements. Coin de rue.

MAISONS SEULES

CHEMIN STE-FOY, en face du Couvent de Bellevue. Cottage de 8 chambres plus chambre de bain.

AVENUE DES ERABLES. 9 chambres plus chambre de bain. Bas prix et conditions très faciles.

GRANDE-ALLEE. 11 chambres plus 2 chambres de bain.

AVENUE MURRAY. 10 chambres plus chambre de bain.

ST-ROMUALD, Avenue du Collège. Maison seule de 16 chambres plus chambre de bain. Système de chauffage.

A VENDRE OU A ECHANGER

RUE DES FRANCISCAINS, 4 logements. Bon marché, à échanger pour autre maison de rapport.

RUE ST-FRANCOIS. 2 logements. Echangerais pour 2 maisons de 3 logements à Limoilou.

RUE ST-ALBERT, Limoilou. 5 logements. Echangerais pour maison seule.

A GIFFARD. Maison seule de 9 chambres. Echangerais pour maison de rapport en ville.

TERRAINS

TERRAINS dans toutes les parties de la ville à des prix et conditions avantageux.

A LOUER

RUE ST-DOMINIQUE, entre St-Joseph et Des Fossés. Bâtisse de 4 étages. Conviendrait pour commerce de gros.

GEO. PAQUET
IMMEUBLES EN GENERAL
Spécialité : Vente et achat à commission
Edifice Florence, 59, rue St-Joseph
Tél. Bureau 4-4221; rés. 6678
Assurance-feu

MAISONS A VENDRE

QUARTIER BELVEDERE (partie haute), cottage semi détaché. 10 chambres. Bas prix.

QUARTIER BELVEDERE. 3 logements de 9 et 10 chambres, semi-détachée, très bien située. Occasion avantageuse. Aussi autre maison de 3 logements de 10 et 11 chambres.

QUARTIER BELVEDERE. Maison semi-detachée, 3 logements de 7 chambres. Prix $11,000. Terrain clair.

QUARTIER BELVEDERE, près église, école, semi-détachée, 3 logements de 7 chambres. Moderne, garage. Prix $13,000. Terrain clair.

ABERDEEN, près Cartier, 3 logements de 8 chambres.

S'adresser à **ST-GEORGES MORENCY,** No 235, rue St-Joseph, Tél. 8311, 5680. 24—58

A LOUER

ANGLE DES RUES DORCHESTER et ST-VALIER, ancien Edifice Marsh, pour n'importe quel genre de commerce; patinoire à roulettes, golf en miniature, clubs, salles d'échantillons, expositions d'automobiles, entrepôts, etc. Le tout chauffé, avec service d'ascenseur. S'adresser à

RUE ST-JEAN, No 236, 2ème etage, 3 pièces, $35.00, chauffe. Possession immédiate.

10ème RUE, No 112, 5 pièces plus bain, 2ème étage. Prix $28.00.

9 1-2, AVENUE BOISCLERC, logement de 6 pièces plus bain, 2ème étage. Prix $30.00.

19, RUE ST-SAUVEUR (coin St-Bernard), logement de 8 pièces, 1er étage. Prix $30.00.

21, RUE ST-SAUVEUR, logement de 4 pièces, 2ème étage. Prix $18.00.

45, RUE STE-AGNES, logement de 3 pièces, 1er étage. Prix $16.50.

IMMEUBLE & EPARGNE INC
Administrateurs et Collecteurs de Loyers
EDIFICE CIMON
2, Côte d'Abraham. Tél. 5169

NON CLASSIFIEES

ARGENT A PRETER

L.-E. FORTIER, N. P.,
87, Rue de l'Eglise, Québec
Tél. 9450 Tél. 2-3923 s. 2

ARGENT A PRETER, 6%, sur première hypothèque, dans la ville de Québec. 244-26—n.c.

PRESCRIPTIONS

FAITES REMPLIR vos prescriptions au laboratoire de la Pharmacie BRUNET. Notre laboratoire est sous le contrôle de 5 pharmaciens et d'un médecin. Vos médicaments seront préparés avec soin. Si vous ne pouvez apporter vous-même votre prescription, téléphonez à 8141, et on l'enverra chercher. **W. BRUNET & CIE,** No 139, rue St-Joseph. 231-26—n.c.

Mlles LAVOIE. — Charmantes robes du soir et d'après-midi, dans toutes les teintes, offertes à des prix très bas, $9.95 à $15.00. En jersey, trois pièces, plusieurs modèles, teintes et prix différents, très spécial, $7.95 à $15.00. Nous avons un assortiment de robes de crepe, à partir de $4.98. Un choix considérable dans les bas, gants, sacoches, blouses, chandails, scarfs, colliers et pagodes, etc. No 344, **RUE ST-JEAN.** 246-26—n.c.

LISTE DE CHARS USAGES

PEERLESS SEDAN, 6 cylindres, 1928, $700.00; Auburn Sport Sedan, 1928, $700.00; Studebaker Coach 6 cylindres, 1926-27, $600.00; Chandler Special Six, 1928, $700.00; Durant Roadster, 4 cylindres, 1928, $400.00; Essex Soupé (rumble seat), 1929, $650.00; Franklin Sedan, 6 cylindres, $350.00; Essex Coach, 6 cylindres, 1927, $350.00; Ford Coupé De Luxe, 1929, $400.00; Graham-Paige Sedan 612, 1928, $650.00; Hudson Touring, Spécial Legaré, 1929, $1,700.00; Paige Sedan, 6 cylindres, 1927, $475.00; Nash Sedan, 6 cylindres, 1926, $650.00; Buick Coach, 6 cylindres, 1926, $300.00; Jewett Coach, 6 cylindres, $300.00; Paige Sedan, 6 cylindres, 1928, $600.00; Jewett Coach, 6 cylindres, 1927, $450.00; Nash Coach Advance Six, 1926, $450.00; Ford Coupé, 1926, $40.00; Studebaker Victoria Big Six, 1927, $600.00; Studebaker 7 passagers, avec Duplex, $600.00; Pierce Arrow Sedan, 7 passagers, limousine, $300.00; Packard Sedan, 6 cylindres, $400.00; Oldsmobile Victoria, 6 cylindres, $250.00; Hudson Victoria, 1925, $175.00; Buick 7 passagers, Sedan, $250.00; Cole 8 Spécial, touring, $250.00; Hudson touring, 7 passagers, $250.00; Chevrolet, 4 cylindres, Spécial, touring, $200.00; Studebaker Light Six, touring, $100.00; Pontiac Six Sedan, 1929, $775.00; Nash Advance Six, 1928, sedan, $800.00; Studebaker 7 passagers, limousine, $350.00; Hudson 7 passagers, 1926, sedan, $250.00; Durant 6 cylindres, modèle 6-14, 1930, $850.00.

Auburn Durant Sales & Service
91-97, COTE D'ABRAHAM
Tél. 2-2845 Québec.
242-26—n.c.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est ici donné que le soussigné a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de son frère, feu Charles Allard, fils de Dydime qui, de son vivant, avait droit à une annuité, à Baie St-Paul, comté de Charlevoix, province de Québec.

Baie St-Paul, 19 mars 1931.
JOSEPH ALLARD.

DES JEUNES FILLES demandées pour la vente des tag-days. 15 pour cent de commission payée. S'adresser à **56 Côte du Palais.**

SERVANTE DEMANDEE pour famille de trois personnes. Devra avoir sa famille en ville. S'adresser à **MME BOISVERT,** 49, Avenue des Laurentides. Tél. 3-3849.

MAISON A LOUER. — Sur le Cap, haut de la rue Mont-Carmel, no. 29, quartier de résidence paisible et sans trafic. Maison remise à neuf. 15 chambres, garage. S'adresser 31 **Mont-Carmel.**

MARCHE DES BESTIAUX

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 24. — Arrivages de bêtes à cornes sur les deux marchés locaux hier matin: 885. Au commencement de la séance, les ventes n'ont pas été assez nombreuses pour qu'on puisse établir des cotations mais l'impression générale était que les bouvillons devaient baisser. Dix-sept jeunes bouvillons de choix à tête blanche venant de la ferme du gouvernement fédéral d'Ottawa, ont été vendus moyennant $8 et ils pesaient en moyenne 965 lbs. Seize bouvillons communs de piètre apparence ont rapporté $5 et un lot de vaches passablement bonnes se vendit à raison de $4 les 100 lbs. Les veaux se sont vendus entre $7 et $8.

Arrivages de veaux, 1,425. La vente de ces animaux s'est effectuée avec lenteur à des prix variant de 50 cts à $1 plus bas. La majeure partie des veaux étaient d'une qualité commune et ont rapporté $6.50. De petits lots de veaux moyennement bons ont rapporté $7 et ls passables ou juste ordinaires ont rapporté autour de $6.50.. Les veaux nourris au seau se sont vendus entre $5 et $6 et les veaux d'abattage légers et d'une qualité commune ont rapporté autour de $6.

Cotations. —! Bons veaux d'abattage $7.50; médium $6.50 à $7.; communs $5 à $6.25.

Arrivages de moutons 59. Les agneaux étaient presque tous des mâles qui rapportèrent $6.50. Les agneaux gras désassortis rapportèrent $7.50. Les moutons et les vieux béliers ont été vendus sur le même pied entre $5 et $6.

Cotations. — Brebis $5 à $6; Agneaux, bons, $7.50; communs $5 à $6.50.

Arrivages de porcs 2,272. Le marché des porcs a été instable. De 700 à 800 porcs furent vendus à des prix variant de $7.25 à $8 avec la moyenne autour de $7.50 et pour le bacon et la boucherie (nourris et abreuvés).

Un gain dans la. $é

EUCHRE

Euchre, mercredi le 25 Mars à 2 heures à la Salle Pageot, 180 rue Richelieu. Plusieurs prix et prix d'assistance. Admission .35 cts. Cartes en vente à la porte.

Demande de Logement

On demande à louer pour le 1er mai, un logement de quatre à cinq pièces plus chambre de bain, dans Notre-Dame de Grâce ou Jacques-Cartier, pour nouveaux mariés. Téléphoner 3-0860 ou écrire à casier 419.

DOCTEUR
C.-A. KIROUAC
184, Côte d'Abraham—Tél. 2-4157
MEDECINE GENERALE
RAYONS-X. TRAITEMENTS ELECTRIQUES
Heures de Bureau :
9 à 12 A. M. — 2½ à 6 P.M.
Soir sur appointements

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles

BOISSONNAULT.—A Ste-Anne de Beaupré, le 22 mars 1931, à l'âge de 30 ans et 8 mois, est décédée Mlle Angéline Boissonnault, fille de M. Joseph Boissonnault.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 8.30 heures.

Départ de la maison mortuaire à 8.15 heures pour la Basilique de Ste-Anne de Beaupré et de là au cimetière de la paroisse.

BOUCHER. — A Mont-Joli, le 22 mars 1931, à l'âge de 30 ans et 1 mois, est décédée Dame Marie-Ange Bussières, épouse de M. Richard Boucher, voyageur de commerce.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, chez M. Albert Bussières, Breakeyville, à 8.45 heures pour l'église de Breakeyville et de là au cimetière de la paroisse.

FORTIN. — A Québec, le 23 mars 1931, à l'âge de 40 ans, est décédé M. Wilfrid Fortin, époux de dame Angélina Lacroix.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, 73 St-Olivier, à 8 heures 45, pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière St-Charles.

GODBOUT. — A Shelter-Bay, Côte Nord, le 18 mars 1931, à l'âge de 55 ans, est décédé subitement M. Albert Godbout, inspecteur forestier pour le gouvernement, fils de feu Louis Godbout.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à l'église paroissiale de Lauzon, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, chez son frère, M. J.-Arthur Godbout, à 8.45 heures. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

LAFOREST. — A Champigny, le 21 mars 1931, à l'âge de 53 ans et 6 mois, est décédé sieur Georges LaForest, époux de dame Marie-Blanche Michaud.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, sur la route de Champigny, à 8 h. 45, pour l'église de l'Ancienne Lorette et de là au cimetière Belmont.

LEVEILLE. — A Lévis, le 23 mars 1931, à l'âge de 68 ans et 4 mois, est décédé M. Gaudiose Leveillé, tailleur de pierre, époux de Dame Joséphile L'Hérault.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire à 8.45 heures pour l'église de Notre-Dame de Lévis et de là au cimetière de la paroisse.

MORIN. — A l'hôpital du St-Sacrement, le 22 mars 1931, est décédé Théophile Edward "Peter" Morin, âgé de 70 ans, ayant été plus de trente ans le fidèle serviteur de la famille de feu W.-H. Wiggs.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 8 h. 30, à l'église St-Sacrement.

Départ de la maison mortuaire, 525, chemin Ste-Foy, à 8 h. 15. Inhumation au cimetière St-Pathick.

PARADIS. — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 23 mars 1931, est décédé, à l'âge de 74 ans, Sieur Isidore Paradis, commis au Syndicat de Québec, époux de feu Dame Adele Pelletier.

Il était congréganiste de St-Roch.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 26, à 9 heures.

Départ de l'Hospice St-Antoine, No 184, rue St-François, à 8.50 heures pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles.

ROUSSEAU. — A Valley Jonction, le 22 mars 1931, à l'âge de 70 ans et 4 mois, est décédée Dame Marie-Lucie Bilodeau, épouse de feu Hilaire Rousseau (Manoir Bilodeau).

Les funérailles auront lieu mercredi, le 25, à 9.30 heures.

Départ de la maison mortuaire après

VERRAULT. — A Québec, le 23 mars 1931, à l'âge de 68 ans et 4 mois, est décédée Dame Marie-Flore Dignard, épouse de M. Edouard Verrault, marchand-épicier.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 25, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 133, rue de l'Eglise, à 8.45 heures pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles.

Service Anniversaire

GRANDBOIS. — Le service anniversaire de madame Michel-Adolphe Grandbois, née Lumina Rouleau, autrefois de St-Casimir, et soeur de feu Mgr Rouleau, de l'Ecole Normale, et de M. l'abbé F. Rouleau, curé de St-Alban, sera chanté mardi matin, à 8 heures et un quart en l'église Notre-Dame du Chemin.

HORSLEY - WILLING - BAILLARGE - BACON. — Le service anniversaire de Helen Lady Horsley-Willing-Baillargé-Bacon, sera chanté à la Basilique, le jeudi 26 mars, à 10 heures.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LA FINANCE DES AUTOS EN JANVIER

Une diminution a été enregistrée dans la finance des nouvelles et des vieilles machines durant janvier 1931.

DES CHIFFRES

Ottawa, 24. — La finance des automobiles a enregistré une diminution durant le mois de janvier 1931 par rapport au mois précédent et par rapport au mois correspondant de 1930. La diminution a été de 23.3 p.c. En janvier dernier, le nombre des autos financés a été de 5,023 au lieu de 6,762 en décembre 1930 et de 5,161 en janvier 1930. Le montant de cette finance s'élevait en janvier 1931 à $2,188,540 comparativement à $2,948,852 en décembre 1930 et à $2,852,995 en janvier 1930.

Il a été financé 2,227 nouveaux chars en janvier 1931 contre 1,316 en décembre 1930 et 1,335 en janvier 1930 tandis que le nombre des chars usagés qui ont été financés était de 2,796 en janvier 1931, de 5,446 en décembre 1930 et de 3,826 en janvier 1930. La finance des nouveaux chars a été en janvier 1931 de $904,850 comparativement à $608,543 en décembre 1930 et à $1,113,471 en janvier 1930 tandis que la finances des machines usagées a été en janvier 1931 de $1,-28,690 en janvier 1931 comparativement à $2,340,309 en décembre 1930 et à $1,739,524 en janvier 1930.

LA CUITE.—Je parie que je me suis trompé encore une fois de clef. (Moustique, Charleroi).

A LOUER

Maison seule avec huit chambres à louer ou à vendre avec toutes les commodités modernes. Grand jardin et hangar. S'adresser à 556 ou 526, rue St-Joseph, Lauzon.

COMPTABILITE

Un comptable expérimenté pouvant fournir les meilleures références de ses patrons, et pouvant disposer de quelques jours par semaine, demande emploi, durant ses loisirs.

Ecrire à Casier No 423, l'Evénement, Québec.

Le Dry Ginger Ale et Limonade Vichy
sont
des liqueurs de haute réputation. Commandez-les à la caisse.
Elz. FORTIER Ltee
123, Rue ST-DOMINIQUE
Tél. : 2-2122.

A LOUER

30, RUE STE-ANNE, Haute-Ville, centre des affaires. Logement ou bureaux, 10 pièces. W.-R. LARUE, Notaire, 28, rue Ste-Anne.

HOTEL CLARENDON
Lunch d'hommes d'affaires 50c

MAISON A VENDRE

Maison de 12 chambres avec chauffage central et toutes les améliorations modernes, magnifique propriété située en plein centre de Lévis, à trois minutes de l'église, du collège, du couvent et de l'école des Frères. Pour tous renseignements, prière de s'adresser à Cyrille Vaillancourt, 53 avenue Bégin, Lévis. Téléphone 183.

ALEX. COULOMBE
FABRICANT DE LIQUEURS DOUCES DE CHOIX
18 VARIETES
Spécialités:
DRY GINGER-ALE "C et G" et ORANGEADE "COULOMBE"
112, Ave Bigaouette -- Tél: 8485

L'ACTUALITE par L'IMAGE

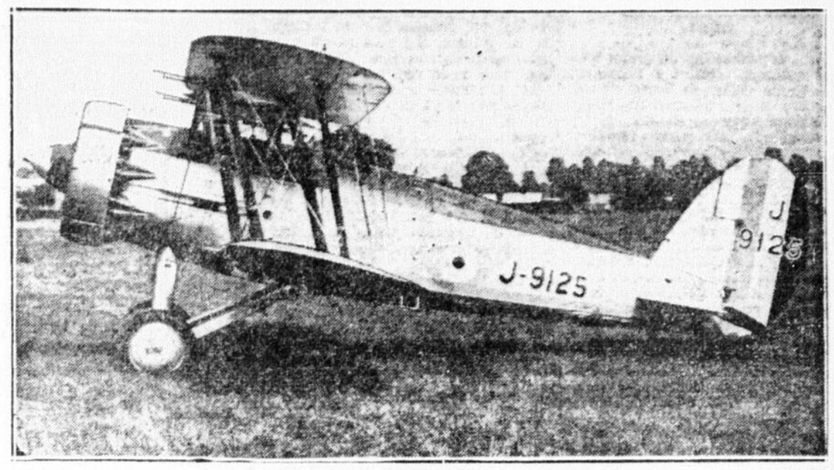

Voici un nouvel avion de combat anglais qui peut faire une vitesse de deux cents milles à l'heure et transporter six mitrailleuses au lieu de deux habituelles. On vient de lui faire subir des épreuves qui ont été déclarées satisfaisantes. On voit les appareils Lewis sur les ailes. De plus en plus, les constructeurs d'aéroplane cherchent à renforcir leur puisance et leur équippement, au point de vue des armes.

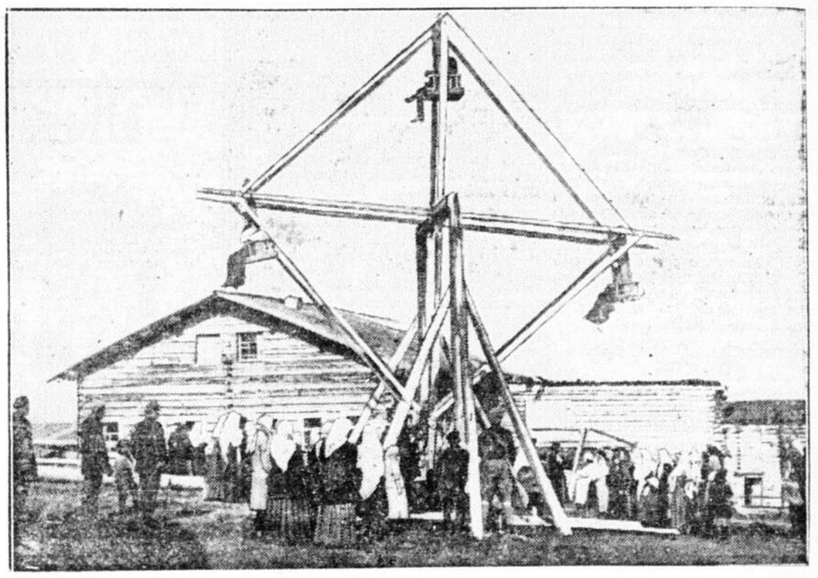

Cette roue rudimentaire fait partie des amusements des paysans russes et leur procure autant de plaisir que font un parc de jeux ou un cirque pourraient en fournir aux citoyens de la libre Amérique. Cette photographie fut prise durant une foire de village en Russie soviétique récemment.

La photographie ci-dessus représente quatre des six courtiers de Toronto dont les appels viennent d'être rejetés par la cour du banc du roi de l'Ontario qui a maintenu la sentence prononcée contre chacun d'eux. Ils se rendent à la gare où ils s'embarqueront pour le pénitencier de Kingston. A gauche, en arrière, on voit **A.-R.** Campbell qui a à sa gauche vêtu d'un manteau gris et d'un chapeau "Fedora" D. S. Paterson. Le deuxième à partir de l'extrême droite est Malcolm Stobie avec a sa gauche C.-J. Furloag, qui tourne le dos au camera.

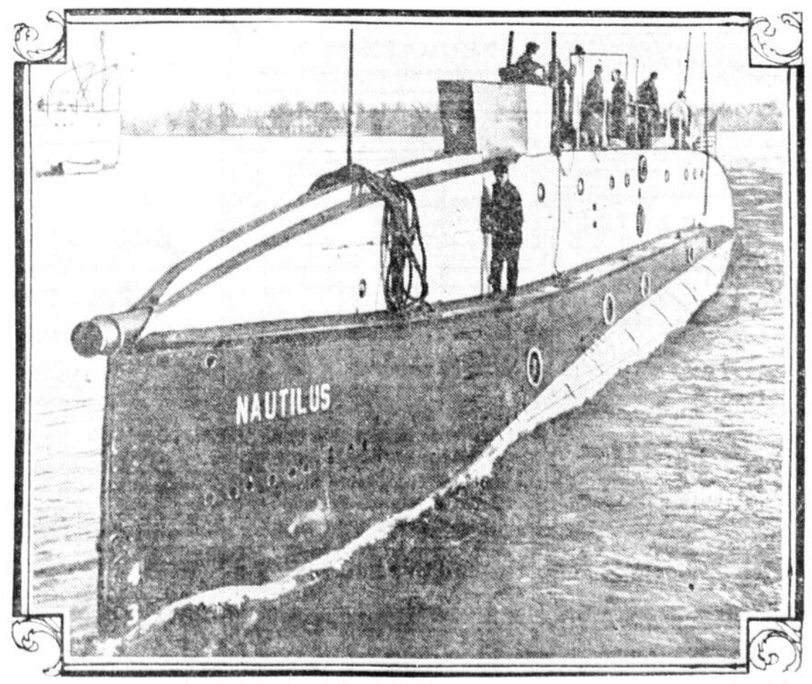

Voilà une photographie intéressante du "Nautilus", le sous-marin reconstruit de Sir Hubert Wilkins, que l'on voit ici quittant le port de Philadelphie à destination de New-York. On sait que le voyage se fera sous les flots que recouvre la banquise polaire. C'est à New-York que le vaisseau sera officiellement lancé. Les essais préliminaires ont donné satisfaction aux promoteurs de l'expédition et aux ingénieurs. On remarquera le dispositif spécial qui permet au sous-marin de résister aux chocs et de les supporter sans dommage. Les parties du navire qui dépassent cette ligne disparaitront lorsque l'appareil plongera sous la banquise.

DANS LEVIS

L'HON. JUGE ALPHONSE BERNIER PRESIDERA CE BANQUET.

Les organisateurs du grand banquet qui sera offert à l'honorable juge Emile Gelly, au cours d'avril prochain, nous informent que l'honorable juge Alphonse Bernier, de Lévis, a accepté avec plaisir l'honneur de présider ce grand banquet offert à l'un des nôtres.

Le comité d'organisation qui était composé de M. Lévi Lemieux, président, M. J.-L. Roberge, vice-président; Julien Dumont, secrétaire; Ernest Gosselin, trésorier; P.-A. Boutin, L.-J. Roy, Hector Lemieux, organisateurs, vient d'être complété en enrôlant de nouveaux directeurs dans les principales paroisses du comté de Lévis. Ce sont: MM. Maurice Pelletier, avocat, de Lauzon; Amédée Gagnon, de Lévis Tancrède Boucher, de St-Romuald; Eudore Olivier, de St-Nicolas; Henri Dumont, maire de St-Henri et Aimé Bourget, de Lauzon.

Une réunion a eu lieu hier, à la résidence du président, M. Lévi Lemieux, côte du Passage. L'organisation est maintenant terminée, il ne reste plus qu'à agir. Les cartes ont été mises en vente aux endroits que nous avons déjà mentionnés. On pourra également s'en procurer en s'adressant aux organisateurs.

Comme nous l'avons déjà dit, ce banquet sera mixte, et aura lieu le 14 avril, à la salle du Manège Militaire de Lévis.

ASSOCIATION DE TIR A LAUZON.

Nous rappelons aux officiers et membres de l'Association de Tir de Lauzon qu'une importante assemblée sera tenue demain soir, mercredi à 8 heures, dans la salle de l'Hôtel de Ville de Lauzon. Tous les membres actifs sont cordialement invités à assister à cette réunion annuelle qui a lieu le printemps. Les personnes qui désireraient faire partie de l'association sont également invités à se rendre à cette réunion.

FUNERAILLES DE Mme PETER CONDRON.

Hier matin, à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis ont eu lieu en l'église Notre-Dame de Lévis, les funérailles de Mme veuve Peter Condron, décédée jeudi soir dernier, à l'âge de 87 ans, à la résidence de son gendre, M. Arthur Chandonnet, avenue Bégin, à Lévis.

Après la cérémonie funèbre, les restes mortels furent conduits au cimetière Mont-Marie et inhumés dans le terrain de la famille.

Nous réitérons à cette dernière nos vives condoléances.

MORT DE M. GAUDIOSE LEVEILLE.

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Gaudiose Léveille, tailleur de pierre, survenue hier matin, à sa résidence, rue St-Rémi, à Lévis.

Le défunt âgé de 68 ans et 4 mois laisse dans le deuil outre son épouse éplorée, dame Josephine L'Hérault, neuf enfants: M. l'abbé Joseph Léveillé, assistant-procureur du Collège de Lévis, MM. Lucien et Gérard Léveillé, de Lévis, Mmes Philéas Lemieux, Alfred Costin et Levi Fournier, ainsi que Mlles Alexandrine, Juliette et Lucienne Leveille, tous de Lévis.

Feu M. Leveillé était avantageusement connu dans Levis, où il résidait depuis longtemps. Il fut atteint d'une grave maladie au cours de janvier dernier.

Les funérailles auront lieu jeudi matin, à 9 heures, en l'église Notre-Dame de Lévis suivies de l'inhumation au cimetière Mont-Marie.

Nous prions M. l'abbé Joseph Leveillé et la famille si cruellement éprouvée d'accepter notre plus entière sympathie.

ASSEMBLEE DU CLUB DE RAQUETTEUR "LE VOLTIGEUR"

Une assemblée des officiers et des membres du club de raquette de Lévis, "Le Voltigeur", sera tenue ce soir, à 8 h., dans leur chalet, salle Dion, rue St-Louis, Lévis.

On demande que tous les membres soient présents à cette assemblée, vu qu'il s'agit de la nomination d'un délégué devant aller représenter le club à l'assemblée semi-annuelle de l'Union Canadienne des Raquetteurs qui aura lieu samedi soir prochain, à Montréal. On parlera également de l'organisation de l'excursion annuelle, la traditionnelle partie de sucre. Cette fête aura probablement lieu dans une quinzaine, c'est-à-dire, dès l'ouverture des routes à la circulation des automobiles.

UN LEVISIEN A L'HONNEUR

La rive sud a été à l'honneur dimanche soir, au grand tournoi de pool qui a débuté à Québec pour le championnat de la ville et du district. Les deux meilleures séries de la soirée ont été données par un lévisien, M. R. Collette, qui s'est révélé brillant joueur en triomphant facilement d'un gars de la rive nord.

M. R. Collette a disposé de M. J. Blouin par 250 à 93 en 29 coups. M. Collette s'est trouvé posséder à son crédit les deux meilleures séries de la soirée avec 36 et 38. Il fit cette dernière à la fin de la partie. On croyait qu'il terminerait le match, mais il manqua alors qu'il ne lui restait que deux points à faire. M. Collette a donné l'impression d'être un joueur excessivement calme, jouant avec précision et jugement. Son adversaire lui a fait une belle lutte et ce n'est que dans les douze derniers coups qu'il réussit à le distancer. La meilleure série de M. Blouin fut de 23. Plus de 250 personnes étaient présentes à ces parties de pool.

SAINT-DAVID

Le jeune Léopold Martineau, fils de M. Antoine Martineau, de St-David, vient d'être victime d'un douloureux accident survenue ces jours derniers alors qu'il était occupé à scier du bois avec une scie ronde. La victime se fit prendre la main dans la machine et se fit emporter deux doigts. M. le docteur Dussault, demandé auprès du blessé, lui prodigua les soins nécessaires et le fit transporter à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

Mademoiselle Marguerite Carrier, fille de M. Edgar Carrier, qui a subi dernièrement une délicate opération chirurgicale, est maintenant en bonne voie de guérison.

M. et madame Hector Lemieux sont partis pour une quinzaine, passer le temps de Pâques chez les parents de M. Lemieux.

M. et madame Hector Lemieux, de St-David, mariés le 16 février dernier, sont de retour de leur voyage de noces. Ils ont visité Montréal, Boston, Pawtucket, Waterville, Woonsocket. Ils sont actuellement à leur résidence et repartiront bientôt pour une quinzaine, à Rimouski, en visite chez les parents de M. Lemieux.

M. Robert Proulx, fils de M. Louis Proulx, de St-David de Lévis, se remet rapidement d'une délicate opération chirurgicale, subie à l'Hôtel-Dieu de Levis.

VOS SOUPAPES SONT BRUYANTES

Le jeu que l'on doit nécessairement laisser entre les soupapes et les queues de soupapes permet à ces deux organes d'entrer violemment en contact lorsque l'arbre à came produit leur levée. Il en résulte un choc, donc un bruit. Pour atténuer ce bruit, il existe quantité de procédés; les plus simples sont les meilleurs. On peut réaliser, par exemple, un petit amortisseur destiné à réduire la violence des chocs au moment où poussoir et queue de soupape viennent se toucher. Il se compose d'une sorte de pincette élastique, en acier à ressort, qui épouse la forme de l'extrémité de la queue de soupape, d'une part, et du sommet du poussoir de l'autre, grâce à des alvéoles exécutées à sa surface. Cette pincette, logée entre soupape et poussoir, laisse contre ses branches le jeu nécessaire au bon fonctionnement de la distribution; elle freine simplement le rapprochement entre les deux organes; l'un fixe momentanément, l'autre mobile, et évite le choc sec, créateur de bruit. Ce dispositif, simple et peu onéreux, sera très apprécié des automobilistes qui aiment les moteurs silencieux.

A MEUBLEMENT COMPLET de maison à vendre. Cause de mortalité. S'adresser à ALBERT ROBITAILLE, No 33, rue Déziel, Lévis, entre 2 et 5 heures p.m.

A LOUER, No 8, rue Wolfe, Lévis, magnifique logement de 10 chambres, avec toutes les améliorations modernes, lumière électrique, bain, fournaise, cour, hangar, garage, etc. S'adresser à ADJUTOR ROY, notaire, No 10, rue Wolfe, Lévis, P. Q.

2 MAGASINS A LOUER, Nos 89 et 93, rue Commerciale, Lévis. S'adresser à G.-I. LACHANCE, No 263, rue St-Paul, Québec. Tél. 2-6403.

T'a' Pas ESSAYE SEDALGINE POUR TON RHUMATISME ?

P. BEAUBIEN & CIE
Accessoires électriques en gros.
6951 Blvd. St-Laurent, Montréal.
Rép. à Québec.
GERARD VEILLEUX
117, Avenue Cartier, Québec.

THEATRE LAUZON
LUNDI ET MARDI
Barbara Bedford
Dans
"City of Purple Dreams"
1er EPISODE DE LA NOUVELLE SERIE
"La Reine des Rois du Nord et Comédie.

V. GARON
Représentant de
L'EVENEMENT
31 rue Bourassa
Tél. 742 - Lauzon

L'EVENEMENT à la Traverse

Nous rappelons à nos clients de la Rive Sud que L'Evénement est en vente aux salles d'attente de la Traverse, vu que le comptoir-restaurant n'est pas ouvert sur les anciens bateaux d'hiver.

HOTEL ST-ROCH
QUEBEC
Quand vous magasinez à St-Roch, prenez notre lunch spécial à ... 75c
Hôtel de 250 chambres strictement à l'épreuve du feu.

HEURES D'AFFAIRES : 9 Heures A.M. à 5.30 Heures P.M.

NOUVELLES DE
PAQUET pour Aujourd'hui

OUVERTS Jusqu'à 10 Heures LE SAMEDI

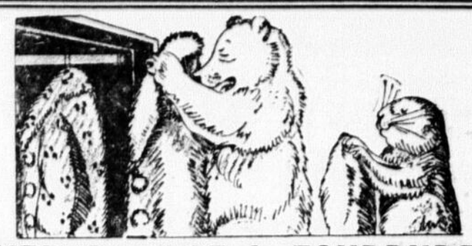

ENTREPOSAGE de FOURRURES

La seule chose que vous avez à faire pour assurer la protection voulue à vos fourrures, durant la saison d'été, c'est de nous téléphoner afin que nous puissions vous en débarrasser au plus tôt.

Nos voûtes assurent à vos fourrures une protection absolue.

Les mites, le feu, le vol sont les pires ennemis de vos fourrures, si elles ne sont pas mises en entrepôt. Confiez nous en la protection. Vous avez tout à y gagner.

Appelez notre SALON DES FOURRURES — 8131 — et nous vous fournirons tous les renseignements désirés quant à la protection que nous pouvons donner à vos fourrures.

UNE VENTE DE
PRODUITS
BRILLO
Au Sous-Sol
POUR NETTOYER et POLIR L'ALUMINIUM

BRILLO (laine d'acier)
Petit format. SPECIAL ... .12
Gros format. SPECIAL ... .29
Format d'hôtel. SPECIAL ... .59
SAVON BRILLO et porte-savon. SPECIAL ... .12

TAMPO de laine d'acier Brillo et porte-tampon. SPECIAL ... .12
LAINE d'acier Brillo "Supréme", fine, moyenne et grosse. Le paquet ... .05
LAINE d'acier Brillo "Supréme", fine, moyenne et grosse, en balles. SPECIAL ... .09

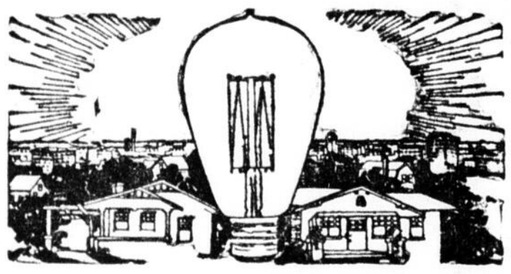

Ampoules Electriques
"TUNGSTEN CLAIRES
-- Garanties Parfaites --
60, 40 et 25 watts.
Faites-en une bonne provision, à notre prix très spécial de .....
16c
Pas de commandes par téléphone, ni pour livraison contre remboursement.

Ad No. 218B-F—Canada

Ce Magasin a Obtenu les Droits de MARCHAND-AUTORISE
Pour La Nouvelle Lumière Instantanée
Aladdin
Lampes a Manchon et Accessoires

Dans chaque habitation sans électricité on devrait posséder et se réjouir de cette remarquable Aladdin; éclaire instantanément. Brûle l'huile de charbon, sans danger, odeur, bruit, fumée ou trouble. Produit une abondance de lumière blanche moderne de qualité supérieure à un coût moindre que toutes les autres lumières. Venez voir cette merveilleuse nouvelle Aladdin à lumière instantanée qui vous sera démontrée et vous apprendrez comment elle épargnera votre argent et conservera votre vue tout en embellissant votre demeure.

Ceux qui font usage de l'Aladdin actuellement trouveront à ce magasin une ligne complète d'accessoires Aladdin pour tous les modèles.

Au Rayon de Confections pour Dames

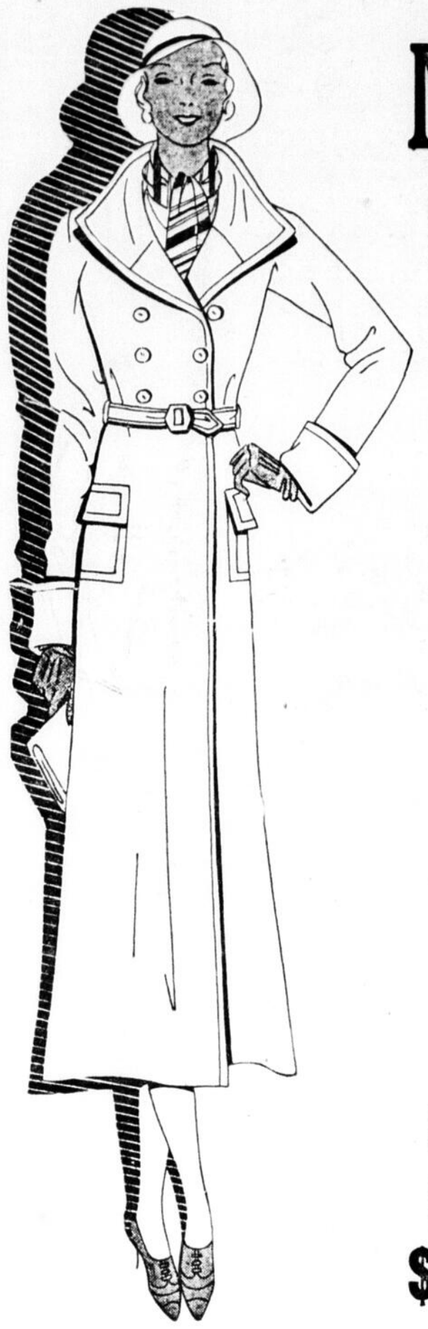

1,500
MANTEAUX
AU PRIX QUE VOUS DESIREZ PAYER

Nous avons actuellement en vente une collection immense de Manteaux pour dames, parmi lesquels, qualité pour qualité, style pour style, fini pour fini, vous pouvez choisir à un prix défiant toute concurrence.

Nous nous engageons à rembourser .....

10%

du prix d'achat à toutes les personnes qui pourront nous démontrer qu'un manteau acheté ici durant cette vente n'a pas été vendu à prix plus bas qu'il aurait été payé dans n'importe quel autre magasin en ville ou ailleurs.

Cette vente embrasse des Manteaux toilette, Semi-Toilette, Tweeds, etc., avec ou sans garnituers de fourrure. Grand choix de nuances et tailles.

Comme il nous est complètement impossible de décrire en détail tous et chacuns des manteaux formant nos différents groupes, nous vous invitons à venir juger par vous-même.

Venez voir quel choix nous vous offrons pour

$10.75 - $16.50 - $19.95 - $24.50 - $26-50 - $29.50 - $37.50 - $42.50 - $44.50 ET PLUS

TELEPHONE 8131

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE

TELEPHONE 8131